

Seine Normandie Agglomération

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION



SCoT

Pièce 3.2

ANNEXE : Diagnostic territorial

Vu pour être annexé à la délibération du :



SOMMAIRE

SITUATION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	p. 3
DOCUMENTS CADRES - PLANIFICATION RÉGIONALE	p. 5
DYNAMIQUE ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDEN­TIELLE	p. 8
DÉMOGRAPHIE	p. 9
HABITAT	p. 25
EQUIPEMENTS & SERVICES	p. 37
MOBILITÉS	p. 51
DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES	p. 65
ÉCONOMIE	p. 66
COMMERCE	p. 81
TOURISME	p. 87
AGRICULTURE	p. 95
PAYSAGES, FORMES URBAINES, PATRIMOINES	p. 115
SOCLE DU TERRITOIRE	p. 116
ENTITÉS PAYSAGÈRES	p. 124
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES	p. 144
PAYSAGE AGRICOLE ET BOISÉ	p.145
PAYSAGE DE L'EAU	p. 148
PAYSAGE BÂTI	p. 152
CARTE DE SYNTHÈSE	p. 176
ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	voir pièce 3.3

SITUATION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

SITUATION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Le périmètre de Seine Normandie Agglomération : 61 communes (IGN BD-Topo®, atopia)



— Délimitation de Seine Normandie Agglomération

Trois anciennes intercommunalités (atopia)



Le périmètre de Seine Normandie Agglomération regroupe trois anciennes intercommunalités qui ont fusionné en 2017 :

- La Communauté d'Agglomération Porte de l'Eure, sur la partie sud du territoire autour de Vernon et Pacy-sur-Eure,
- La Communauté de communes des Andelys et de ses Environs, englobant la partie nord du territoire située autour des Andelys,
- La Communauté de communes Epte-Vexin-Seine, entre les deux intercommunalités précédemment citées, principalement structurée par la commune de Vexin-sur-Epte.

DOCUMENTS CADRE – PLANIFICATION REGIONALE



Le SRADET Normandie

le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Normandie (SRADET) a été voté par la Région et approuvé par le préfet de la Région Normandie le 2 juillet 2020. Les lois votées depuis 2020, et plus particulièrement la loi Climat et Résilience d'août 2021, ont prévu la prise en compte dans les SRADET d'objectifs supplémentaires en matière de sobriété foncière, stratégie aéroportuaire, activités logistiques et gestion des déchets.

Ainsi, après une nouvelle phase de concertation, la première modification du SRADET a été adoptée par le Conseil Régional de Normandie le 25 mars 2024 et approuvée par le préfet de la Région Normandie **le 28 mai 2024 rendant l'ensemble du schéma modifié juridiquement opposable.**

Ses principales ambitions à l'échelle régionale sont formulées à travers les objectifs suivants :

- Consolider la place de carrefour de la Normandie
- Conforter le maillage du territoire
- Créer les conditions du développement durable
- Privilégier l'innovation et l'expérimentation
- S'appuyer sur la mise en œuvre des objectifs régionaux préalablement établis

La carte synthétique des objectifs du SRADET est présentée à la page suivante.

Selon ce schéma, Seine Normandie Agglomération se caractérise :

- Au cœur de l'Axe de la vallée de la Seine, identifiée comme un élément structurant de la région Normandie (port HAROPA, réseau magistral d'infrastructures multimodales entre Paris et Le Havre),
- Comme territoire de vie transfrontalier, dont l'attractivité est reconnue mais dont le traitement des liens avec les régions voisines doit être étudié et accompagné pour qu'il soit source de développement.
- Vernon est identifiée comme une des 24 villes moyennes.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de Seine Normandie Agglomération devra être compatible avec ce document.

ARMATURE URBAINE REGIONALE

Objectifs du SRADET



TERRITOIRES



DYNAMIQUE ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

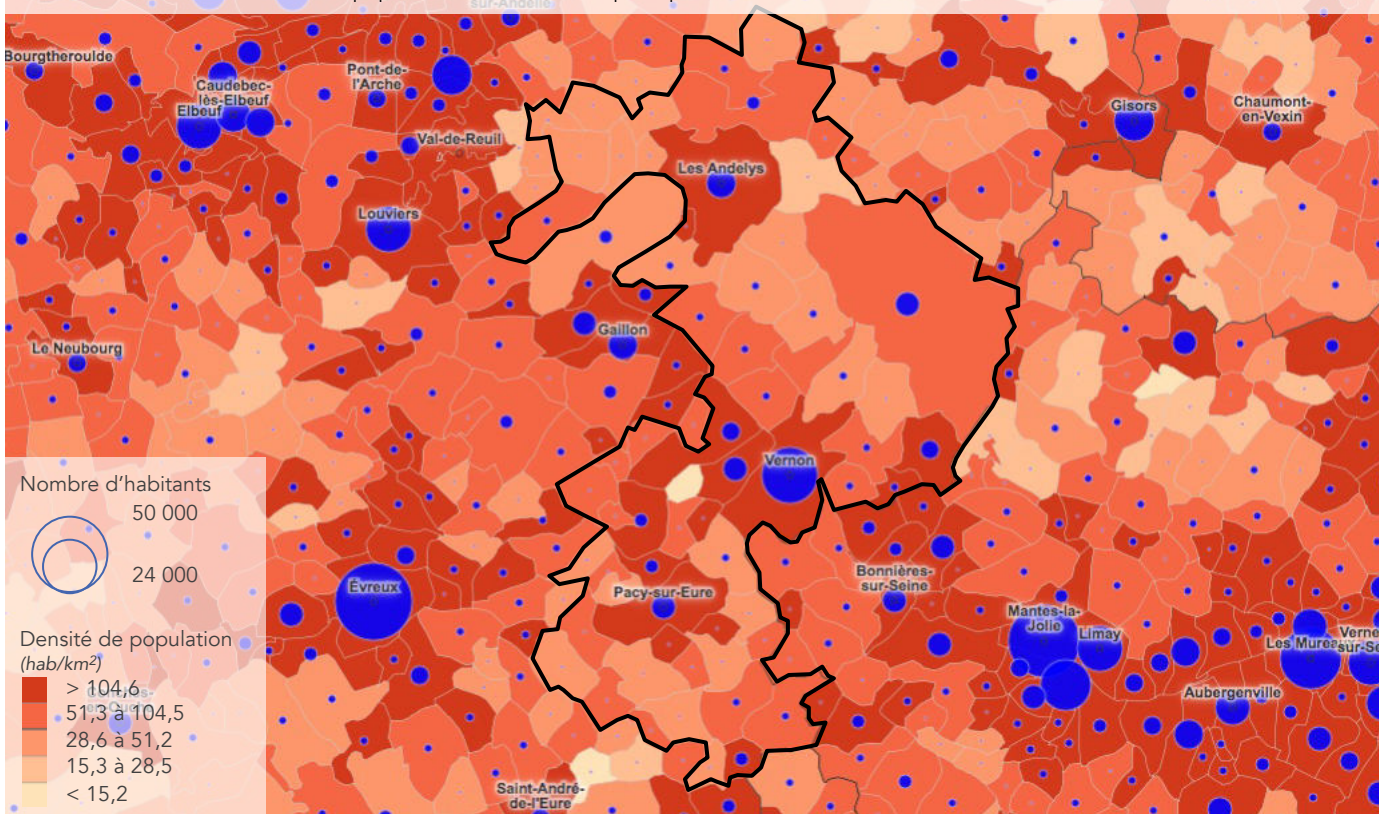
POPULATION, HABITAT, ÉQUIPEMENTS, MOBILITÉS

- Population en 1999 : 80 048 habitants
- Population en 2021 : 82 814 habitants
- Evolution annuelle de la population entre 2016 et 2021 : 0%
- Population de moins de 14 ans en 2016 : 21 307
- Population de plus de 60 ans en 2016 : 20 642
- Nombre de logements en 2021 : 41 090
- Part de logements locatifs sociaux en 2016 : 14%
- Part de logements vacants en 2021 : 8,6%
- Construction annuelle de logements neufs entre 2011 et 2016 : 253 logements
- Taux d'équipements toutes catégories en 2017 : 371 pour 10 000 habitants

DÉMOGRAPHIE

DÉMOGRAPHIE – NOMBRE D'HABITANTS ET REPARTITION DE LA POPULATION

rd Nombre d'habitants et densité de population en 2021 (Geoclip, atopia)



Un territoire polarisé par les grands pôles urbains et la vallée de la Seine

En 2016, la CA Seine Normandie Agglomération compte 82 771 habitants, soit 13,7% de la population du département de l'Eure et 2,5% de la population de la région Normandie.

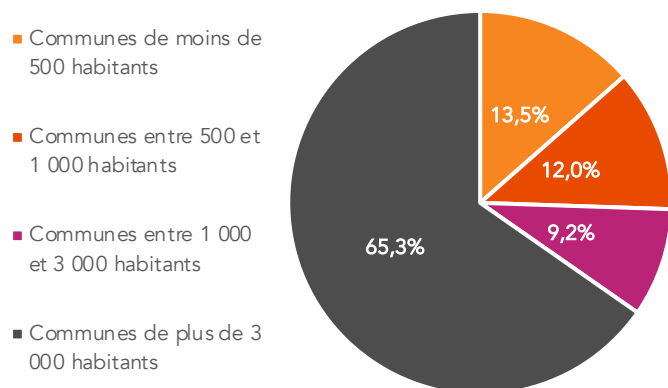
Les communes de plus de 3 000 habitants (Gasny, La Chapelle-Longueville, Les Andelys, Pacy-sur-Eure, Saint-Marcel, Vernon, Vexin-sur-Epte) abritent plus de 65% de la population totale soit 54 058 habitants.

Les pôles de Vernon, Les Andelys et Pacy-sur-Eure comptent respectivement 23 705, 8 098 et 5 092 habitants.

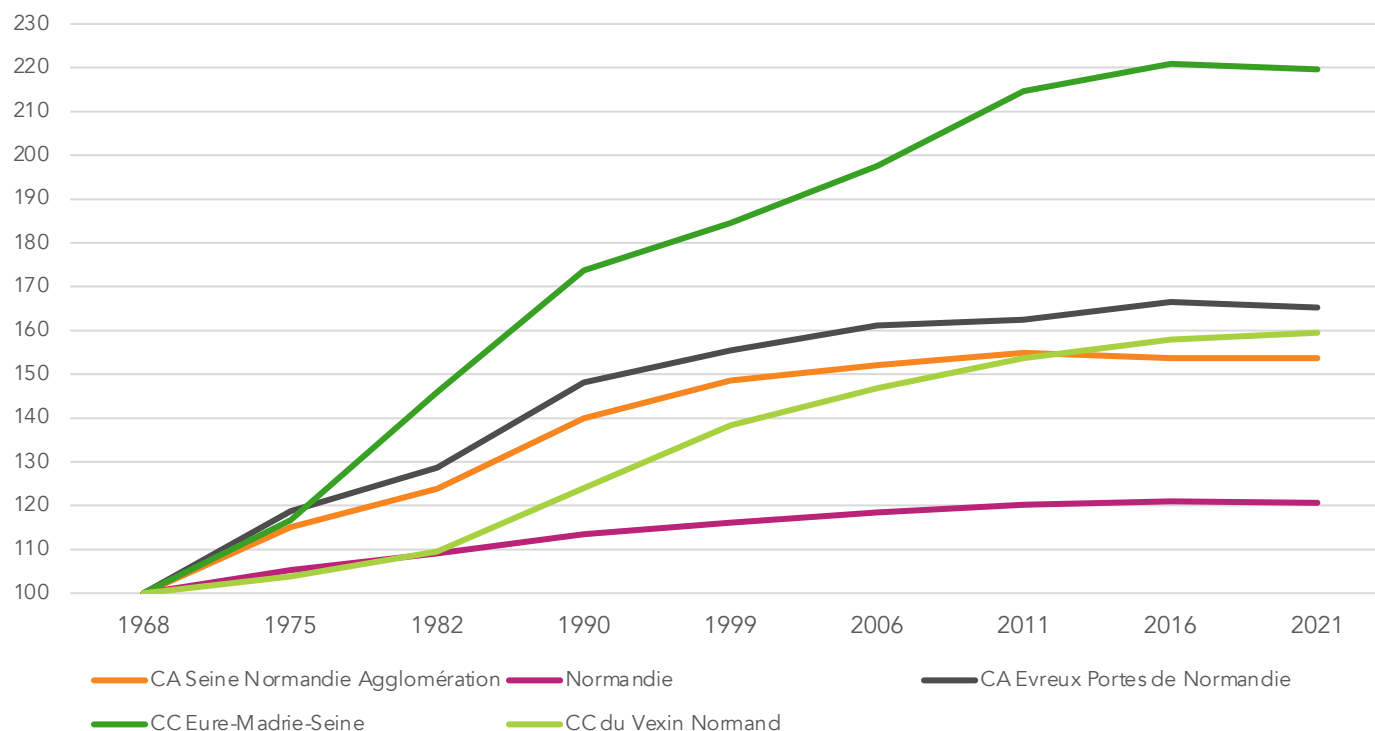
Plus d'un quart des habitants vivent dans une commune de moins de 1 000 personnes, telles que Villiers-en-Désœuvre, Port-Mort et Giverny.

En comparaison avec la CA Evreux Portes de Normandie, le territoire compte près de 15 000 habitants en moins, en 2015.

Répartition de la population en fonction de la taille des communes du SCoT en 2021 (INSEE RP2021, atopia)



Evolution de la population depuis 1968 - base 100 = 1968 (INSEE RP2021, atopia)



Taux d'évolution annuel moyen	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2021
CA Seine Normandie Agglomération	2,0%	1,1%	1,5%	0,7%	0,3%	0,4%	-0,2%	0%
CA Evreux Portes de Normandie	2,5%	1,2%	1,8%	0,5%	0,5%	0,2%	0,5%	-0,2%
CC Eure-Madrie-Seine	2,2%	3,2%	2,2%	0,7%	1,0%	1,7%	0,6%	-0,1%
CC du Vexin-Normand	0,5%	0,8%	1,6%	1,2%	0,9%	0,9%	0,5%	0,2%

Une croissance démographique continue qui connaît un ralentissement depuis 2006

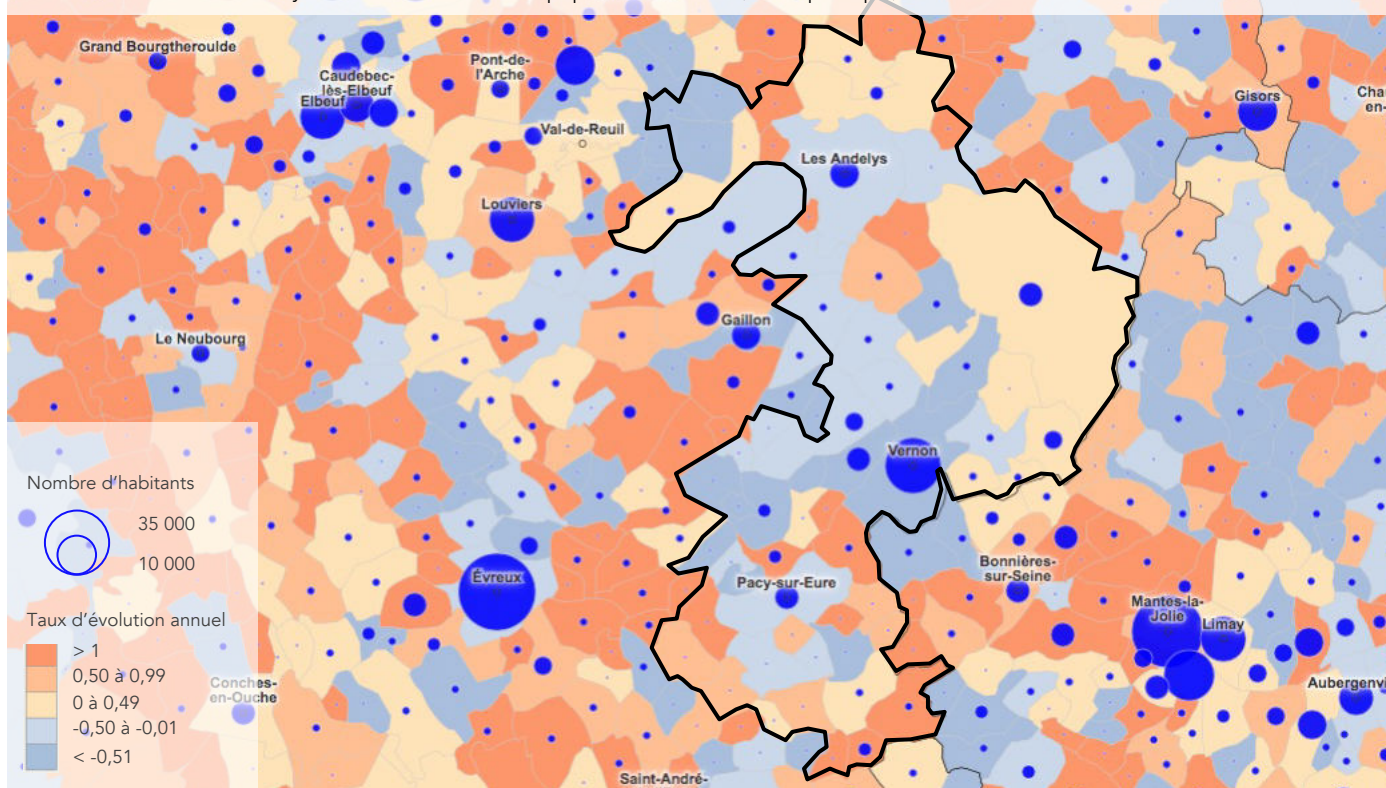
Le territoire de la CA Seine Normandie Agglomération connaît différentes périodes de croissance depuis 1968 :

- Une première période de 1968 à 1982, caractérisée par une croissance soutenue (1,5 %/an) et l'arrivée de 12 842 habitants.
- De 1982 à 1990, le rythme de croissance démographique reste soutenu. Le taux de croissance annuel moyen est de 1,5%/an, ce qui correspond à une augmentation de 8 705 habitants.
- De 1990 à 1999, la croissance démographique est freinée. Le taux de croissance annuel moyen est de 0,7%/an, soit une moyenne de +4 628 habitants par an.
- Depuis 1999, le rythme de croissance augmente très faiblement. Le taux de croissance annuel moyen est de 0,2%/an soit une moyenne de 10 habitants par an. De plus, on note que la population diminue légèrement entre 2011 et 2016, - 675 habitants.
- Depuis 2016, la population connaît une croissance très faible, avec une augmentation de 43 habitants sur cette période, soit environ 9 habitants par an.

Au regard des territoires limitrophes, la CA Seine Normandie Agglomération se situe entre la CA Evreux Portes de Normandie et la CC du Vexin-Normand. Sur la dernière période, la baisse démographique observée sur la CA Seine Normandie Agglomération, fait passer le territoire sous la courbe de la CC du Vexin-Normand.

DÉMOGRAPHIE – MOTEURS DE CROISSANCE

Taux d'évolution annuel moyen entre 2011 et 2016 et population en 2016 (Géoclip, atopia)



Une croissance démographique principalement portée par un apport de population endogène

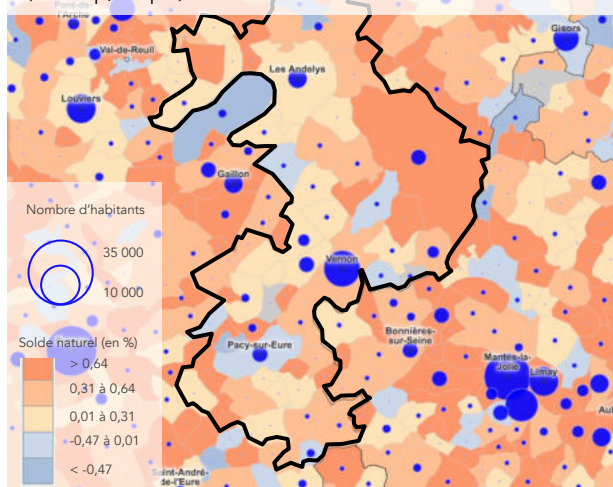
De 1968 à 1990, la croissance démographique du territoire est portée par des soldes naturels et migratoires positifs. Le solde migratoire est d'ailleurs supérieur au solde naturel entre 1968 et 1975.

A partir de 1990, le territoire connaît une baisse conséquente de son solde migratoire. La croissance démographique, en baisse depuis 1990, est alors portée par le solde naturel.

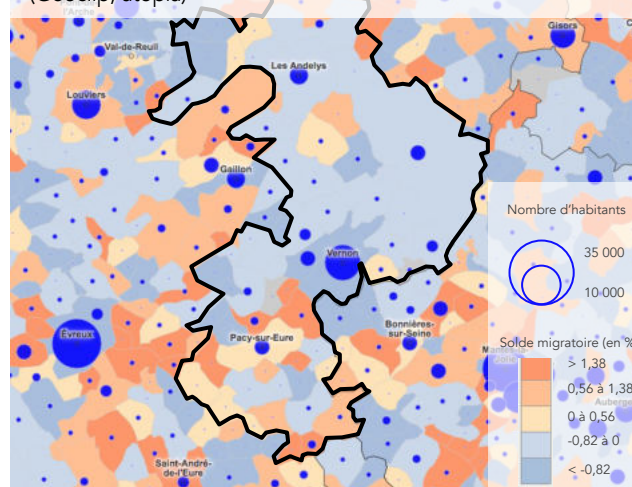
Sur la période récente (2011-2016), le taux d'évolution moyen annuel est négatif (-0,2%/an). Cette évolution est principalement due à un solde migratoire négatif important que le solde naturel ne peut compenser.

Les pôles urbains et la vallée de la Seine sont les territoires les plus touchés par cette évolution démographique négative tandis que les communes situées au sud du territoire (Bueil, Neuilly, Villiers-en-Désœuvre) présentent des soldes migratoires positifs.

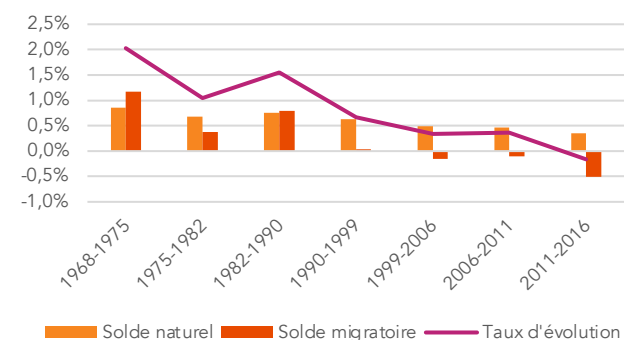
Solde naturel entre 2011 et 2016 et population en 2016 (Geoclip, atopia)



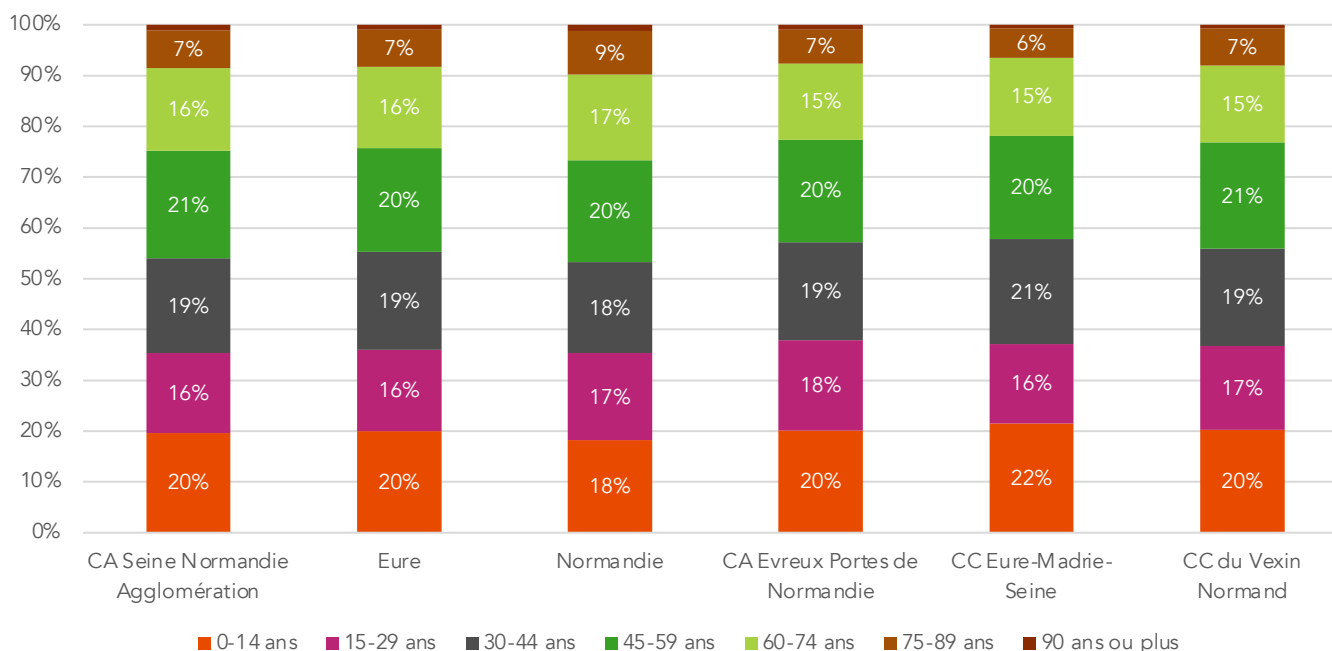
Solde migratoire entre 2011 et 2016 et population en 2016 (Geoclip, atopia)



Taux d'évolution annuel moyen, solde naturel et solde migratoire dans la CA Seine Normandie Agglomération (INSEE RP 2016, atopia)



Répartition de la population par classe d'âges en 2016 (INSEE RP2016, atopia)



Une tendance au vieillissement de la population

En 2016, le territoire de Seine Normandie Agglomération compte près d'un quart de personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 20 532 personnes.

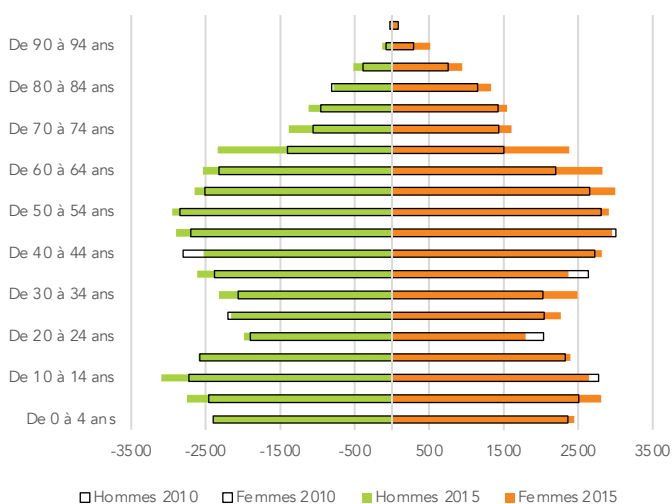
Néanmoins, l'indice de jeunesse est légèrement supérieur à 1 ce qui signifie qu'il y a plus de personnes de moins de 20 ans que de personnes de plus de 60 ans. Le territoire enregistre cependant une diminution de cet indice entre 2011 et 2016 (-0,18 point).

Sur la dernière période, la pyramide des âges montre un élargissement vers le haut (tranche des 50 à 64 ans). La tranche des moins de 20 ans stagne tandis que celle des 20 à 39 ans diminue.

Par comparaison aux communautés de communes et d'agglomération limitrophes, le territoire de la CA Seine Normandie Agglomération se distingue par une part légèrement plus élevée de 45-59 ans, 21% contre 20% dans la CA Evreux Portes de Normandie et la CC Eure-Madrie-Seine.

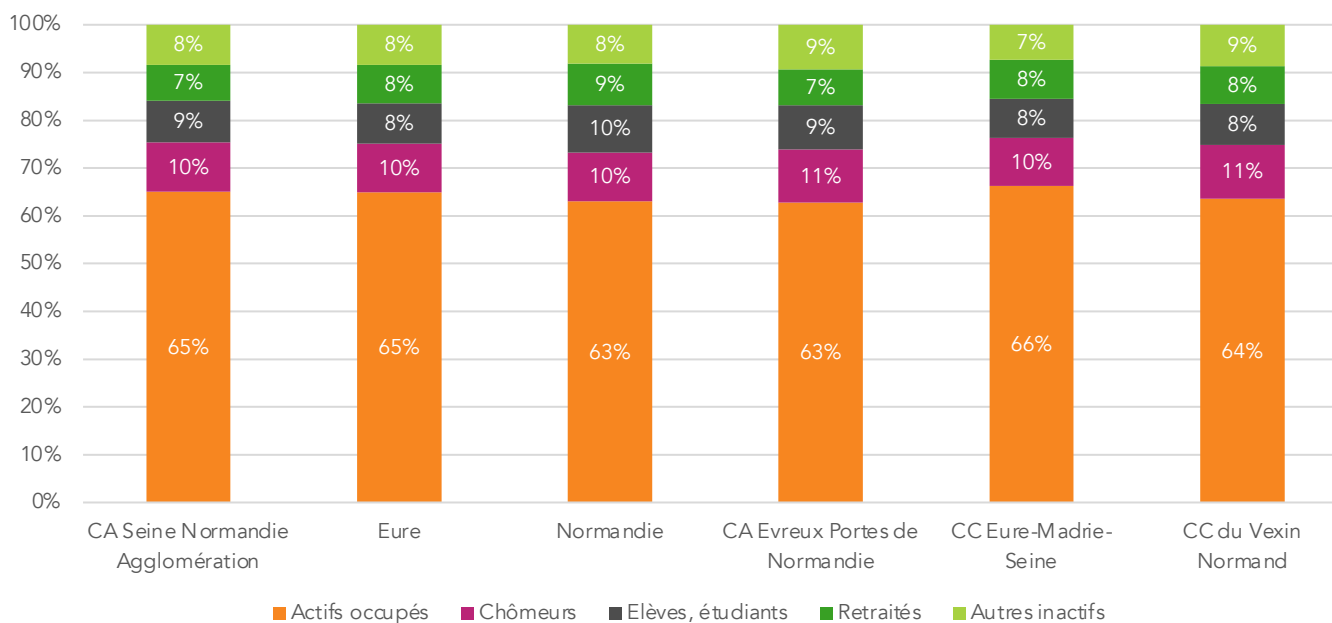
De plus, l'ensemble des territoires connaissent un vieillissement de leur population qui se traduit par une baisse de l'indice de jeunesse (-0,11 point pour la CC du Vexin Normand, -0,16 point pour la CA Evreux Portes de Normandie).

Evolution de la pyramide des âges entre 2010 et 2015 (INSEE RP2015, atopia)



	Moins de 20 ans en 2016	Plus de 60 ans en 2016	Indice de jeunesse en 2016	Evolution de l'indice de jeunesse entre 2011 et 2016
CA Seine Normandie Agglomération	21 307	20 532	1,04	-0,18
Eure	157 766	146 745	1,08	-0,14
CA Evreux Portes de Normandie	29 794	25 283	1,18	-0,16
CC Eure-Madrie-Seine	8 065	6 352	1,27	-0,18
CC du Vexin Normand	8 642	7 486	1,15	-0,11

Activité des personnes âgées entre 15 et 64 ans en 2016 (INSEE RP2016, atopia)



Une population active marquée par un recul des chômeurs et une augmentation des retraités entre 2011 et 2016

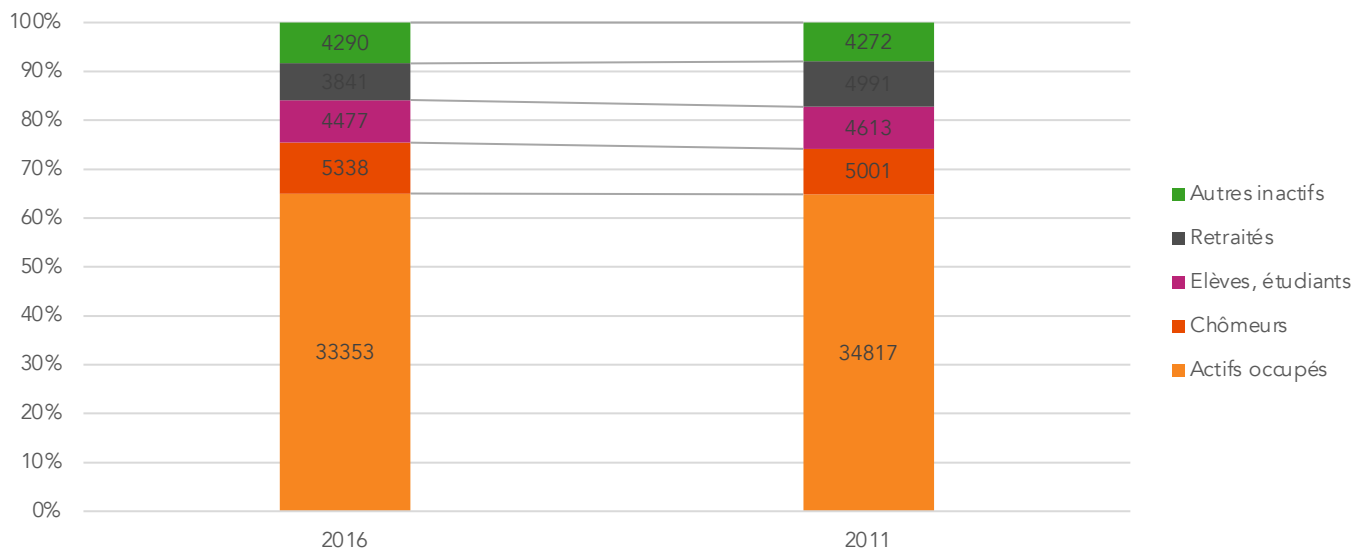
En 2016, les actifs occupés représentent 65%, soit 33 353 personnes dans la CA Seine Normandie Agglomération. Les chômeurs représentent 10% (5 338 personnes) des 15-64 ans et le retraités 7% (3 841 personnes).

Sur la dernière période, 2011-2016, le territoire voit son nombre de chômeurs augmenter : +337 personnes. Dans le même temps, il enregistre une baisse du nombre de retraités et d'élèves, étudiants, respectivement - 1 150 et - 136 personnes.

Le territoire de la CA Seine Normandie Agglomération se démarque par une part importante d'actifs occupés, supérieure de 2 points par rapport à la CA Evreux Portes de l'Eure et la région Normandie.

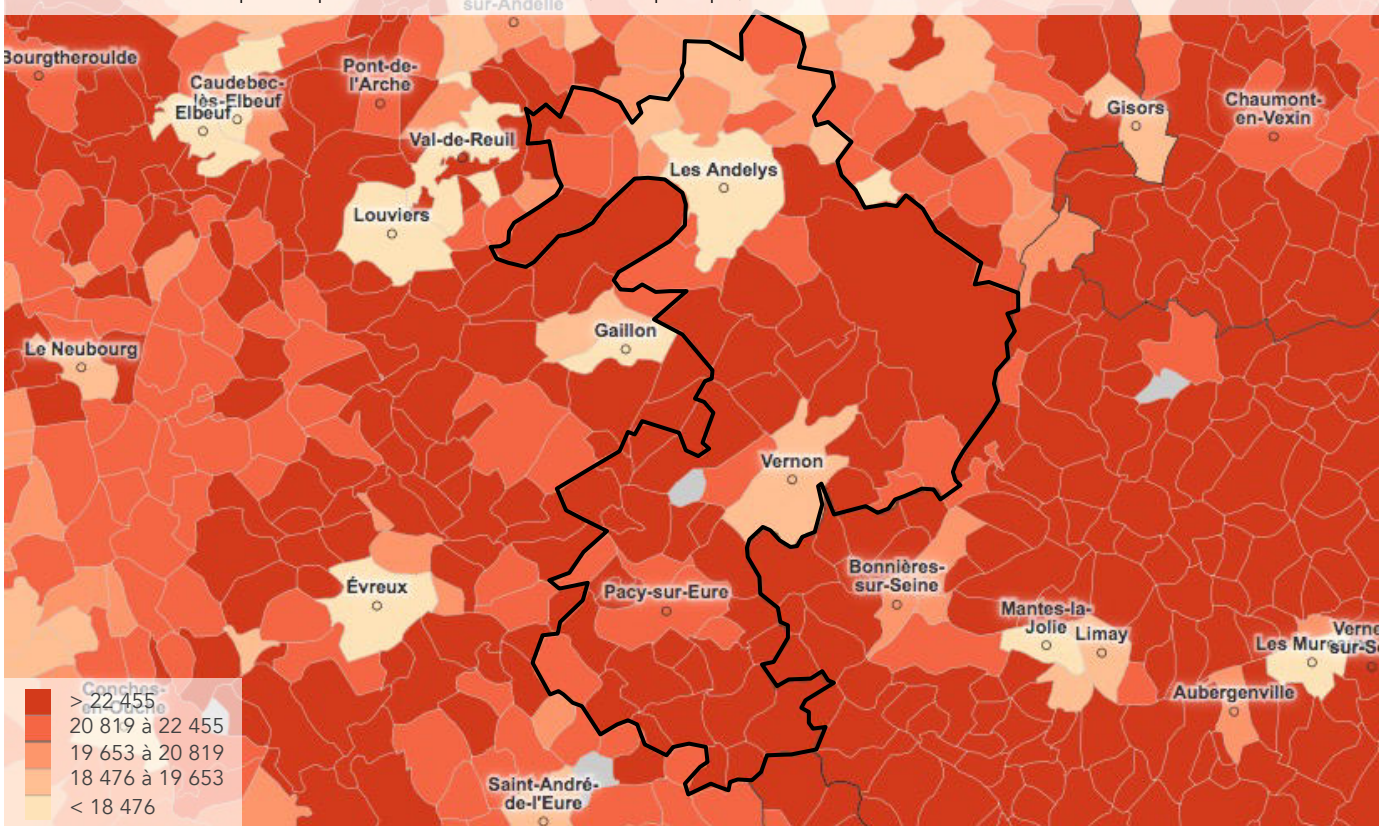
De plus, il compte une part plus faible de 1 à 2 points de retraités : 7% contre 9% en Normandie et 8% dans la CC Eure-Madrie-Seine.

Evolution de l'activité des personnes âgées entre 15 et 64 ans dans la CA Seine Normandie Agglomération entre 2011 et 2016 (INSEE RP2016, atopia)



DÉMOGRAPHIE – REVENUS DES MENAGES

Médiane du revenu disponible par unité de consommation (Géoclip, atopia)



Une population aux revenus moyens

En 2021, plus d'un tiers des foyers fiscaux sont imposés dans la CA Seine Normandie Agglomération, soit 8 503 foyers fiscaux.

Cette part est inférieure de 6 points par rapport à celle du département de l'Eure (44%).

Le revenu fiscal moyen est de 25 170 euros, soit inférieur de près de 2 740 euros par rapport au revenu fiscal moyen observé dans l'Eure.

Au sein du territoire de la CA Seine Normandie Agglomération, il existe des disparités entre les pôles et les territoires plus ruraux.

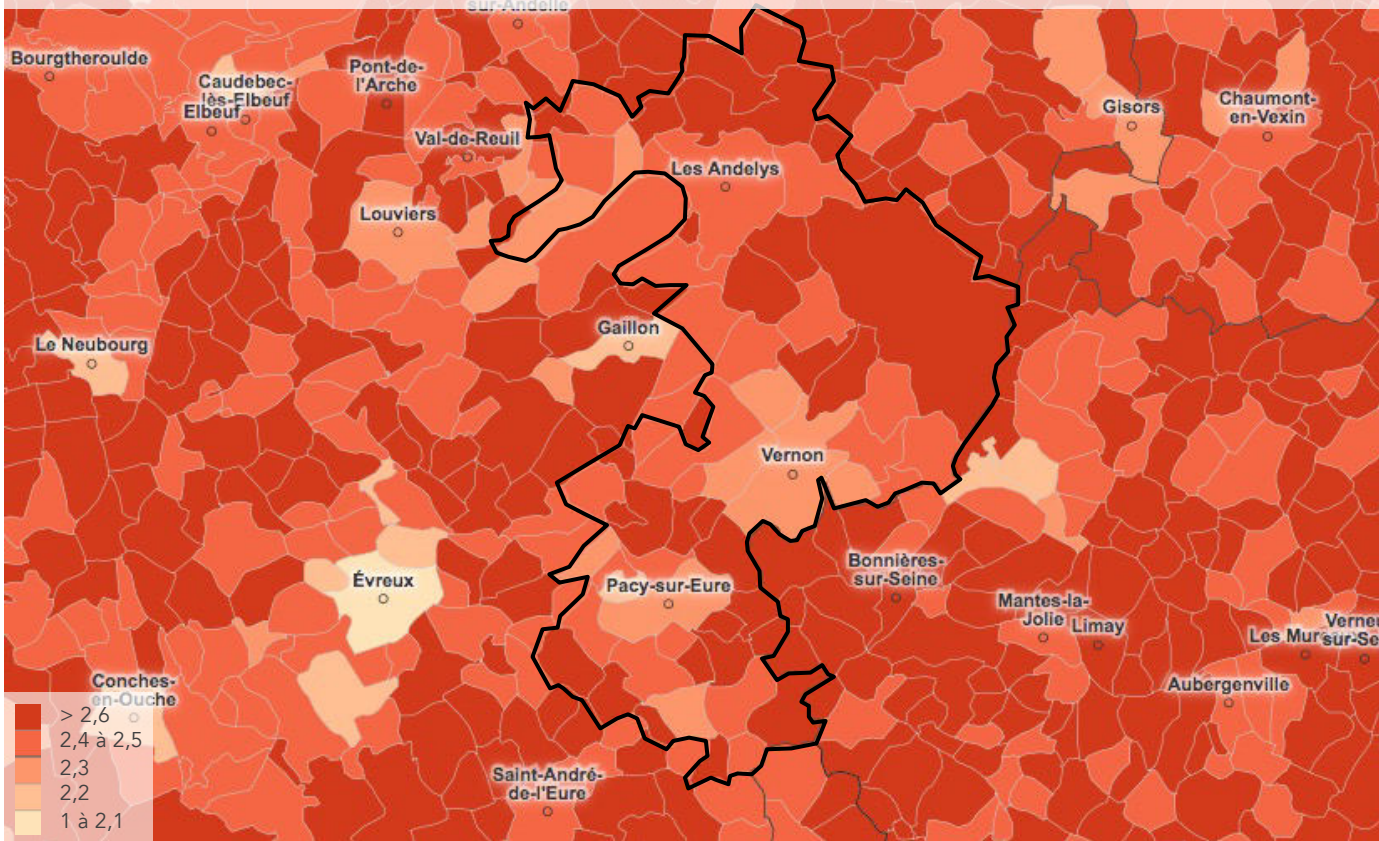
Les pôles de Vernon, Pacy-sur-Eure et Les Andelys ont des revenus plus faibles, respectivement 20 940, 24 160 et 20 750 euros par unité de consommation.

En revanche, les territoires ruraux et notamment ceux au sud du territoire disposent de revenus plus élevés : Breuilpont (25 320 euros) et Chaignes (28 880 euros) par exemple.

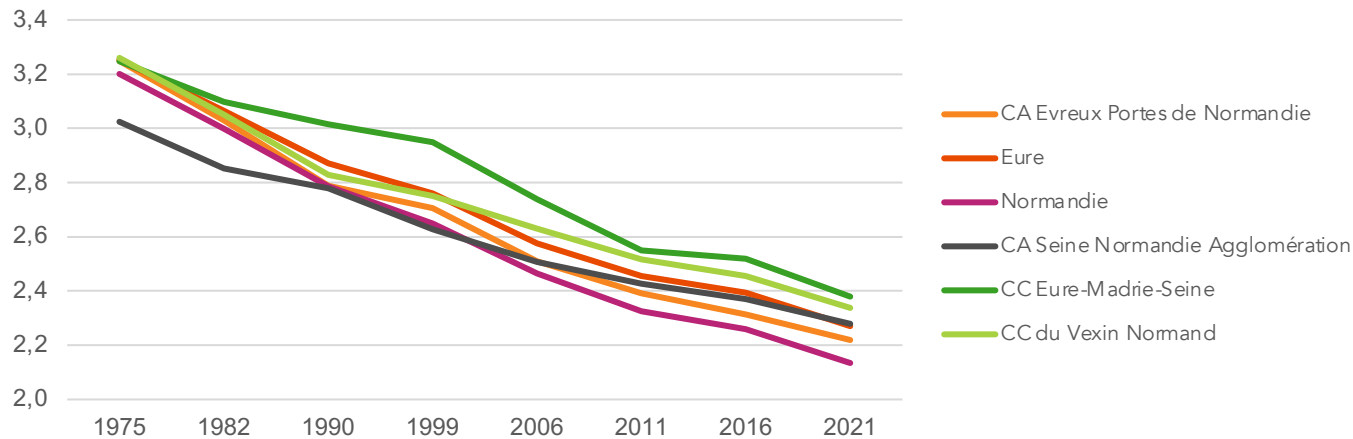
	Part des foyers fiscaux imposés	Revenu fiscal moyen des foyers fiscaux (en euros)	Revenu fiscal moyen des foyers fiscaux imposés (en euros)	Revenu fiscal moyen des foyers fiscaux non imposés (en euros)
Pacy-sur-Eure	n.c	3 730	n.c	n.c
Les Andelys	n.c	4 180	n.c	n.c
Vernon	1%	3 520	6 120	n.c
CA Seine Normandie Agglomération	38%	25 170	49 000	11 000
Eure	44%	27 910	43 420	15 700

DÉMOGRAPHIE – EVOLUTION DE LA TAILLE DES MENAGES

Taille moyenne des ménages des résidences principales occupées par des propriétaires en 2021 (Géoclip, atopia)



Evolution de la taille des ménages depuis 1975 (INSEE RP 2021, atopia)



Une taille moyenne des ménages qui diminue depuis 1975

En 2021, une résidence principale de la CA Seine Normandie Agglomération est occupée, en moyenne, par 2,3 personnes, soit une taille moyenne des ménages égal à la CC du Vexin Normand (2,3), supérieure à la CA Evreux Portes de Normandie (2,2) mais inférieure la CC Eure-Madrie-Seine (maintenant Seine-Eure) (2,4).

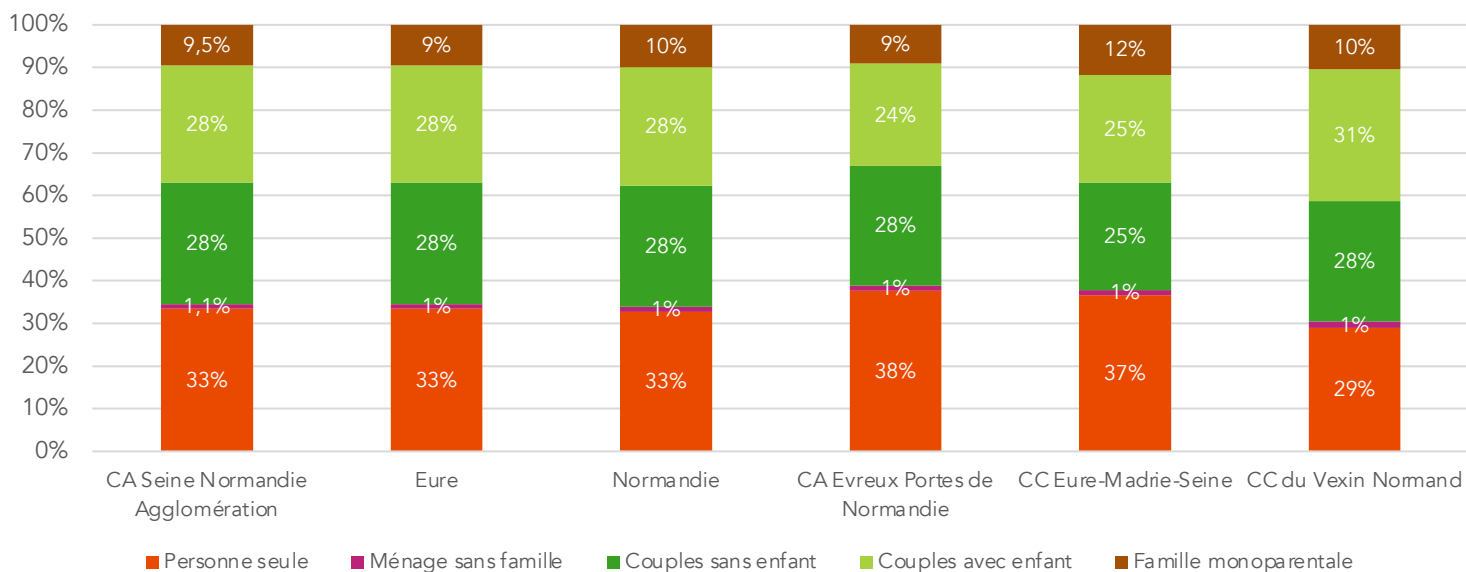
Toutefois, si le profil des ménages apparaît comme familial, on note des différences entre les communes du territoire.

La vallée de la Seine comprenant les pôles de Vernon et Les Andelys ainsi que la vallée de l'Eure comprenant le pôle de Pacy-sur-Eure, présente une taille moyenne des ménages également faible (2,2 pers/ménage à Vernon et 2,1 à Pacy-sur-Eure).

En revanche, le nord du territoire ainsi que les franges sud-ouest et sud-est abritent des ménages plus familiaux (2,4 pers/ménage à Villegats, 2,4 pers/ménage à Ecouis).

DÉMOGRAPHIE – COMPOSITION DES MENAGES

Composition des ménages en 2021 (INSEE RP2021, atopia)



Une part importante de couples mais une progression récente des ménages de petite taille

En 2021, la CA Seine Normandie Agglomération regroupe presque 60% de couples, soit 20 028 ménages.

Parmi ces couples, la part de couples avec enfants représente la moitié (28%).

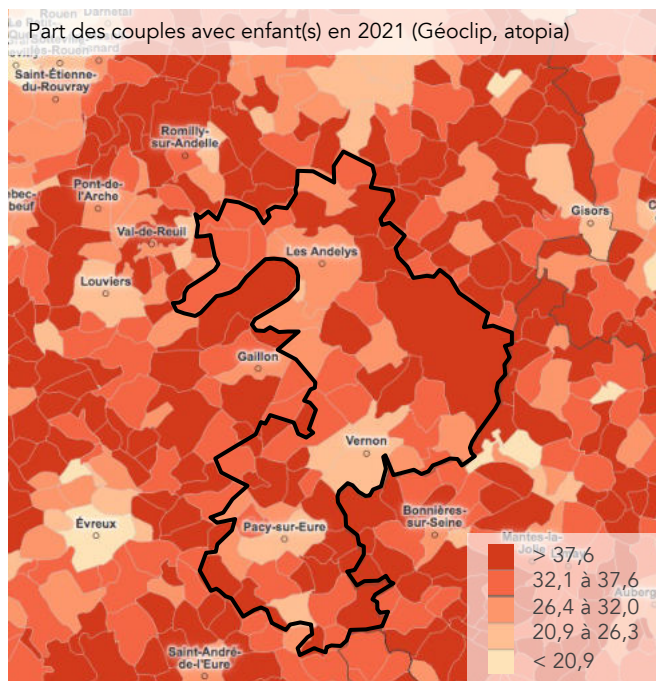
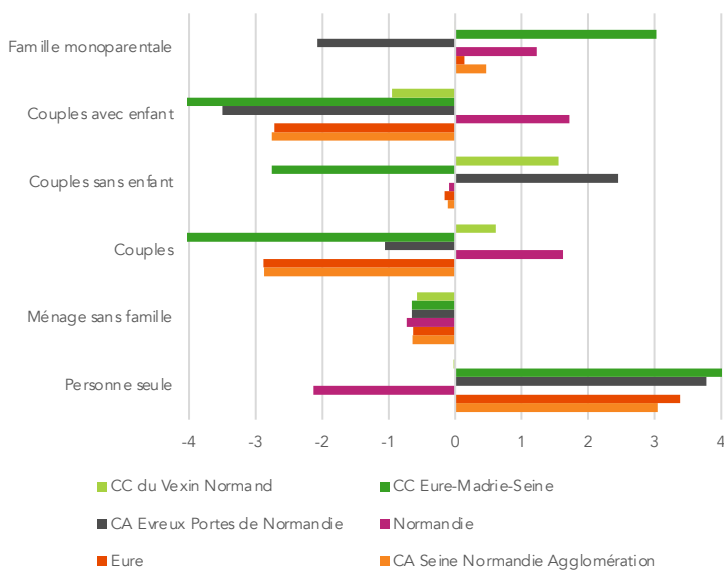
La part de couples est en baisse sur le territoire de la CA Seine Normandie Agglomération sur la dernière période (2016-2021) : -3 points.

Le territoire compte également 33% de personnes seules, soit 11 939 ménages. Cette part est en progression, de 3 points, entre 2016 et 2021.

La répartition géographique des couples avec enfant(s) met en avant une forte présence de familles autour des pôles urbains de Vernon, Les Andelys et Pacy-sur-Eure. Les pôles quant à eux attirent des ménages de petites tailles, en lien avec leur parc résidentiel de logements de petite taille.

La CA Seine Normandie Agglomération se distingue des autres territoires de comparaison par sa part de couples (avec et sans enfant(s)), supérieure de 4 points par rapport à la CA Evreux Portes de Normandie et de 6 points par rapport à la CC Eure-Madrie-Seine.

Evolution de la composition des ménages entre 2016 et 2021, en points (INSEE RP 2021, atopia)



DÉMOGRAPHIE – MIGRATIONS RESIDENTIELLES

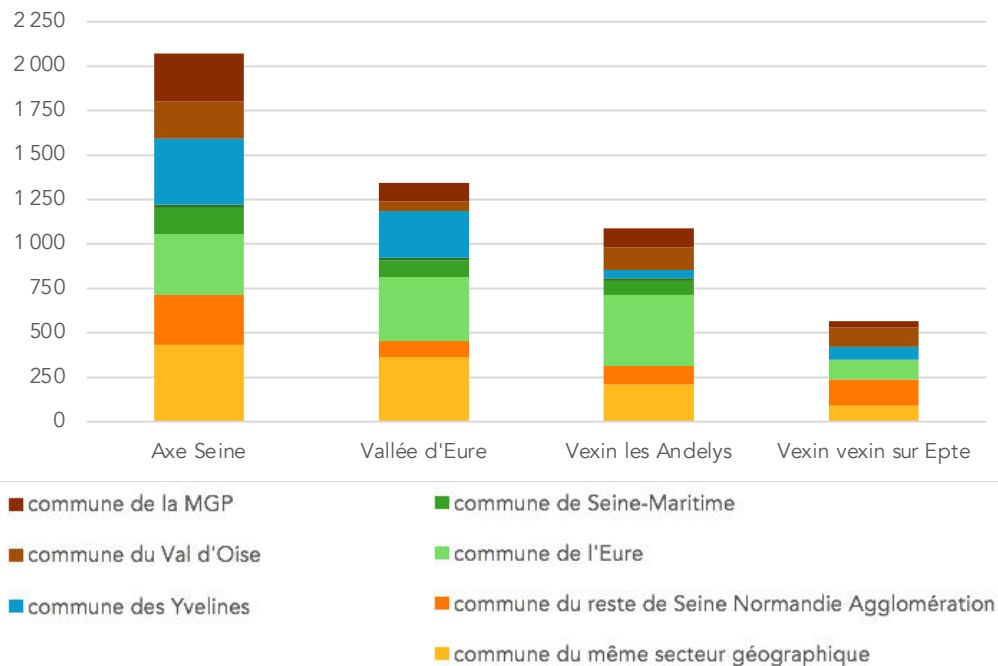
Bilan des entrées / sorties sur le territoire de Seine Normandie Agglomération, au cours de l'année 2014 (INSEE, MIGCOM 2014 ; atopia)

territoire	Lieu de résidence des ex-habitants	Lieu de provenance des néorésidents
au sein de la même commune (logement différent)	5 653	
autre commune de SNA	1 717	
Normandie	2 252	1 580
dont Eure	1 563	1 209
dont CC Eure-Madrie-Seine	471	352
dont CA Evreux Portes de Normandie	397	281
dont CC du Vexin Normand	190	234
dont CA Seine Eure	167	164
dont CC Lyons Andelle	114	64
dont CC Interco Normandie Sud Eure	60	15
dont CC du Pays du Neubourg	54	10
dont CC Intercom Bernay Terres de Normandie	52	7
dont Seine-Maritime	579	324
dont Métropole Rouen Normandie	483	229
Ile de France	791	1 770
dont Yvelines	335	752
dont GPS&O	198	423
dont CC les Portes de l'IdF	75	133
dont CA Saint-Germain Boucles de Seine	10	114
dont Val d'Oise	181	499
dont CC du Vexin-Val de Seine	83	119
dont CA de Cergy-Pontoise	31	182
dont Métropole du Grand Paris	238	520
Ailleurs en France*	965	585
de l'étranger	nd	319

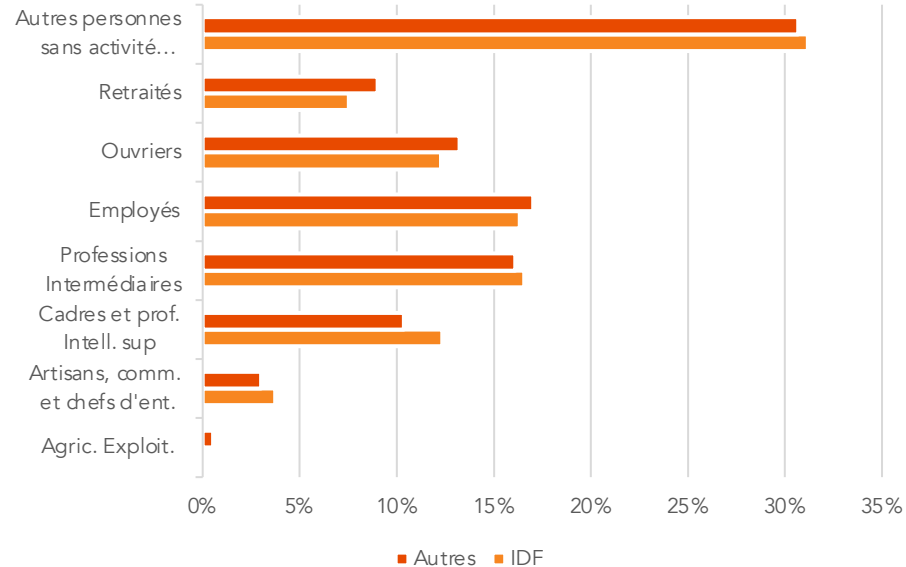
Les flux migratoires réalisés au cours de 2014 sur SNA mettent en évidence :

- Un territoire d'entrée depuis l'Île de France par les secteurs les plus urbains :
 - Avec respectivement 68%, 62% et 48% des néorésidents issus de la région capitale, les secteurs Vexin / Vexin sur Epte, Axe Seine et Vallée de l'Eure apparaissent fortement attractifs sur les espaces franciliens voisins (particulièrement la CU GPS&O, la CA de Cergy-Pontoise et la Métropole du Grand Paris). Ces populations franciliennes sont de classes sociales supérieures à celles des populations issues d'autres territoires (Normandie notamment) ;
 - Ce tropisme s'appuie sur la proximité avec les infrastructures (gares, voies routières rapides, sur ou en dehors du territoire) donnant un accès rapide à Paris Centre ou Paris La Défense.
 - Le secteur Vexin Les Andelys accueille des populations normandes (64% des nouvelles installations hors SNA) lorsque celui du Vexin / Vexin sur Epte dispose d'une attractivité plus faible et diversifiée ;
- Un territoire d'étape sur l'axe Seine et la Normandie :
 - Sur les flux sortants, la Normandie constitue la première destination (70%),
 - Au sein même de SNA, les secteurs Axe Seine et Vallée de l'Eure diffusent les flux vers les autres secteurs ;
 - Seul Axe Seine entretient encore une part importante de ses flux sortants avec l'Île de France (14%), en lien avec les classes d'âges de jeunes actifs et leurs enfants (migrations liées à l'emploi), et celles des 15-20 ans (études).

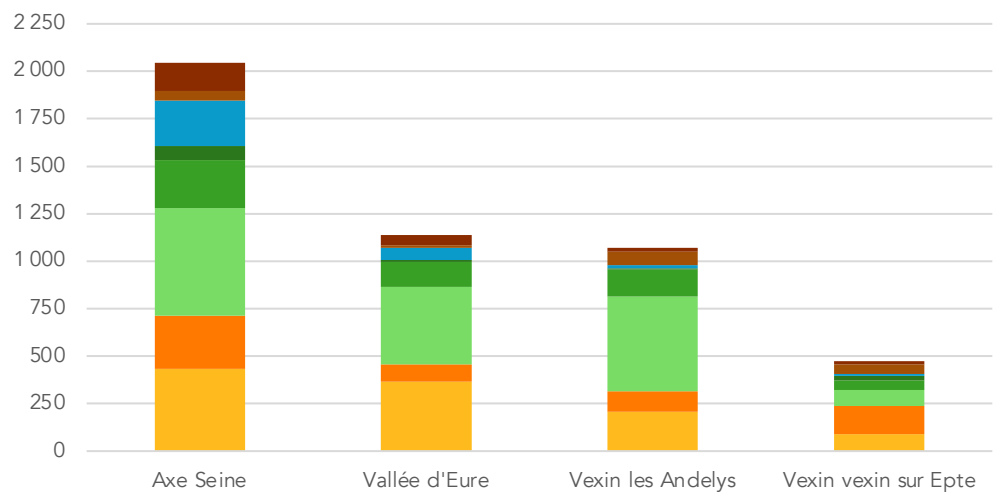
Origine des néo-résidents ayant changé de commune sur SNA au cours de l'année 2014



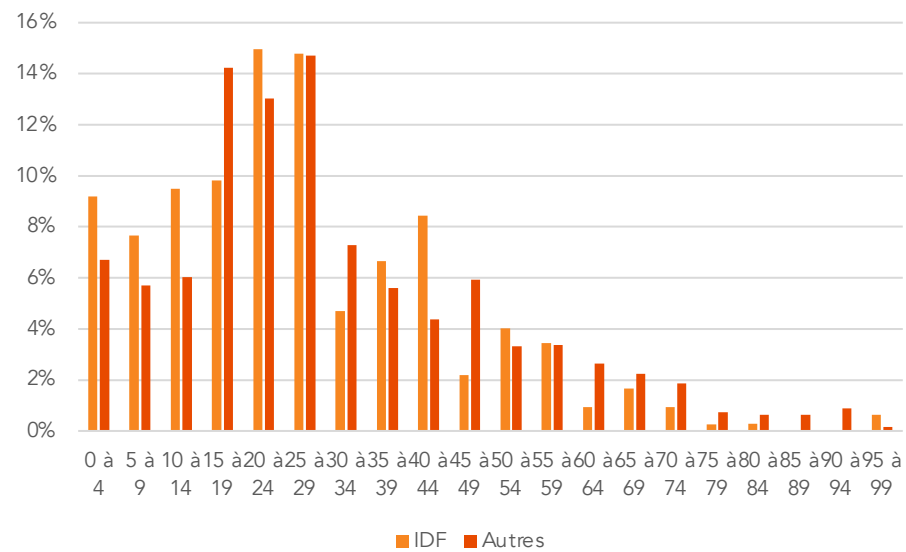
Classes sociales des néo-résidents de 2014

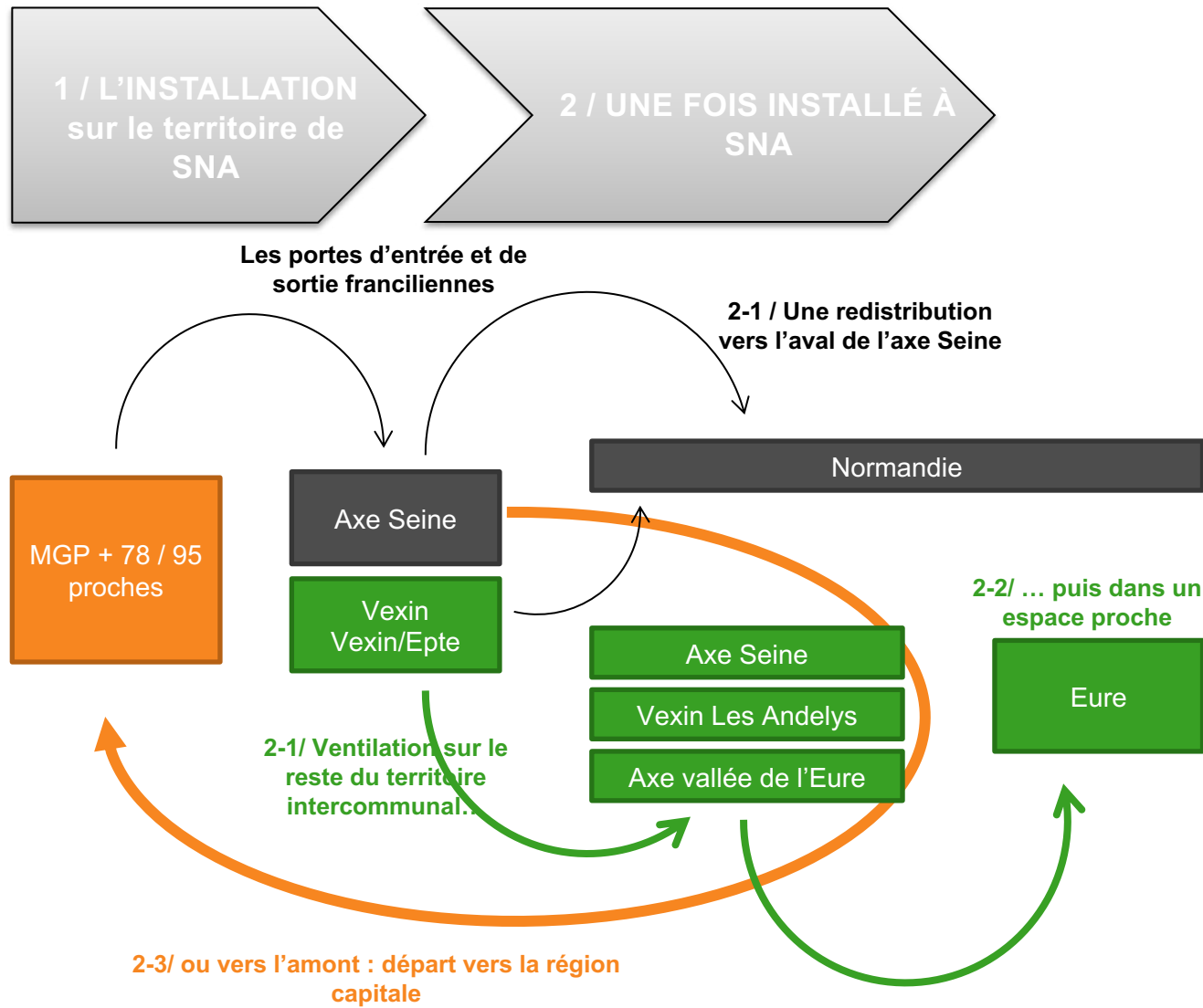


Destination des personnes originaires de SNA et ayant changé de commune au cours de l'année 2014



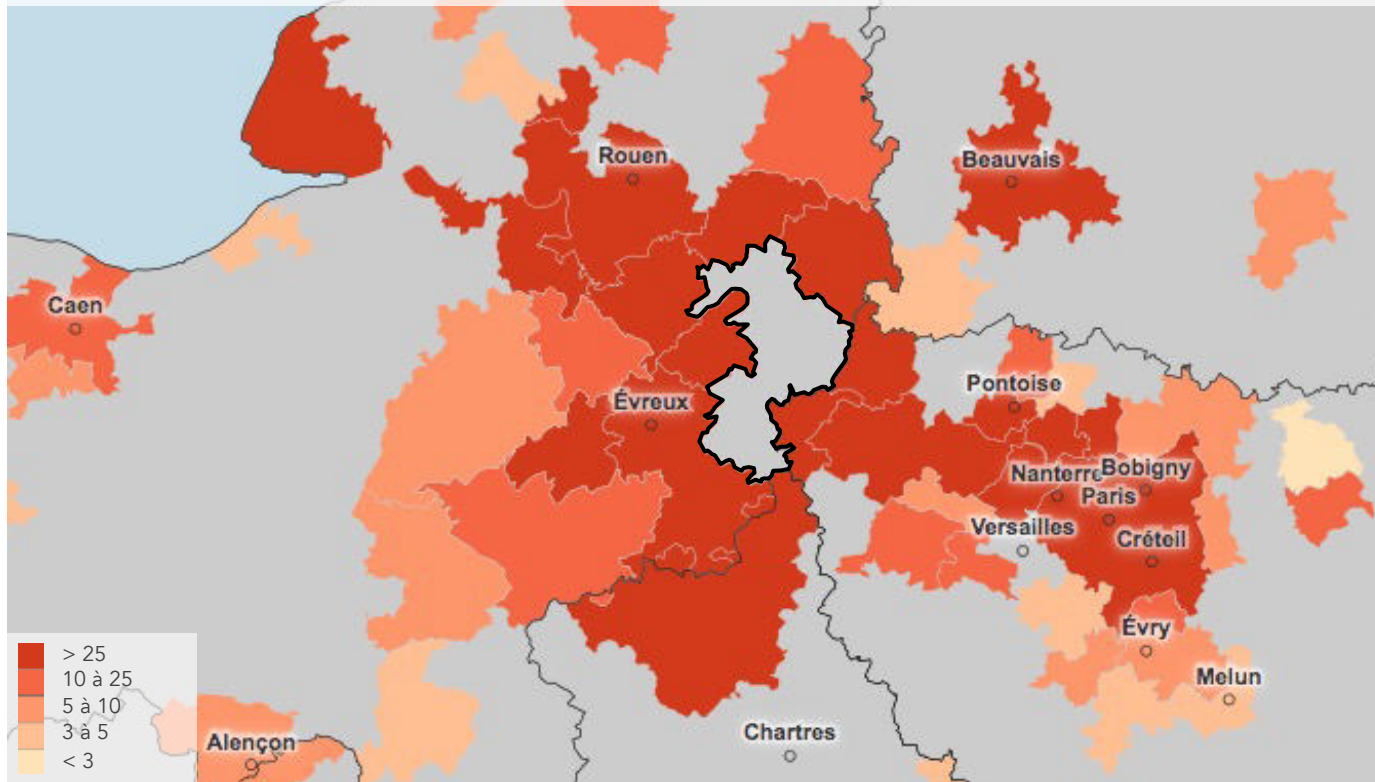
Classes d'âges quinquennales des personnes ayant quitté SNA au cours de l'année





DÉMOGRAPHIE – MIGRATIONS RESIDENTIELLES ENTRANTES

EPCI de résidence antérieure des néo résidents de la CA Seine Normandie Agglomération (INSEE MIGCOM 2014, atopia)



Des néo résidents qui viennent principalement des EPCI limitrophes

En 2014, 4 254 personnes emménagent dans la CA Seine Normandie Agglomération, ce qui représente 4,8% de la population totale de 2015.

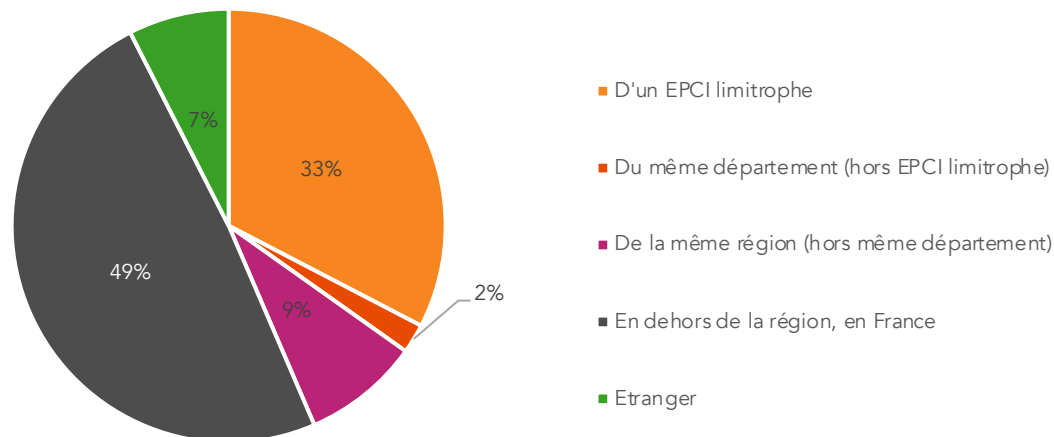
Les néo résidents viennent en grande partie (33%) d'une communauté de communes limitrophe : 352 personnes viennent de la CC Eure-Madrie-Seine et 234 personnes viennent de la CC du Vexin Normand.

Par ailleurs, on note que 520 personnes, soit 12% des néo résidents viennent de la Métropole du Grand Paris.

Les communes accueillant le plus de néo résidents sont les pôles urbains de la CA Seine Normandie Agglomération :

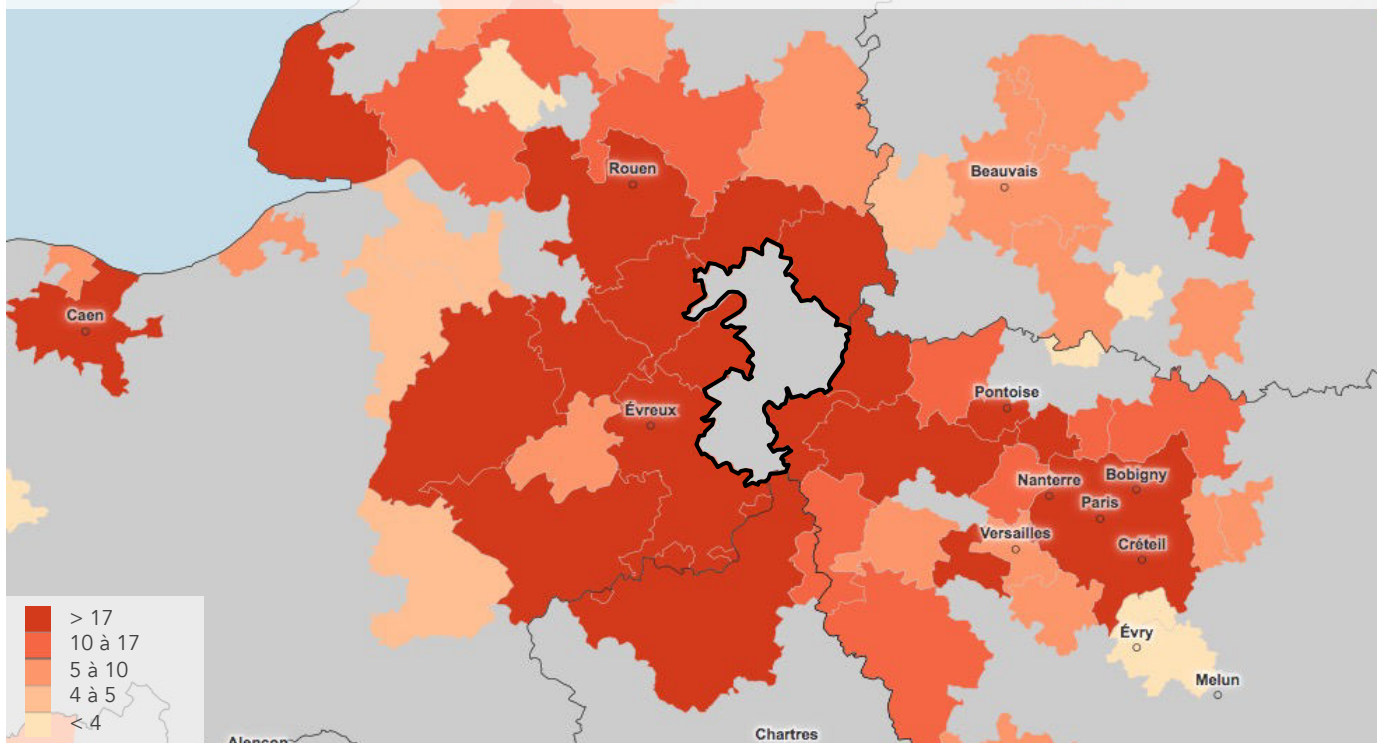
- Vernon avec 1 361 personnes
- Les Andelys avec 444 personnes
- Pacy-sur-Eure avec 407 personnes
- Vexin-sur-Epte avec 307 personnes
- Saint-Marcel avec 205 personnes.

Indicateur de résidence antérieure des néo résidents en 2014 (MIGCOM INSEE 2014, atopia)



DÉMOGRAPHIE – MIGRATIONS RESIDENTIELLES SORTANTES

EPCI de résidence actuelle des résidents sortants de la CA Seine Normandie Agglomération (INSEE MIGCOM 2014, atopia)



Des anciens résidents qui se dirigent vers les pôles de Rouen, Evreux et la région parisienne

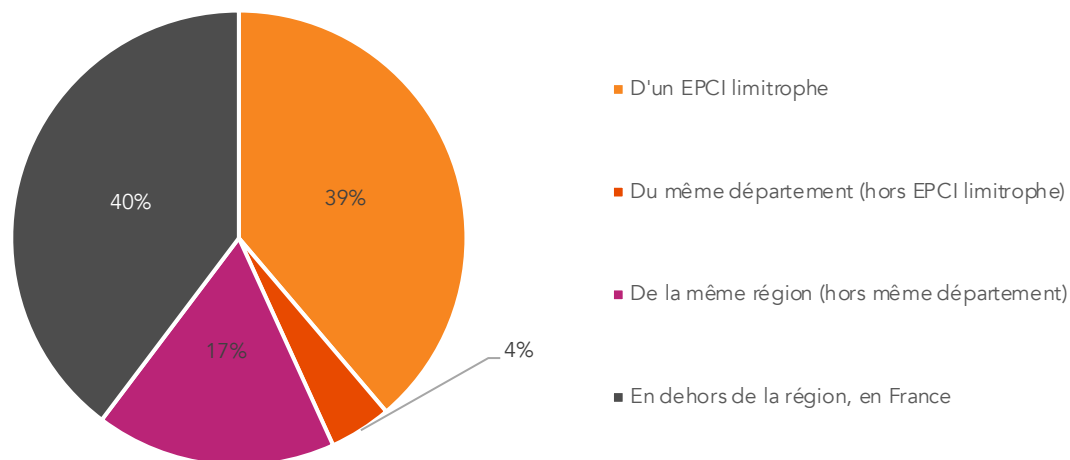
En 2014, 4 009 personnes déménagent de la CA Seine Normandie Agglomération, ce qui représente 5,1% de la population totale de 2015.

Les résidents sortants se dirigent principalement vers un EPCI limitrophe, la CC Eure-Madrie-Seine accueille notamment 471 personnes.

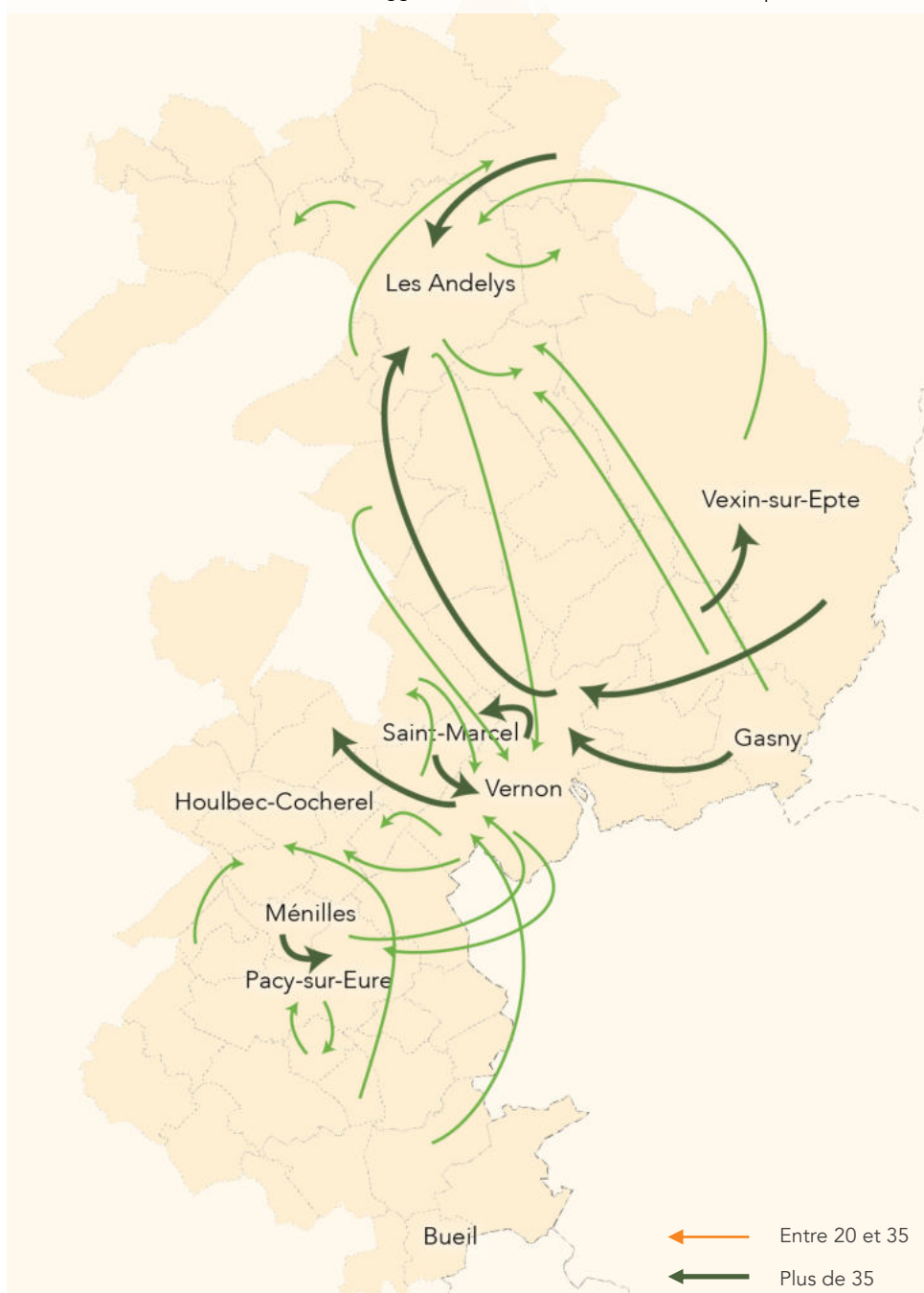
On note que les pôles de Rouen, Evreux et Paris sont particulièrement attractifs. La métropole de Rouen accueille 483 personnes, celle d'Evreux, 397 et enfin la métropole parisienne accueille 247 personnes.

Au sein de la CA Seine Normandie Agglomération, les pôles urbains enregistrent le plus de départs. La ville de Vernon perd 1 132 habitants, Les Andelys 506 personnes, Pacy-sur-Eure perd 371 personnes et Vexin-sur-Epte 295 habitants.

Indicateur de résidence antérieure des anciens habitants de la CA Seine Normandie Agglomération (INSEE MIGCOM 2014, atopia)



Flux internes à la CA Seine Normandie Agglomération (INSEE MIGCOM 2014, atopia)



Les pôles urbains particulièrement attractifs sur la territoire

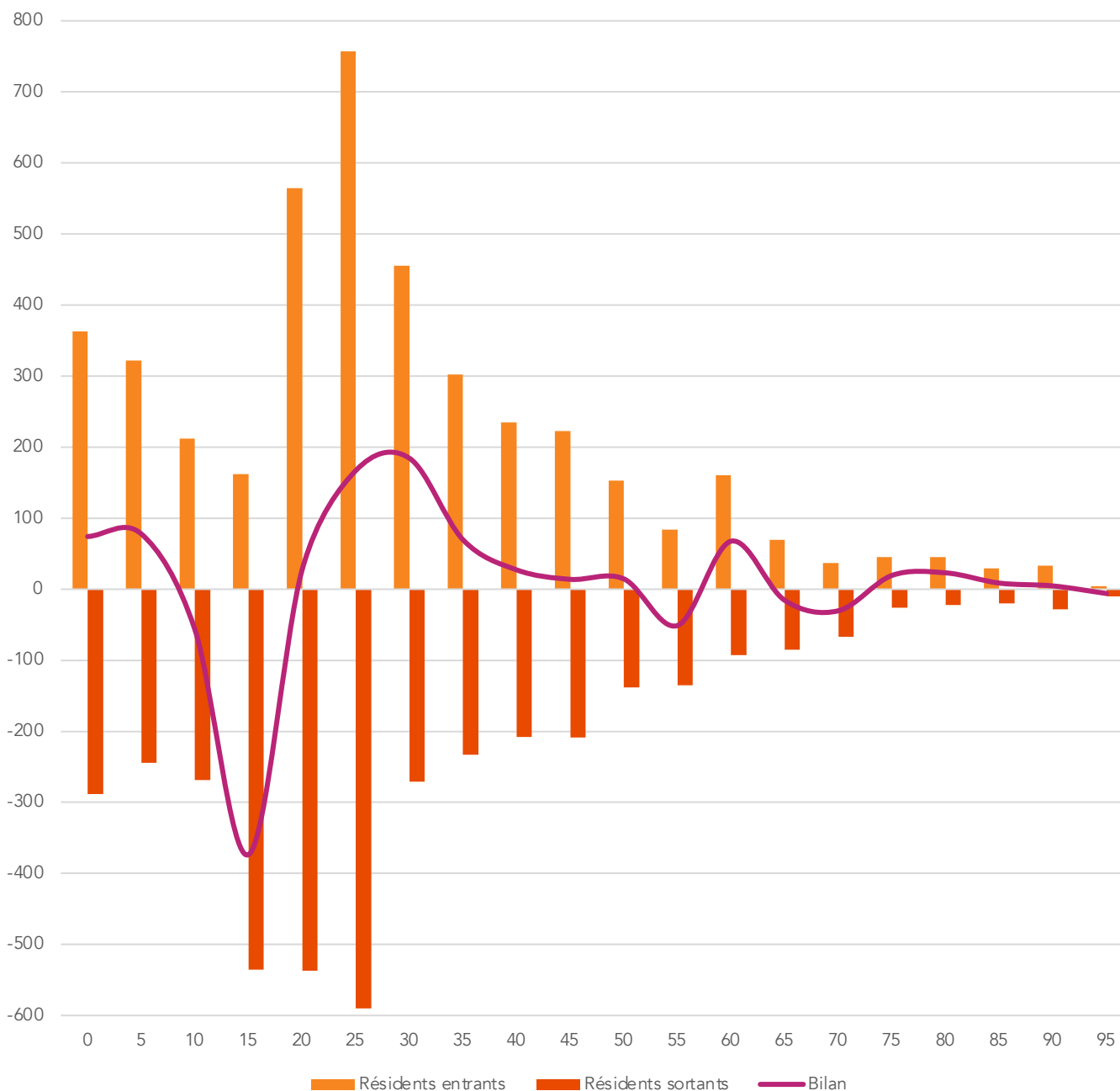
En 2014, la CA Seine Normandie Agglomération enregistre 1 717 flux internes.

Parmi ces flux, on note que les pôles urbains sont particulièrement attractifs :

- La commune de Vernon accueille 348 personnes
- La commune de Pacy-sur-Eure accueille 145 personnes
- Les Andelys accueillent 128 personnes
- La Chapelle Longueville accueille 113 personnes.

Enfin, on note que les mobilités internes sont plus importantes dans la partie sud du territoire, au sud de la vallée de la Seine.

Solde des entrées et sorties par classes d'âge quinquennal en 2014 (INSEE MIGCOM 2014, atopia)



Un solde migratoire positif et une arrivée de jeunes ménages familiaux

En 2014, la CA Seine Normandie Agglomération accueille 4 254 nouveaux résidents et enregistre une perte de 4 009 personnes, soit un solde migratoire positif pour le territoire.

L'arrivée de jeunes ménages familiaux est particulièrement marqué sur le territoire.

On note un solde migratoire positif de 448 personnes sur la tranche des 20-39 ans. L'arrivée de ces personnes s'accompagne d'un solde migratoire positif de 152 personnes sur la tranches des 0-9 ans.

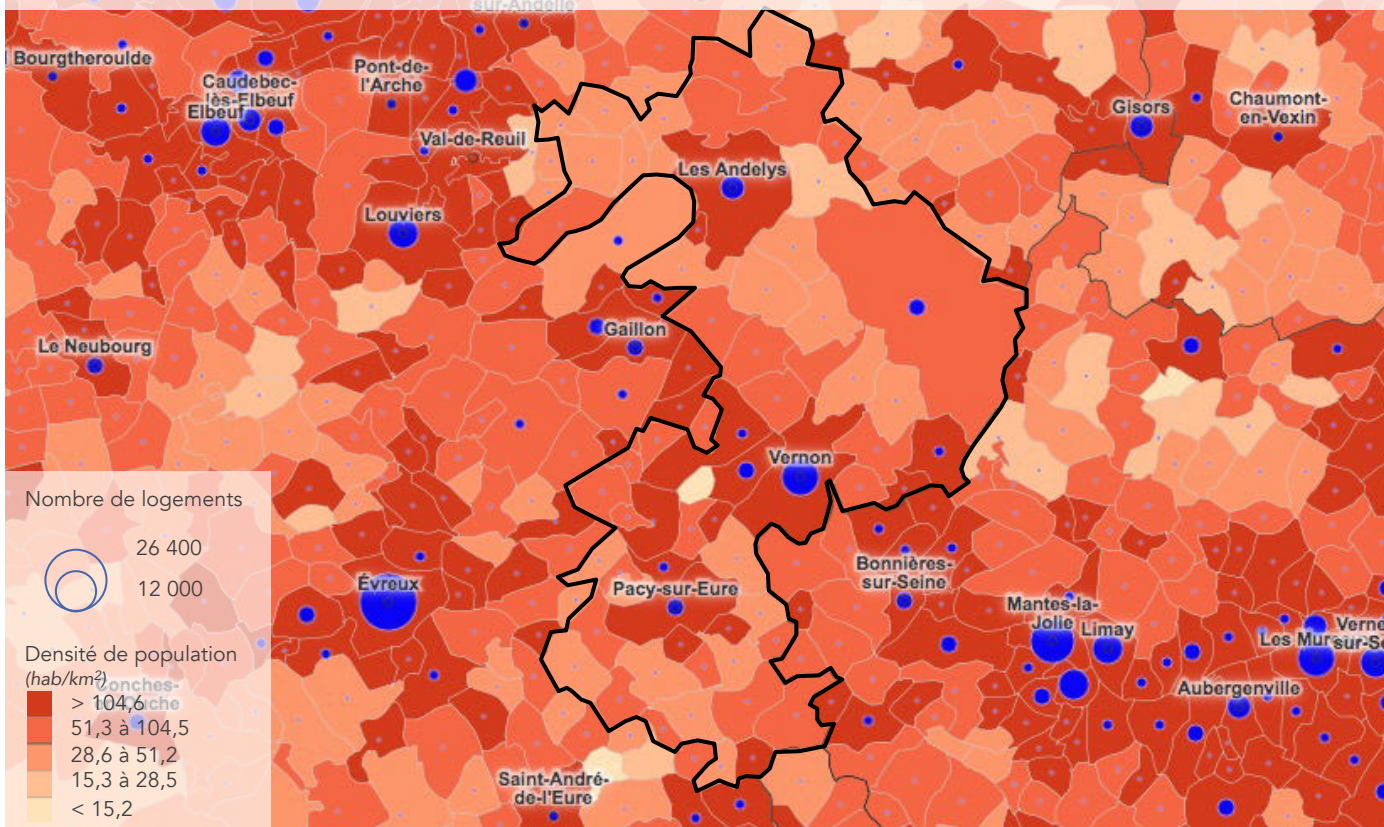
D'autre part, le territoire enregistre une perte de jeunes retraités : -29 personnes sur la tranche 55-75 ans.

EPCI	Habitants entrants en 2015	Habitants sortants en 2015	Solde migratoire
CA Seine Normandie Agglomération	4254	4009	245
Vernon	1361	1132	229
Les Andelys	444	506	-62
Pacy-sur-Eure	407	371	36
Vexin-sur-Epte	307	295	12

HABITAT

HABITAT – EVOLUTION DES LOGEMENTS

Nombre de logements et densité de population en 2021 (Geoclip, atopia)



Une croissance résidentielle qui se ralentit depuis le début des années 2000

En 2021, la CA Seine Normandie Agglomération compte 41 090 logements, soit 13,6% du parc résidentiel de l'Eure.

Les pôles urbains de Vernon, Pacy-sur-Eure et Les Andelys comptent le plus de logements, respectivement 12 546, 2 633 et 4 128.

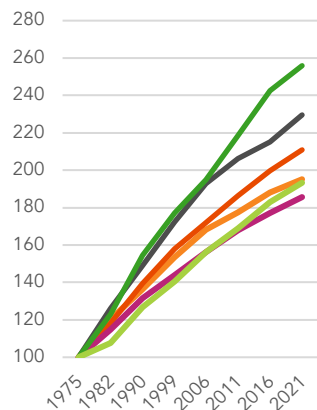
Depuis 1968, la croissance résidentielle est soutenue. Elle connaît néanmoins un ralentissement depuis 1999. On enregistre la production de 13 934 logements entre 1968 et 1999 contre 6 769 logements entre 1999 et 2021. Le taux de croissance annuel moyen est le plus faible (0,76%/an) sur la période 1999-2006 contre 1,14%/an sur la période 2006-2011.

Au regard des territoires de comparaison, la croissance résidentielle de la CA Seine Normandie Agglomération se situe entre la CC du Vexin Normand et l'Eure.

Le parc de logements augmente de 95% depuis 1968 contre 83% dans la CC du Vexin Normand et 111% dans l'Eure.

Entre 1968 et 1999, la croissance résidentielle du territoire suit celle du département. On note une croissance moins soutenue à partir de 1999, le territoire se rapproche alors de la croissance de la CC du Vexin Normand.

Evolution du nombre de logements - base 100 = 1968 (INSEE RP 2021, atopia)

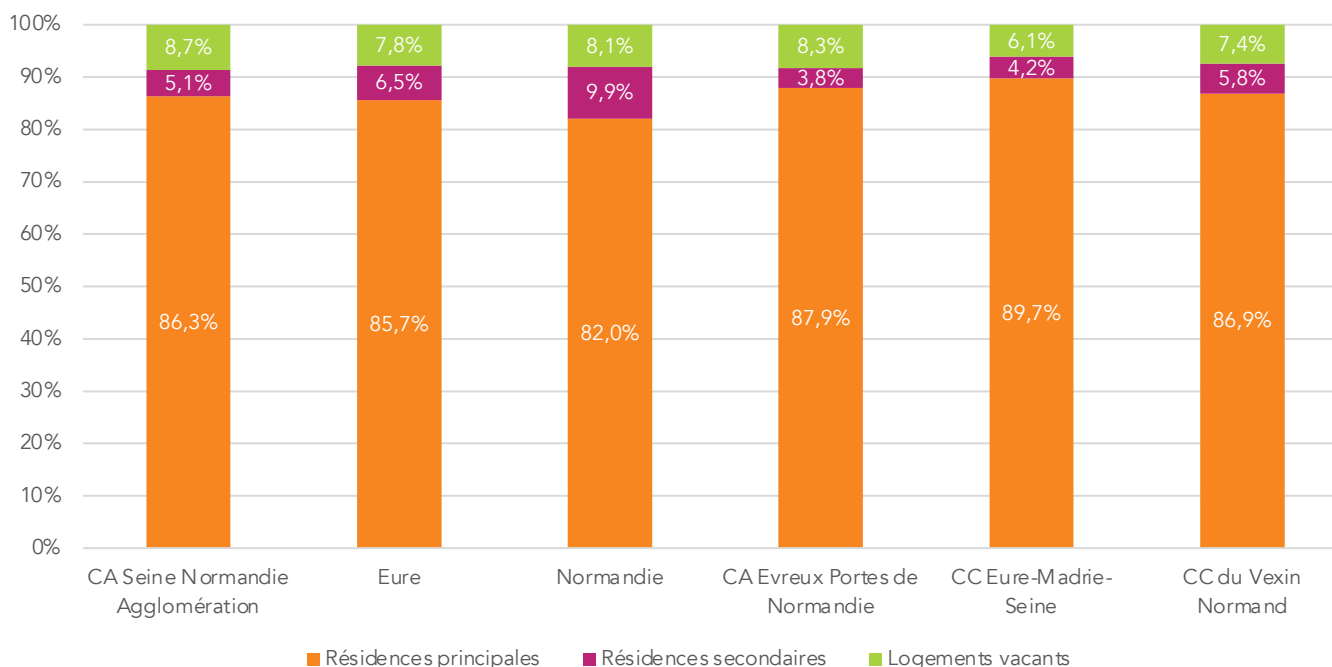


- CA Seine Normandie Agglomération
- Eure
- Normandie
- CA Evreux Portes de Normandie

Taux d'évolution annuel moyen	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2021
CA Seine Normandie Agglomération	2,67%	1,82%	1,48%	1,04%	0,76%	1,14%	0,76%	0,7%
CA Evreux Portes de Normandie	2,67%	1,82%	1,48%	1,04%	0,76%	1,14%	0,76%	0,5%
CC Eure-Madrie-Seine	2,99%	3,32%	1,74%	1,06%	1,67%	2,10%	1,07%	0,91%
CC du Vexin-Normand	1,08%	2,34%	1,30%	1,19%	1,10%	1,62%	1,10%	0,61%
Eure	2,43%	2,39%	1,57%	0,95%	1,13%	1,40%	1,11%	0,54%

HABITAT – CARACTERISTIQUES DU PARC RESIDENTIEL

Répartition des logements par typologie en 2016 (INSEE RP2016, atopia)



Une part majoritaire de résidences principales

En 2016, la CA Seine Normandie Agglomération compte 34 331 résidences principales, 2 017 résidences secondaires et 3 443 logements vacants.

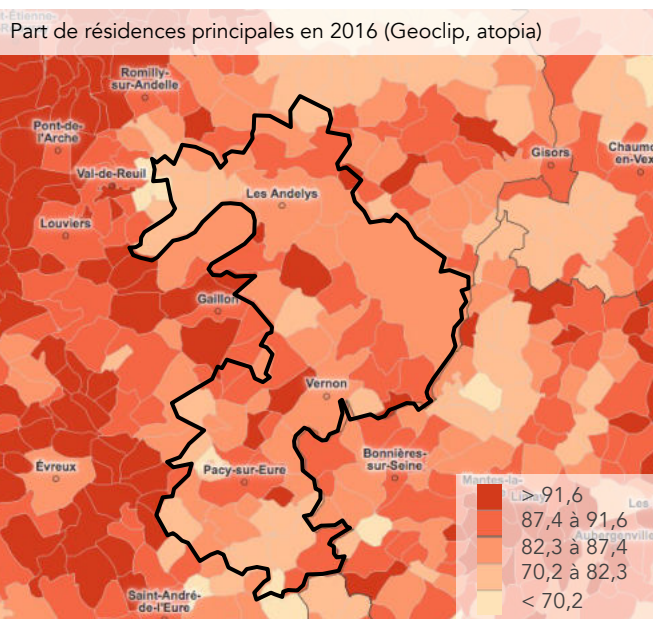
Le type de logements dominant sur le territoire reste donc la résidence principale (86,3%). Cette part est comparable à celle du Vexin Normand (86,9%) et légèrement supérieure à celle du département de l'Eure (85,7%).

Au sein du territoire, la répartition des résidences principales montre une prédominance le long de la vallée de la Seine. Le sud du territoire, enregistre des parts plus faibles de résidences principales, notamment au sud de Pacy-sur-Eure. Depuis 1968, la part de résidences principales augmente : elle passe de 80% en 1968 à 86% en 2016. On note cependant une baisse de 2 points sur la dernière période (2011-2016).

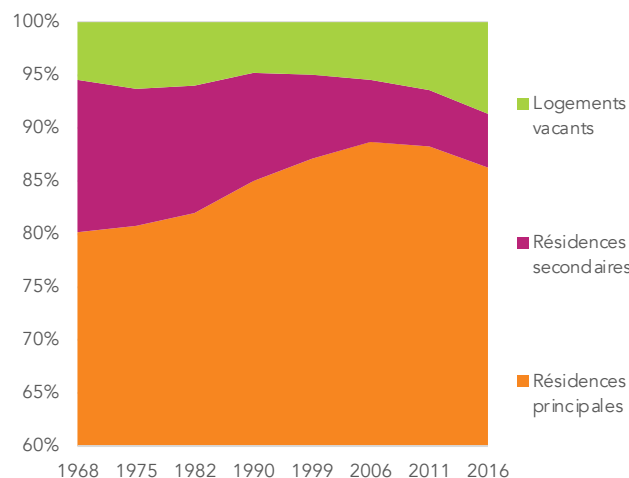
La part de résidences secondaires est à la baisse depuis 1968. Sur presque 50 ans, le territoire perd plus de 900 résidences secondaires.

En 2016, la CA Seine Normandie Agglomération compte 5,1% de résidences secondaires. Cette part est supérieure à la CC Eure-Madrie-Seine (4,2%) et à la CA Evreux Portes de Normandie (3,8%).

Enfin, la part de logements vacants connaît une augmentation continue depuis 1968. Sa part est de 8,7% en 2016, soit plus élevée que la CC Eure-Madrie-Seine (6,1%) et la CC du Vexin Normand (7,4%).

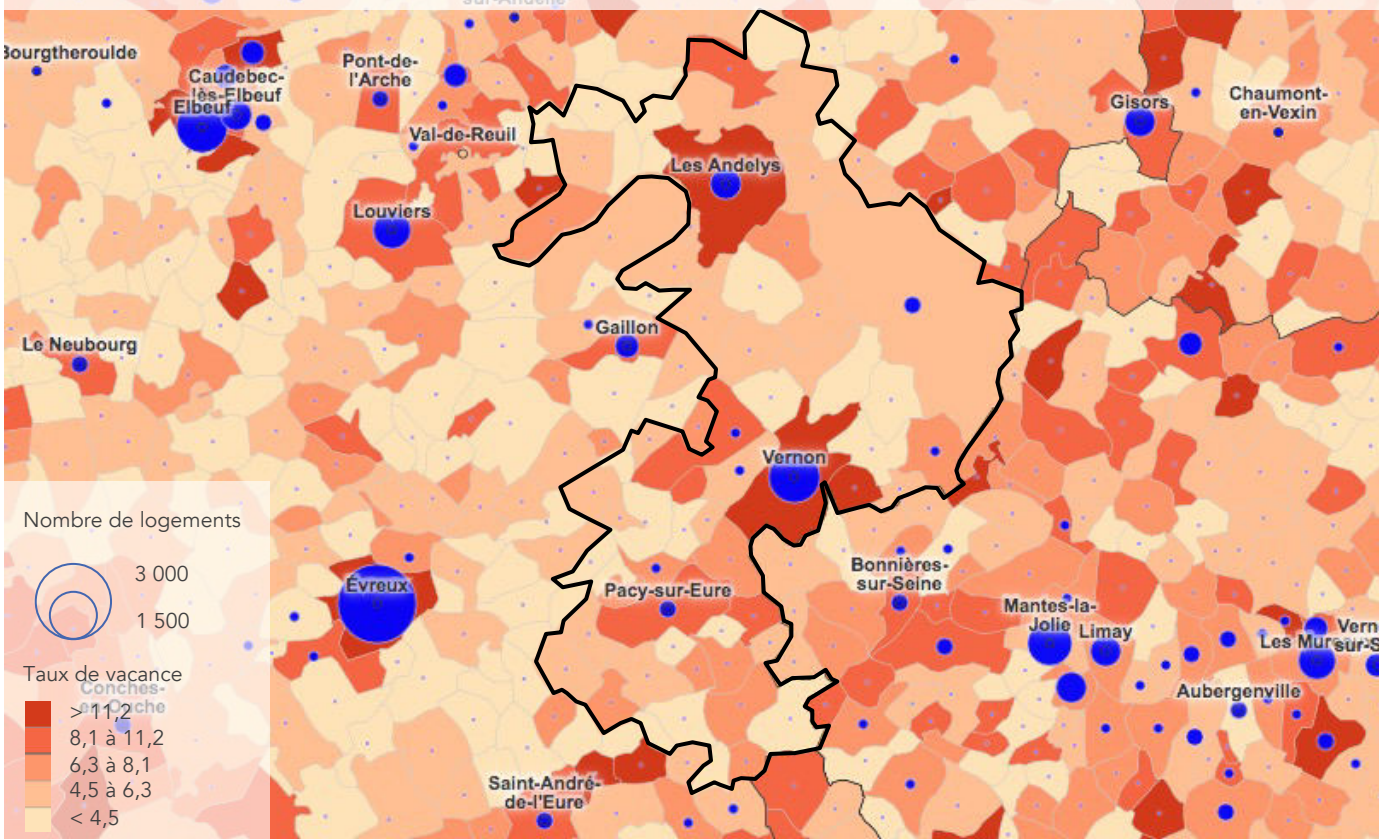


Evolution de la typologie de logements dans le SCoT de SNA entre 1968 et 2016 (INSEE RP2016, atopia)

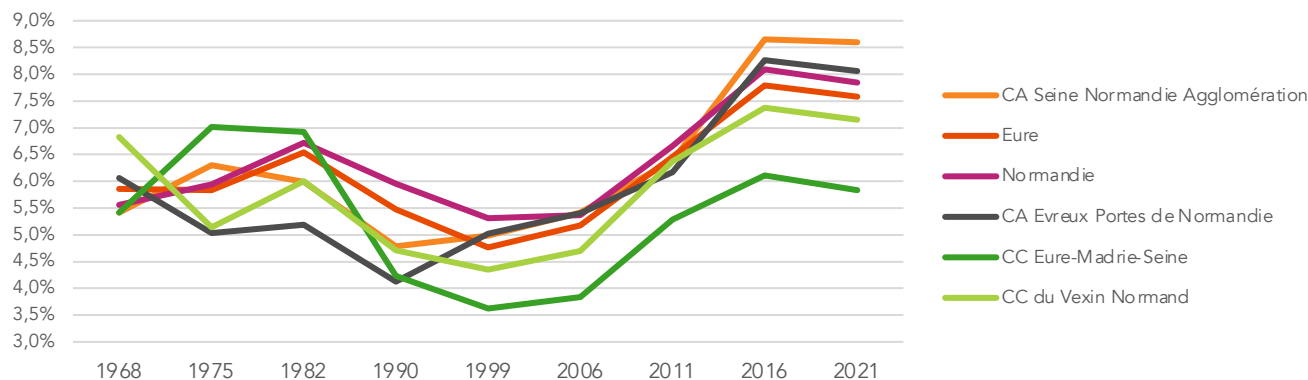


HABITAT – VACANCE

Nombre et taux de logements vacants en 2021 (Geoclip, atopia)



Evolution du taux de logements vacants depuis 1968 (INSEE RP2021, atopia)



Un taux de logements vacants qui augmente depuis la fin des années 90

En 2021, la CA Seine Normandie Agglomération compte 3 531 logements vacants, soit 8,4% de son parc résidentiel total.

Les pôles urbains de Vernon, Les Andelys et Pacy-sur-Eure comptent le plus de logements vacants, respectivement 1 408, 495 et 251.

Au sein du territoire, les logements vacants se retrouvent surtout autour du pôle de Pacy-sur-Eure, au sud du territoire.

L'évolution du taux de logements vacants connaît deux phases. Une première de 1968 à 1990 où la part de vacance augmente (jusqu'en 1975) puis diminue fortement jusqu'en 1990. Sur cette dernière période, le territoire perd 171 logements vacants. La seconde période, de 1990 à 2021, est caractérisée par une forte augmentation de la vacance. Elle passe de 4,8% en 1990 à 8,4% en 2021, soit une hausse moyenne annuelle de 75 logements.

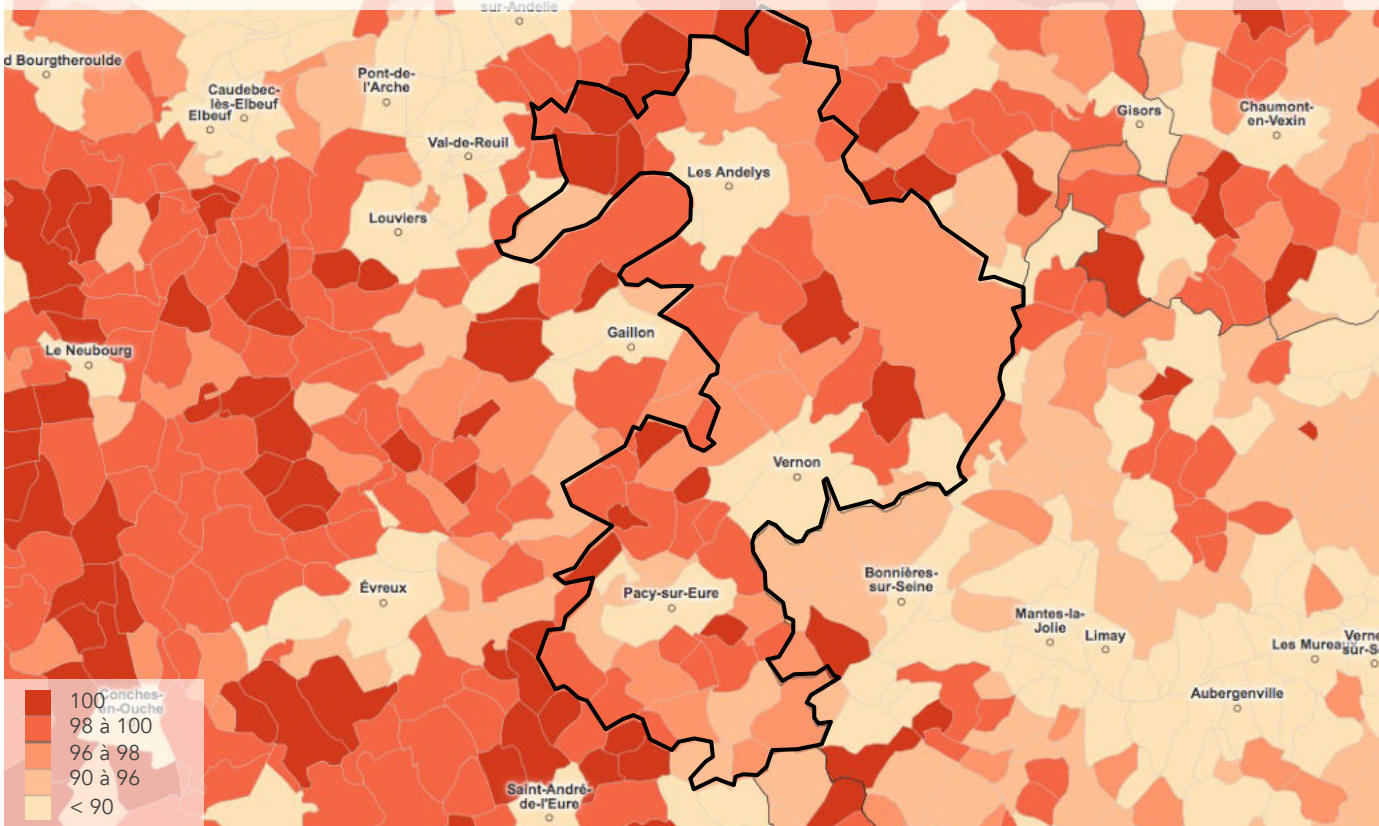
Cette tendance s'explique pour partie par le phénomène de vacance dite technique liée à la soustraction de certains biens sur le marché pour des travaux ou projet de démolition.

Au regard des territoires de comparaison, le taux de vacance est particulièrement élevé en 2021. Il est supérieur de 1,4 point par rapport à la CC du Vexin Normand et de 0,5 point par rapport à la CA Evreux Portes de Normandie.

C'est notamment la dernière période de croissance qui a permis à la CA Seine Normandie Agglomération de se démarquer des territoires limitrophes. En effet, en 1990, le taux de vacance du territoire est égal à celui de la CC du Vexin Normand.

HABITAT – COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

Part de logements individuels en 2021 (Geoclip, atopia)



Un parc majoritairement composé de logements individuels

En 2021, la CA Seine Normandie Agglomération compte 29 022 logements individuels et 10 459 logements collectifs.

Le parc de logements est donc majoritairement composé de maisons, 73% contre 26% de logements collectifs.

Au sein de la CA Seine Normandie Agglomération, les pôles urbains se distinguent par leurs parts plus faibles de logements individuels : 43% à Vernon, 59 pour Les Andelys et 71% à Pacy-sur-Eure.

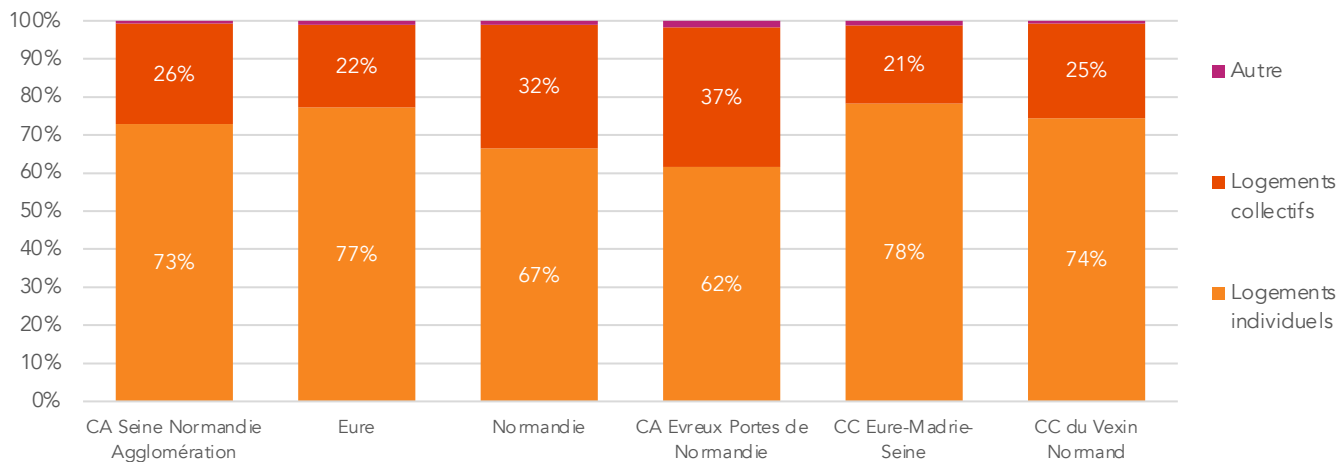
De plus, on note une part de logements individuels plus importante entre les vallées de l'Eure et de la Seine.

Par comparaison aux territoires limitrophes, la CA Seine Normandie Agglomération se situe entre la CA Evreux Portes de Normandie et la CC Eure-Madrie-Seine.

La part de logements individuels est supérieure de 9 points à la CA Evreux Portes de Normandie et inférieure de 5 points par rapport à la CC Eure-Madrie-Seine.

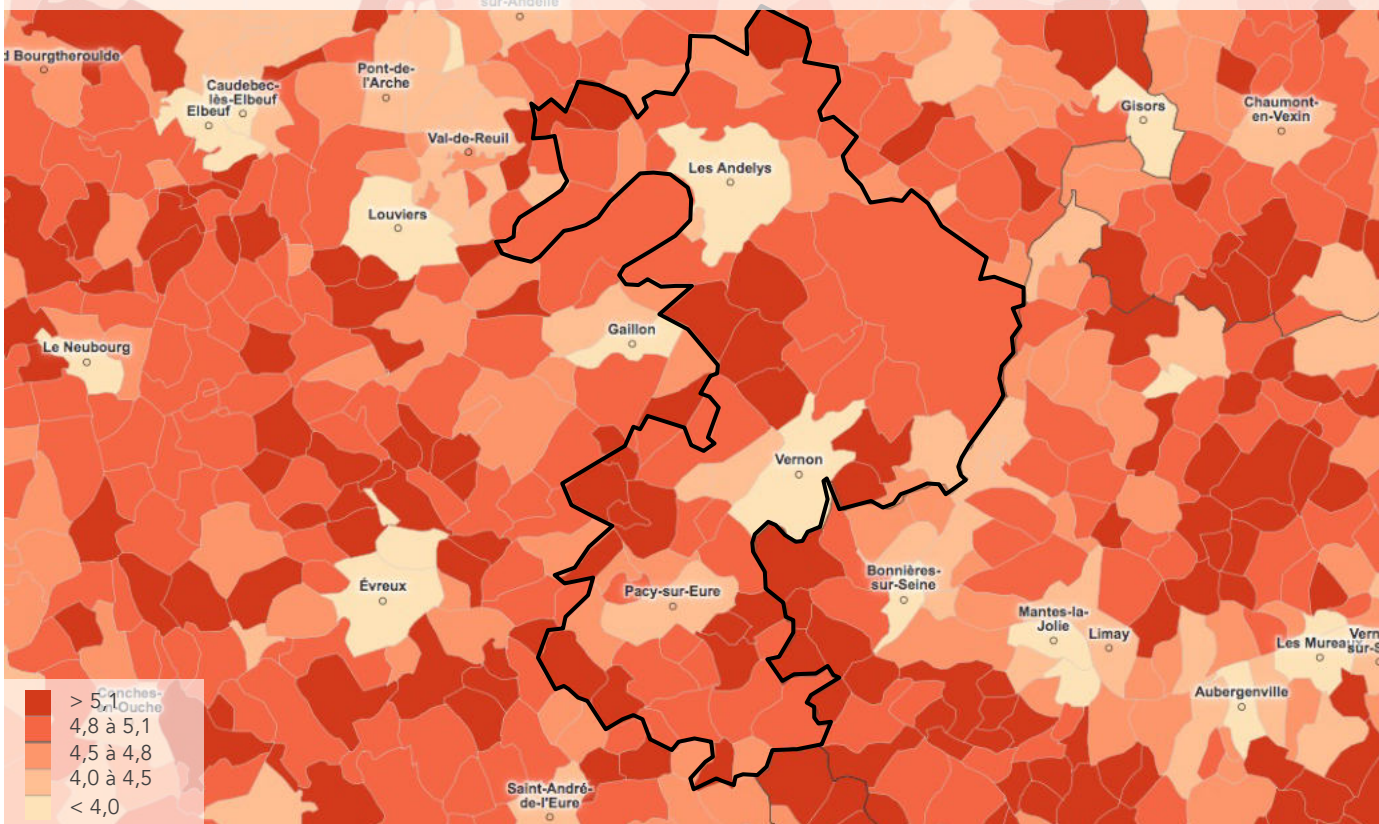
La CA Seine Normandie Agglomération a une part de logements collectifs (26%) sensiblement égale à celle de la CC du Vexin Normand (25%).

Répartition des logements par typologie en 2021 (INSEE RP2021, atopia)

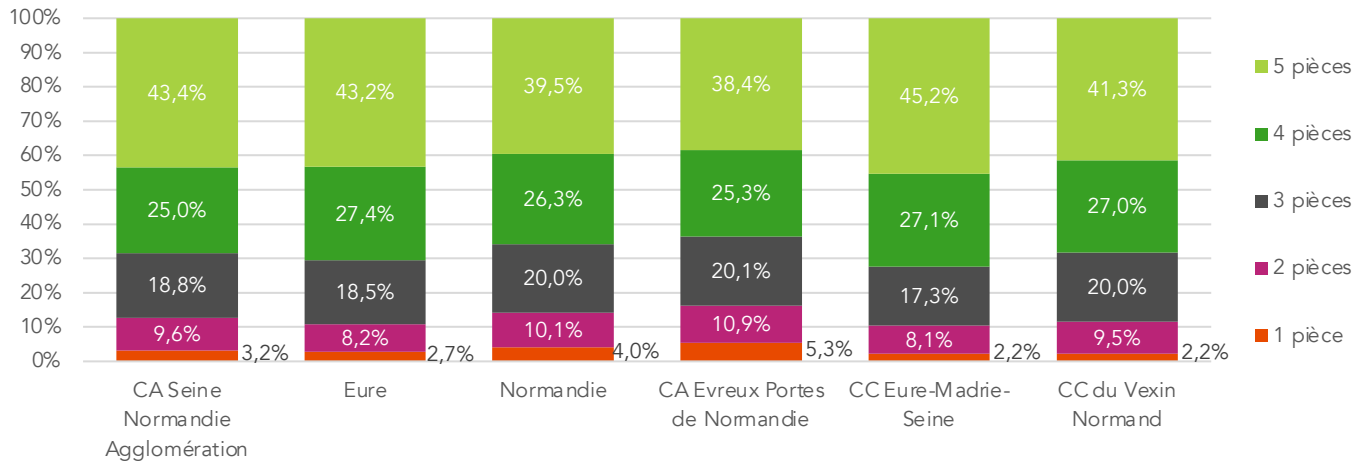


HABITAT – COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

Nombre moyen de pièces par résidence principale en 2021 (Geoclip, atopia)



Répartition des résidences principales par nombre de pièces en 2021 (INSEE RP2021, atopia)



Une majorité de logements de grande taille

En 2021, la CA Seine Normandie Agglomération compte 14 901 logements de grande taille (5 pièces ou plus), 15 051 de taille moyenne (3 à 4 pièces) et 4 380 de petite taille (1 à 2 pièces). Le parc résidentiel du territoire est donc principalement composé de logements de grande taille, 43,4%, contre 12,8% de logements de petite taille.

Au sein du territoire, les grands logements sont situés le long de la vallée de la Seine, entre Vernon et Les Andelys (Port-Mort, 65% par exemple) et au sud-ouest (Houlbec-Cocherel, 75% par exemple).

Les pôles urbains sont plutôt composés de logements de petite taille (24,2% à Vernon et 16,5% aux Andelys) ou de taille moyenne (49,3% à Pacy-sur-Eure).

La CA Seine Normandie Agglomération a une part supérieure de 2 points de logements de petite taille à la CC Eure-Madrie-Seine.

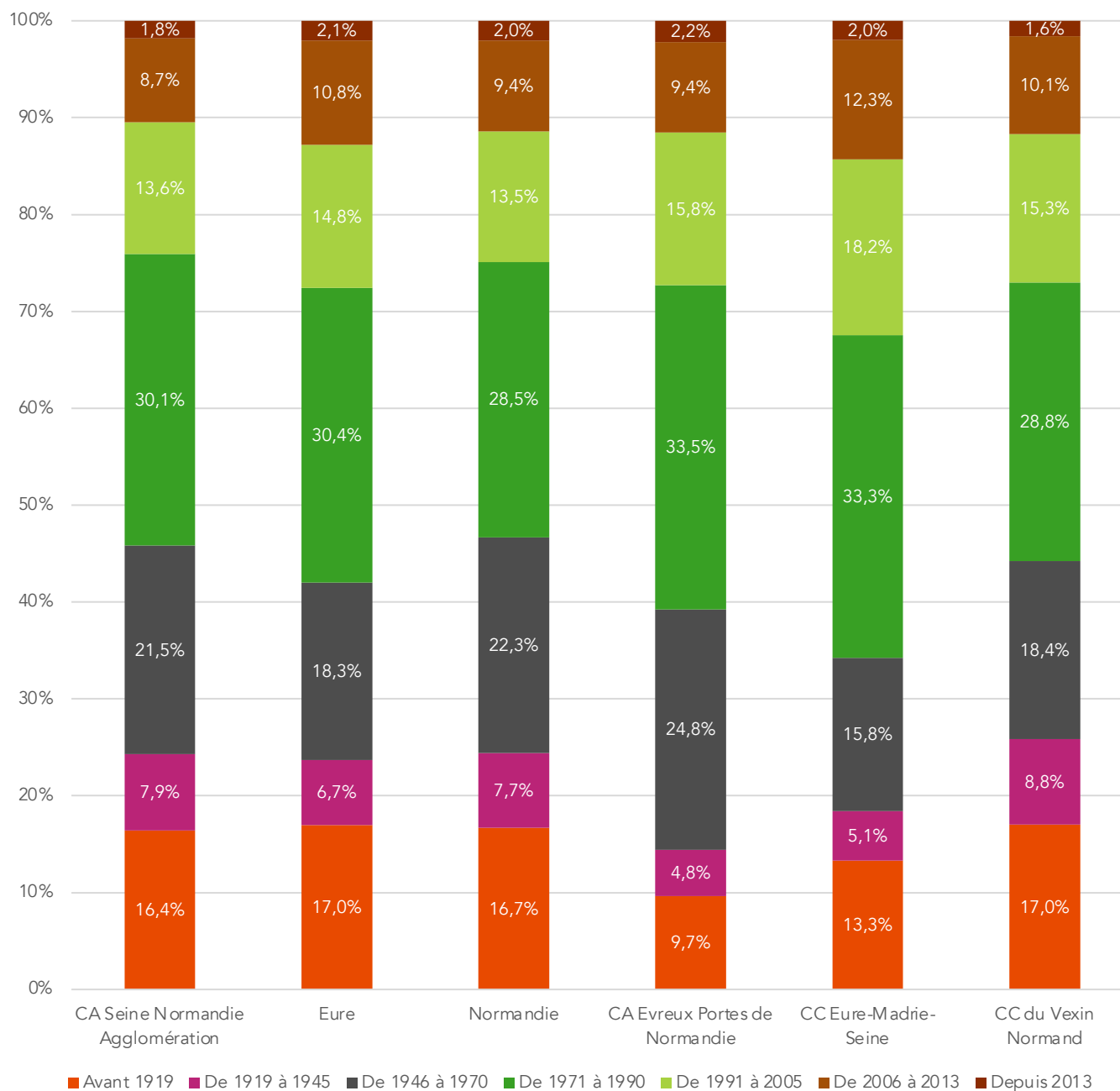
En revanche, le territoire se démarque par une part plus faible, de 2 points, de logements de grande taille par rapport à la CC Eure-Madrie-Seine.

Enfin, le territoire a une part moins élevée de 3 points de logements de taille moyenne par rapport à la CC du Vexin Normand.

La composition du parc résidentiel de la CA Seine Normandie Agglomération se situe donc entre celui de la CC Eure-Madrie-Seine et celui de la CC du Vexin Normand.

HABITAT – COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

Période d'achèvement des résidences principales en 2021 (INSEE RP2021, atopia)



Un parc résidentiel construit en grande partie après 1970

En 2021, 45,8% du parc résidentiel de la CA Seine Normandie Agglomération a été construit avant la première réglementation thermique datant de 1974, ce qui représente 15 735 résidences principales.

Le territoire connaît une forte période de construction entre 1971 et 1990, + 10 335 logements, soit presque un tiers du parc résidentiel actuel.

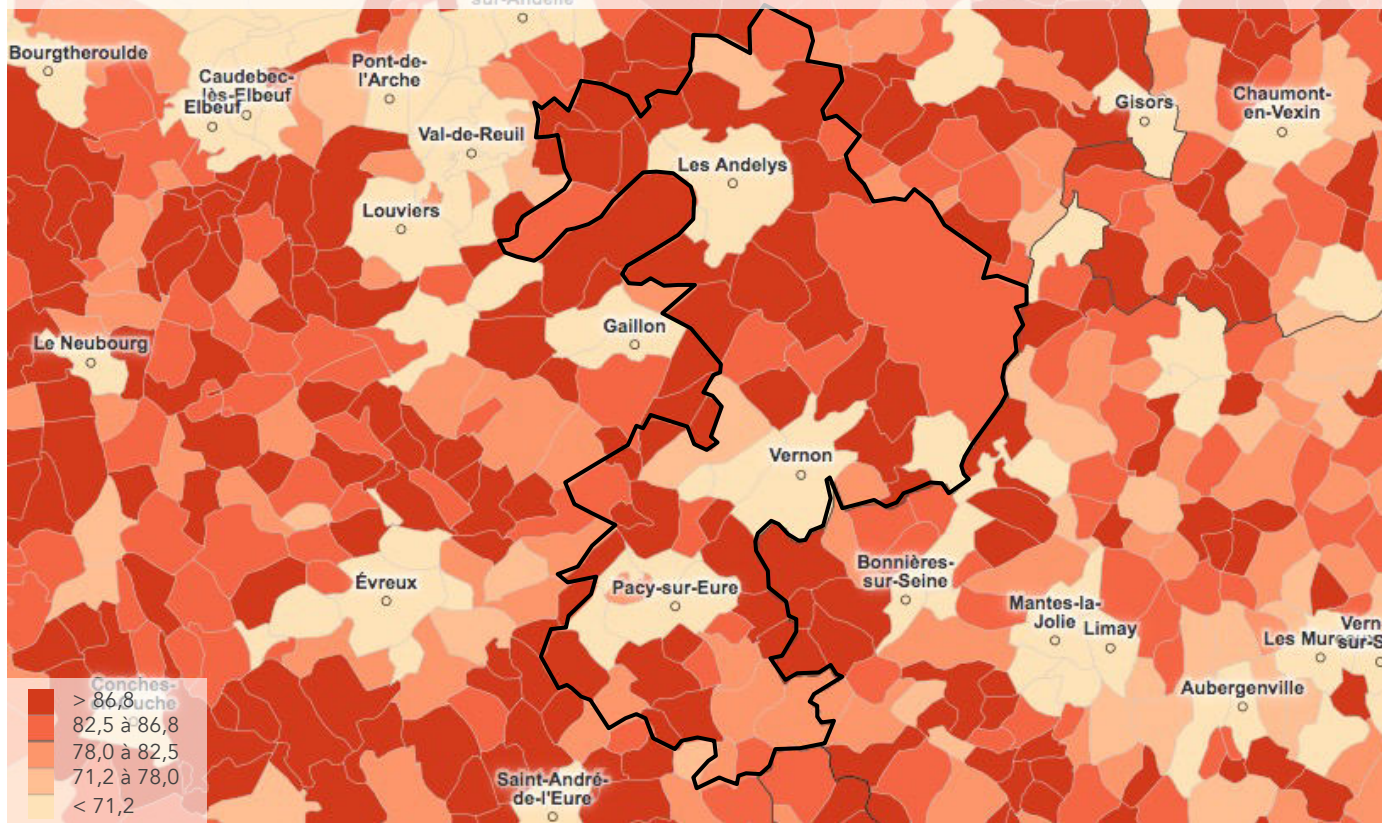
Depuis 1991, la construction est ralentie : un quart du parc est bâti entre 1991 et 2021, soit 8 262 logements. Par ailleurs, depuis 2013, la construction est peu importante et ne représente que 1,8% du parc résidentiel.

Au regard des territoires de comparaison, la construction dans la CA Seine Normandie Agglomération se rapproche de celle de la région, même si la période 1971-1990 est plus marquée dans la CA Seine Normandie Agglomération (30,1% contre 28,5%).

Le territoire se rapproche également de la CC du Vexin Normand. Cependant la période 1971-1990 est plus marquée pour la CA Seine Normandie Agglomération (30,1% contre 28,8%). La période 1991-2005 est, en revanche, moins marquée sur la CA Seine Normandie Agglomération (13,6% contre 15,3%).

HABITAT – STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

Part de résidences principales occupées par des propriétaires en 2021 (Geoclip, atopia)



Un parc résidentiel occupé par des propriétaires installés depuis au moins 10 ans

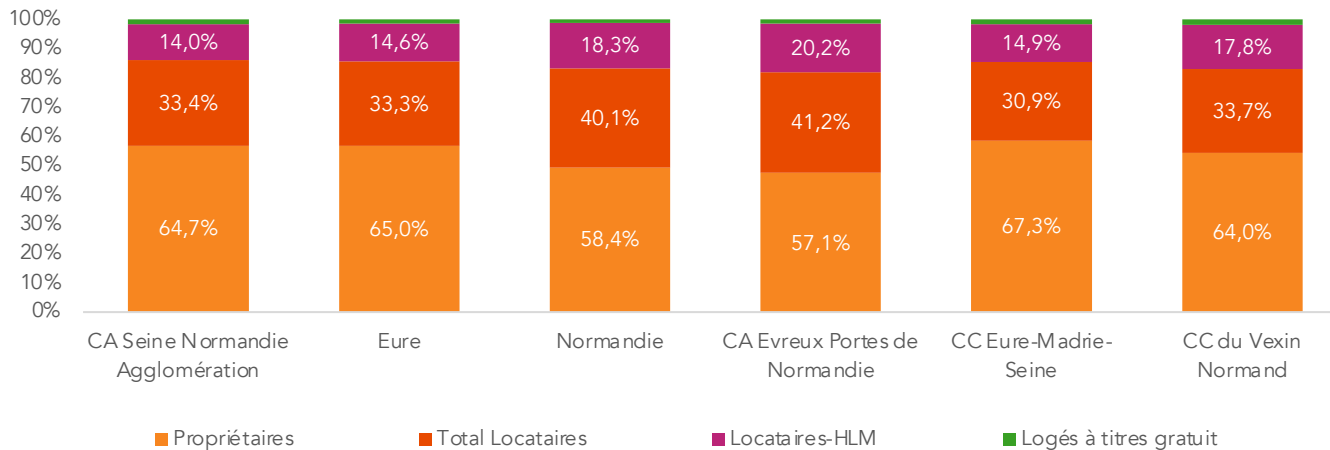
En 2021, 64,7% du parc résidentiel est occupé par des propriétaires soit 22 224 résidences principales. Les locataires HLM représentent 33,4% tandis que les locataires du parc privé représentent 14%.

Au sein du territoire, les pôles urbains sont occupés principalement par des locataires : 54,3% à Vernon, 43% à Pacy-sur-Eure et 47,9% aux Andelys.

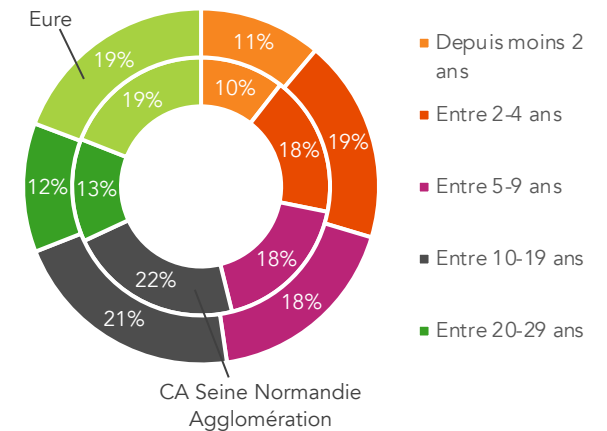
Au regard des territoires de comparaison, la CA Seine Normandie Agglomération se distingue de la CA Evreux Portes de Normandie et de la CC Eure-Madrie-Seine par une part plus élevée, de 3 à 7 points, de propriétaires.

La CA Seine Normandie Agglomération se démarque de la CC du Vexin Normand par une part inférieure de presque 4 points de locataires non-HLM.

Statut d'occupation des résidences principales en 2021 (INSEE RP2021, atopia)

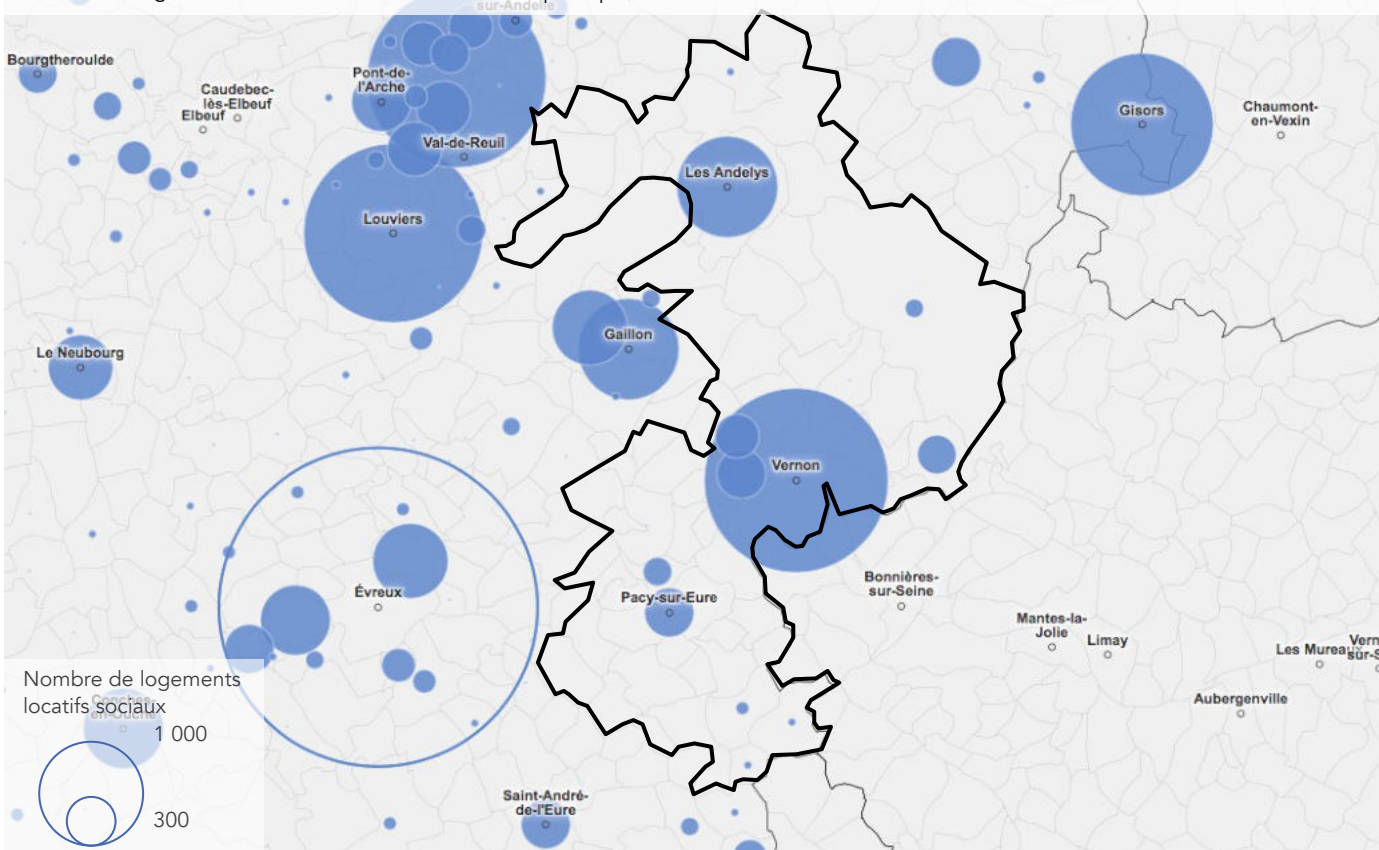


Ancienneté d'emménagement des ménages en 2021 (INSEE RP2021, atopia)



HABITAT – PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Nombre de logements locatifs sociaux en 2018 (Geoclip, atopia)



Un parc de logements sociaux localisés sur les pôles urbains du territoire

En 2018, la CA Seine Normandie Agglomération compte 5 675 logements locatifs sociaux, soit 14,0% du parc résidentiel global.

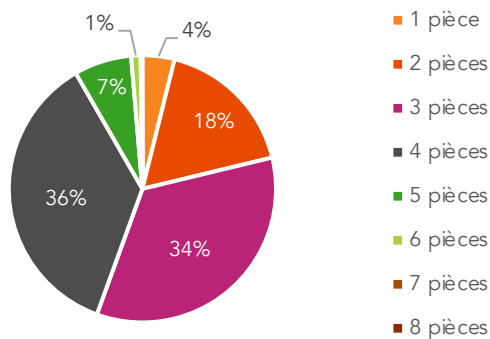
Les logements locatifs sociaux sont répartis sur 13 communes dont les pôles de Vernon (3 481 logements), Les Andelys (1 055 logements) et Pacy-sur-Eure (293 logements).

Le parc de logement social est principalement composé de logements de taille moyenne : 34% de logements de 3 pièces et 36% de logements de 4 pièces.

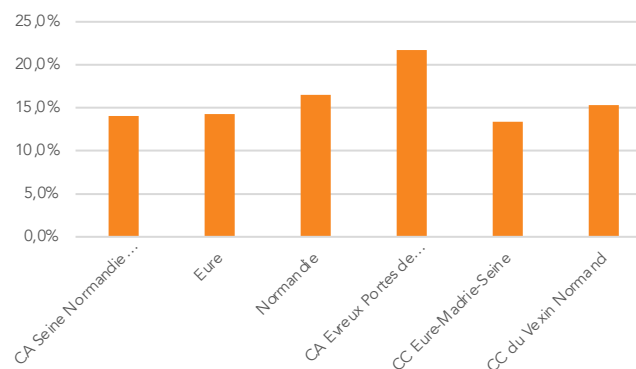
Le parc ne compte que 21,2% de logements de petite taille (1 à 2 pièces) et 8,3% de logements de grande taille (5 pièces ou plus).

Au regard des territoires limitrophes, la CA Seine Normandie Agglomération a une part de logements locatifs sociaux inférieure à la CA Evreux Portes de Normandie (21,7%) mais supérieure à la CC Eure-Madrie-Seine (13,4%).

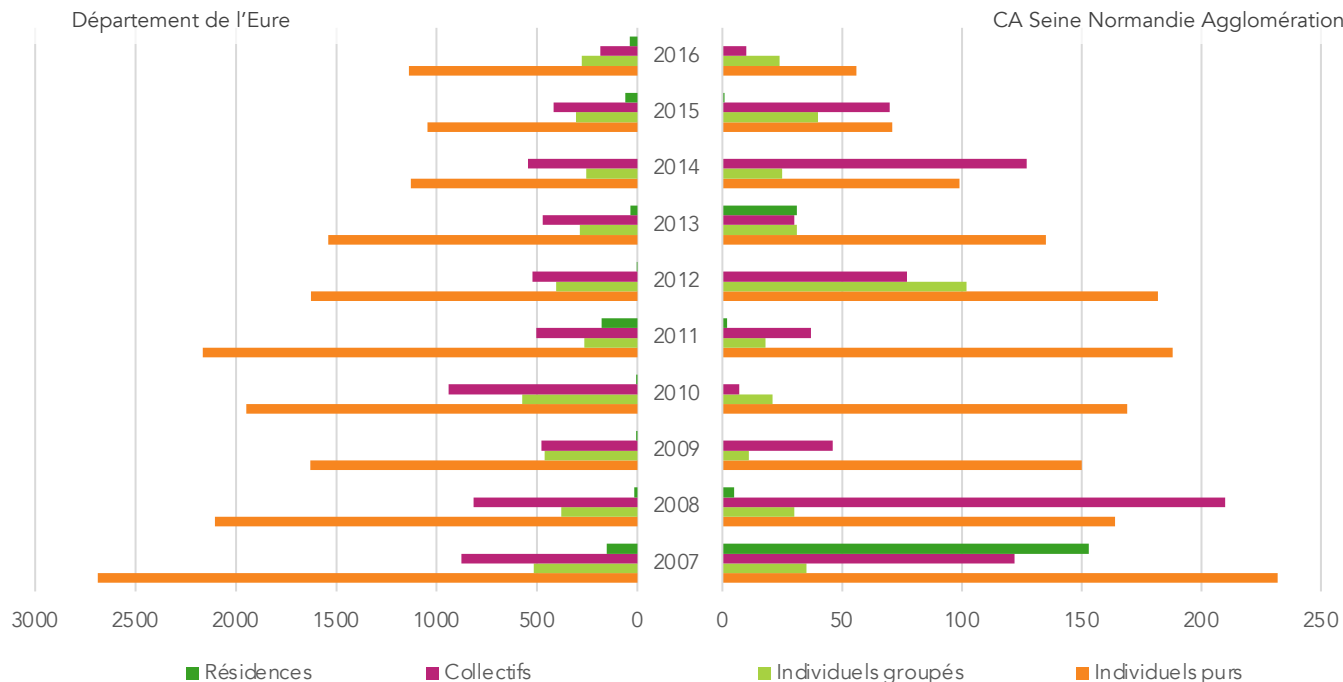
Logements locatifs sociaux par nombre de pièces dans la CA Seine Normandie Agglomération en 2018 (RPLS 2018, atopia)



Part de logements locatifs sociaux en 2016 (RPLS 2018, atopia)



Type de logements commencés depuis 2007 (Sitadel, atopia)



Une dynamique de construction plus faible que celle de l'Eure

Depuis 2007, la CA Seine Normandie Agglomération se spécialise vers les logements individuels (purs et groupés). Cependant, on note un ralentissement de la construction, notamment depuis 2013. En effet, 542 logements sont construits en 2007 contre 90 en 2016.

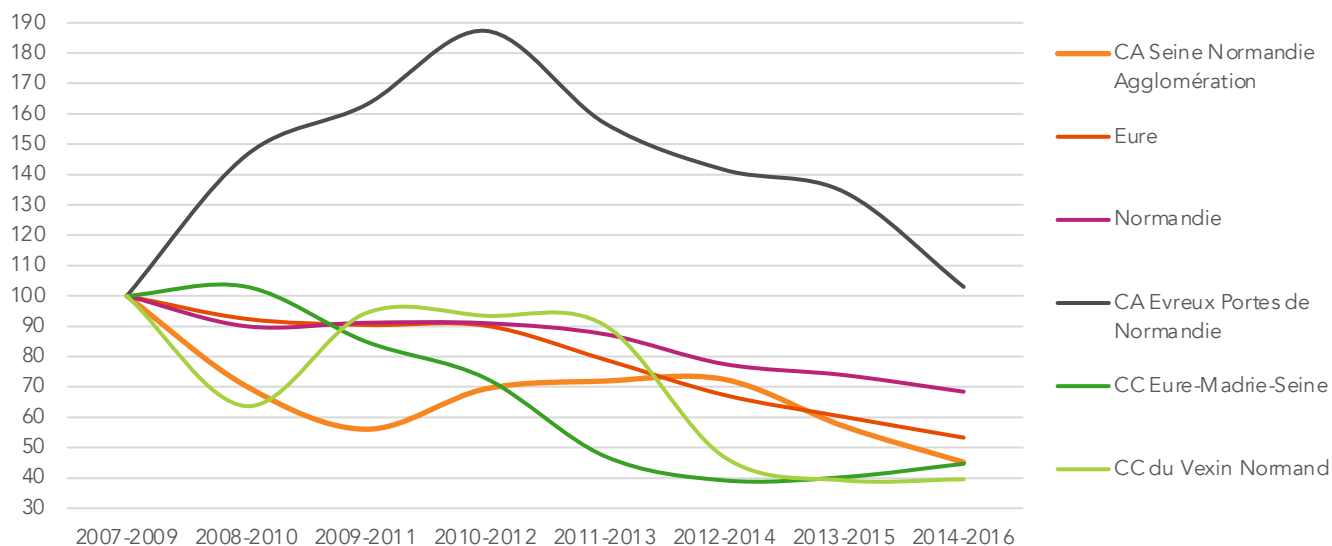
La CA Seine Normandie Agglomération connaît quelques grandes opérations de logements collectifs depuis une dizaine d'années : 2008 avec 210 logements et 2014 avec 127 logements.

Les logements en résidence représentent peu de logements commencés, excepté pour l'année 2007 avec la réalisation de 153 logements en résidences.

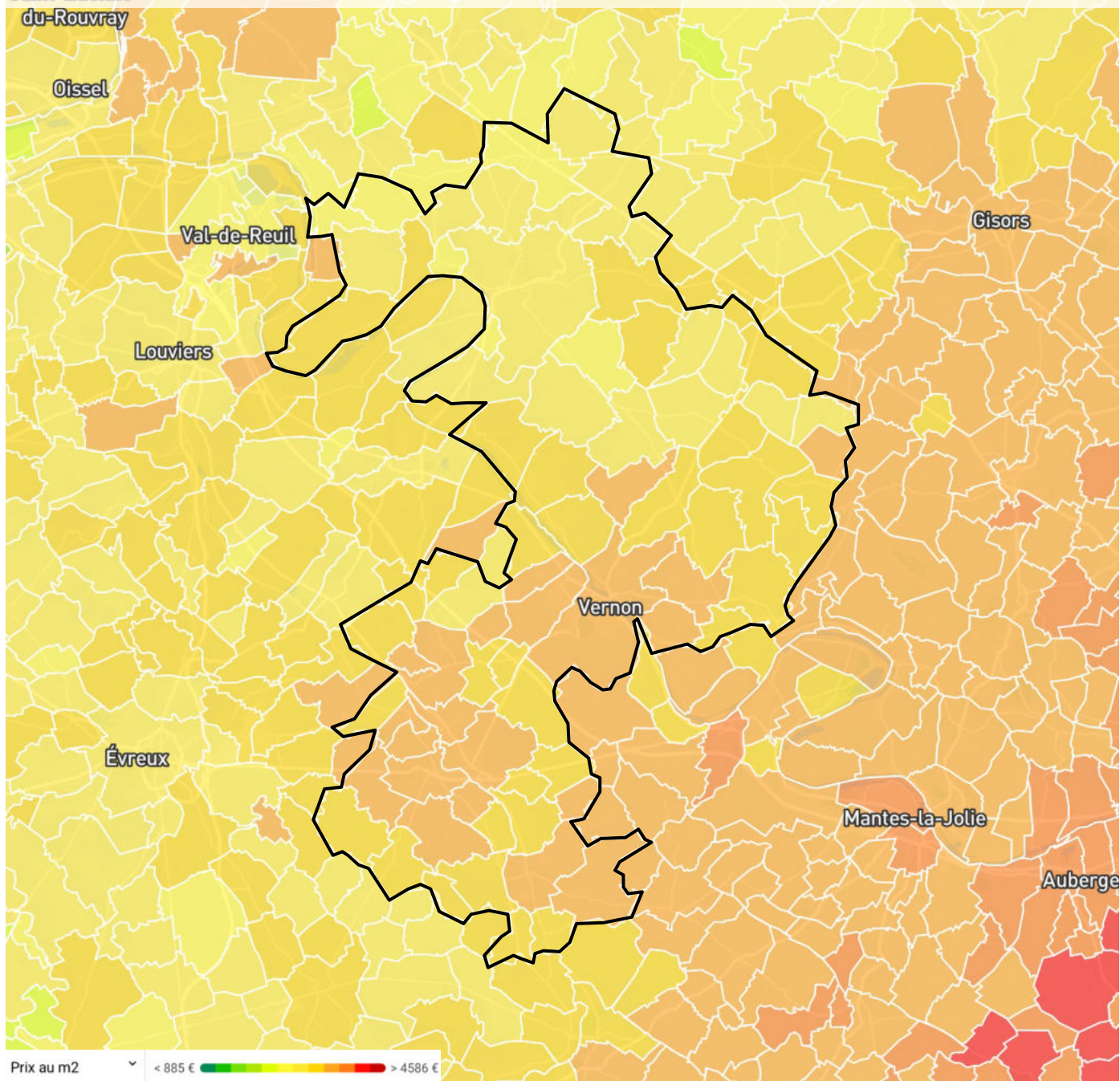
Au regard des territoires de comparaison, la CA Seine Normandie Agglomération se situe en dessous des dynamiques régionales et départementales.

Sur la dernière période (2014-2016), la dynamique de construction se rapproche de celle de la CC Eure-Madrie-Seine.

Dynamique de construction depuis 2007 (Sitadel, atopia)



Prix au m² des logements au 1^{er} juillet 2019 (meilleursagents.com, atopia)



Un marché immobilier qui reflète la situation géographique du territoire, aux franges de l'Île de France

La CA Seine Normandie Agglomération possède un marché immobilier, dans l'ensemble, moyennement tendu.

On note que la partie sud-est du territoire, autour des pôles de Vernon et de Pacy-sur-Eure, enregistre des prix à l'achat un peu plus élevés que le reste du territoire. Cette tendance est notamment due à la proximité de la région parisienne.

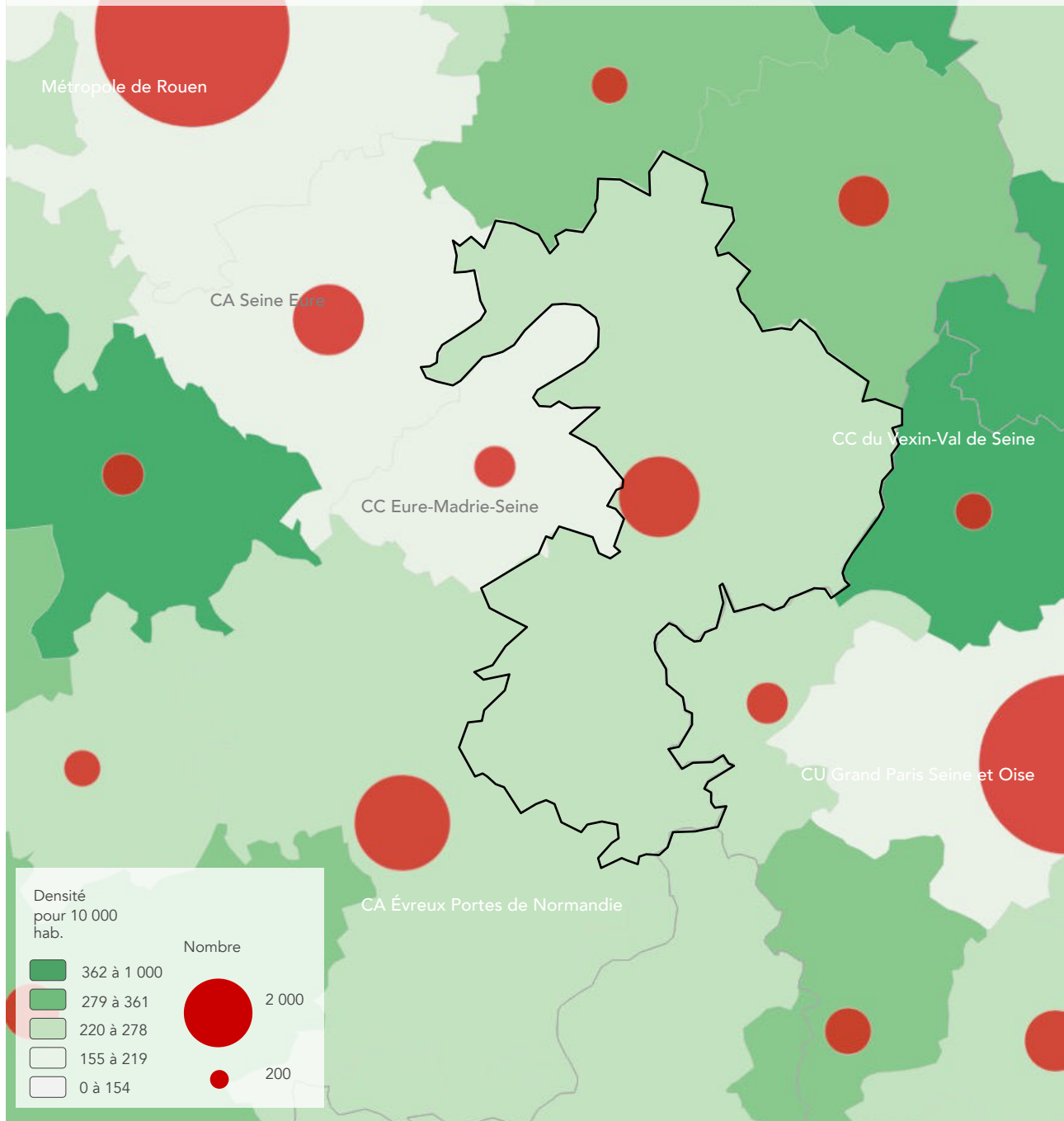
Le nord du territoire, notamment autour du pôle des Andelys, connaît des prix de l'immobilier un peu moins élevés que la moyenne.

Communes	Prix au m ² moyen		Loyer au m ² moyen	
	Logt. collectifs	Logt. indiv	Studio	4 pièces et plus
Vernon	1 988 €	2 007 €	13,7 €	9,5 €
Les Andelys	1 429 €	1 515 €	12,5 €	8,6 €
Pacy-sur-Eure	2 092 €	1 928 €	11,8 €	9,5 €
Saint-Marcel	1 578 €	1 963 €	14,5 €	7,9 €

ÉQUIPEMENTS & SERVICES

ÉQUIPEMENTS – NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS

Nombre et taux d'équipements par EPCI en 2019 (France Découvertes, Géoclip, INSEE, atopia)



Une densité d'équipements plus importante au sud du territoire

Seine Normandie Agglomération possède près de 2 700 équipements en 2017, et une densité moyenne de 265 équipements pour 10 000 habitants.

Cette densité d'équipement apparaît moyenne mais reste supérieure à celles observées sur les intercommunalités situées le long de la Seine, qui disposent toutes de densités d'équipement plus faibles que celles observées sur le plateau du Vexin : Métropole Rouen Normandie, CA Seine-Eure, CC Eure-Madrie-Seine, CU Grand Paris Seine et Oise.

Cela s'explique en partie par une densité de population plutôt élevée en comparaison des territoires du Vexin.

Un territoire situé entre les pôles majeurs de Rouen et de l'Île-de-France

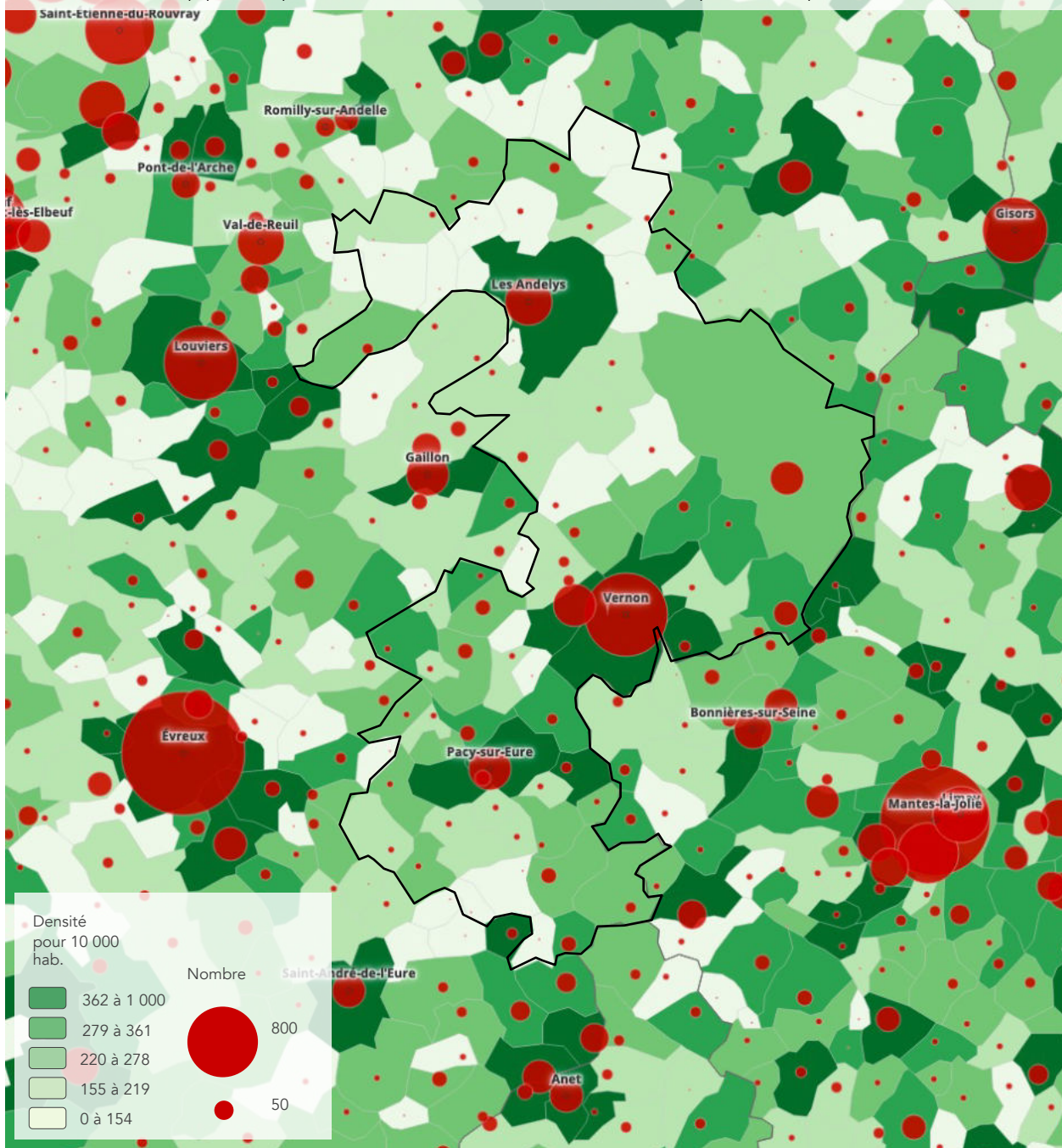
Seine Normandie Agglomération est située entre deux pôles d'équipements d'envergure régionale :

- La Métropole de Rouen Normandie (14 000 équipements), pôle de centralité majeur de Normandie,
- L'Île-de-France, dont l'intercommunalité Grand Paris Seine et Oise jouxtant le territoire constitue un pôle d'équipements important, polarisé autour de la commune de Mantes-la-Jolie.

En complément de ces polarités régionales, le territoire est également situé à proximité de la CA Évreux Portes de Normandie (2 700 équipements) ainsi que la CA Seine Eure (1 900 équipements).

ÉQUIPEMENTS – NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS

Nombre et taux d'équipements par commune en 2017 (France Découvertes, Géoclip, INSEE, atopia)



Un territoire qui apparaît polarisé par Les Andelys, Vernon et Pacy-sur-Eure

Le maillage des équipements par commune démontre la présence de 3 polarités principales sur le territoire :

- Vernon (880 équipements et services), constitue le principal pôle du territoire,
- Les Andelys (300 équipements et services), rayonnant sur la partie nord du territoire,
- Pacy-sur-Eure (250 équipements et services), exerçant une influence importante sur le sud du territoire.

Tandis que les communes situées entre Vexin-sur-Epte et Bueil possèdent une densité d'équipements moyenne à élevée, on note deux secteurs du territoire moins densément équipés :

- La partie nord du territoire de Notre-Dame-de-l'Isle à Boisemont, et Daubeuf-près-Vatteville, excepté la commune des Andelys,
- Les communes situées les plus au sud, de La Boissière à Fains.

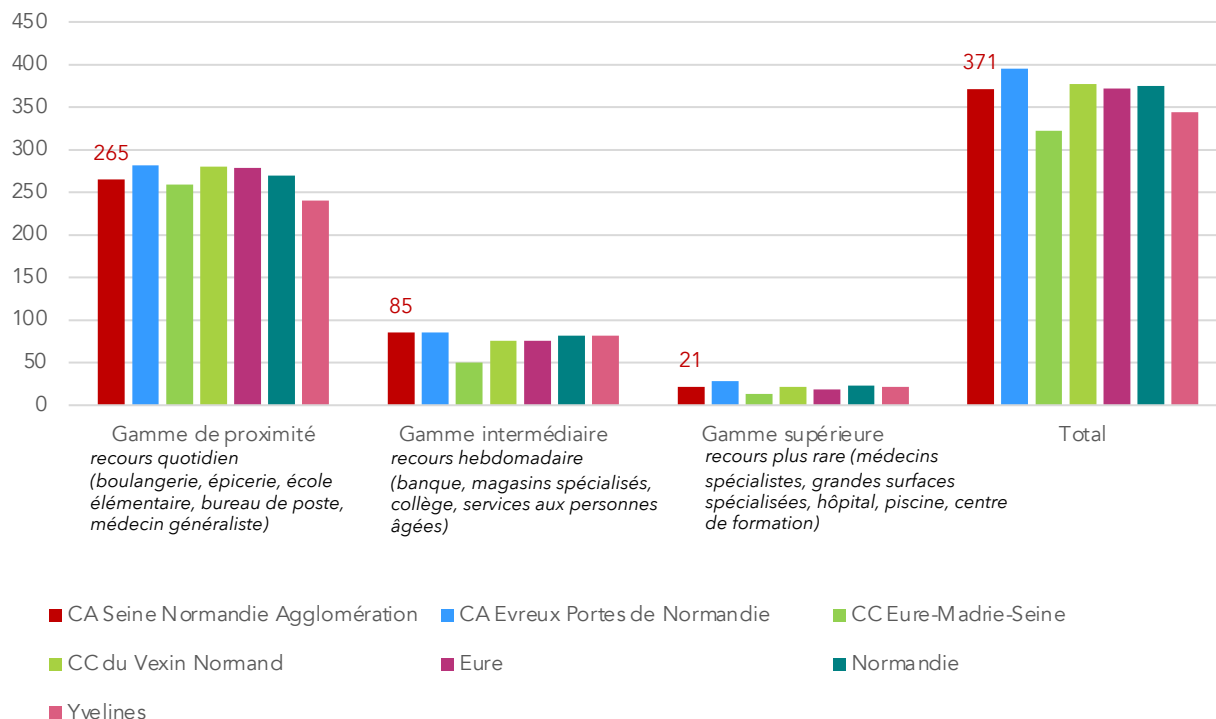
Un territoire sous diverses influences extérieures

Pacy-sur-Eure est située à équidistance d'Évreux (1900 équipements) et de Mantes-la-Jolie (1 500 équipements), deux pôles d'envergure régionale situés à une quinzaine de kilomètres de la commune.

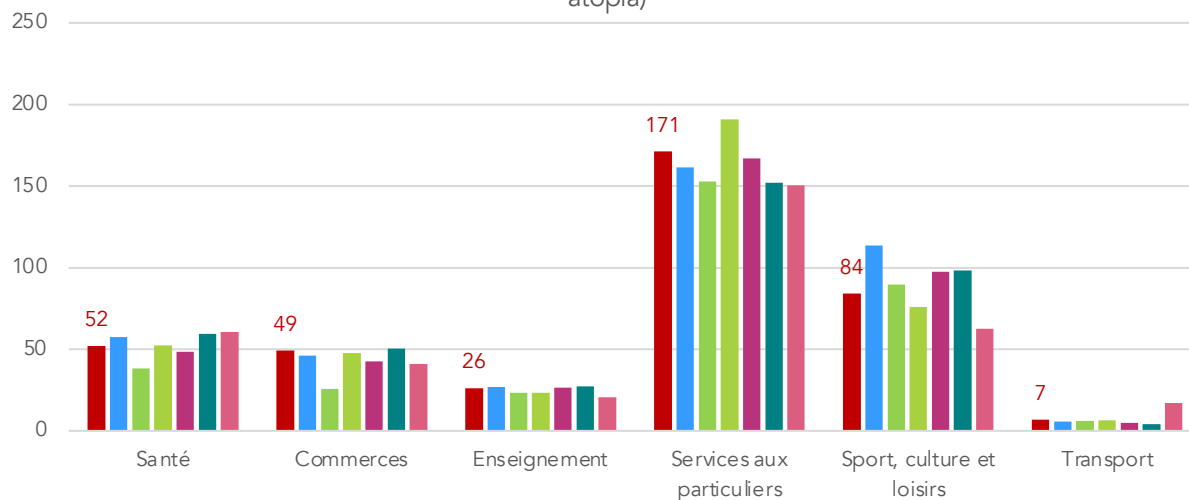
La partie nord du territoire apparaît plus proche de l'agglomération rouennaise et de ses milliers d'équipements et services.

Par sa grande taille et la diversité des pôles extérieurs l'entourant, le territoire apparaît ainsi connaître diverses influences, à la fois francilienne, ébroïcienne et rouennaise.

Densité des équipements pour 10 000 habitants par niveau de gamme
(INSEE BPE2017, atopia)



Densité des équipements pour 10 000 habitants par catégorie (INSEE BPE2017, atopia)



Un bon taux d'équipements intermédiaires

Avec 371 équipements pour 10 000 habitants, Seine Normandie Agglomération possède un taux d'équipement sensiblement identique à celui du département.

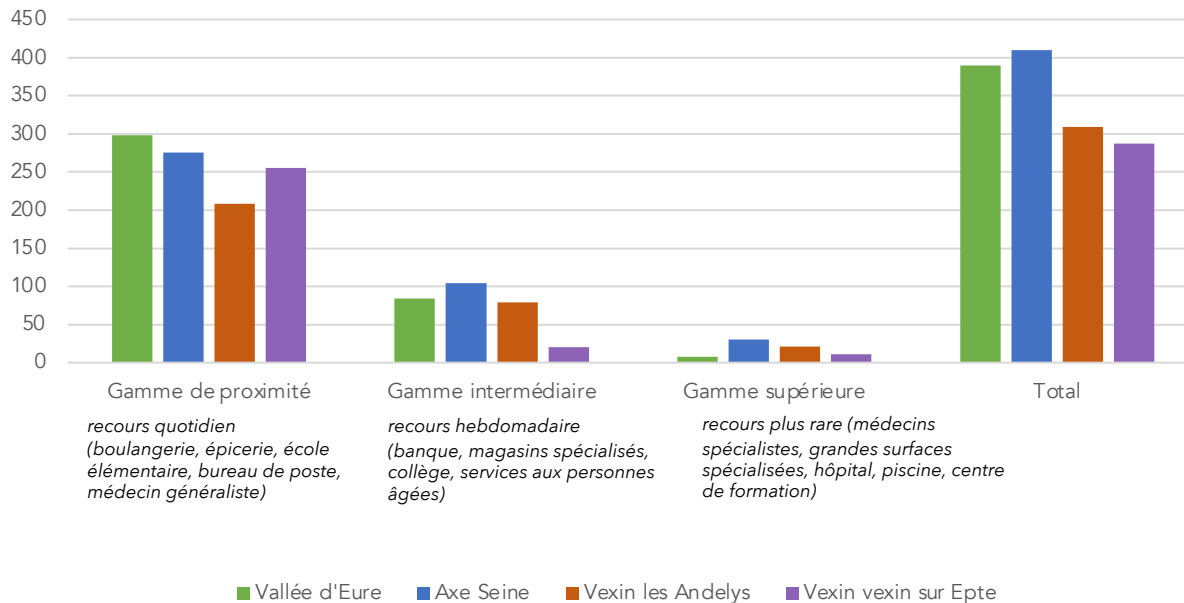
Dans le détail :

- Le territoire possède un taux d'équipements de proximité (265 / 10 000 hab) légèrement inférieur à celui observé dans le département (278 / 10 000 hab) et à la CA d'Évreux (281 / 10 000 hab). Il est cependant supérieur à celui de la CC Eure-Madrie-Seine (259 / 10 000 hab).
- Avec 85 équipements intermédiaires pour 10 000 hab, le territoire possède le même taux que l'agglomération d'Évreux (86 / 10 000 hab). Il est supérieur à celui observé en Normandie et dans les Yvelines (82 / 10 000 hab) et dans l'Eure (75 / 10 000 hab).
- Le territoire possède 21 équipements supérieurs pour 10 000 hab, une valeur plus faible que celle observée dans la CA d'Évreux (28 / 10 000 hab) ou en Normandie (23 / 10 000 hab) mais supérieure à celle du département (18 / 10 000 hab).

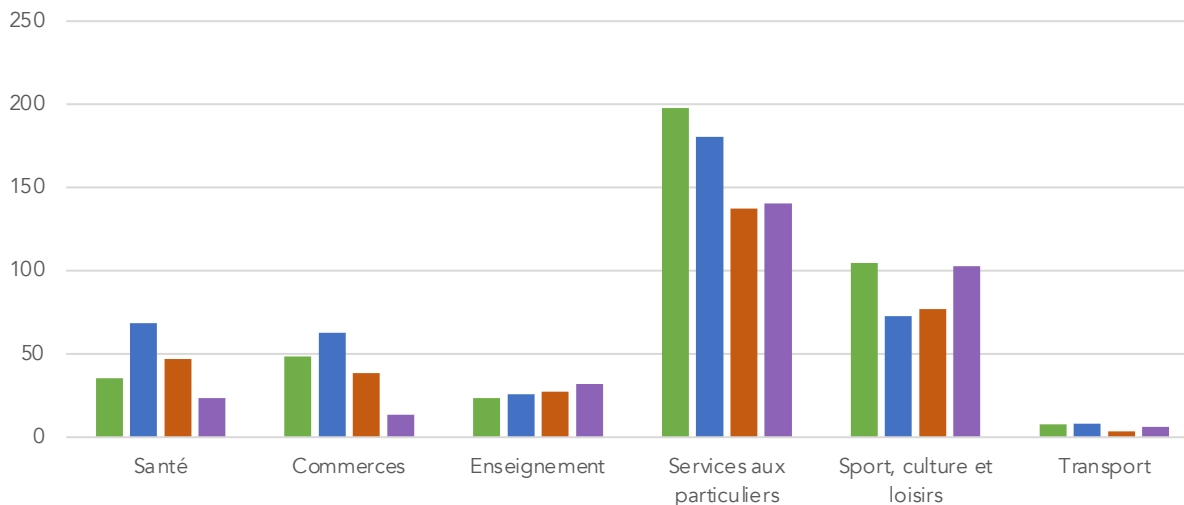
Une moindre présence d'équipements de loisirs que dans le département

Les taux d'équipements pour 10 000 hab. sont légèrement supérieurs à ceux observés au niveau du département dans toutes les catégories, exceptée celle des équipements sportifs, culturels et de loisirs (84 contre 97). Il reste toutefois supérieur à celui observé dans la CC du Vexin normand (76).

Gammes d'équipements : analyse par secteurs géographiques (INSEE BPE2017, atopia)



Typologie d'équipements : analyse par secteurs géographiques (INSEE BPE2017, atopia)



Des équipements intermédiaires et supérieurs principalement localisés à Vernon et dans la vallée de la Seine

Le niveau d'équipement du territoire est contrasté selon les secteurs géographiques :

- La vallée de l'Eure possède le meilleur taux d'équipements de proximité (300 / 10 000 hab) la plus faible densité d'équipements supérieurs (8 / 10 000 hab).
- L'axe Seine se démarque par sa forte proportion d'équipements intermédiaires et supérieurs, avec des taux au-dessus de tous les autres secteurs géographiques (resp. 104 et 30 pour 10 000 hab). Son taux d'équipements total de 410 / 10 000 hab est le plus important du territoire, qui bénéficie de Vernon et de ses nombreux équipements structurants.
- Les secteurs du Vexin se caractérisent par de faibles taux globaux. Cependant, le secteur des Andelys dispose d'un bon taux d'équipements intermédiaires (79 / 10 000 hab) tandis que la gamme de proximité est bien représentée sur le secteur de Vexin-sur-Epte, tout en restant inférieur au taux moyen (256 / 10 000 hab).

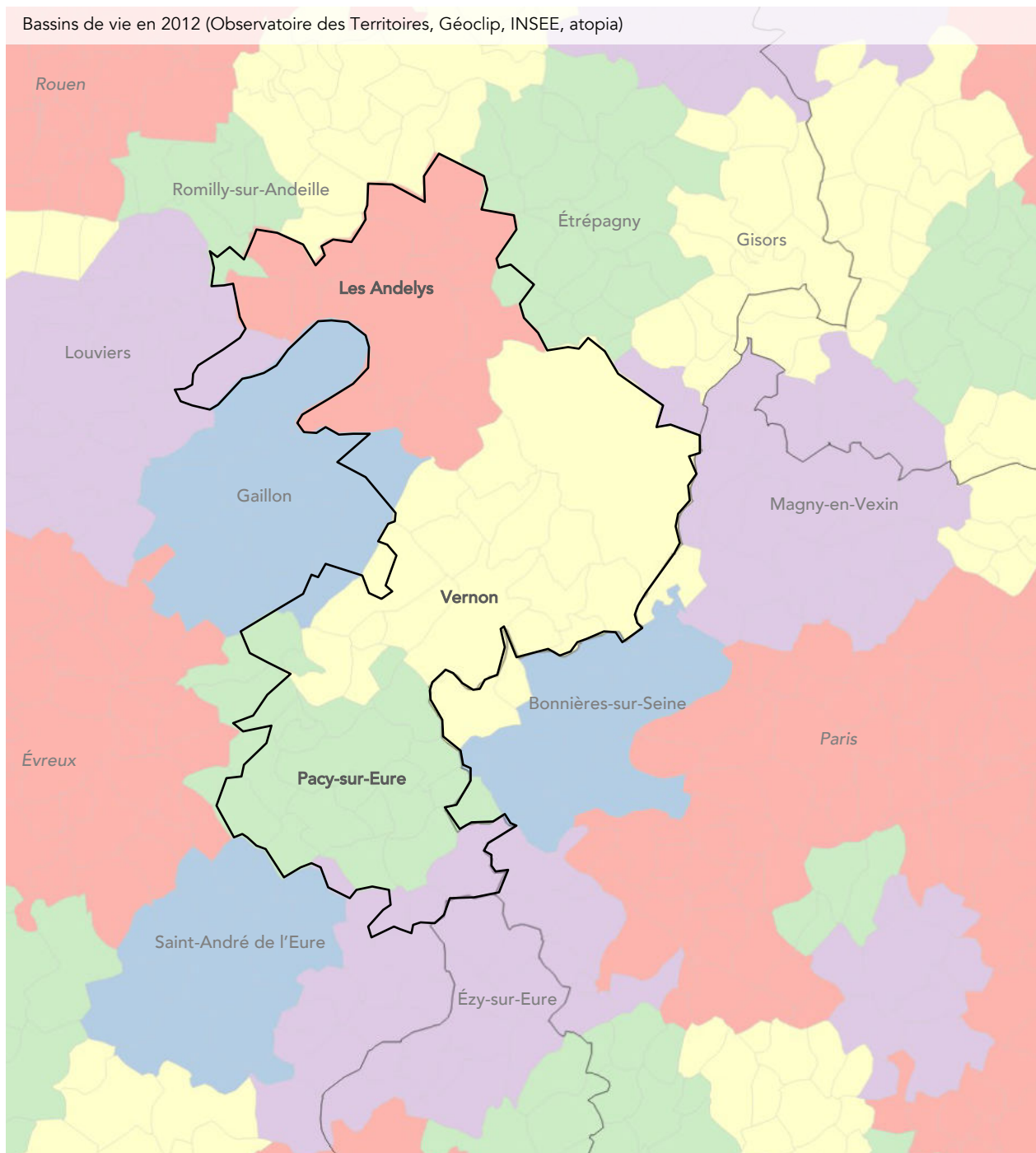
Les secteurs plus urbains (Axe Seine, Les Andelys) se caractérisent par un taux de services de santé parfois deux fois supérieurs à ceux observés dans les secteurs plus ruraux (Vexin-sur-Epte, Vallée d'Eure), témoignant d'un accès aux soins plus difficile dans les secteurs excentrés.

Les secteurs plus ruraux disposent en revanche d'un meilleur taux d'équipements sportifs, culturels et de loisirs.

Le secteur de Vexin sur Epte, le moins densément équipé, dispose de très peu de commerces (13 / 10 000 hab).

Le meilleur taux de services aux particuliers est observé en Vallée d'Eure (198 / 10 000 hab).

Bassins de vie en 2012 (Observatoire des Territoires, Géoclip, INSEE, atopia)



Des bassins de vie qui illustrent la multipolarisation du territoire

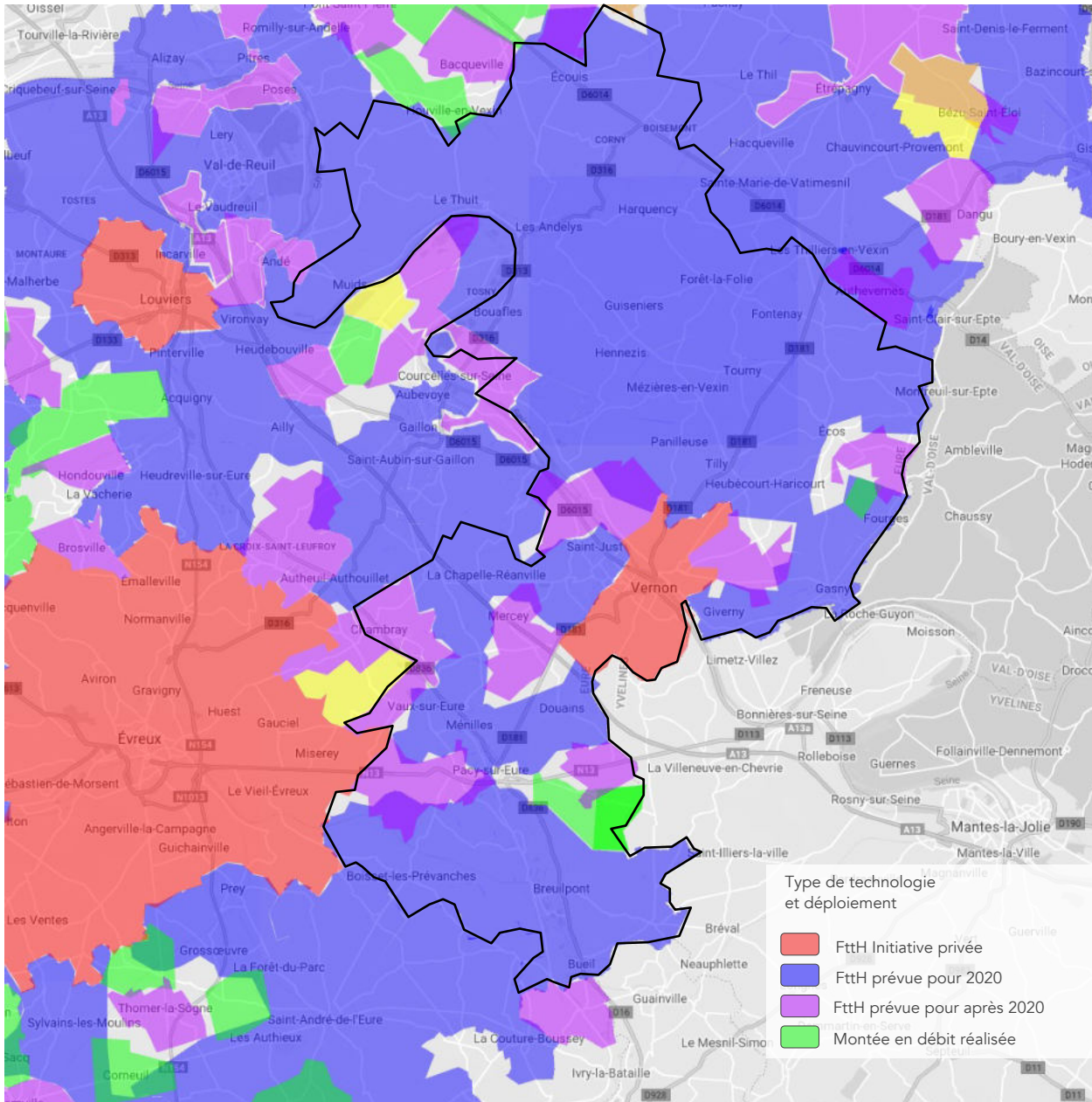
Le bassin de vie est le plus petit territoire d'analyse sur lequel les habitants ont accès aux équipements de la vie courante, sans compter l'emploi. La méthode de réalisation se base sur la base permanente des équipements (BPE) et définit le plus petit territoire bénéficiant d'au moins 7 services intermédiaires.

Les aires d'influence des trois pôles cités précédemment apparaissent par le découpage du territoire en bassins de vie, qui correspondent globalement bien aux limites territoriales :

- Vernon, bassin de vie de 20 communes dont la majorité sur le territoire à l'exception de Saint-Étienne-sous-Bailleul, Amenucourt (95), Blaru et Port-Villiez (78). Ce bassin de vie correspond à une grande partie centrale du territoire.
- Pacy-sur-Eure, bassin de vie de 26 communes dont les communes les plus à l'ouest et Cravent (78) sont situées en-dehors du territoire. Ce bassin de vie couvre le quart sud du territoire, à l'exception des communes les plus méridionales (de La Boissière à Villiers-en-Déseuvre) polarisées par Ézy-sur-Eure.
- Les Andelys, bassin de vie de 16 communes toutes situées sur le nord du territoire. Seules Vatteville (polarisé par Louviers), Muids (polarisé par Romilly-sur-Andeille) et Suzay (polarisé par Étrépagny) ne font pas partie de ce bassin de vie.

Le territoire reste autonome par rapport à l'influence des pôles importants autour du territoire (Évreux, Mantes/Paris, Rouen) pour les équipements de la vie courante.

État du déploiement du haut débit numérique dans l'Eure (Eure Numérique, atopia)



Une politique de déploiement du haut débit numérique en faveur d'un accès fibre chez l'habitant

La mise en place du Très Haut Débit peut se réaliser par différentes technologies :

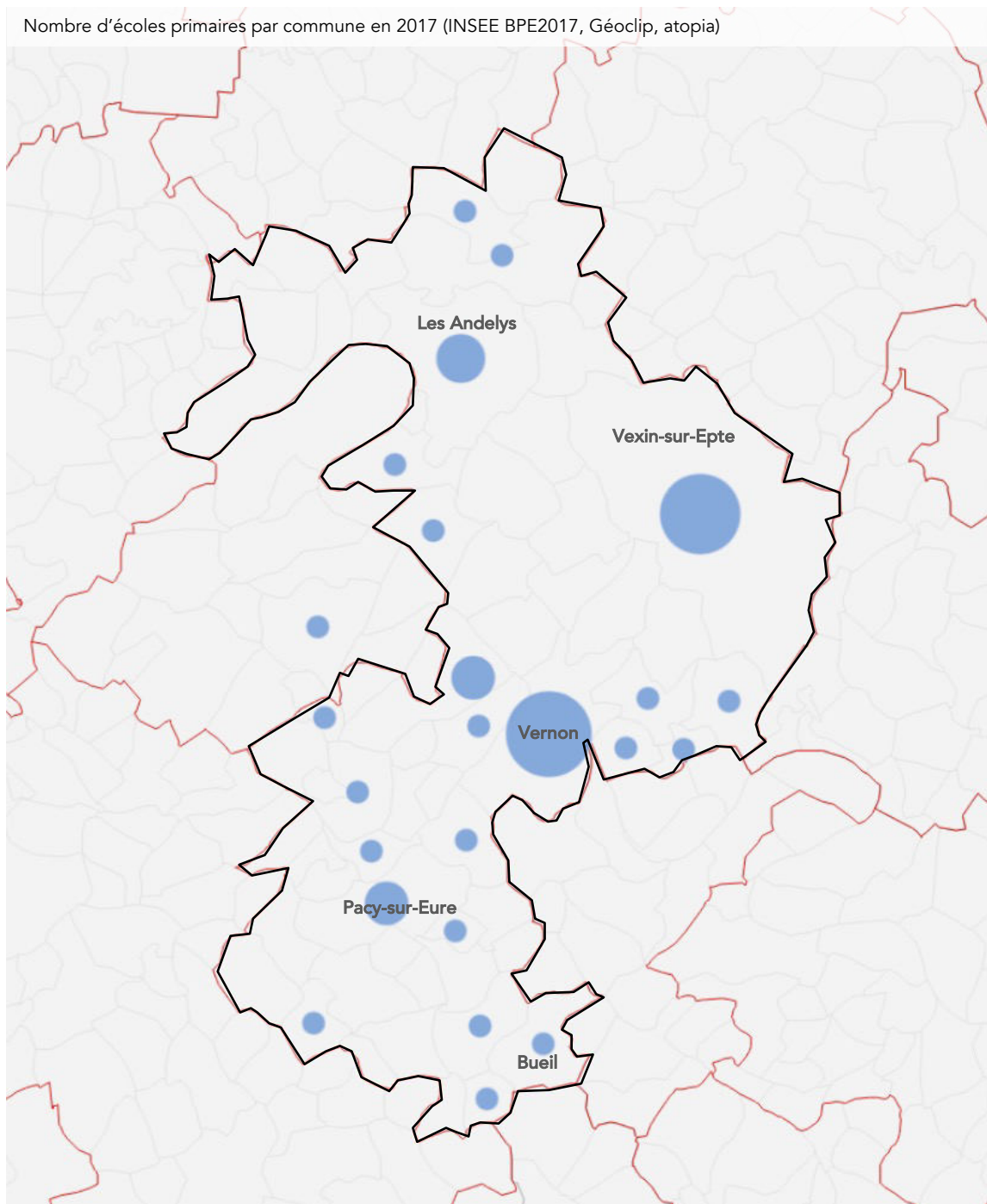
1. La «montée en débit» par l'installation de la fibre jusqu'à des nœuds de connexion au réseau cuivre traditionnel, permettant à moindre coût d'améliorer l'accès internet dans les zones peu denses,
2. Le déploiement de la fibre chez l'habitant (FttH) demandant la construction d'un nouveau réseau sur tout le territoire, mais offrant un débit pouvant atteindre 100 Mb/s,
3. Un renforcement de l'offre sans fil, via le déploiement de la 4G et la mise en place de boucles locales radio, limitant le déploiement de réseau mais moins performantes.

Le territoire bénéficie de deux programmes de déploiement du haut débit, utilisant majoritairement la technologie «fibre chez l'habitant» :

- Un secteur sous initiative privée (AMII) sur la commune de Vernon,
- Un déploiement de la FttH prévu pour 2020 sur la grande majorité des communes du territoire,
- Un déploiement de la FttH prévu après 2020 sur une dizaine de communes,
- Une montée en débit du réseau cuivre sur les communes de Villegats et Aigleville.

Parallèlement à ce réseau en déploiement, la couverture mobile du territoire apporte satisfaction : la totalité des communes disposent d'un accès 4G par au moins deux opérateurs sur l'ensemble de leur territoire, hormis quelques secteurs ponctuels (relief, forêt etc.) sur les communes de Mery, La Boissière, Hennezis, Le Thuit et Port-Mort.

Nombre d'écoles primaires par commune en 2017 (INSEE BPE2017, Géoclip, atopia)



Une carte scolaire organisée en regroupements intercommunaux dans les communes rurales

51 écoles élémentaires sont comptabilisées par la Base Permanente des Équipements de l'INSEE en 2017.

Les communes les plus importantes des Andelys, Vernon et Pacy-sur-Eure comprennent respectivement 4, 3 et 12 établissements scolaires d'enseignement primaire.

La commune «nouvelle» de Vexin-sur-Epte comporte 10 établissements issus des 14 communes qui ont fusionné.

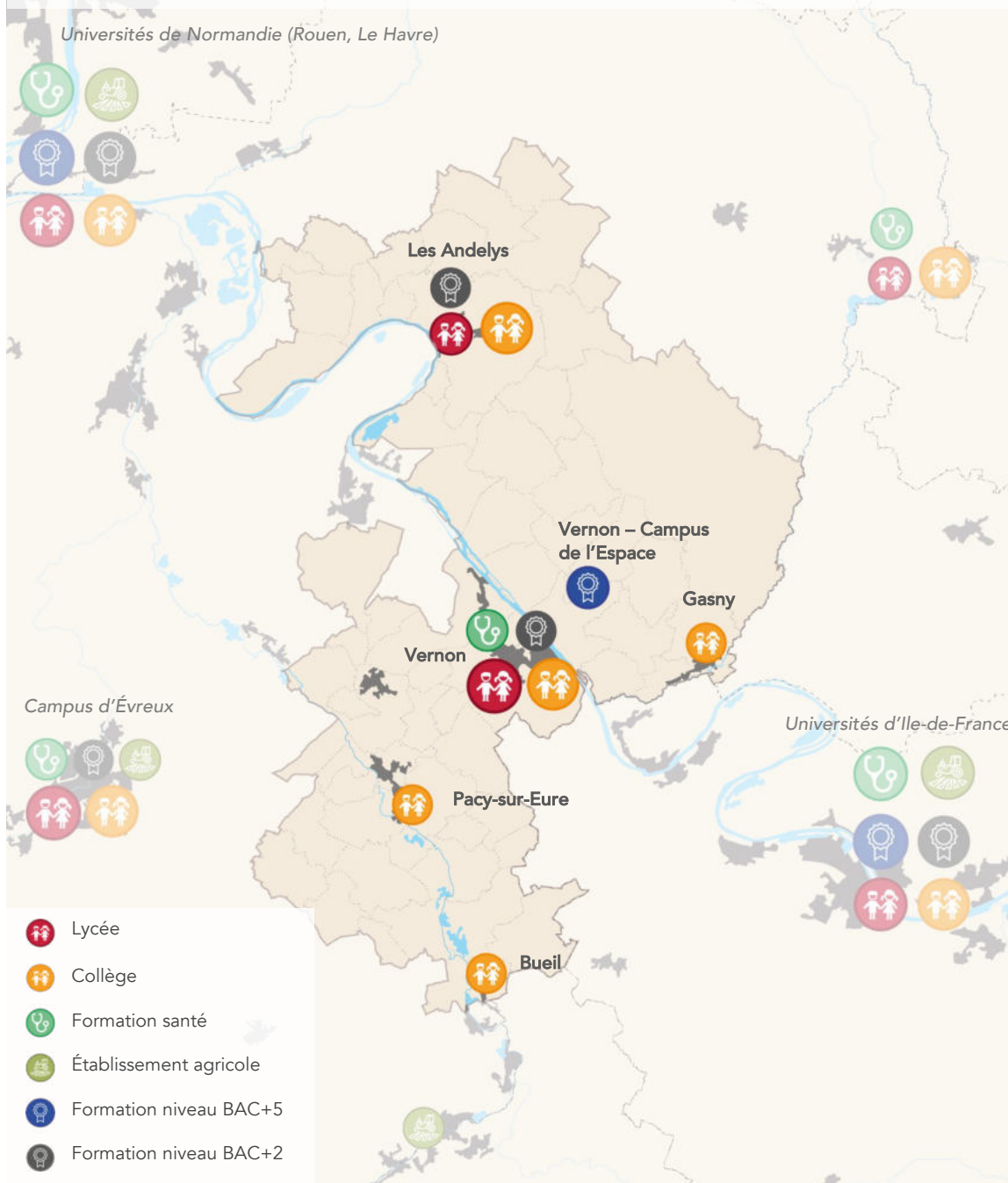
Une structuration des accueils de petite enfance à l'échelle de l'agglomération

L'intercommunalité Seine Normandie Agglomération est en charge de l'organisation des structures de petite enfance. Elle gère notamment :

- Les crèches de Vernon et Les Andelys,
- Les structures multi-accueil de Saint-Marcel, Gasny, Vernon et Les Andelys,
- Les 5 Relais Parents Assistantes Maternelles de Vernon, Saint-Marcel, Pacy-sur-Eure, Gasny-Ecos, Les Andelys, chargés d'offrir un appui aux parents en charge de jeunes enfants.

ÉQUIPEMENTS - ENSEIGNEMENT

Établissements de formation (INSEE BPE2017, IGN BD-Topo ©, ONISEP, atopia)



Une offre en enseignement supérieur spécifique

Seine Normandie Agglomération possède 8 collèges à Vernon, Les Andelys, Pacy-sur-Eure, Bueil et Gasny.

On compte deux lycées généraux et technologiques, ainsi que deux lycées professionnels, à Vernon. Les Andelys est équipée d'un lycée possédant une section d'enseignement professionnel.

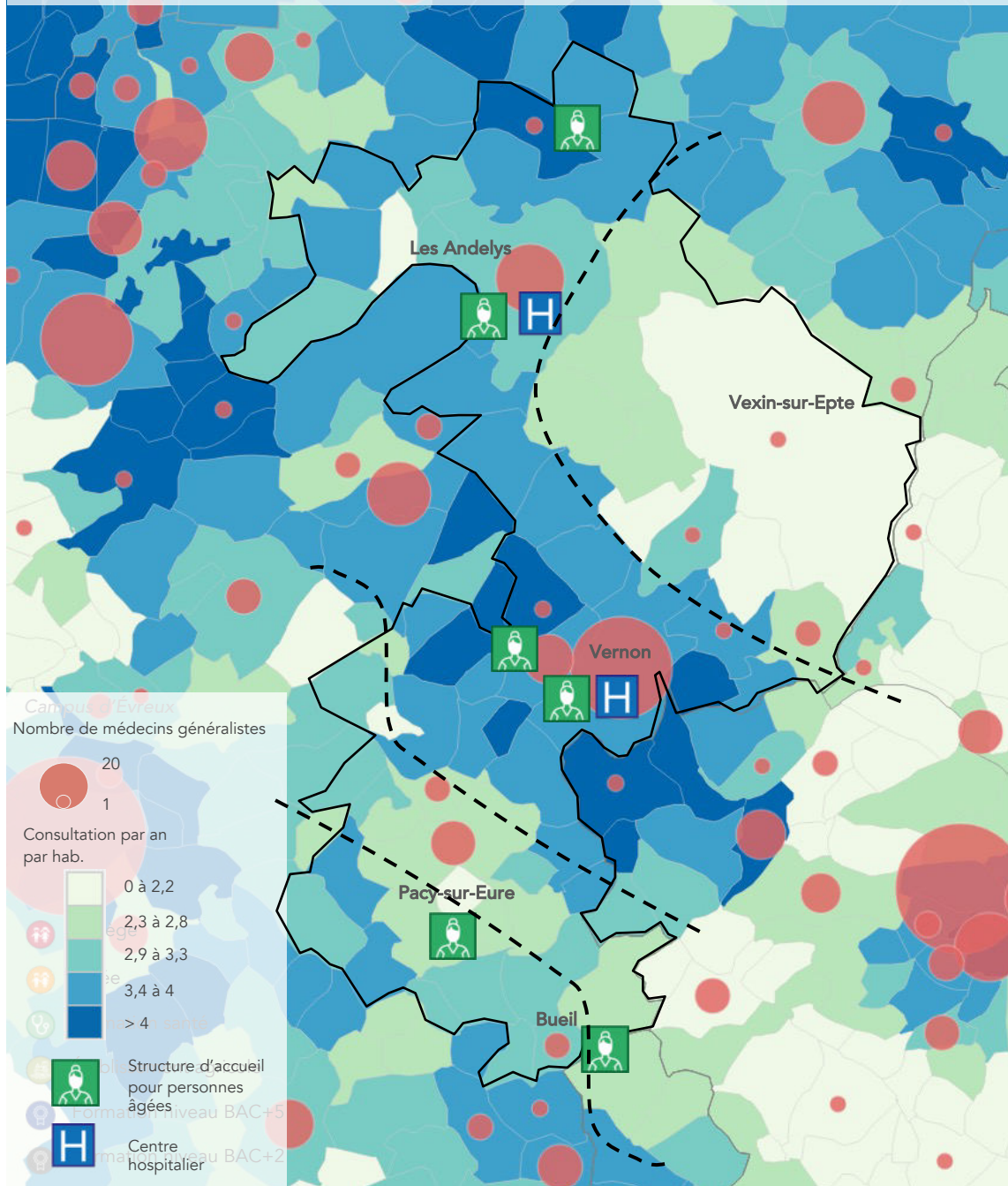
Le territoire dispose également d'une offre d'enseignement supérieur concentrée sur Vernon. Elle s'avère assez importante par rapport à la taille de la ville : on relève en effet 2 établissements proposant des formations de niveau ingénieur, localisées sur le Campus de l'Espace. Ces formations sont en lien avec les industries présentes sur ce parc technologique. Le centre hospitalier est muni d'un centre de formation d'aides-soignants. On note également la présence de formations de niveau BTS au sein du lycée Saint-Adjutor (privé).

Ces établissements assurent au territoire une place complémentaire à l'offre universitaire des alentours : Évreux, mais surtout Rouen et l'Île-de-France. Cependant, elle reste limitée et ne peut empêcher le départ des étudiants du territoire vers les autres pôles alentour.

Le territoire ne dispose cependant pas d'établissements dispensant des formations en lien avec l'agriculture.

Ville	Établissement	Formation supérieure
Vernon – Saint-Marcel	École d'ingénieurs du Conservatoire National des Arts et Métiers	Diplôme d'ingénieur en apprentissage : formations Énergie et Génie industriel
	Institut de Formation d'Aides-Soignants CH Eure-Seine	Diplôme d'état Aide Soignant
	ITII Normandie – Université du Havre	Diplôme d'ingénieur en apprentissage : formations Logistique industrielle et Mécanique & production
	Lycée Saint-Adjutor	BTS Services informatiques
	Lycée Georges Dumézil	BTS liée au métiers de l'industrie
Les Andelys	Lycée Jean Moulin	BTS Électrotechnique

Établissements de formation (INSEE BPE2017, IGN BD-Topo ©, ONISEP, atopia)



Un accès aux soins bon le long de la Seine, mais plus difficile dans le Vexin

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur à échelle communale, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Il met en évidence des disparités d'offres de soins qu'un indicateur de santé basé sur des mailles plus larges (comme le bassin de vie) aurait tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population communale, qui influence les besoins de soins.

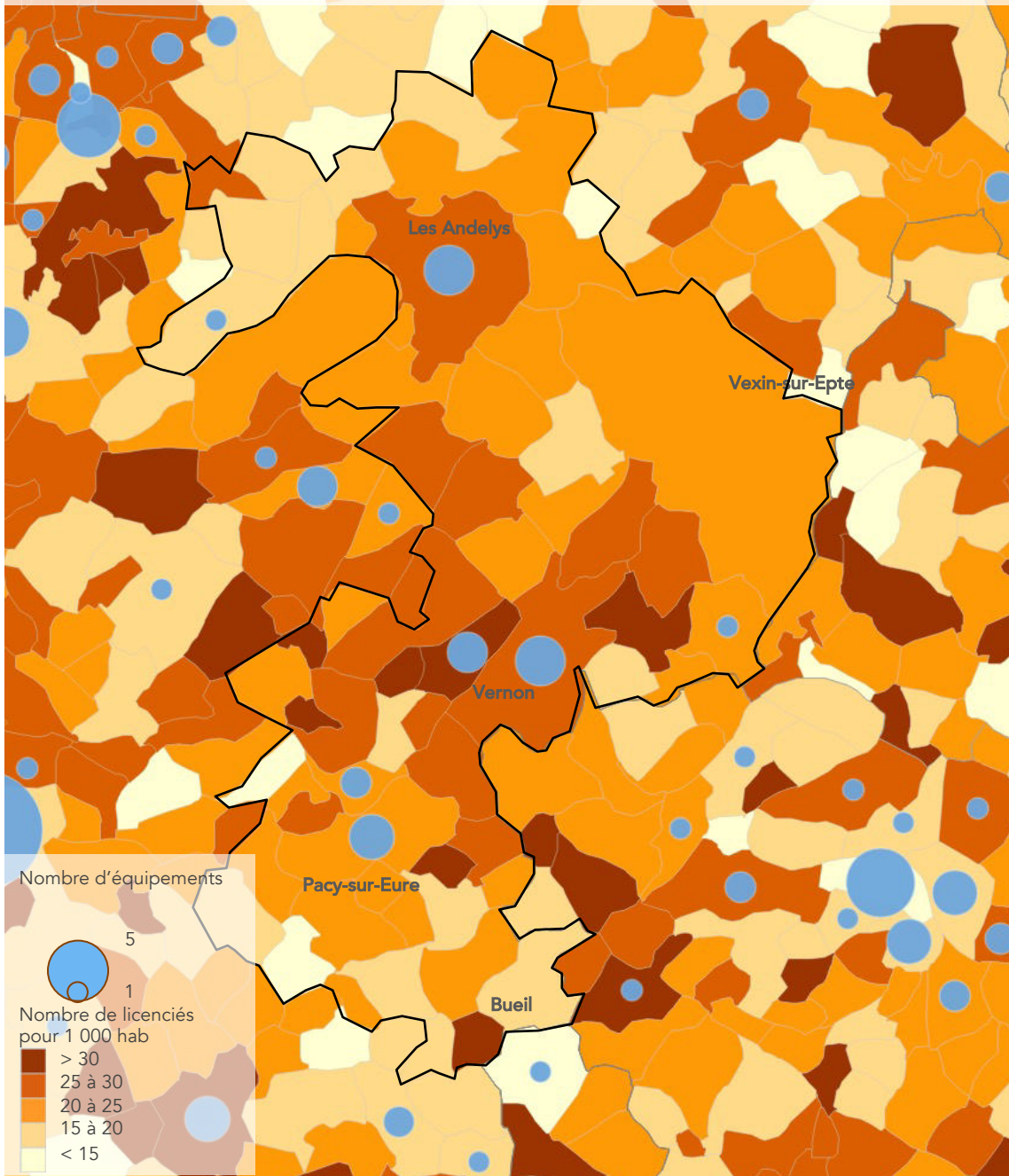
L'accessibilité aux médecins généralistes apparaît contrastée sur le territoire :

- Elle est bonne à très bonne sur les communes situées le long de la Seine (de Vernon à Vézillon). Vernon dispose de 24 médecins généralistes, et 6 sont installés à Saint-Marcel. Ceux-ci sont facilement accessibles depuis la vallée de la Seine.
- Elle est moyenne dans les communes situées autour de la vallée de l'Eure, où l'on note 9 médecins généralistes (5 à Pacysur-Eure, 2 à Ménilles et 2 à Beuil).
- Si la commune des Andelys possède 11 médecins, son accessibilité est plus faible que dans les communes les plus au nord, autour d'Écouis. Cela peut s'expliquer par leur densité de population plus faible.
- Avec un seul médecin, la commune de Vexin-sur-Epte présente une accessibilité aux consultations assez faible (2,2 consultations / an / hab).

Ainsi, si la vallée de la Seine et le nord du territoire disposent d'un accès facile aux médecins, la problématique apparaît plus importante sur le plateau du Vexin, et dans une moindre mesure autour de Pacysur-Eure.

Le territoire dispose d'un centre hospitalier aux Andelys (230 places), ainsi que de l'antenne vernonnaise (980 places) du centre hospitalier Eure-Seine. Il dispose de tous les services de Médecine, de Chirurgie, de Gynécologie-obstétrique, et d'un service d'urgences. À Pacysur-Eure se trouve également un Centre d'Accompagnement et d'Accompagnement Gérontologique. Membre du groupement hospitalier Eure-Seine, il participe aux activités de la filière gériatrique dans un cadre privilégié.

Équipements sportifs de la gamme intermédiaires et nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants
(INSEE BPE2017, IGN BD-Topo @, ONISEP, atopia)



Une pratique sportive relativement importante sur le territoire

Le territoire compte 400 équipements sportifs en 2017 selon la Base Permanente des Équipements. Parmi eux, on peut notamment citer :

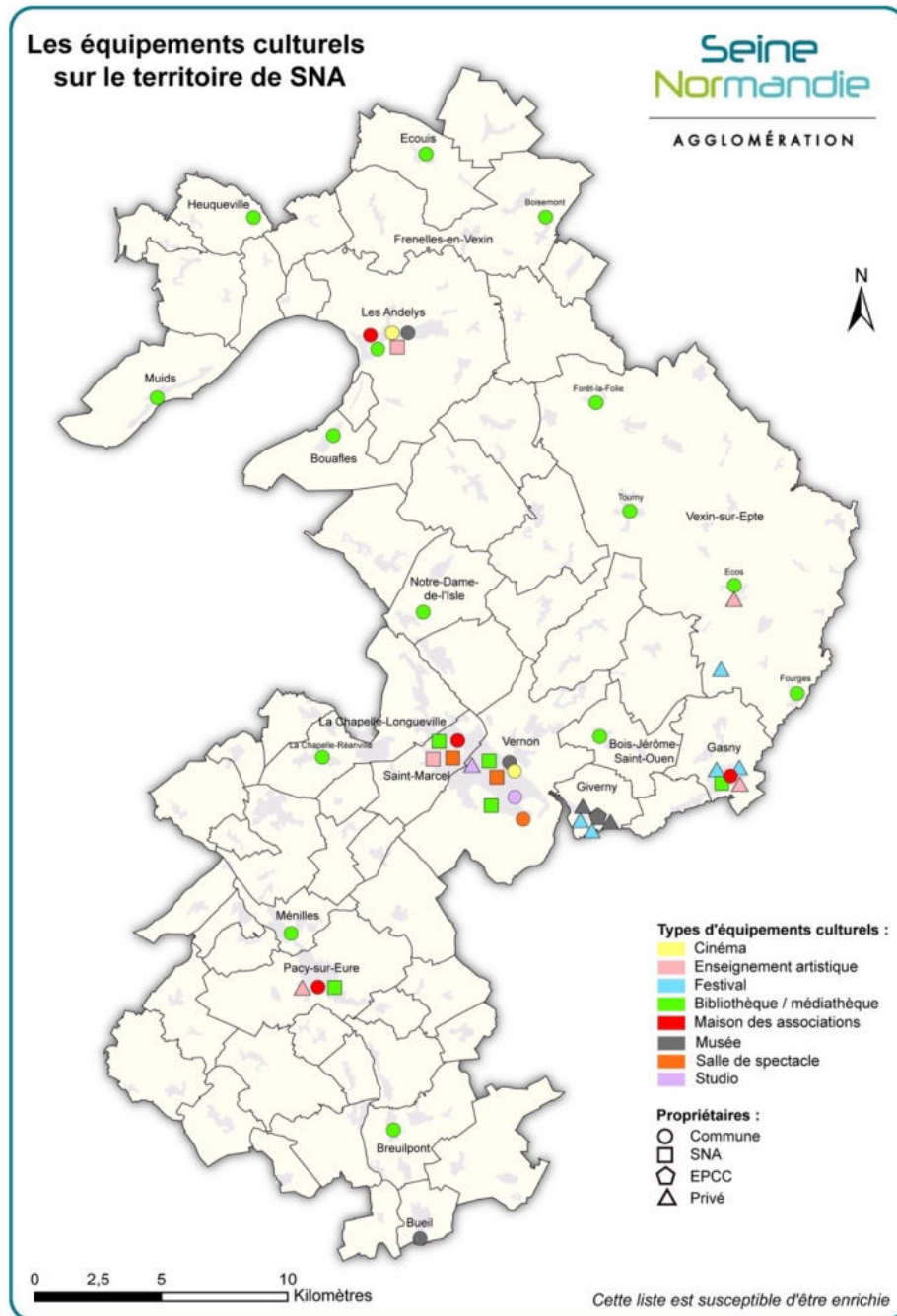
- Les nombreuses installations sportives de Vernon (dojo, salles spécialisées, gymnases etc.)
- L'offre de Saint-Marcel, notamment le complexe sportif Léo Lagrange et le centre aquatique de la Grande Garenne,
- La piscine, le parc des sports René Tomasini, la piste de motocross des Andelys,
- La piscine et les terrains de sport de Pacy-sur-Eure, ainsi que le stade de Ménilles,
- La piste de motocross, le stade municipal et l'espace sportif de Gasny,
- Le gymnase de Vexin-sur-Epte, inauguré en fin d'année 2018.

En plus de ces équipements structurants, les communes disposent généralement de stades, boulodromes, salles polyvalentes, etc. assurant une vie sportive de proximité.

Les établissements scolaires possèdent une offre sportive parfois importante et de niveau supérieur : mur d'escalade, pistes d'athlétisme, etc.

Sur le territoire, la pratique sportive apparaît assez importante, notamment le long de la Seine mais aussi dans les communes plus éloignées : le taux de licenciés sportifs pour 100 habitants est plutôt important il atteint par exemple 34,8 à Aigleville et 29,8 à Saint-Marcel.

Certains élus du territoire évoquent le besoin de développer les activités sportives de pleine nature, en exploitant le cadre paysager : sites d'escalade, sports nautiques sur la Seine, randonnées etc.



Une offre culturelle principalement située dans le pôle de Vernon / Saint-Marcel

Le territoire dispose d'équipements culturels structurants autour du pôle de Vernon et Saint-Marcel :

- L'espace Philippe-Auguste comprenant un théâtre de 480 places, la médiathèque, le conservatoire de musique et de danse ainsi que deux salles dédiées à la location,
- Le centre culturel Guy Gambu à Saint Marcel, de 700 places et géré par Seine Normandie Agglomération,
- Le Théâtre du Lion, tenu par une compagnie associative, ainsi que la ludothèque situés dans l'ancienne école des Vaubuis,
- Le cinéma-théâtre de Vernon, possédant 4 salles.

La compagnie de théâtre Sylvain Ground, basée à Vernon, réalise de nombreuses prestations, notamment à destination des publics spécifiques (EHPAD, personnes âgées etc.).

Sur le reste du territoire, l'offre culturelle est principalement portée par les équipements de proximité, notamment les bibliothèques et les salles polyvalentes. Une médiathèque est également ouverte sur la commune de Vexin-sur-Epte (qui dispose également de deux petites bibliothèques) et une autre est en projet aux Andelys.

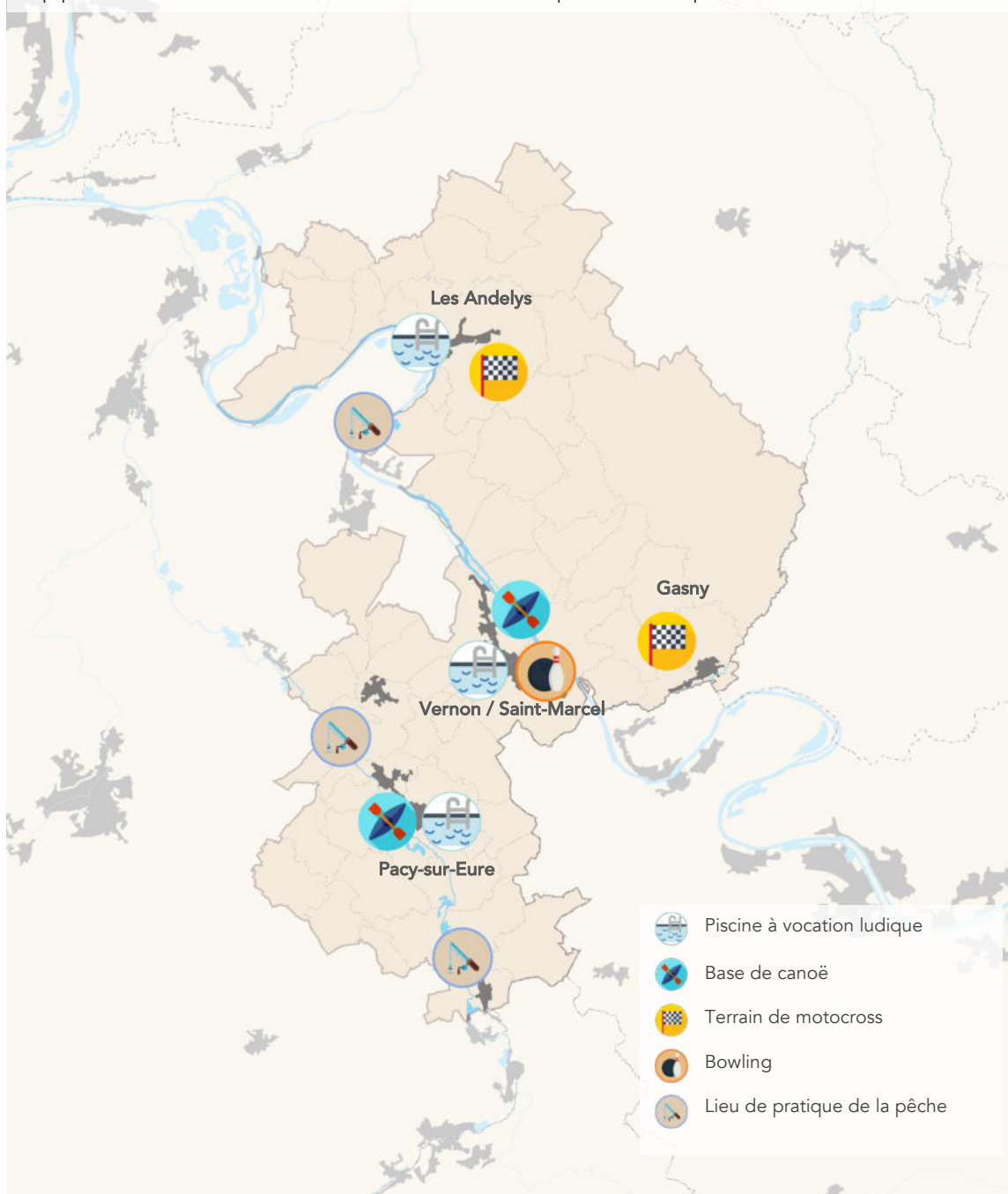
Certains équipements culturels possèdent un rayonnement dépassant les limites du territoire, notamment le cinéma des Andelys qui attire une clientèle en provenance de la rive gauche de la Seine.

L'éloignement géographique des bibliothèques par rapport à celle de Vernon limite les potentialités de leur mise en réseau.

L'agglomération est l'administration compétente dans la politique culturelle du territoire. À ce titre, elle doit faire face aux enjeux de cohésion territoriale et d'accès à la culture pour tous.

En 2017, le département de l'Eure soulève l'importance de l'offre et des événements culturels autour de Vernon et Giverny : festival de Giverny, Rock in the Barn, Musique de Chambre etc. Le département est également favorable à un approfondissement des coopérations culturelles afin de définir une stratégie de développement.

Équipements de loisirs et activités (INSEE BPE2017, IGN BD-Topo ©, sna.fr, atopia)



Divers équipements de loisirs sur le territoire

Le pôle de Vernon / Saint-Marcel concentre des équipements au rayonnement potentiellement important et dépassant les strictes limites territoriales :

- Le bowling, structure plutôt rare (25 en Normandie, seulement 4 dans le département de l'Eure),
- Le centre aquatique de la Grande Garenne, un vaste espace ludique comprenant divers bassins et jeux d'eau, mais également des salles de remise en forme, des hammams et saunas.

Le reste du territoire présente également des structures au fort potentiel d'attraction, dont les deux terrains de motocross aux Andelys et à Gasny, ainsi que les deux piscines de Pacy-sur-Eure et aux Andelys proposant également des activités ludiques (toboggans, bassins extérieurs).

Le cadre naturel du territoire permet le développement d'activités de loisirs, en accès libre ou gérées par des structures privées :

- Canoë sur les cours d'eau de la Seine et de l'Eure,
- Vélo-loisirs le long de la Seine (véloroute européenne V33 reliant Paris à Le Havre) et prochainement le long de l'Eure (projet de voie verte longeant la vallée, et se raccordant à la V41 au nord de Dreux).
- Pêche sur certains étangs privés de la vallée de l'Eure, et le long des cours d'eau.

L'office de tourisme intercommunal relève également 7 sites de pratique d'équitation.

ÉQUIPEMENTS



Les Andelys : place commerçante



Vexin-sur-Epte (Tourny) : boucherie



Vexin-sur-Epte (Écos) : Bureau de poste



Pacy-sur-Eure : commerces et marché



Les Andelys : collège Rosa Parks



Vexin-sur-Epte : École



Houlebec – Cocherel : école



Vernon : école d'ingénieurs Campus de l'Espace
(image ITII)



Pacy-sur-Eure : piscine



Les Andelys : hôpital



Les Andelys : rénovation du cinéma
(image ville des Andelys)

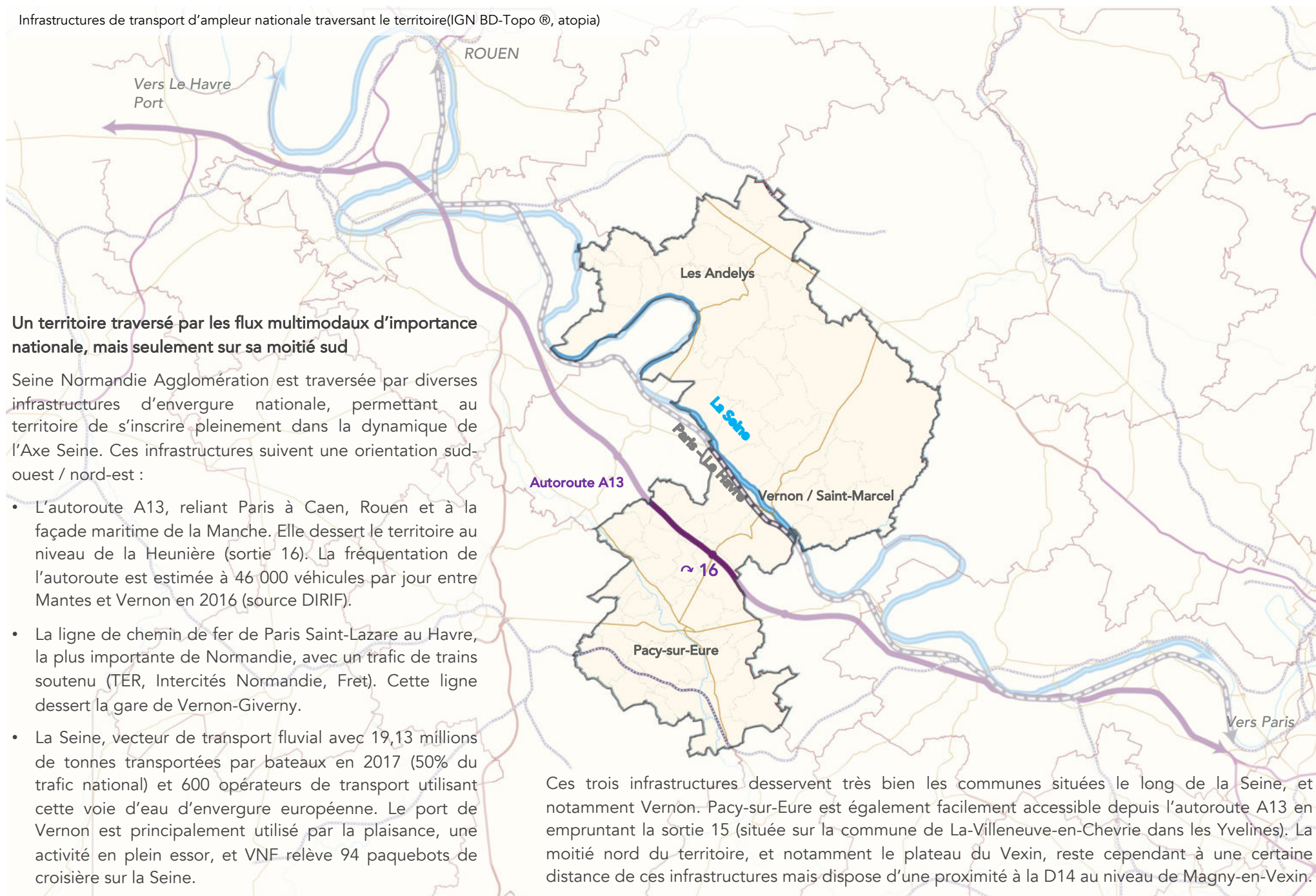


Vernon : gymnase
(image ville de Vernon)

Photographies sauf mentions : atopia

MOBILITÉS

Infrastructures de transport d'ampleur nationale traversant le territoire (IGN BD-Topo ®, atopia)



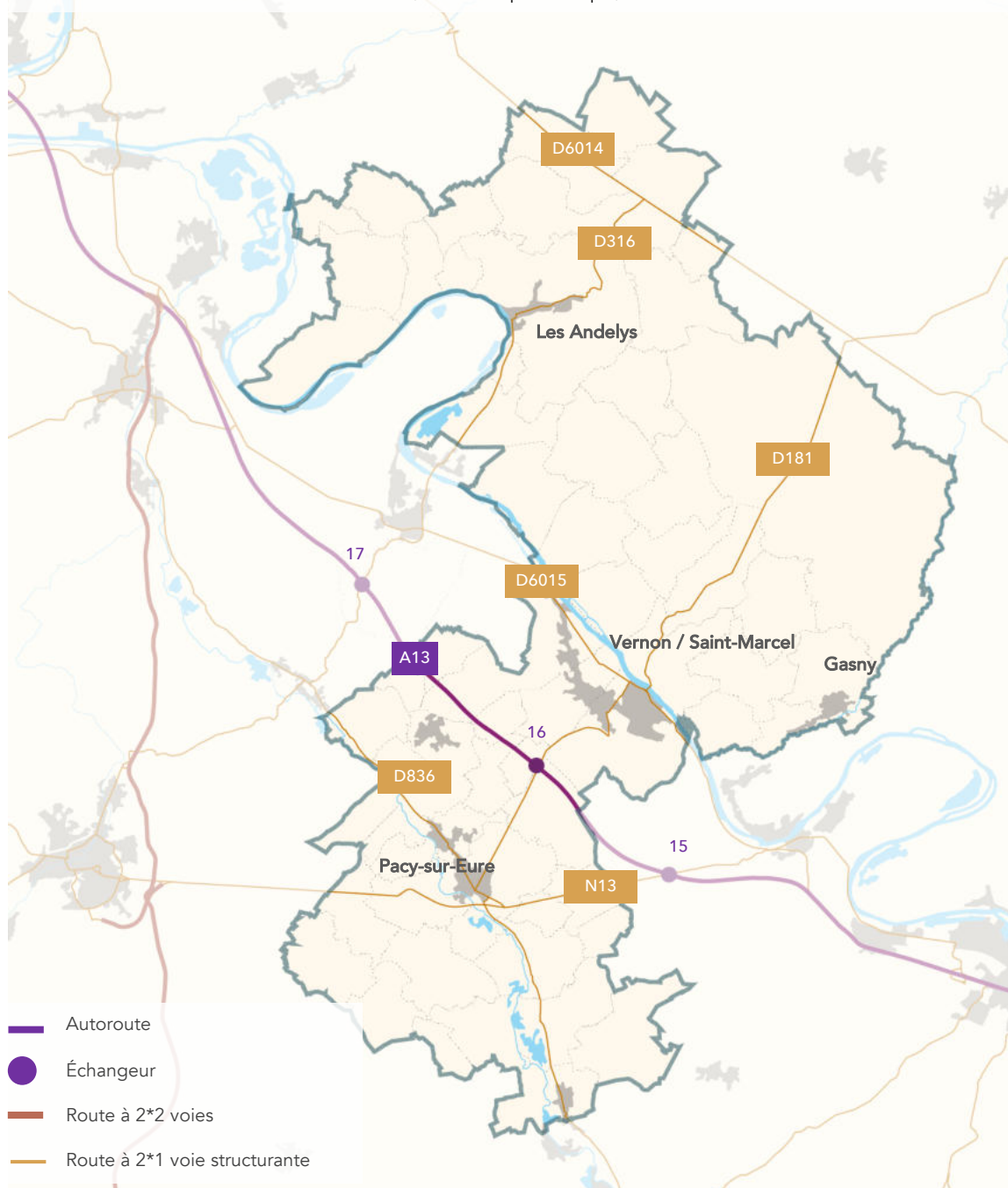
Un territoire traversé par les flux multimodaux d'importance nationale, mais seulement sur sa moitié sud

Seine Normandie Agglomération est traversée par diverses infrastructures d'envergure nationale, permettant au territoire de s'inscrire pleinement dans la dynamique de l'axe Seine. Ces infrastructures suivent une orientation sud-ouest / nord-est :

- L'autoroute A13, reliant Paris à Caen, Rouen et à la façade maritime de la Manche. Elle dessert le territoire au niveau de la Heunière (sortie 16). La fréquentation de l'autoroute est estimée à 46 000 véhicules par jour entre Mantes et Vernon en 2016 (source DIRIF).
- La ligne de chemin de fer de Paris Saint-Lazare au Havre, la plus importante de Normandie, avec un trafic de trains soutenu (TER, Intercités Normandie, Fret). Cette ligne dessert la gare de Vernon-Giverny.
- La Seine, vecteur de transport fluvial avec 19,13 millions de tonnes transportées par bateaux en 2017 (50% du trafic national) et 600 opérateurs de transport utilisant cette voie d'eau d'envergure européenne. Le port de Vernon est principalement utilisé par la plaisance, une activité en plein essor, et VNF relève 94 paquebots de croisière sur la Seine.

Ces trois infrastructures desservent très bien les communes situées le long de la Seine, et notamment Vernon. Pacy-sur-Eure est également facilement accessible depuis l'autoroute A13 en empruntant la sortie 15 (située sur la commune de La-Villeneuve-en-Chevrie dans les Yvelines). La moitié nord du territoire, et notamment le plateau du Vexin, reste cependant à une certaine distance de ces infrastructures mais dispose d'une proximité à la D14 au niveau de Magny-en-Vexin.

Infrastructures routières traversant le territoire (IGN BD-Topo ©, atopia)



Une organisation radiale des routes depuis Paris, et une moindre structuration des liaisons nord-sud

Le territoire fait office de «prisme de divergence» des liaisons routières reliant Paris à la Normandie :

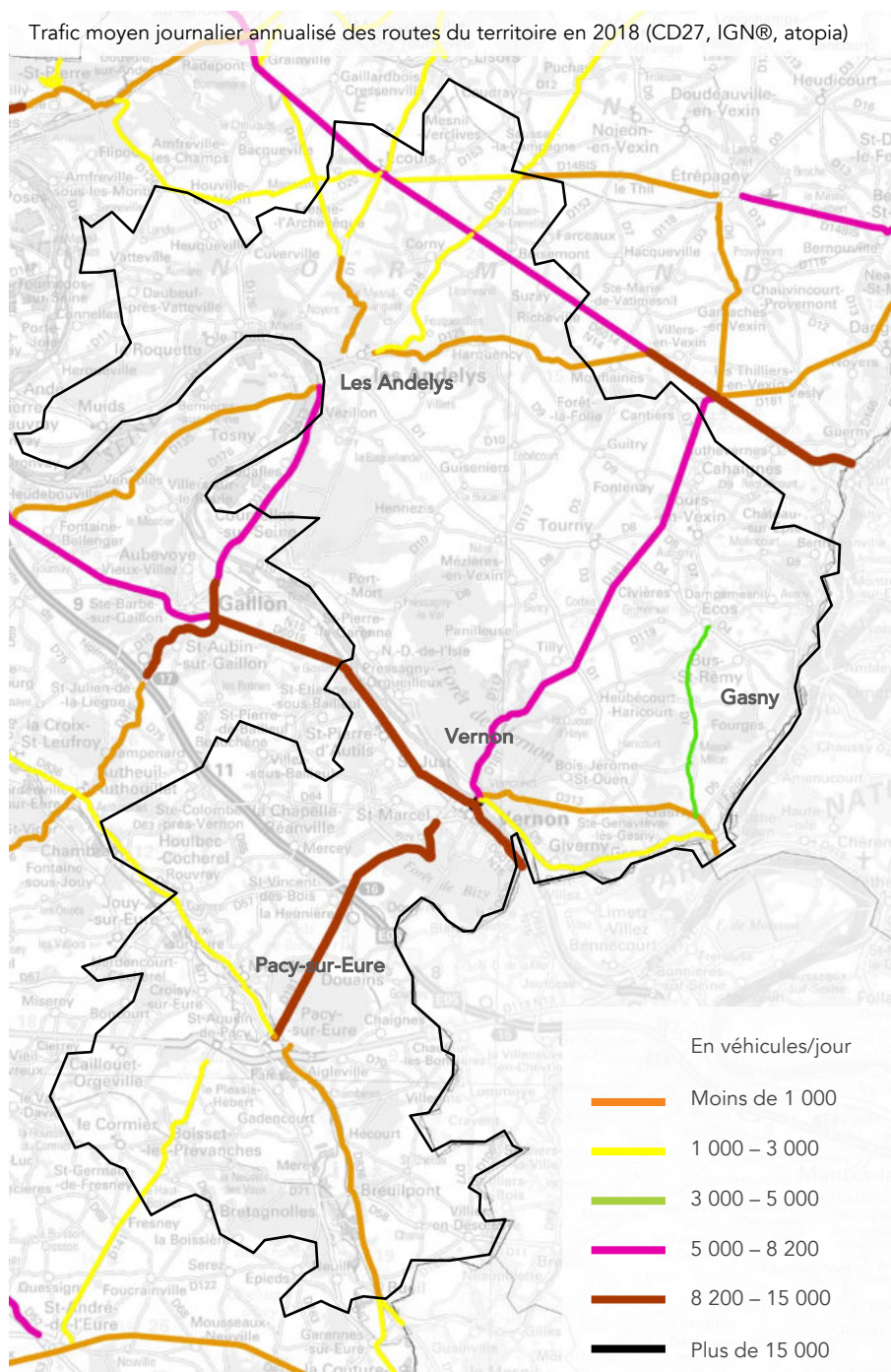
- L'autoroute A13, reliant Paris à Rouen puis Caen, traverse le territoire sur un axe sud-est – nord-ouest. 2 échangeurs permettent d'accéder au territoire :
 - 15 - échangeur avec la N13 vers Pacy-sur-Eure,
 - 16 - échangeur avec la D181 à Vernon et Pacy-sur-Eure au niveau de La Heunière.
- La N13, reliant Paris à Évreux, Lisieux, Caen et Cherbourg. Elle traverse le territoire au niveau de Pacy-sur-Eure. Depuis Bonnières-sur-Seine, elle trace plein ouest en direction d'Évreux.
- La D6015 (ex N15) reliant Bonnières-sur-Seine à Rouen puis Dieppe. Elle traverse le territoire en longeant la Seine et dessert donc Vernon.
- La D6014 (ex N14) entre Paris, Cergy et Rouen. Elle longe le nord du territoire et traverse les communes de Suzay, Frenelles-en-Vexin et Écouis.

Les liaisons nord-sud, n'ayant pas pour origine Paris, apparaissent moins organisées. Cela s'explique notamment par le nombre limité de franchissements de la Seine (seulement un situé dans le territoire et un à proximité immédiate). On note cependant :

- La D181 de Gisors à Pacy-sur-Eure via Vexin-sur-Epte et Vernon, reliée à l'A13 à La Heunière,
- La RD316 ayant pour origine Ferrières-en-Bray (Seine-Maritime) et reliant Évreux. Elle dessert le territoire de Frenelles-en-Vexin à Bouafles, via Les Andelys. Elle est classée route départementale structurante entre Évreux et sa jonction avec la D6014, située sur la commune de Frenelles-en-Vexin,
- La D836 longeant la vallée de l'Eure et traversant Pacy-sur-Eure.

MOBILITÉS – INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Trafic moyen journalier annualisé des routes du territoire en 2018 (CD27, IGN®, atopia)



Un trafic important le long de la Seine, et entre Vernon et Pacy-sur-Eure

Le trafic journalier est important sur deux axes principaux :

- Entre Vernon et Gaillon, sur la D6015 : on dénombre plus de 11 200 véhicules par jour entre ces deux villes. En direction de l'Île-de-France, on relève 8 700 véhicules par jour depuis Vernon.
- Entre Vernon et Pacy-sur-Eure sur la D181 : 8 800 véhicules transitent chaque jour sur cet axe.
- Le pont de Vernon est particulièrement circulé, 24 000 véhicules sont comptés quotidiennement sur ce passage qui est le seul du territoire permettant de franchir la Seine.

On note également un trafic important entre Vernon et Thilliers-en-Vexin sur la D181 (près de 5 200 véhicules par jour), ainsi que sur la D6014 entre Villiers-en-Vexin et Écouis (près de 6 500 véhicules par jour).

Les autres axes du territoire sont peu fréquentés : leur trafic journalier ne dépasse pas les 4 000 véhicules par jour.

La proportion de poids-lourds sur ces routes reste modeste, généralement comprise entre 3 et 8% du trafic, hormis sur la D6014 où elle atteint 13%.

Ce trafic entraîne fréquemment des encombrements importants à l'heure de pointe dans les communes de Pacy-sur-Eure et Vernon.

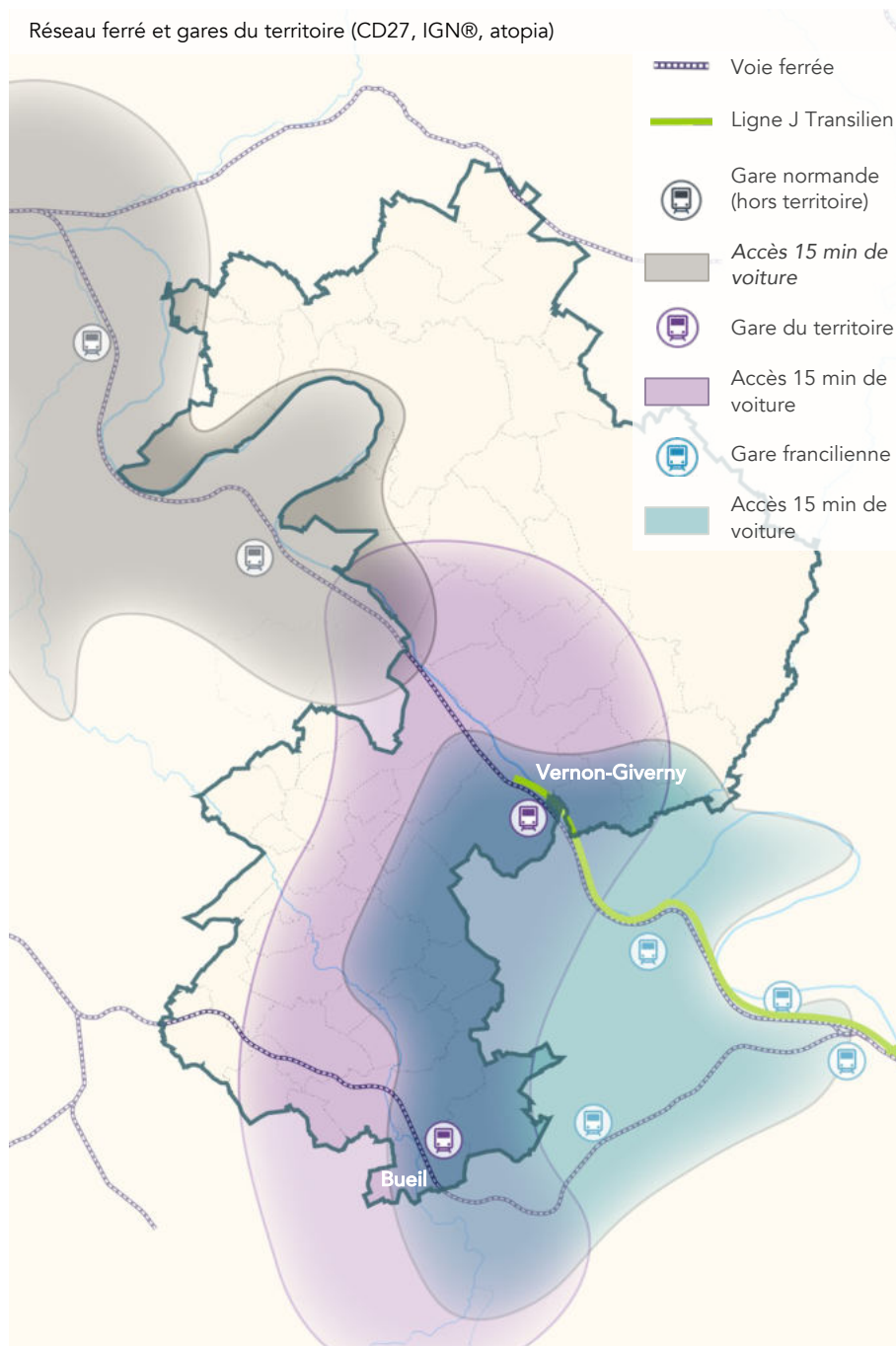
Pont de Vernon (atopia)



RN13 aux alentours de Pacy-sur-Eure (atopia)



Réseau ferré et gares du territoire (CD27, IGN®, atopia)



Une offre ferroviaire conséquente mais limitée à la partie sud du territoire

L'intercommunalité est traversée par deux lignes de train électrifiées :

1. La ligne de Paris-Saint-Lazare au Havre

Longeant la Seine, elle est accessible depuis la gare de Vernon-Giverny. Cette gare est desservie par trois offres ferroviaires différentes :

- Les Transilien (ligne J) du réseau Ile-de-France Mobilités, reliant Vernon à Paris Saint-Lazare via Mantes-la-Jolie. Ces trains desservent également les gares franciliennes entre Vernon et Mantes.
- Les Intercités Normandie¹ reliant Vernon à Paris Saint-Lazare en 50 à 60 min (9 A/R en semaine), Rouen en 45 min (12 A/R en semaine), Le Havre en 1h30 (2 A/R en semaine et 4 le week-end).
- Les TER Normandie assurant la desserte de toutes les gares de Vernon à Oissel ou Rouen selon les courses. Ces TER ont pour terminus Paris (12 trains A/R par jour à Vernon).

2. La ligne de Mantes-la-Jolie à Cherbourg

Cette ligne relie Paris à la Basse-Normandie depuis Mantes-la-Jolie. Elle est accessible depuis la gare de Bueil, desservie par deux offres ferroviaires :

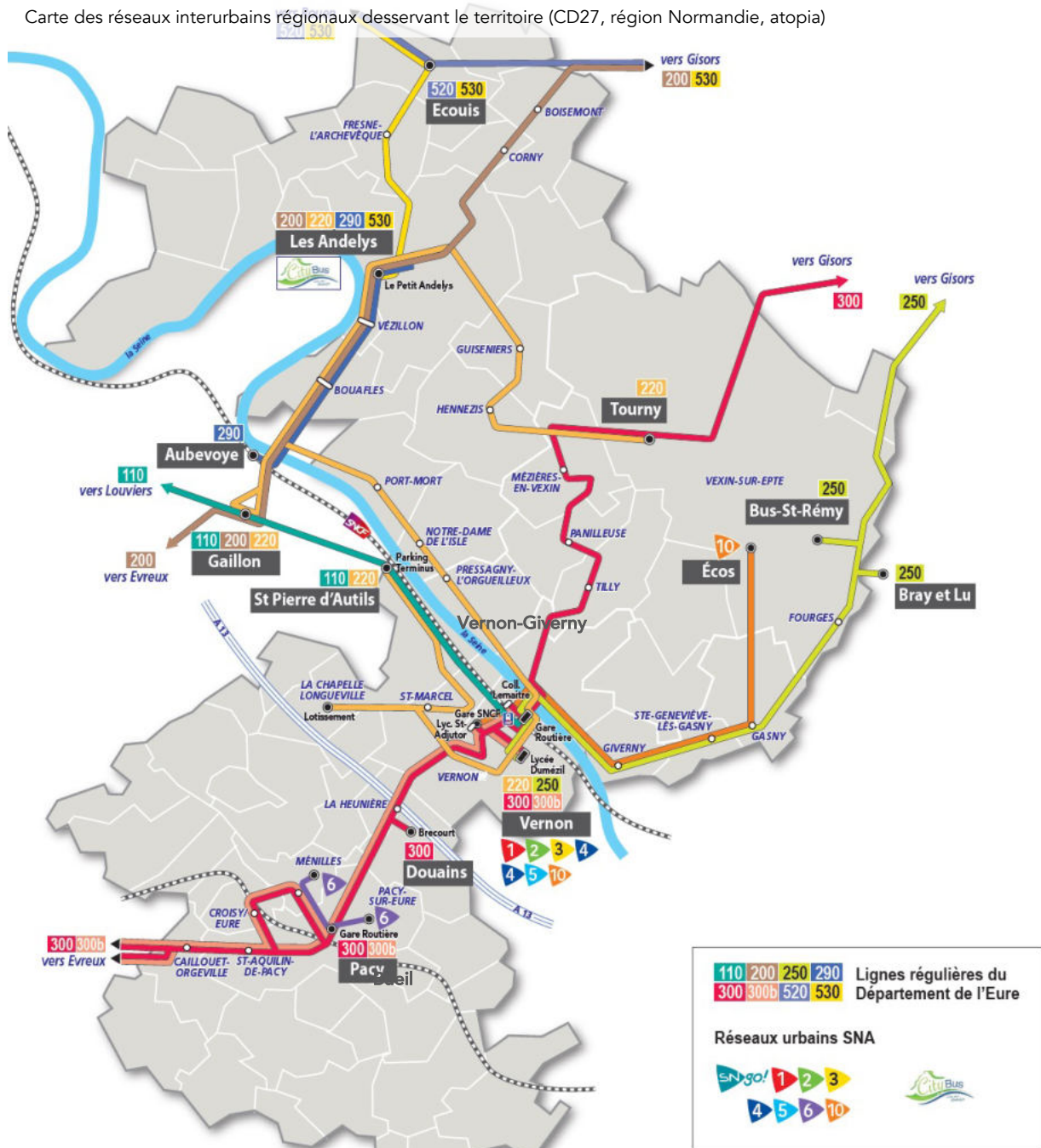
- Les TER Normandie entre Évreux et Mantes-la-Jolie ou Paris. Ils relient Bueil à la capitale en 55 min via 6 A/R directs par jour de semaine. L'offre est étoffée avec 7 A/R en terminus à Mantes-la-Jolie assurant une correspondance pour Paris. Le week-end, il n'existe pas de relation directe entre Bueil et Saint-Lazare.
- Les Intercités Normandie¹ réalisant la même prestation que les TER, mais avec seulement 2 à 3 A/R par jour de semaine.

Bien qu'importante, l'offre apparaît difficilement lisible en raison du nombre important d'opérateurs réalisant pourtant le même type de dessertes. Cela s'explique par la position du territoire, aux franges de l'Ile-de-France et de la Normandie. Cette situation génère également un effet de seuil tarifaire relevé par tous les acteurs du territoire : un grand nombre d'actifs préfèrent se rendre dans les gares de Bréval ou Bonnières pour bénéficier de la tarification Ile-de-France, bien moins chère qu'un abonnement TER Normandie, alors qu'ils emprunteront le même train. De plus, la partie nord du territoire reste à distance de ces gares.

¹ En 2020, l'offre Intercités Normandie, actuellement gérée par l'État, sera organisée par la région Normandie, entraînant une refonte des dessertes et une uniformisation des tarifs.

MOBILITÉS – TRANSPORTS EN COMMUN ROUTIERS – LES RÉSEAUX INTERURBAINS

Carte des réseaux interurbains régionaux desservant le territoire (CD27, région Normandie, atopia)



Des services interurbains organisés par la Région

Le territoire est desservi par des services de cars interurbains organisés par la région Normandie (anciennes lignes départementales), elles relient le territoire à des villes voisines :

- 110 Vernon / Louviers (2 A/R du lundi au samedi)
- 200 Gisors / Les Andelys / Évreux (2 A/R du lundi au samedi, 1 le dimanche)
- 250 Gisors / Vernon
- 290 Les Andelys / Aubevoye (6 A/R du lundi au samedi)
- 300 et 300b Évreux / Vernon / Gisors (8 A/R du lundi au samedi, 2 le dimanche)
- 520 Gisors / Écouis / Rouen
- 530 Les Andelys / Écouis / Vernon (1 A/R du lundi au samedi).

La plupart de ces lignes sont en correspondance avec les TER à Vernon, Aubevoye et Évreux.

Avec des services réguliers tout au long de la journée, ainsi que le dimanche, la ligne 300 permet de répondre à de nombreux déplacements (travail, loisir, utilitaires etc.).

Les autres lignes ont une vocation principalement «pendulaire», avec des horaires adaptés à des horaires de travail «de bureau» en direction des pôles d'emplois extérieurs et/ou de Vernon. Le faible nombre de courses limite toutefois l'attractivité de ces lignes,

Des services spécifiques en période scolaire assurent une desserte des établissements d'enseignement.

Un aller simple coûte 2€, tandis que l'abonnement est tarifé 40€ par mois. Ce dernier est rechargeable sur la carte Atout' mod, carte multimodale supportant tous les titres de transport des réseaux normands.

MOBILITÉS – TRANSPORTS EN COMMUN ROUTIERS – LES RÉSEAUX URBAINS

Carte des réseaux urbains desservant Vernon, Saint-Marcel et Vexin-sur-Epte (sna.fr, atopia)



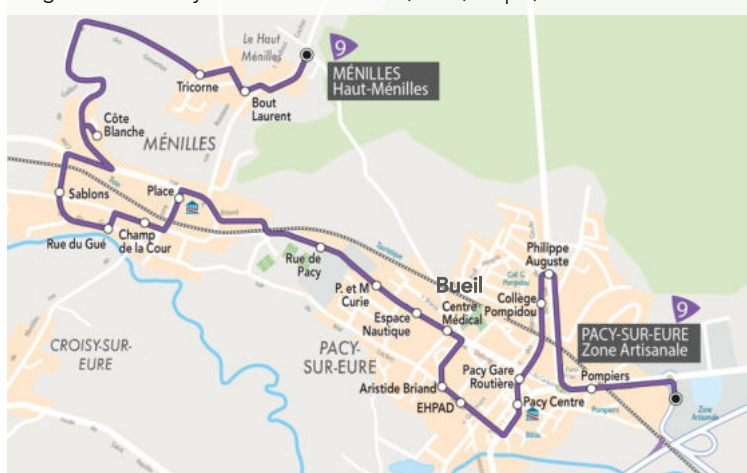
Un réseau urbain développé autour de Vernon, Les Andelys et Pacy-sur-Eure

Les trois communes les plus urbaines du territoire disposent des services urbains, organisés de la manière suivante depuis 2017 :

- 7 lignes de bus dans l'agglomération de Vernon – Saint-Marcel (lignes de 1 à 6 et ligne S) proposant une vingtaine de services en semaine (un par heure le samedi), de 6h à 20h 30.
- 1 ligne de bus reliant Vernon au village d'Écos dans la commune de Vexin-sur-Epte (la ligne 10), propose 8 A/R par jour de semaine.
- 1 ligne de bus entre Ménilles et Pacy-sur-Eure (la ligne 9) propose 10 A/R en semaine et 8 le samedi.
- 1 ligne de bus (la ligne 8) propose 12 A/R en semaine entre les Andelys et Saint-Jean-de-Frénelles. Elle remplace la navette Citybus, tenue par la commune des Andelys, depuis juillet 2019.

Toutes les lignes urbaines de l'agglomération de Vernon ont un terminus commun (République), et desservent la gare SNCF où elles offrent des correspondances avec le train. Cependant, elles ne sont pas diamétralisées : une traversée de l'agglomération impose au moins une correspondance.

Ligne 9 entre Pacy-sur-Eure et Ménilles (sna.fr, atopia)



Navette pour Giverny en correspondance à la gare de Vernon (atopia)

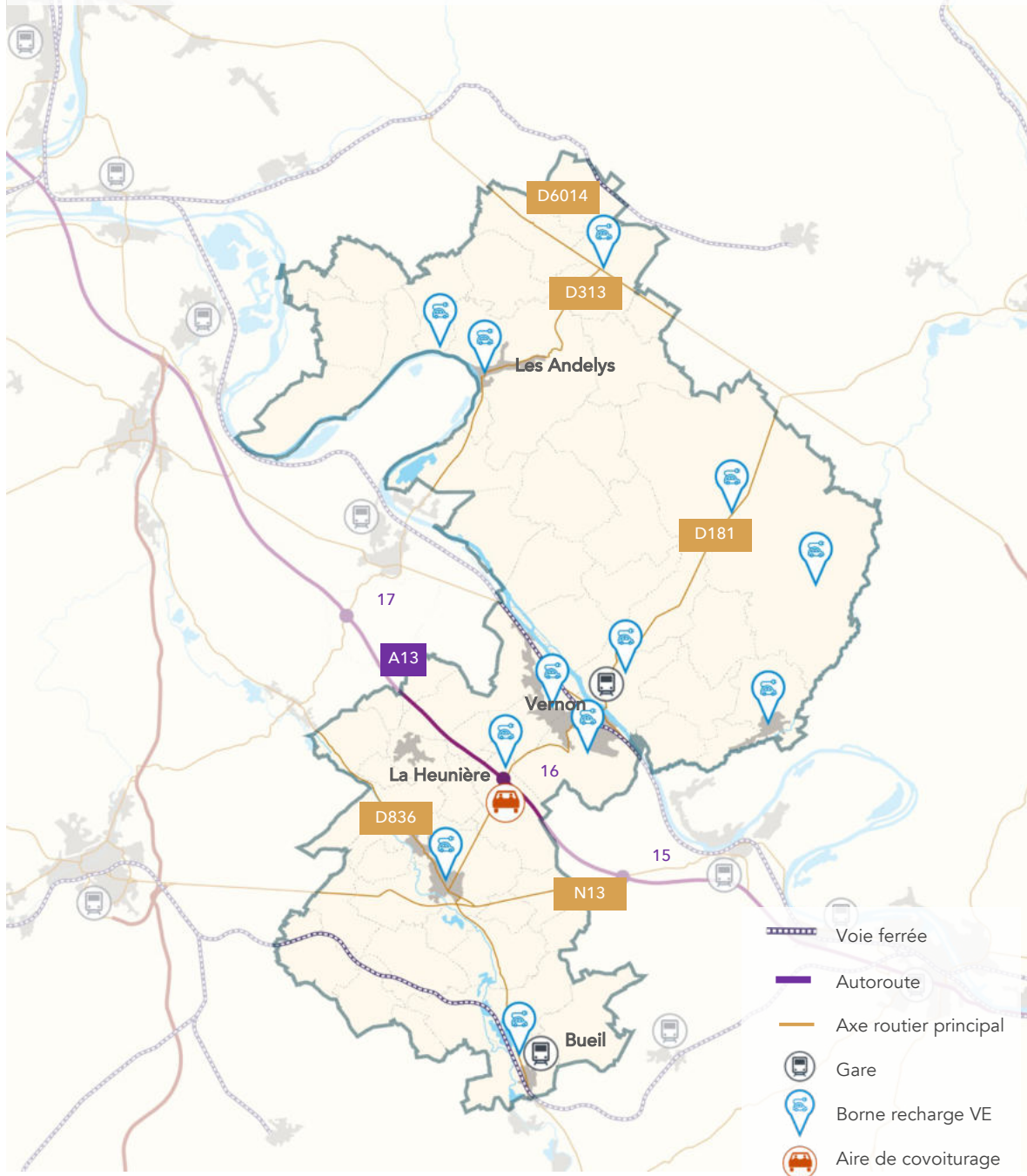


Le tarif d'un ticket est fixé à 1€ (sauf pour la ligne 10 à 2€), et l'abonnement est de 200 € en plein tarif (400€ pour la ligne 10). Il se recharge sur la carte Atout' mod.

Cette offre en transport en commun témoigne d'une politique volontariste visant à encourager l'utilisation d'autres modes de transport que le véhicule individuel et permet à des populations «captive» (jeunes, personnes âgées, ménages sans véhicule) de se déplacer. Ce réseau a transporté 435 000 personnes en 2017, soit 11% de plus qu'en 2011.

En complément de cette offre, l'intercommunalité propose une navette entre la gare de Vernon et Giverny, à vocation touristique. Elle possède une tarification spécifique.

Gares, bornes de recharges pour véhicules électriques et aires de covoiturage (sna.fr, chargemap.com, atopia)



Une politique volontariste pour l'usage «raisonné» des véhicules

Le véhicule individuel est le moyen de transport le plus utilisé pour les déplacements sur le territoire. Conscients de cette réalité, les politiques publiques de mobilités mènent série d'actions pour proposer d'autres usages de la voiture, qui reste nécessaire pour un certain nombre de trajets notamment dans les communes rurales. Ces actions ont pour la plupart été définies dans le Plan Local de Déplacements (PLD) de l'ex-CAPE.

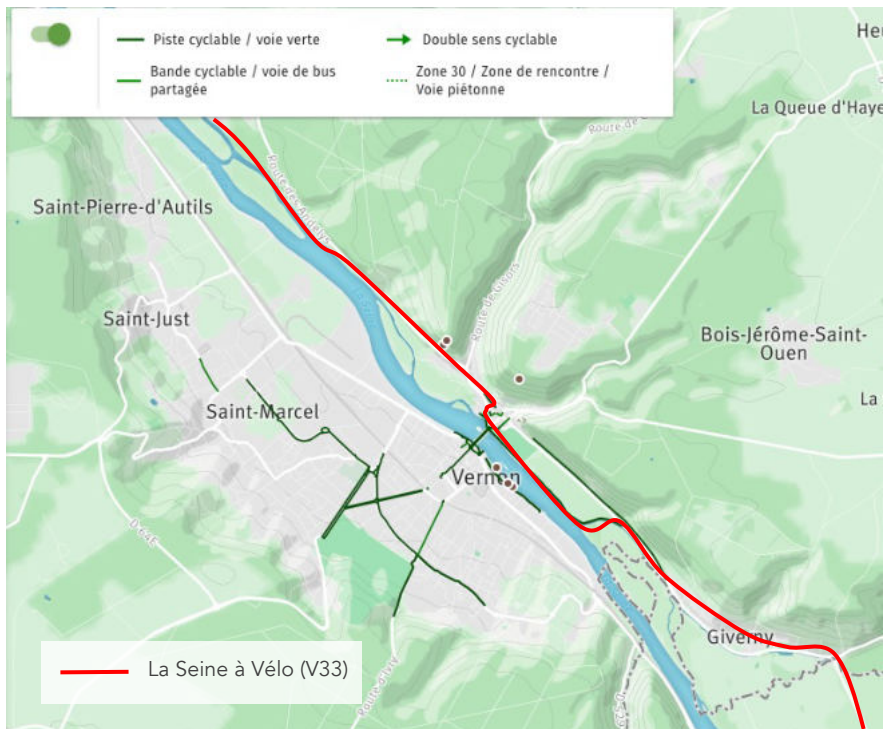
Covoiturage – afin de favoriser le partage des véhicules sur les trajets occasionnels et quotidiens, des actions ont été réalisées :

- La création d'une aire de covoiturage sur la sortie d'autoroute de Douains (67 places),
- La mise en place d'une plateforme informatique à l'échelle départementale pour mettre en relation les covoitureurs,
- La sensibilisation au co-voiturage par les collectivités locales,
- Des partenariats avec les grands employeurs à travers des plans de déplacements d'entreprise.

Transition énergétique - afin de réduire la pollution de l'air, les incitations financières nationales à l'achat de véhicules électriques sont complétées par un maillage de bornes de recharge sur les territoires. En 2019, elles sont localisées dans les communes principales du territoire, ainsi que dans les communes du nord-est (Écouis, Vexin-sur-Epte).

Autopartage – cette solution a pour objectif de mettre en place une flotte de véhicules utilisables par plusieurs personnes. L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure est actuellement en réflexion pour la mise en place d'un tel dispositif, en s'appuyant des retours d'expérience au Mans et dans l'Orne.

Aménagements cyclables de Vernon et Saint-Marcel (Geovelo, atopia)



Vernon : piste le long de la Seine (atopia)



La Seine à vélo entre Vernon et Giverny (atopia)



Piste cyclable rurale (atopia)



Giverny : parc à vélos (atopia)



Vernon : parc à vélos à la gare (atopia)



Vexin-sur-Epte : double-sens cyclable (atopia)



La Seine, un axe cyclotouristique majeur en devenir

Le territoire est traversé par la véloroute V33, également appelée l'Avenue Verte. Elle relie Paris au Havre via le Vexin et la vallée de la Seine à partir de Giverny dont elle traverse le village. Cette véloroute sera complétée d'ici 2023 par «La Seine à Vélo», un projet qui vise à créer un itinéraire cyclable continu (utilisant des pistes dédiées ou des routes peu fréquentées) le long du fleuve.

On note également la voie verte de la vallée de l'Epte, reliant Gisors à Giverny sur le tracé d'une ancienne ligne de train. Un tel projet est porté dans la vallée de l'Eure pour relier Bueil à Louviers.

Il s'agit d'une opportunité de développement importante pour le territoire en termes de retombées économiques du cyclotourisme.

Des aménagements cyclables «utilitaires» à mailler et qualifier

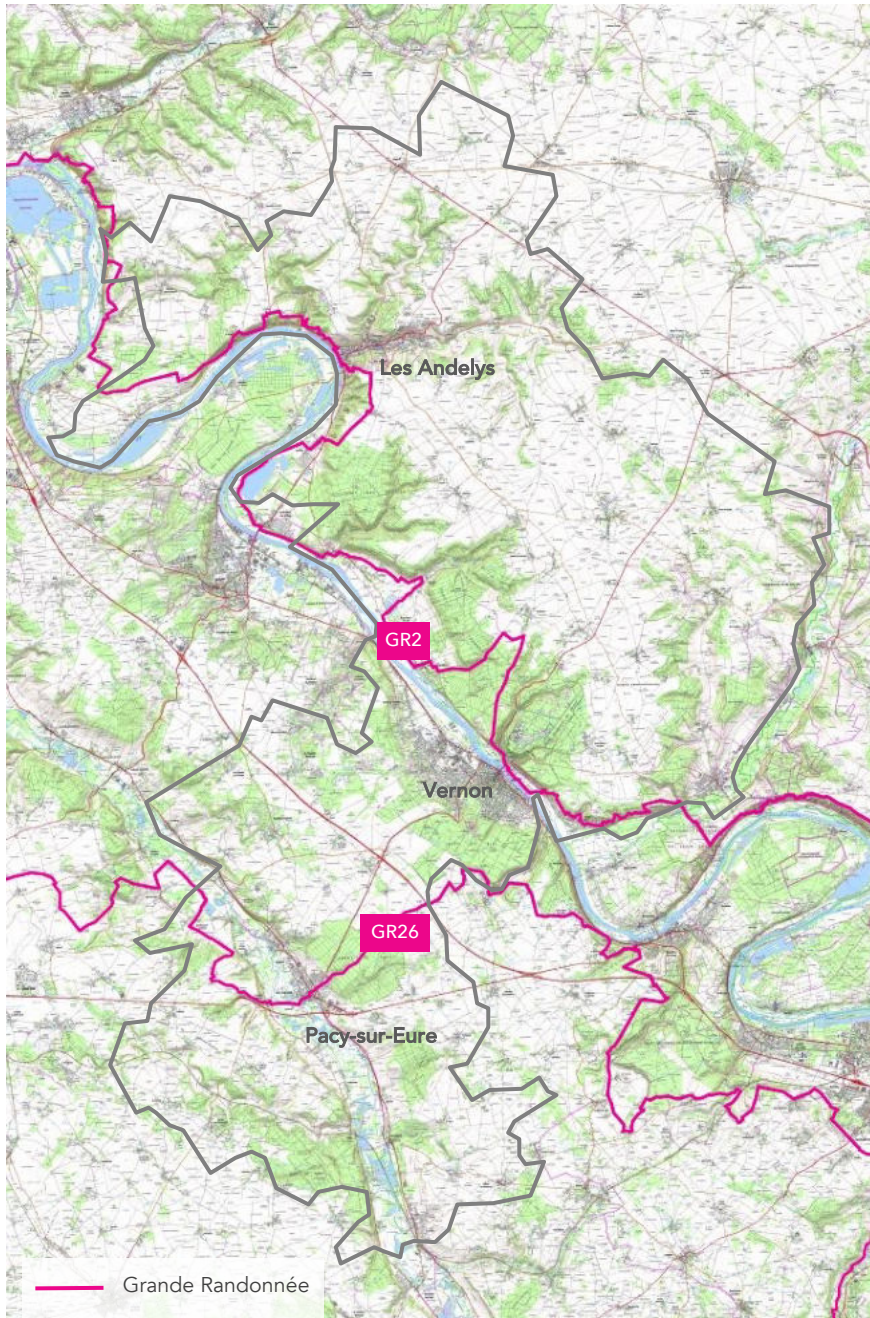
Le vélo est, outre un levier de développement touristique, un outil de déplacement pertinent en zone urbaine et pour des petites distances (moins de 5km).

L'agglomération de Vernon et Saint-Marcel, ainsi que Les Andelys, sont pourvues en aménagements cyclables divers : pistes séparées, bandes, trottoirs partagés. Le pont de la Seine à Vernon permet une traversée sécurisée pour les cyclistes. Ces aménagements pourront gagner en qualité et en continuité afin d'affirmer la présence du vélo dans les secteurs urbains.

Dans les autres communes, les aménagements cyclables sont rares mais pas absents, et des itinéraires cyclables sont parfois définis sur des axes à faible trafic (en vallée de l'Eure notamment), un aménagement adapté au vélo en milieu rural.

Si les stationnements vélo sont nombreux à Vernon, ils sont rares sur les autres communes, et notamment au niveau de la gare de Bueil où leur mise en place finaliserait la rénovation des abords de la gare.

Itinéraires Grande Randonnée (GR) parcourant le territoire (FFRP, Géoportail, atopia)



Les Andelys : parking abondant (atopia)



Bueil : aménagement de la gare (atopia)



Vernon : cheminement piéton séparé des flux cycles (atopia)



Vernon : venelle piétonne neuve (atopia)



Un territoire traversé par deux sentiers de grande randonnée

Seine Normandie Agglomération est traversé par deux itinéraires Grande Randonnée :

- Le GR2, longeant la Seine de Curtil-Saint-Seine (Côte d'Or) à son embouchure. Il s'agit peu ou prou du même tracé que La Seine à vélo.
- Le GR26, de Vilennes-sur-Seine (Yvelines) à Douains. Variante du GR2, elle traverse le territoire au niveau de Pacy-sur-Eure.

Ces sentiers sont complétés par diverses boucles de maillage local.

Une volonté de pacification des villages mais une place de la voiture encore importante dans les bourgs et le centre de Vernon

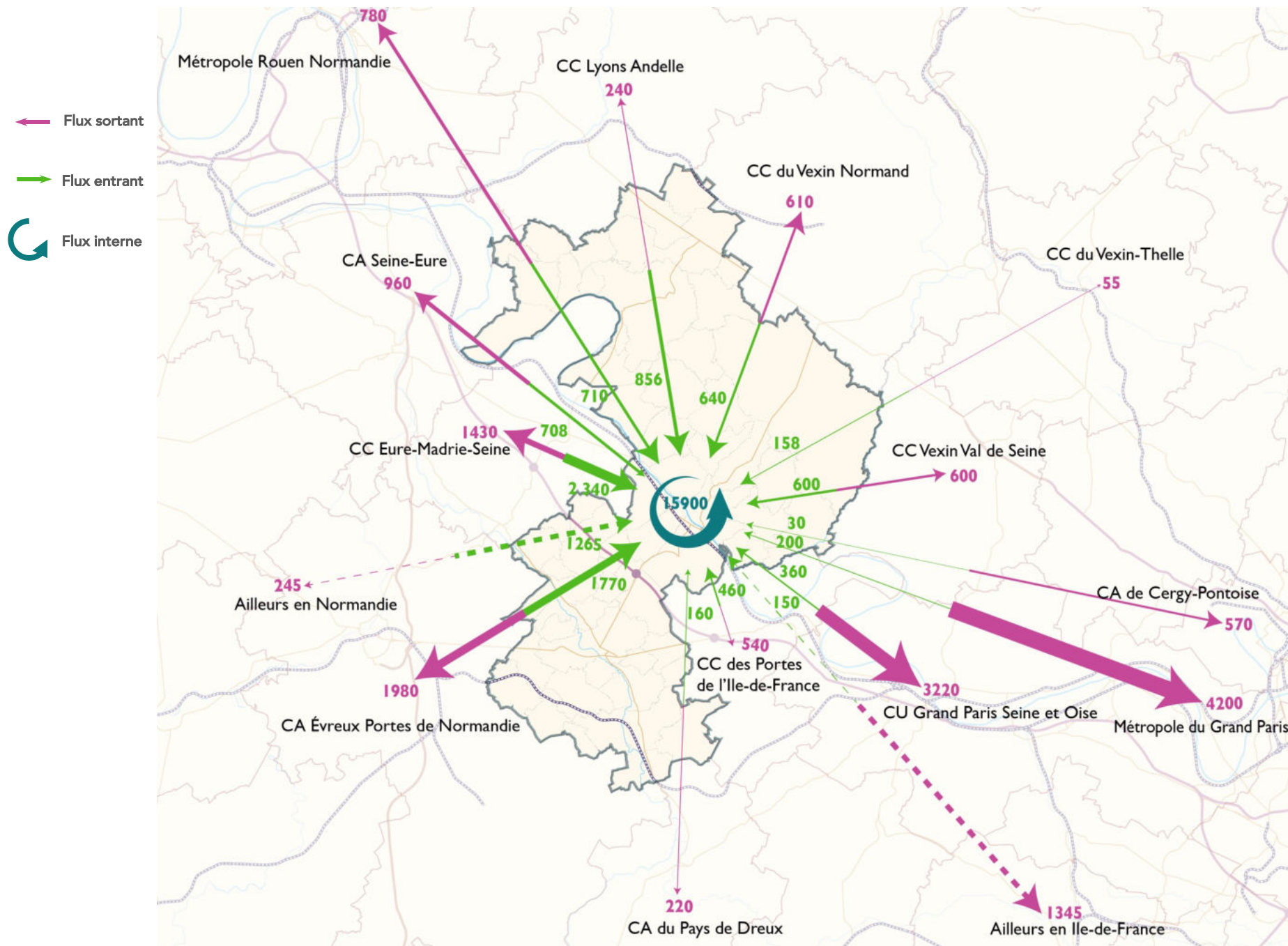
La majorité des communes ont réalisé des aménagements en faveur de la mobilité des piétons, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de l'apaisement des vitesses : zones 30, ralentisseurs, trottoirs abaissés et plateaux traversants, etc.

La marche à pied est facilitée par la petite taille des bourgs et la continuité des trottoirs.

Dans les centres-villes de Vernon, Pacy-sur-Eure et Les Andelys, les continuités piétonnes sont assurées mais il n'y a pas de rues ou de places piétonnes en tant que telles. La question de l'espace public laissé à l'automobile est à étudier pour concilier les enjeux de besoins en stationnement, rotation des véhicules au bénéfice des commerces et vie locale. Cette réflexion est en cours à Vernon, dont le réaménagement de places est en cours d'étude dans le cadre de l'opération nationale «Action Cœur de Ville».

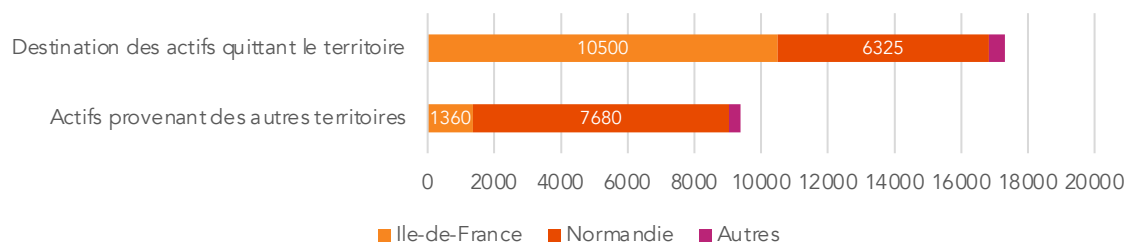
MOBILITÉS – DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Flux pendulaires quotidiens entre Seine Normandie Agglomération et les territoires voisins en 2016, en nombre d'actifs (INSEE RP2016, IGN BD-Topo®, atopia)

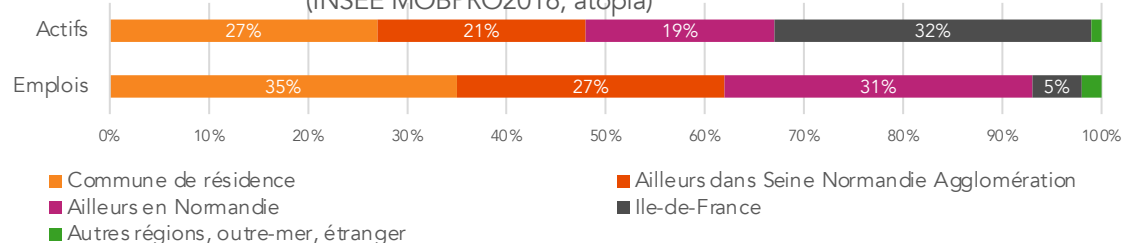


MOBILITÉS – DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Origine des actifs extérieurs et destination des actifs sortants (INSEE MOBPRO2016, atopia)

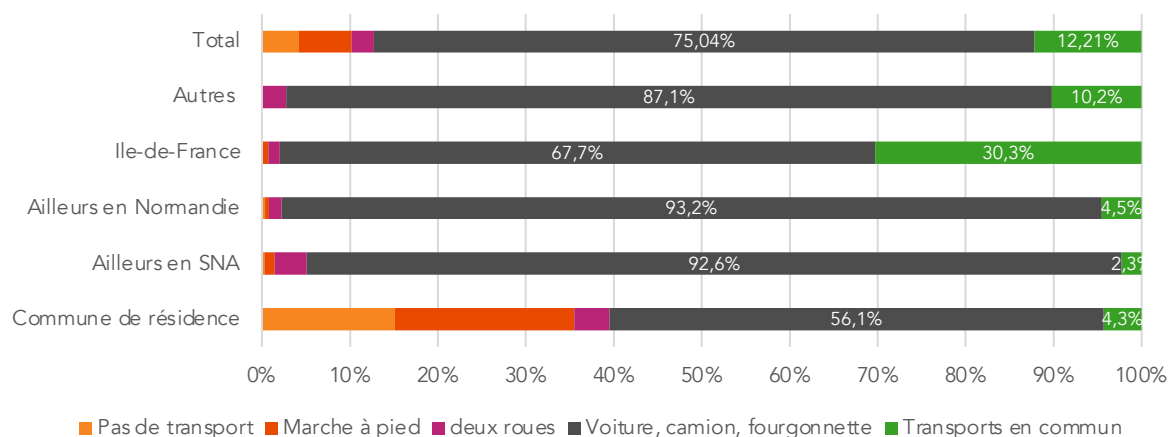


Destination des actifs et occupation des emplois du territoire (INSEE MOBPRO2016, atopia)



Grille de lecture : 27% des actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence, ceux-ci représentent 35% des emplois présents sur le territoire

Mode de transport utilisé selon la destination par les actifs du territoire (INSEE MOBPRO2016, atopia)



Deux-roues : à la fois vélo (environ 50%) et deux-roues motorisé (environ 50%).

Un territoire polarisé par l'Ile-de-France, qui exerce une attraction sur ses voisins normands

La proximité à l'Ile-de-France rend le territoire fortement polarisé par ses emplois : près de 10 500 actifs du territoire y travaillent, dont 4 200 au sein de la Métropole du Grand Paris et 3 300 dans la CU Grand Paris Seine et Oise. 1 360 franciliens se rendent sur le territoire, principalement depuis les CC Vexin Val de Seine et Portes de l'Ile-de-France.

Si le ratio d'actifs entrants/sortants est très favorable à l'Ile-de-France (1 pour 7,7), la situation est plus équilibrée entre le territoire et le reste de la Normandie, et légèrement à l'avantage du territoire (1,2 pour 1). Les échanges avec la CA d'Évreux (1 980 sortants, 1 770 entrants) et la Métropole de Rouen (780 sortants, 710 entrants) sont relativement équilibrés, tandis que le territoire apparaît exercer une forte attraction sur la CC Eure-Madrie-Seine (1 430 sortants, 2 340 entrants).

15 900 actifs du territoire y travaillent également, ce qui représente 27% des actifs mais 35% de l'emploi présent sur le territoire. Cet écart témoigne d'un indice de concentration de l'emploi du territoire inférieur à 1.

Une utilisation de la voiture prédominante pour les trajets internes, mais un accès au Grand Paris par le train

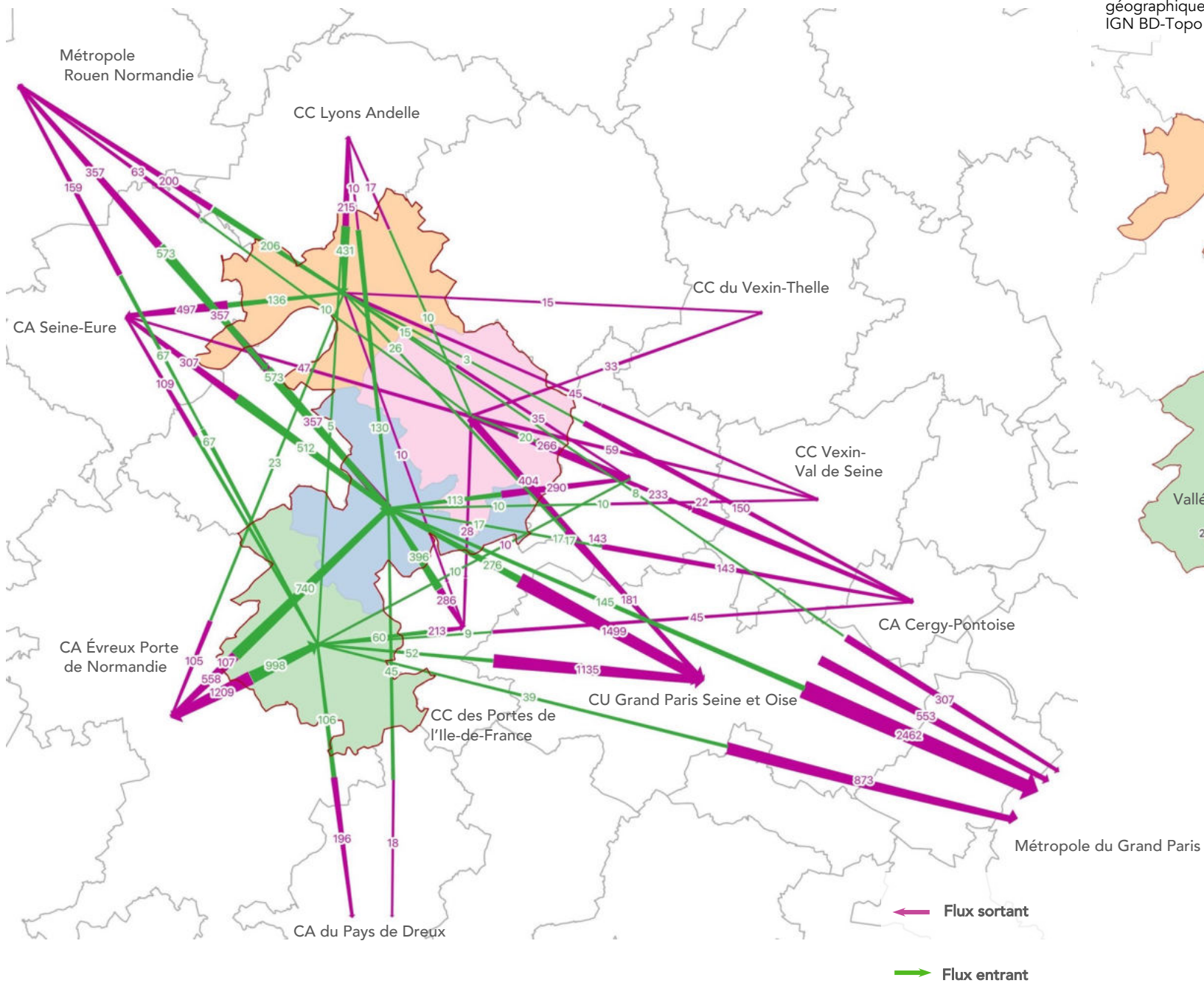
La voiture est le moyen de transport privilégié par les actifs pour se rendre au travail (77,6% de part modale), suivi par les transports collectifs (12,2%).

Les transports collectifs sont principalement utilisés par les actifs se rendant en Ile-de-France (30% de part modale) et en particulier au sein de la Métropole du Grand Paris (63%), preuve d'un réseau Transilien bien plus attractif que la voiture pour se rendre au cœur de la capitale. Le véhicule est privilégié pour les autres destinations, y compris celles desservies par le train (Rouen, Évreux, Gaillon).

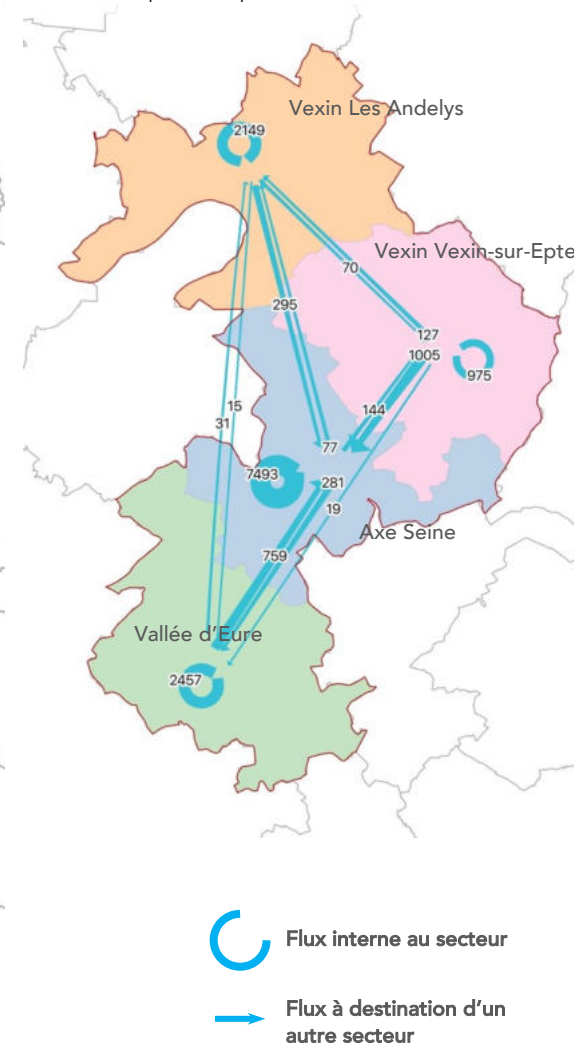
Les modes actifs représentent une part minoritaire mais non négligeable (22%) des trajets réalisés au sein de la commune de résidence.

MOBILITÉS – DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – À L'ÉCHELLE DES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Flux pendulaires quotidiens entre les secteurs géographiques et les territoires voisins en 2016 (INSEE RP2016, IGN BD-Topo ©, atopia)

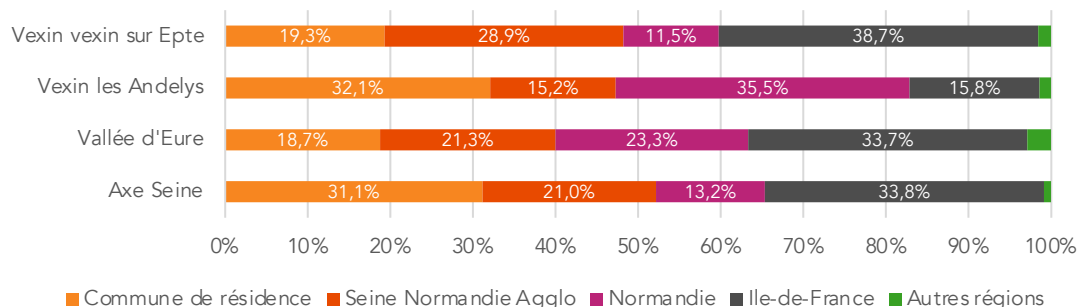


Flux pendulaires quotidiens entre les secteurs géographiques du territoire en 2016 (INSEE RP2016, IGN BD-Topo ©, atopia)

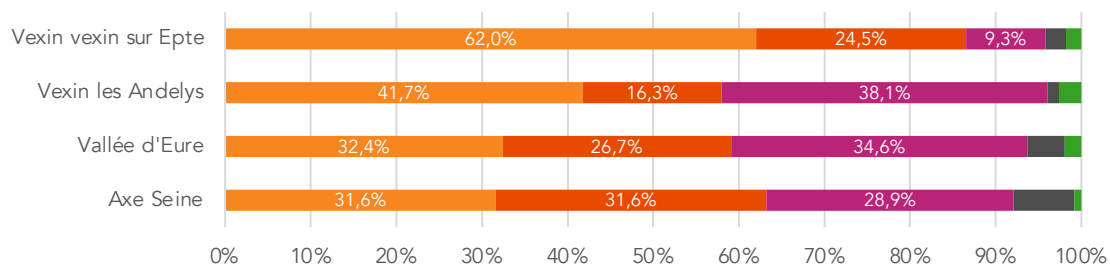


MOBILITÉS – DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – ANALYSE PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

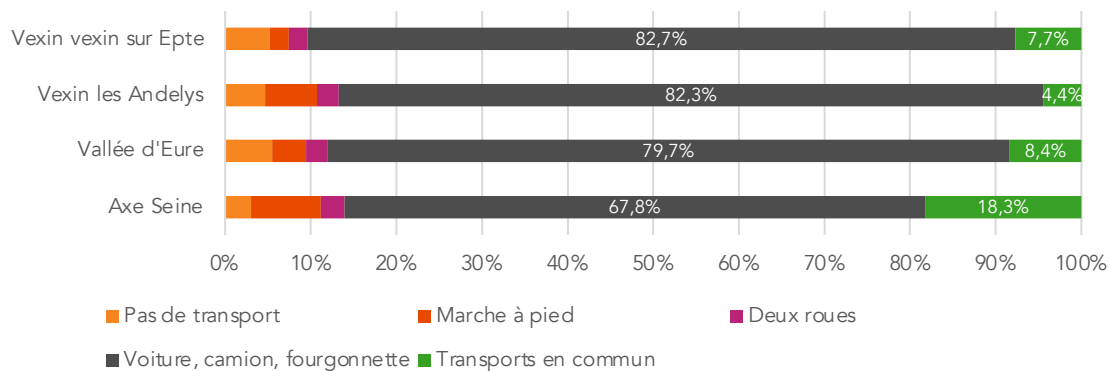
Lieu de travail des actifs de SNA par secteurs géographiques
(INSEE MOBPRO2016, atopia)



Lieu d'origine des actifs travaillant à SNA par secteurs géographiques
(INSEE MOBPRO2016, atopia)



Mode de transport des actifs de SNA par secteurs géographiques
(INSEE MOBPRO2016, atopia)



Deux-roues : à la fois vélo (environ 50%) et deux-roues motorisé (environ 50%).

Un effet «frange francilienne» plus faible au nord du territoire

Si les actifs travaillant en Ile-de-France représentent 33 à 38% du total sur l'ensemble des secteurs géographiques, hormis sur celui des Andelys où cette proportion tombe à 15,7%.

Ce dernier se caractérise par une importance des flux à destination d'autres territoires normands (35% des flux sortants), ce qui s'explique par sa localisation plus «ancrée» vers le centre de la région et sa proximité à Rouen. Dans une moindre mesure, on retrouve une proportion importante d'actifs de la Vallée d'Eure (23,3%) travaillant également ailleurs en Normandie, et notamment dans la CA d'Évreux.

Les secteurs géographiques plus urbains (Les Andelys, Axe Seine) sont également ceux qui possèdent le plus d'actifs travaillant au sein de leur commune de résidence (32%), soit le double du taux observé dans les secteurs plus ruraux.

Un emploi majoritairement local dans le secteur de Vexin-sur-Epte

L'emploi du territoire est pourvu par des habitants de la commune ou de Seine Normandie Agglomération aux alentours de 60%, hormis sur le secteur de Vexin-sur-Epte où cette proportion atteint 86% (dont 62% par des actifs travaillant dans leur commune de résidence).

Une utilisation des transports collectifs importante via la gare de Vernon

Le secteur Axe Seine se caractérise par une utilisation des transports collectifs deux fois supérieure à celle des secteurs Vexin-sur-Epte et Vallée d'Eure, et quatre fois supérieure à celui du secteur Les Andelys. Cela s'explique notamment par la gare de Vernon, utilisée pour se rendre en petite couronne d'Ile-de-France.

Les modes actifs de transport (marche à pied, vélo) sont plus représentés dans les secteurs plus urbains (7% aux Andelys, 9% sur l'Axe Seine) que dans les secteurs ruraux (5% dans la Vallée d'Eure, 3% pour le secteur de Vexin-sur-Epte).

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

TISSU ÉCONOMIQUE, ACTIVITÉS AGRICOLES, ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- Nombre d'emplois total en 2021 : 23 983
- Nombre d'actifs occupés en 2021 : 38 036
- Indice de concentration d'emplois en 2021 : 0,77%
- Evolution de l'emploi de 1999 à 2020 : - 4 375
- Taux de chômage en 2019 : 9,4% (zone d'emploi de Vernon)
- Part des cadres et professions intellectuelles supérieures en 2021 : 16%
- Surface de foncier économique : 405 ha
- Surface Agricole Utile en 2021 : 43 748 ha
- Surface Agricole Utile en 2021 : 44 329 ha
- Nombre d'exploitations agricoles en 2021 : 400
- Part de la SAU cultivée par les filières biologiques en 2017 : 1,7%
- Fréquentation de Giverny : 600 000 visiteurs, 2° site payant le plus visité de Normandie



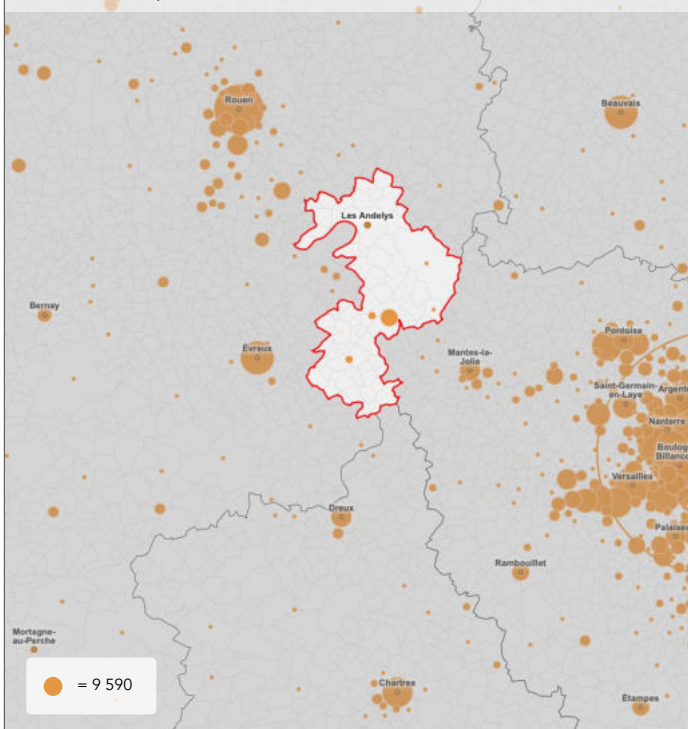
ECONOMIE

LEXIQUE ET DÉFINITIONS

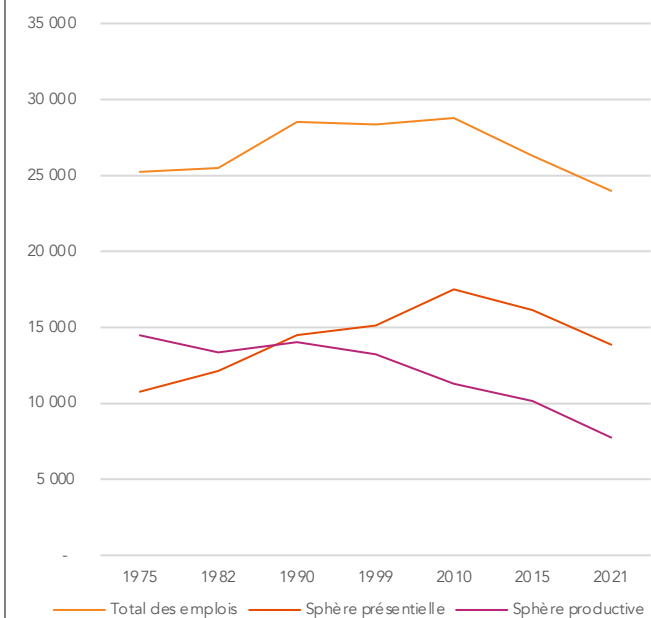
- **Taux d'activité** : nombre de personnes actives (en emploi ou en recherche d'emploi) sur la population totale
- **Taux d'emploi** : nombre de personnes en emploi sur la population active.
- **Indice de concentration de l'emploi** : rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs dits « occupés » (en emploi)
- **Population en âge de travailler** : généralement, les 15 à 64 ans compris.
- **Spécialisation économique** : rapport de la part d'une activité économique d'un territoire sur la part de cette même activité dans territoire de référence ; la spécialisation est identifiée lorsque le rapport est supérieur à 1.
- **Niveau d'insertion des jeunes de moins de 25 ans** : rapport de la population des jeunes non insérés à l'ensemble de la population des 15-24 ans. On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel.

La situation hors formation et hors emploi se prolonge, ou intervient régulièrement, chez les jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ces derniers enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ou ne trouvent pas d'emploi, voire se sont résignés à l'inactivité. Ces difficultés sont particulièrement fréquentes chez ceux qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, et pour lesquels un retour vers la formation est souvent délicat. Ces jeunes sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel. De plus, pauvreté et isolement se renforcent mutuellement et accentuent encore les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi. Un processus d'exclusion sociale, amenant à une rupture durable des liens sociaux et institutionnels, peut s'enclencher. (INSEE)

Nombre d'emplois au lieu de travail, 2021 (INSEE, RP 2021, CGET)



Evolution du nombre d'emplois sur le territoire de SNA (1975-2021)



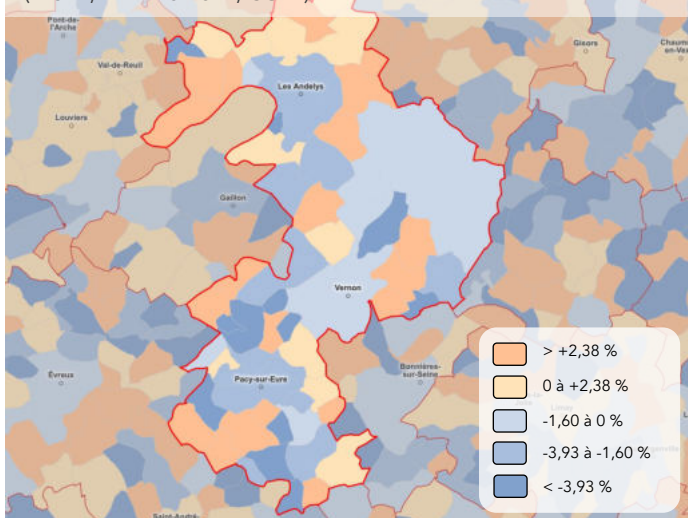
Un tissu économique local qui se structure autour de 3 pôles

Avec 23 983 emplois en 2021, SNA accueillait près de 13% des emplois départementaux et 2% des emplois régionaux, lui permettant de se positionner au 3^e rang des EPCI comptabilisant le plus d'emplois dans l'Eure et au 11^e rang à l'échelle de la Normandie.

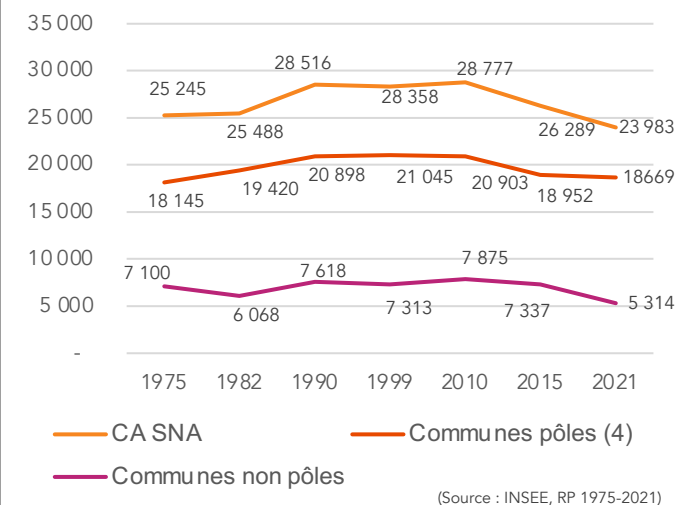
SNA bénéficie à la fois des sphères d'influence de Paris et Rouen, tout en ayant constitué sa propre identité. Son profil agricole est marqué sur la rive droite de la Seine, ainsi que sur le plateau de Madrie. La présence historique de l'industrie, notamment des filières aéronautiques et spatiales, participe de la dynamique et de l'identité économiques du territoire.

Le pôle Vernon/Saint-Marcel constitue le pôle économique principal de SNA. Les Andelys et Pacy-sur-Eure font l'objet de pôles secondaires. 72% des emplois sont situés dans ces communes pôles. Gasny et Vexin-sur-Epte constituent les deux pôles ruraux.

Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi, 2016-2021 (INSEE, RP 1975-2021, CGET)



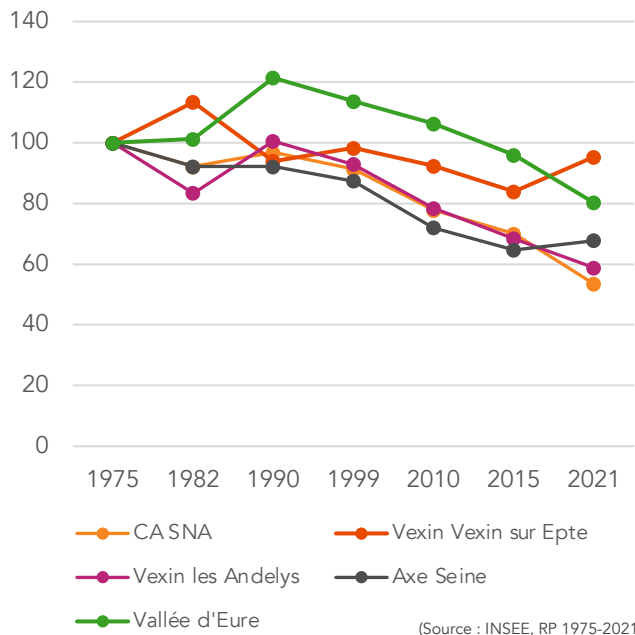
Evolution du nombre d'emplois total



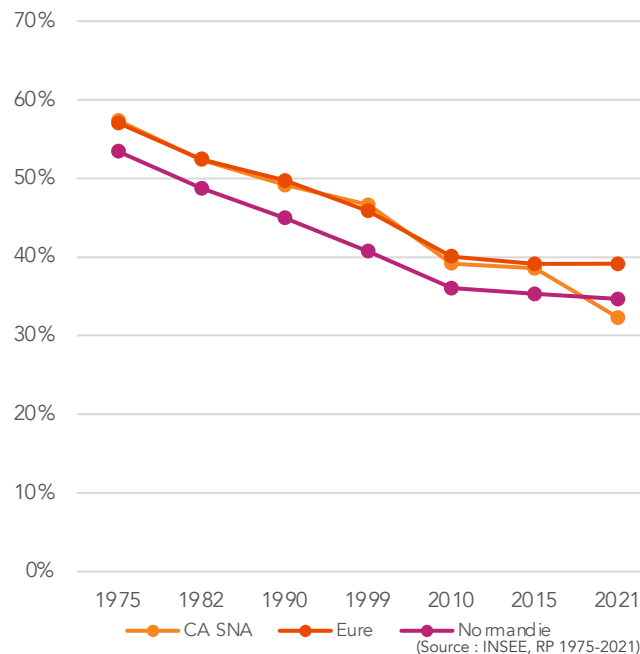
Un décrochage de l'emploi depuis 2010

Après une période de stabilité, de 1990 à 2010, le nombre d'emplois au lieu de travail diminue. Quelques communes en périphérie des pôles continuent d'accueillir des emplois, mais leur nombre diminue à l'échelle de SNA. Cette diminution est issue du déclin de la sphère productive, liée à des fermetures d'entreprises (-2 500 emplois pour Bata, - 600 emplois pour Pampril, - 600 emplois pour Peugeot).

Evolution de l'emploi productif en base 100



Part de l'emploi productif dans l'emploi total



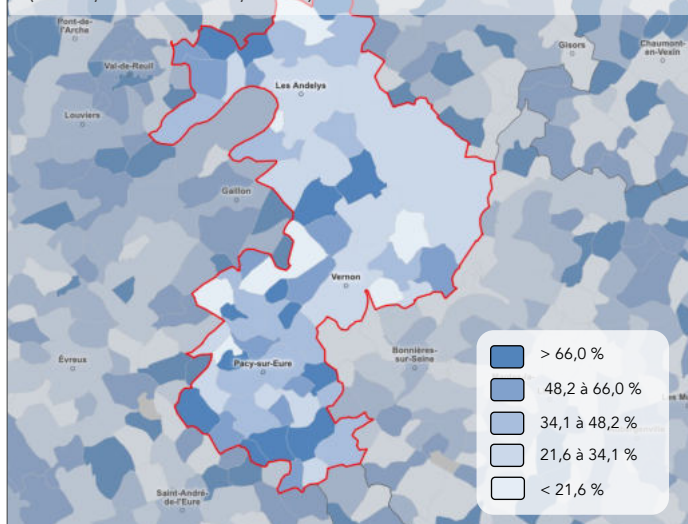
Un développement de l'économie présenteielle qui compense en partie les difficultés des secteurs productifs

Si les secteurs productifs sont constitutifs de l'identité du territoire, la sphère présenteielle rassemble aujourd'hui la majeure partie des emplois, à hauteur de 58% en 2021 (+ 15% depuis 1975). Ce basculement progressif vers l'économie présenteielle s'observe depuis 1975, elle devient majoritaire à la fin des années 1980. SNA a connu la même dynamique de déclin des secteurs industriels et agricoles que l'Eure, avec une perte importante d'emplois entre 1990 et 2010 (-10% d'emplois productifs dans l'emploi total), due notamment au départ de grandes entreprises, à la désindustrialisation et à la mécanisation agricole.

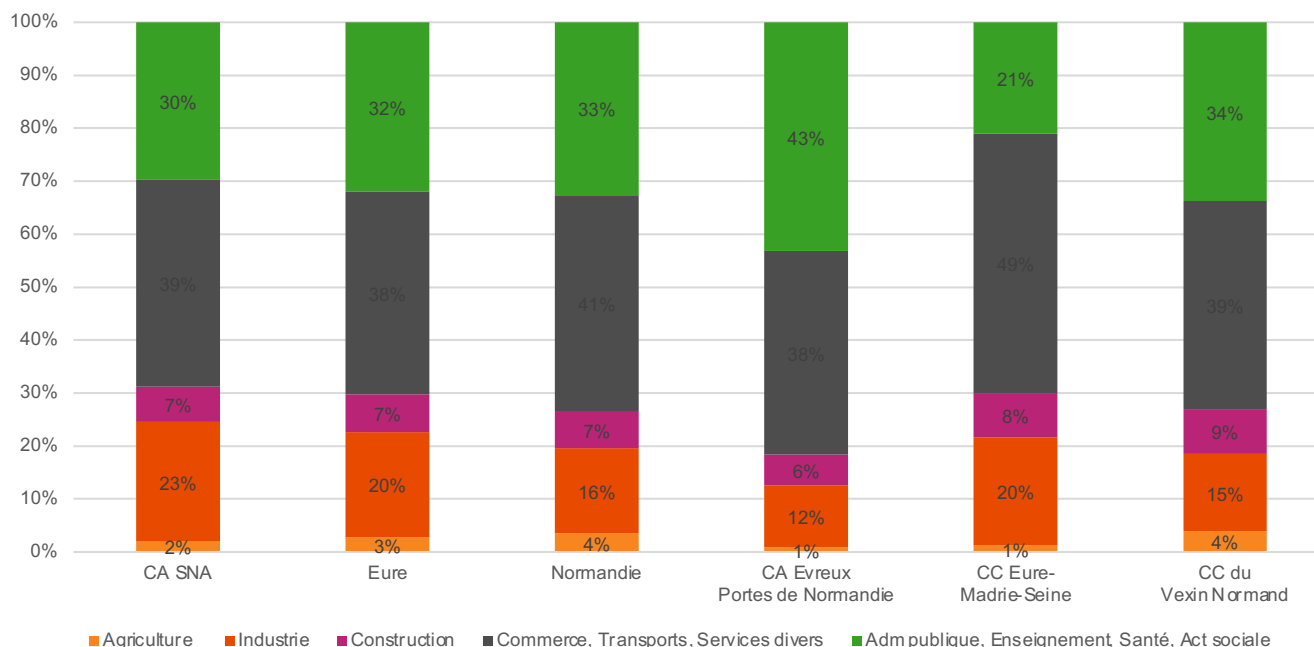
En 2015, sur les 6 734 entreprises présentes sur le territoire (dont 95% de TPE), plus de la moitié sont issues du secteur des services à la population et des commerces.

Malgré une désindustrialisation marquée, le tissu industriel résiste néanmoins grâce à la présence de grandes entreprises historiques dans les domaines de l'aéronautique, du spatial (ArianeGroup, UTC Aerospace Systems...). Cela demeure un atout pour SNA, et peut ouvrir des perspectives pour attirer les entreprises du champ de l'innovation.

Part des emplois de la sphère productive en 2021 (%) (INSEE, RP 1975-2021, CGET)



Répartition de l'emploi en 2015 par domaines d'activités



(Source : INSEE, RP 2015)

Le commerce, les services et l'administration publique : principaux employeurs du territoire

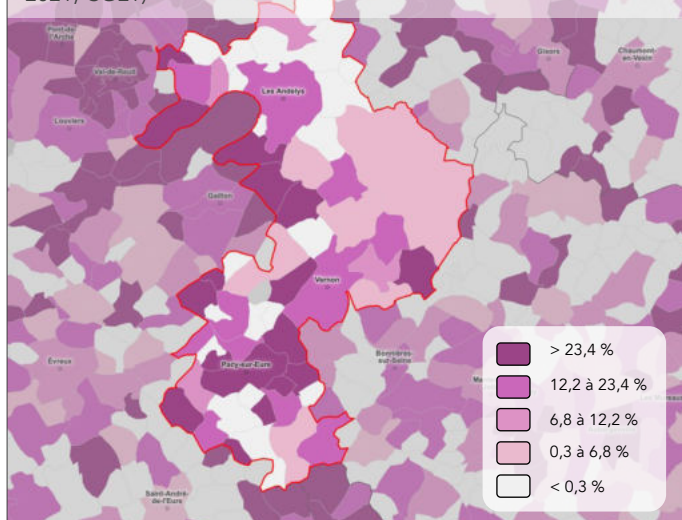
Territoire historiquement marqué par son caractère productif, SNA a opéré un basculement vers le secteur tertiaire au cours des dernières décennies. Le commerce, les transports et les services totalisent 39% des emplois de SNA : il s'agit du premier domaine d'activités en termes d'emplois. L'administration publique constitue le 2^e employeur du territoire, avec 30% des emplois.

Un territoire qui demeure industriel

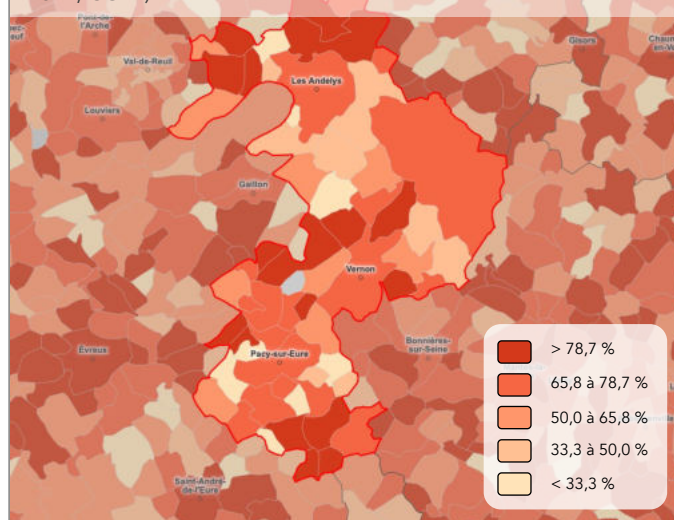
Si la désindustrialisation a entraîné une baisse de la part de l'industrie dans les emplois au lieu de travail, elle demeure toujours significativement plus élevée à SNA (23%) que dans l'Eure (20%) ou en Normandie (16%) ainsi que dans les EPCI de comparaison (12% en Evreux-Portes de Normandie, 20% en Eure-Madrie-Seine et 15% dans le Vexin Normand).

Ce sont les communes de la frange ouest du territoire qui portent la majorité des emplois de l'industrie.

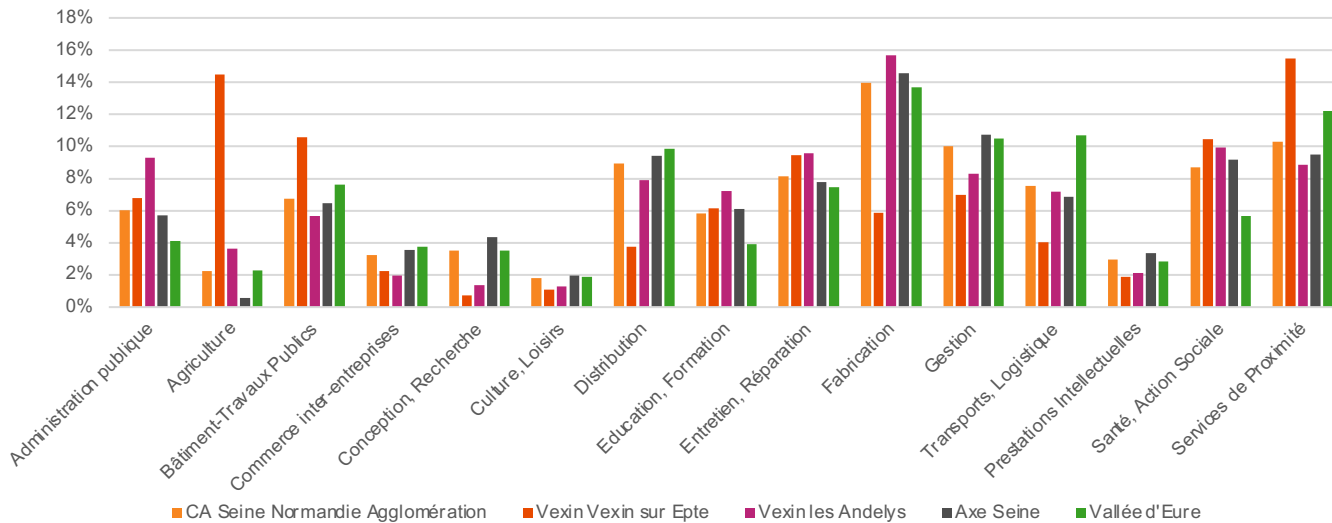
Part des emplois dans l'industrie, 2021 (INSEE, RP 2006-2011-2021, CGET)



Part des emplois dans le tertiaire, 2021 (INSEE, RP 2006-2011-2021, CGET)



Répartition de l'emploi en 2015 par fonction économique transversale



(Source : INSEE, RP 2015)

Une fonction de fabrication qui domine l'activité économique, mais recule progressivement

La fonction de fabrication se détache sur une large partie du territoire de SNA. Elle constitue la fonction principale pour le territoire, avec 14% des emplois en 2015. Pour autant, la fabrication est en régression par rapport aux autres fonctions économiques : elle a perdu 4,7 points à SNA depuis 1999, et jusqu'à 9,7 points pour la Vallée de l'Eure.

Parallèlement, la fonction productive principale du secteur du Vexin-sur-Epte est l'agriculture, avec 14,5% des emplois (contre seulement 5,9% pour la fabrication).

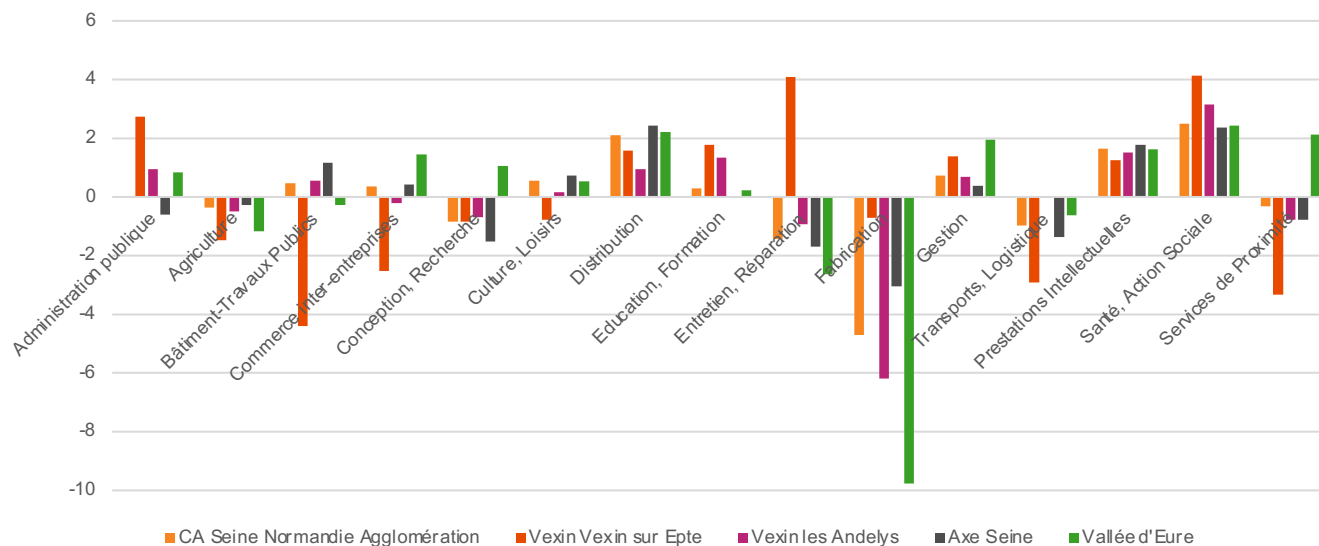
Un basculement qui s'opère vers la santé et l'action sociale, la distribution et la gestion

La transition de l'activité économique du territoire vers la sphère présentielle s'illustre dans la bonne représentation des fonctions de gestion (10%), de services de proximité (10,3%) et de santé et d'action sociale (10,5%).

Les prestations intellectuelles (+1,7%), la distribution (+2,1%), ainsi que la santé et l'action sociale (+2,5%) sont les secteurs qui affichent le plus grand dynamisme et qui caractérisent la transition économique du territoire.

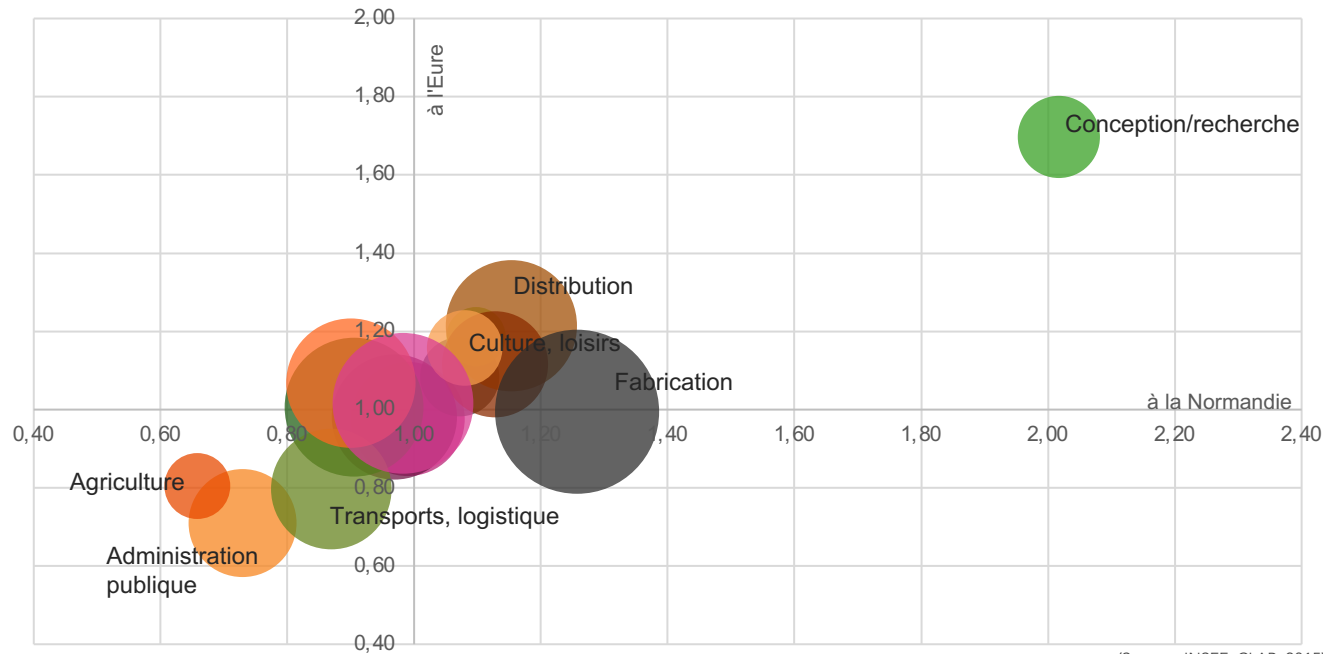
En comparaison avec les EPCI à proximité, aucune fonction économique de SNA ne ressort véritablement par rapport à la moyenne.

Evolution de l'importance des fonctions économiques au sein de l'emploi total entre 1999 et 2015



(Source : INSEE, RP 1999-2015)

Spécialisation économique de l'emploi salarié à SNA en 2015



Un tissu industriel de pointe qui pousse la spécialisation en conception /recherche

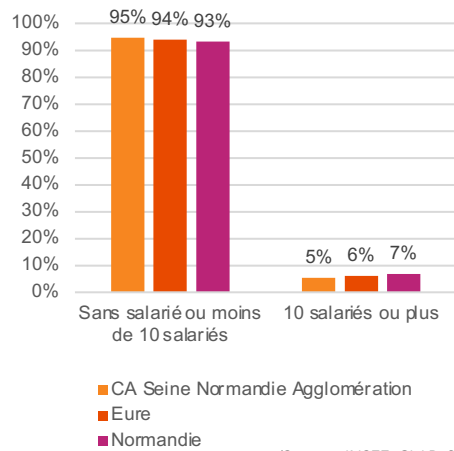
Une spécialisation très nette du territoire apparaît pour le domaine de la conception / recherche. Elle est notamment liée à la forte présence de la filière aéronautique et spatiale sur SNA, avec des grandes entreprises telles que Airbus Safran Lauchers, UTC Aerospace Systems...

Le poids conséquent de l'emploi dans la fabrication pousse l'indice de spécialisation de SNA par rapport à la région normande.

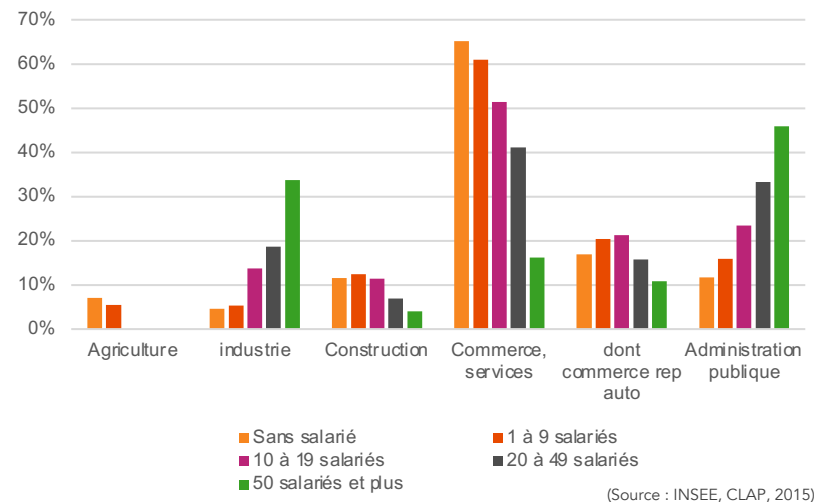
Grâce aux pôles urbains et commerciaux (Vernon, les Andelys et Pacy-sur-Eure), la distribution ressort également comme un domaine caractérisant le territoire. La culture et les loisirs constituent un secteur à l'effectif plus faible mais qui se dégage aussi comme une spécificité du territoire.

A l'inverse, l'agriculture, l'administration publique ainsi que les transports et la logistique se situent en retrait par rapport à leur place dans le département et la région.

Répartition des établissements suivant la taille du salariat en 2015



Répartition des établissements selon le secteur et le nombre de salariés en 2015



Un tissu d'établissements dominés par le commerce et l'administration

95% des établissements sont constitués de moins de 10 salariés. Les commerces et les services constituent la majorité des entreprises jusqu'à 19 salariés.

L'industrie (34%) et l'administration publique (46%) représentent, à l'inverse, 80% de entreprises de plus de 50 salariés.

LES GRANDES ENTREPRISES PRESENTES SUR SNA (en 2019)

Entreprise	Commune	Emplois	Secteur d'activité
ARIANE GROUP	Vernon	1100	Industrie
UTC AEROSPACE	Saint Marcel	480	Industrie
HOLOPHANE	Les Andelys	350	Industrie
CNPP	Saint Marcel	320	Formation
SKF	Saint Marcel	245	Industrie
LECLERC	Vernon	220	Commerce
ROWENTA	Vernon	208	Industrie
SCHNEIDER TOSHIBA	Pacy-sur-Eure	204	Industrie
THORN EUROPHANE	Les Andelys	200	Industrie
CS FRANCE	Pacy sur Eure	172	Industrie
AAF FRANCE	Gasny	150	Industrie
SMURFIT KAPPA	Vernon	150	Industrie

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS POURVOYEURS D'EMPLOIS SUR SNA (en 2019)

Etablissement public	Commune	Emplois	Secteur d'activité
SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION	Douains	1 300	Collectivité
CENTRE HOSTITALIER DE VERNON	Vernon	600	Santé
HOPITAL SAINT JACQUES	Les Andelys	150	Santé
EPHAD AUGUSTE RIOU	Vernon	150	Santé
EPHAD CHAG	Pacy sur Eure	150	Santé

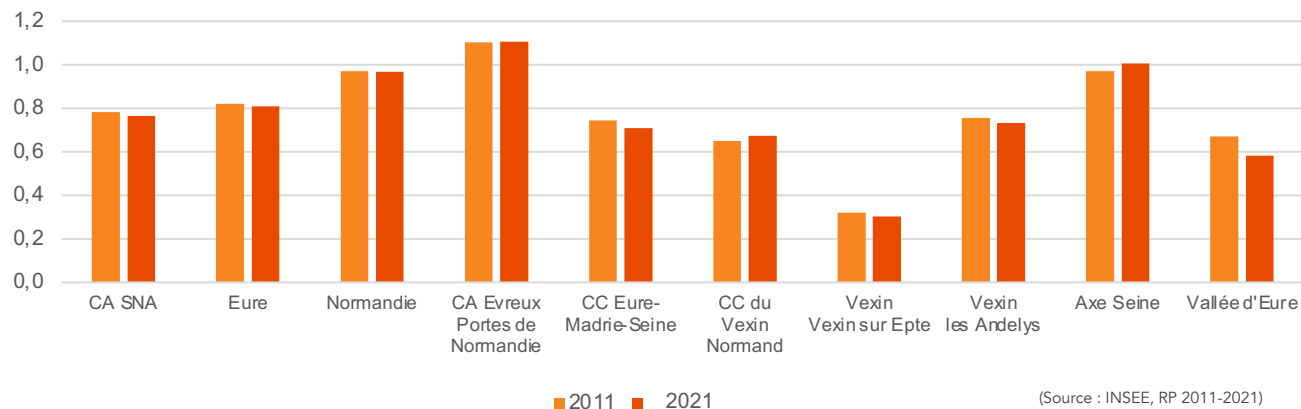
(Source : SNA, Service développement économique, 2019)

Une forte concentration de l'emploi industriel dans les grandes entreprises

A l'échelle de SNA, 4 640 postes salariés dans l'industrie sont issus des 25 établissements de plus de 50 salariés du secteur. 79% des actifs de l'industrie sont donc salariés d'une grande entreprise.

Cela atteste d'une certaine dépendance de SNA aux grandes entreprises industrielles du territoire. Les 4 640 postes salariés de ces entreprises représentent à eux seuls 22% des postes dans les établissements actifs de l'intercommunalité.

Indice de concentration de l'emploi



Un territoire à l'activité résistante, qui accueille cependant plus d'actifs que d'emplois

En 2021, l'indice de concentration de l'emploi à SNA est de 0,77 : le quart des actifs résidents de SNA ayant un emploi l'exerce en dehors du territoire. Cela traduit une situation de dépendance au tissu économique des territoires voisins. Cet indice est significativement plus faible que celui d'Evreux Portes de Normandie (1,11), mais plus important que celui d'Eure-Madrie-Seine (0,71) et du Vexin Normand (0,67).

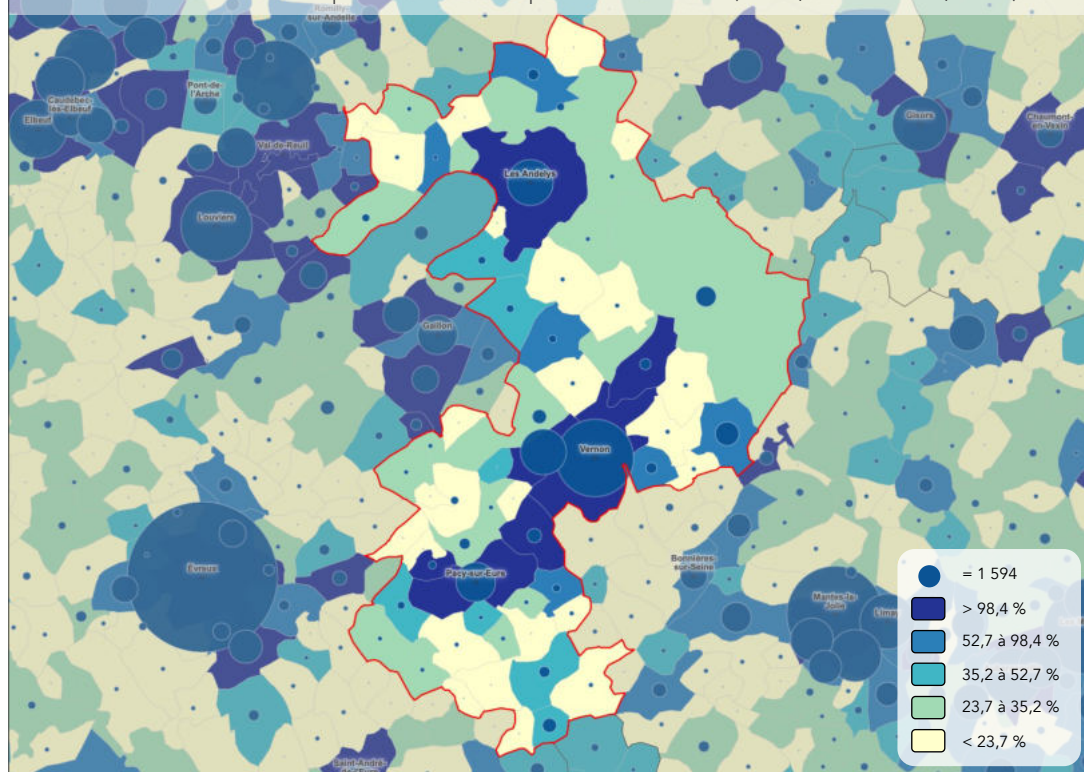
La répartition territoriale de l'emploi est marquée par une différence notable entre les 3 pôles urbains, où on trouve plus d'emplois que d'actifs, et le reste du territoire. L'indice de concentration de l'emploi des communes pôles est de 134,97. Elles rayonnent sur les autres communes : cela confirme leur rôle de pôles d'emplois à l'échelle du SCoT.

Le secteur de Vexin-sur-Epte est le plus dépourvu d'emplois au regard du nombre d'actifs, avec un indice de concentration de l'emploi de 0,30. L'axe Seine est le seul secteur qui accueille plus d'actifs que d'emplois avec un indice de 1,01, en augmentation sur la période 2011-2021.

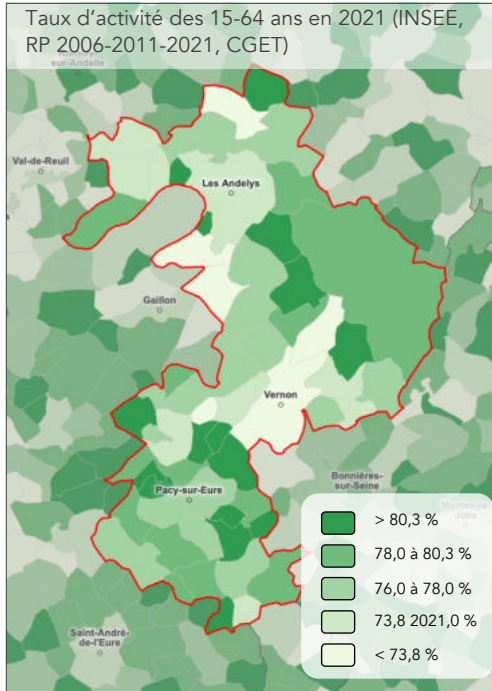
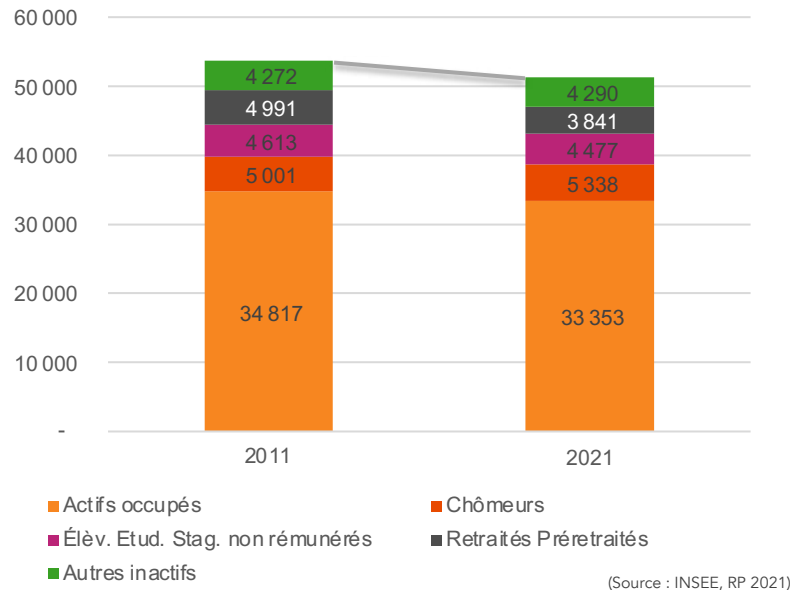
Seule l'agriculture propose plus d'emplois que le nombre d'actifs du secteur résidant à SNA (indice 1,25). L'emploi au lieu de travail ouvrier est le plus faible au regard du nombre d'actifs de ce secteur (0,63).

Sur la période, l'indice de concentration de l'emploi est en légère baisse (-0,1).

Indice de concentration de l'emploi et nombre d'emploi au lieu de travail (INSEE, RP 1975-2021, CGET)



Activité des 15-64 ans en 2011 et 2021



Un taux d'activité relativement élevé...

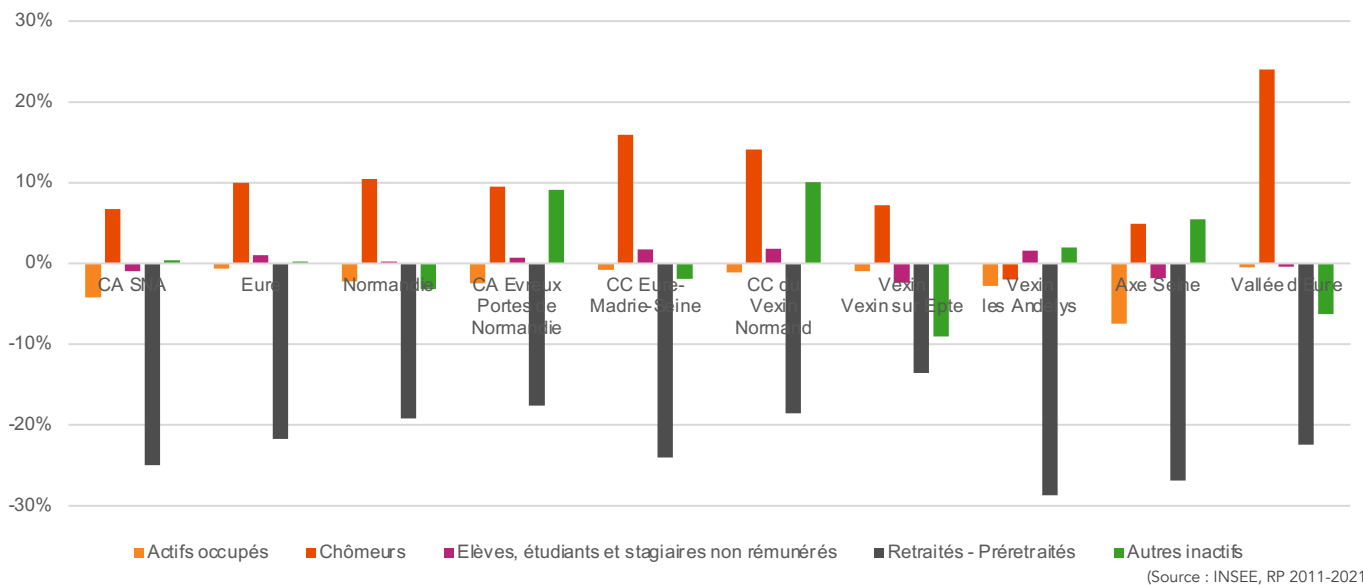
En 2021, sur une population de 15-64 ans de 51 299 personnes, 38 691 sont des actifs. Le taux d'activité de SNA, de 75,4%, est légèrement supérieur à celui du département (75,1%) et de la région (73,3%). Il est particulièrement élevé dans le secteur de Vexin-sur-Epte (78,1%).

...malgré un nombre d'actifs en diminution

La population en âge de travailler a diminué de 2 396 personnes entre 2011 et 2021 dans SNA, dont 1 127 actifs en moins. C'est essentiellement la diminution du nombre d'actifs occupés (- 1 464) qui porte cette baisse des actifs. A l'inverse, le nombre de chômeurs est, lui, en nette augmentation (+ 337), en particulier dans la Vallée de l'Eure (+24%).

Le nombre de retraités est également en nette diminution (-25%), mais ne suffit pas à faire diminuer la part de retraités et préretraités dans la totalité des actifs. Leur part augmente de 1,81 entre 2011 et 2021.

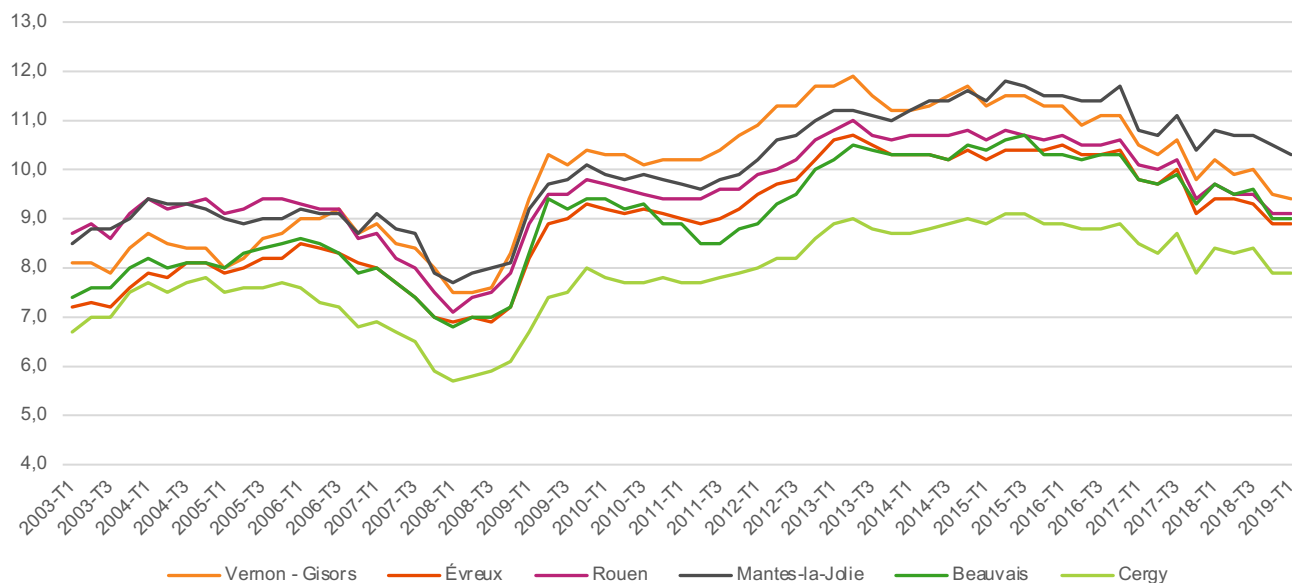
Evolution de l'activité de la population entre 2011 et 2021



Principaux indicateurs (2021) :

Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux d'emploi			
2021	Depuis 2011	2021	Depuis 2011	2021	Depuis 2011
75,4%	+1,2	86,2%	-1,2	65,0%	+0,2

Taux de chômage trimestriel dans les zones d'emploi de SNA et à proximité depuis 2003 (en %)



(Source : INSEE, Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle)

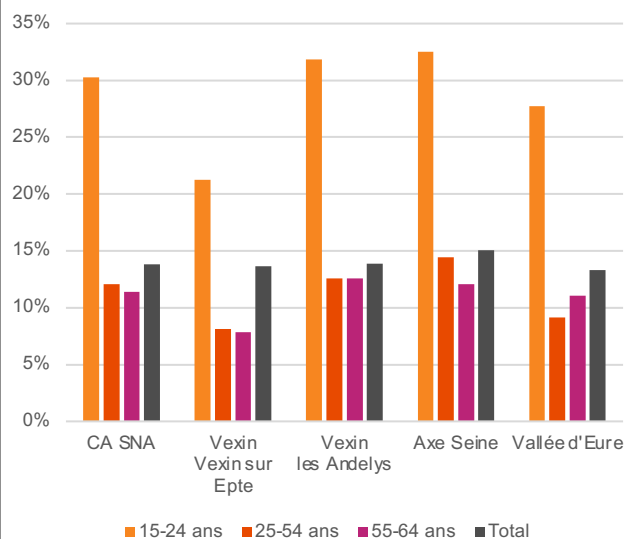
Un taux de chômage qui en régression sur les dernières années.

Le territoire est compris dans 3 zones d'emploi : Vernon-Gisors, Evreux et Rouen. C'est à Vernon que le taux de chômage est le plus élevé : il est de 9,4% au 1^{er} trimestre 2019. Le taux de chômage est alors de 9,1% à Rouen et de 8,9% à Evreux, au-dessus de la moyenne normande située à 8,6%. Ce sont dans les pôles urbains que les taux de chômage sont les plus élevés.

Le taux de chômage a cessé d'augmenter dans la région depuis le 3^e trimestre de 2014. Il a connu un rythme de décroissance accéléré entre 2015 et 2018 sur toutes les zones d'emploi. Vernon-Gisors tend depuis lors à rattraper l'écart qui s'était creusé avec les autres zones suite aux effets de la crise économique de 2008.

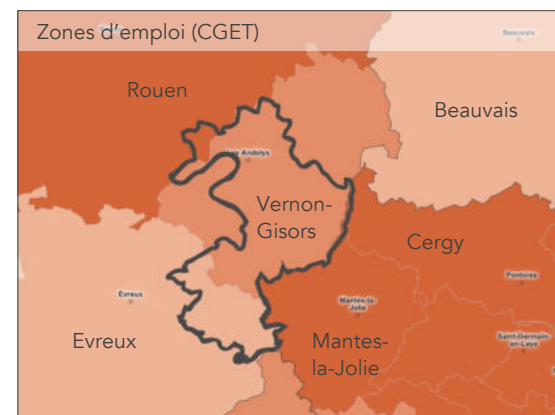
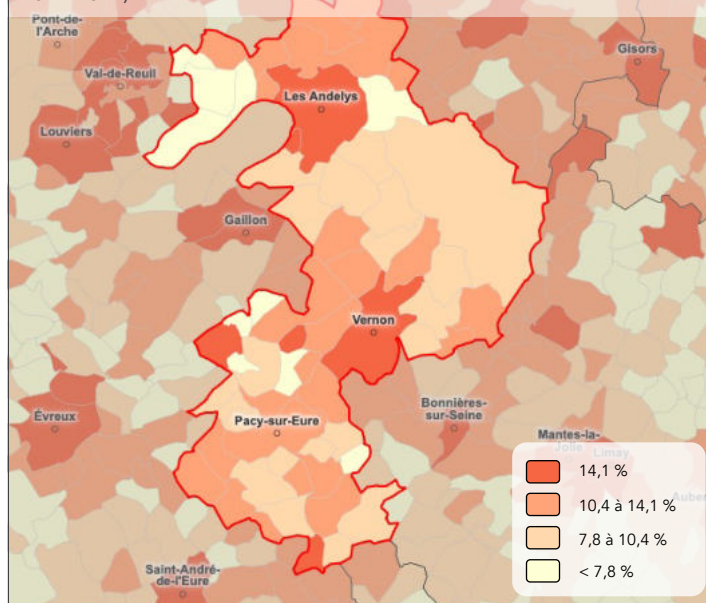
Le chômage touche particulièrement les jeunes de SNA, 30% des jeunes actifs y sont sans emploi. Vexin-sur-Epte se démarque avec un taux de chômage significativement plus faible que les autres secteurs (21%).

Taux de chômage par classe d'âge à SNA en 2021

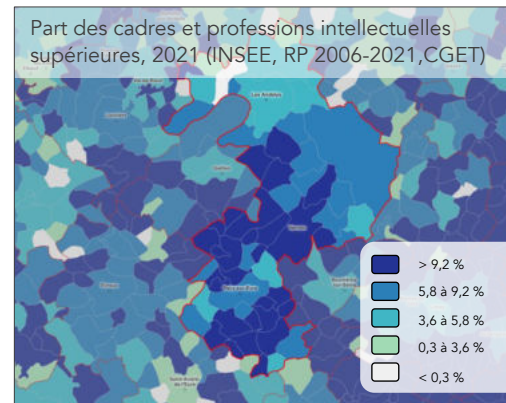
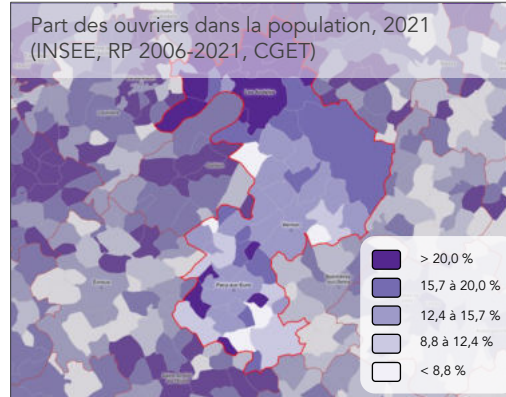
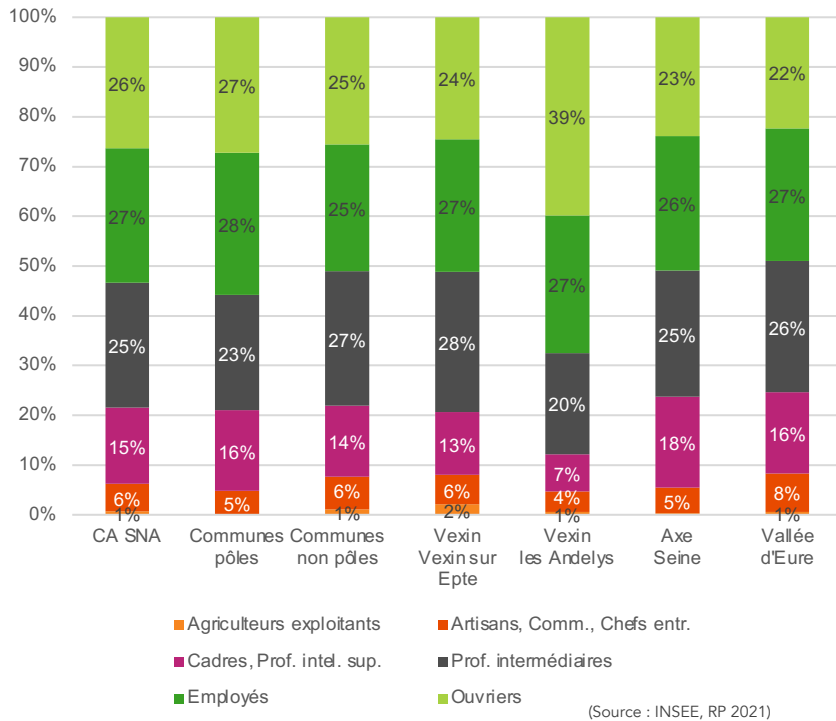


(Source : INSEE, RP 2021)

Taux de chômage des 15-64 ans, 2021 (Source : INSEE, RP 2006-2011-2021)



Catégories socioprofessionnelles des actifs (15-64 ans) en 2021



Une répartition territoriale marquée des CSP

Le territoire de SNA connaît une répartition des CSP relativement similaire à celles de l'Eure et de la Normandie, avec environ un quart d'ouvriers, un quart d'employés et un quart de professions intermédiaires.

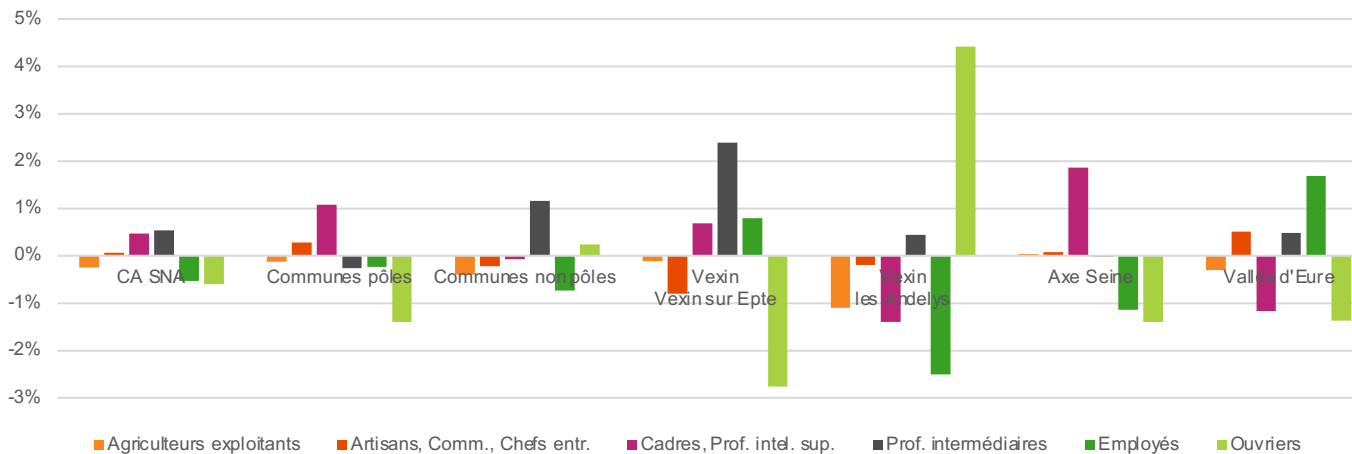
Néanmoins, SNA accueille 15% de cadres, contre 11% dans l'Eure et la Normandie. Les communes dont la part de cadres est la plus élevée se situent dans les périphéries de Vernon et de Pacy-sur-Eure, en cohérence avec le niveau de qualification des emplois dans les pôles urbains et à la facilité d'accès aux pôles d'emploi qualifiés via les infrastructures de transport. Parallèlement, Les Andelys accueille 39% d'ouvriers, soit 13 points de plus que l'ensemble de SNA. De même, cette forte présence d'ouvriers fait écho à l'activité industrielle de ce territoire.

Des dynamiques d'évolution différenciées

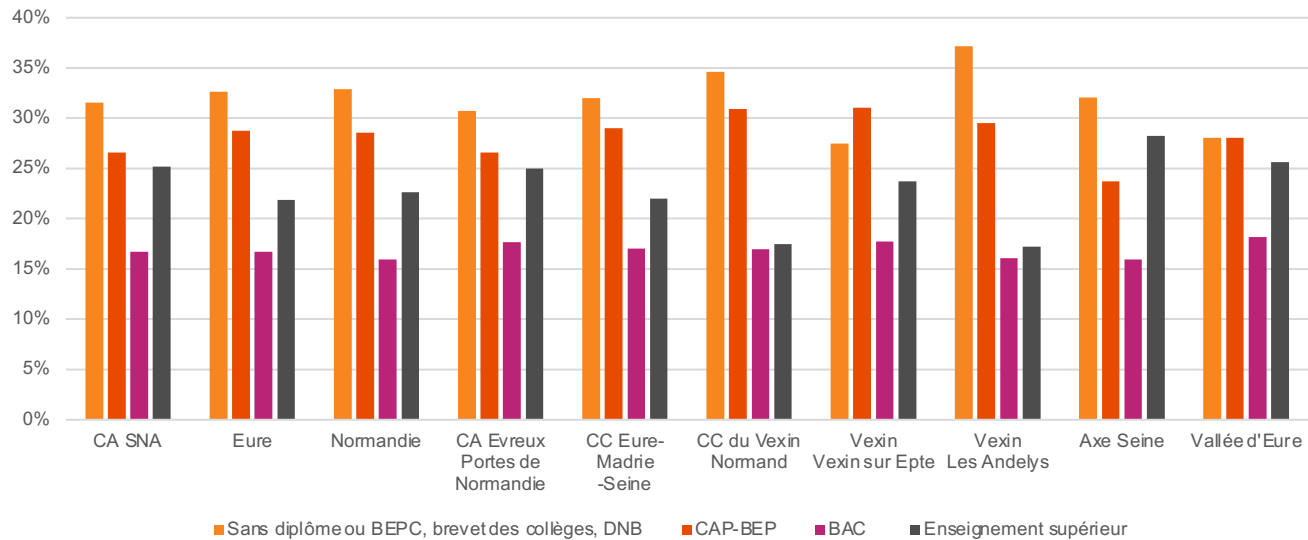
La répartition des CSP demeure stable sur SNA. Une tendance se dégage avec l'augmentation de la part de cadres et de professions intermédiaires. Parallèlement, celle des employés et ouvriers diminue.

Néanmoins, il existe des dynamiques différenciées, voire opposées, à l'échelle des secteurs. Aux Andelys, on observe une augmentation d'ouvriers de 4,4 point, alors que la part d'ouvriers perd 2,8 points à Vexin-sur-Epte. Au niveau de l'axe Seine, la part de cadres augmente de 1,9 point, alors qu'elle diminue de 1,2 point dans la Vallée d'Eure et de 1,4 point aux Andelys.

Evolution de la CSP des actifs (15-64 ans) entre 2011 et 2021



Niveau de diplôme de la population (2021)



(Source : INSEE, RP 2021)

Une population au niveau de diplôme élevé...

Le niveau de diplôme de la population de SNA est globalement plus élevé qu'à l'échelle départementale et régionale.

La part de personnes sans diplôme ou ayant un BEPC, brevet des collèges ou DNB (32%), ainsi que la part de CAP-BEP (27%) sont plus faibles qu'en Eure ou en Normandie, où elles sont respectivement de 33% et 29%.

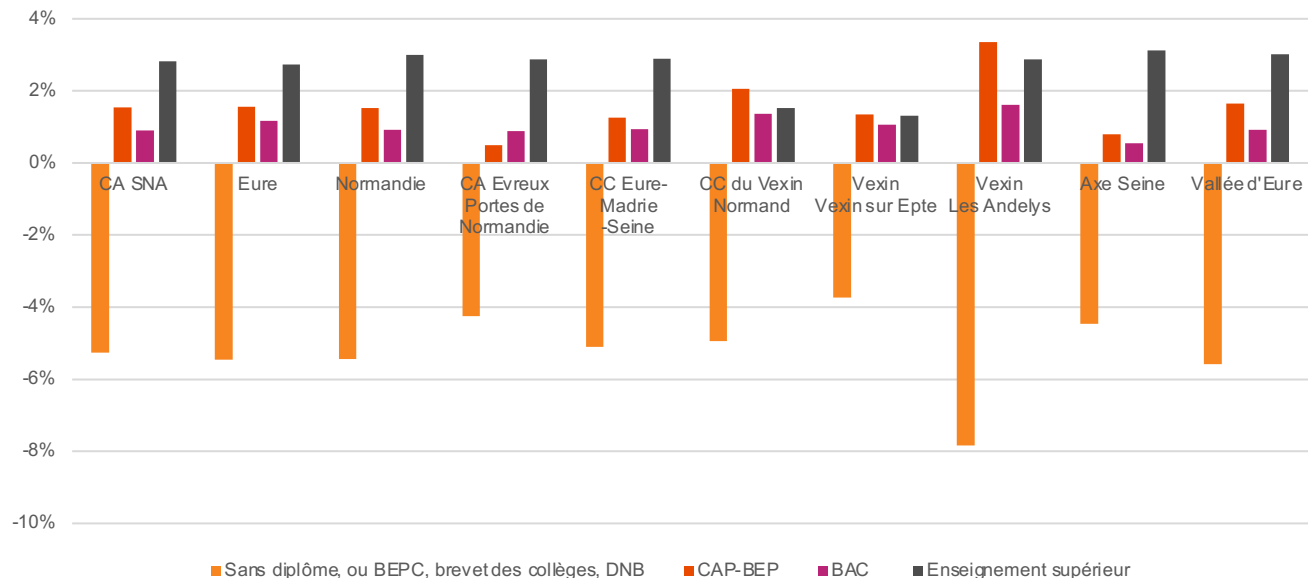
Parallèlement, la part de personnes issus de l'enseignement supérieur (25%) est plus élevée que dans le département (22%) et la région (23%).

...et qui continue d'augmenter

Sur l'ensemble des échelles territoriales observées, la part de personnes sans diplôme, ou ayant un BEPC, brevet des collèges ou DNB est à la baisse entre 2011 et 2021. Elle diminue 5 points à l'échelle de SNA, et jusqu'à 8 points aux Andelys.

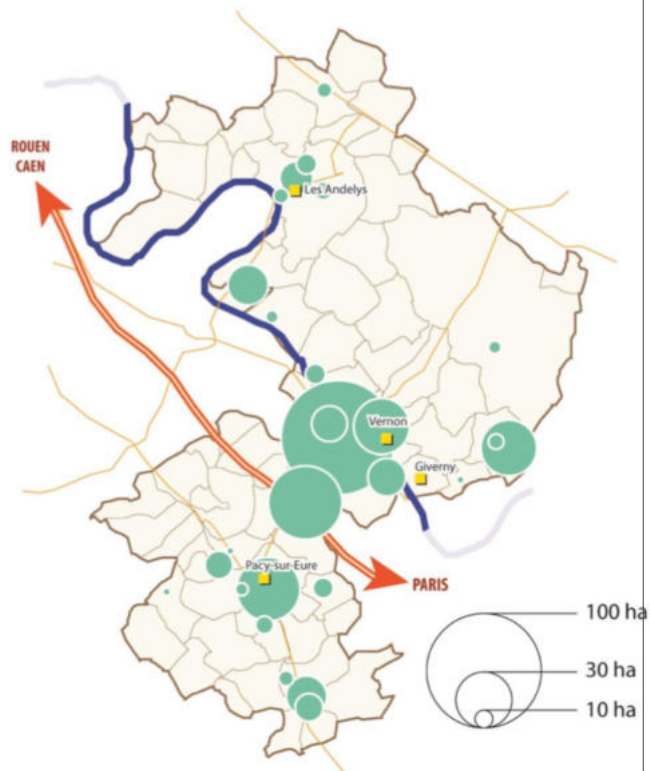
C'est la part de diplômés de l'enseignement supérieur qui augmente le plus, en moyenne de 3 points sur SNA. Aux Andelys, ce sont les CAP-BEP qui augmentent principalement, avec + 3 points entre 2011 et 2021.

Evolution du niveau de diplôme sur le territoire (2011-2021)

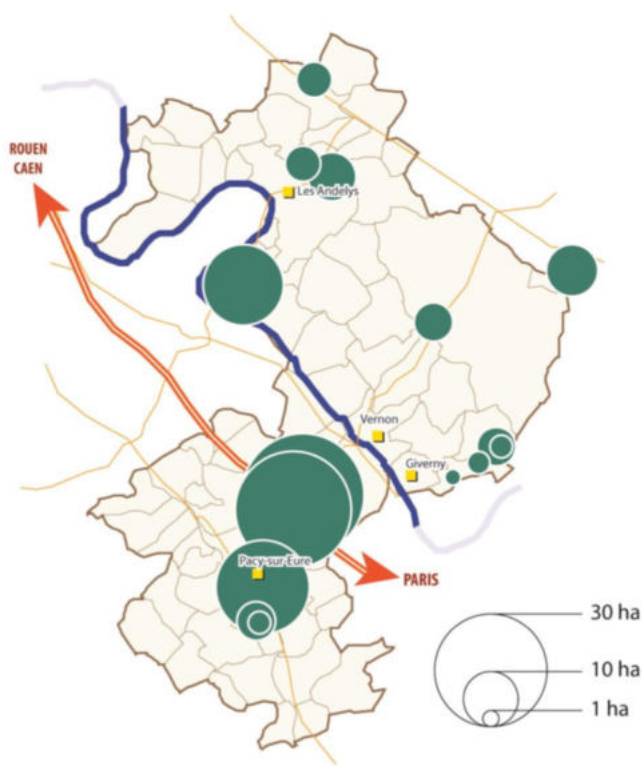


(Source : INSEE, RP 2011-2021)

Superficie aménagée des zones d'activité sur le territoire de SNA (CCI Portes de Normandie, 2018)



Superficie des réserves des zones d'activité sur le territoire de SNA (CCI Portes de Normandie, 2018)



22 ZAE pour le territoire de SNA

L'observatoire foncier de la CCI Portes de Normandie a répertorié l'ensemble des ZAE sur le territoire de SNA en 2018. Cette étude décompte 22 ZAE, accueillant 268 établissements, 5 544 emplois salariés, 380 ha aménagés et 6 ha disponibles (ZA Eco Seine à Bouafles et ZA de Toisy à Gasny).

Le pôle urbain de Vernon compte 2 parcs d'activités : le Parc d'activités Vernon-Saint-Marcel ainsi que le Parc d'activité du Plateau de l'Espace, tous deux en requalification. Un parc d'activités est en cours de développement dans l'agglomération, au niveau de l'A13 à Douains. La plupart des ZAE sont installées dans les vallées de la Seine et de l'Eure, aucun aménagement d'ampleur n'a été fait sur le plateau du Vexin.

Les possibilités d'extension identifiées

1 ZAE existante offre des opportunités d'extension, grâce aux réserves disponibles :

- Le Normandie Parc (sud) à Douains (34 ha)

Une agglomération aux réserves foncières existantes mais dont la gestion est peu anticipée et inégale

Il n'existe pas de politique foncière structurée à l'échelle de SNA. La maîtrise foncière demeure essentiellement communale et ponctuelle, au fil des acquisitions de terrains pour des projets.

ECONOMIE – FONCIER ÉCONOMIQUE

Nom de la zone	Commune	Vocation	Surface totale	Surface disponible	Nombre d'entreprises estimées
Les Prés de la Vallée de l'Epte	Gasny	Artisanat et commerce	31,4 ha	0 ha	15
La Croix du Mesnil	Gasny	Artisanat	2,8 ha	0 ha	3
Zone artisanale NAZ	Sainte- Geneviève-les-Gasny	Artisanat	1,3 ha	0 ha	Zone artisanale NAZ
ZAC Eco-Seine	Bouafles	Artisanat, commerce et industrie	19 ha	5,5 ha	9
Les Bourdines	Vernon	Artisanat, commerce et industrie	13 ha	0 ha	9
ZI de Vernon / St-Marcel	Vernon/Saint-Marcel	Artisanat, commerce et industrie	97,9 ha	0 ha	Environ 130
La Grange Garenne	Saint-Just, Saint-Marcel, Vernon	Artisanat et commerce	10,8 ha	0 ha	22
ZA Saint-Just	Saint-Just	Commerce	5,5 ha	0 ha	6
CNPP	Saint-Marcel, Saint-Just, La Chapelle-Réanville	Technopole, artisanat et industrie	237,4 ha	privée	7
Normandie Parc	Douains	Zone d'activités	46,5 ha + 34 ha de réserve foncière	46 ha	4
ZA Pacy-sur-Eure	Pacy-sur-Eure	Artisanat	16,4 ha	0 ha	20
ZI de Pacy-sur-Eure	Pacy-sur-Eure	Industrie	12,8 ha	0 ha	8
La Roncette	Gadencourt	Artisanat	6 ha	0 ha	6
ZA de Breuilpont	Breuilpont	Artisanat	8,3 ha	0 ha	3
ZA sous le Beer	Bueil	Artisanat	8,6 ha	0 ha	6
ZA La Porte Rouge	Ecouis	Artisanale	4,5 ha	0 ha	1
Zone commerciale	Ecouis	Commerciale	3 ha	0 ha	1
ZAC de la Marguerite	Les Andelys		4,5 ha	0 ha	11
Route de la Paix	Les Andelys	Artisanale, commerciale et industrielle	11,7 ha	0 ha	7
Rue Lavoisier	Les Andelys	Commerciale	4,9 ha	0	7
Zone artisanale	Ecos	Artisanat	1,6 ha	0	2

(Source : Rapports de présentation du SCoT de la CAPE (2011) et du Vexin Normand (2009), Département de l'Eure

COMMERCE

COMMERCE – CARACTÉRISTIQUES COMMERCIALES GÉNÉRALES

Zone de chalandise de Seine Normandie Agglomération (CCI Portes de Normandie)



Offre commerciale non sédentaire : marchés (CCI Portes de Normandie, 2018)

Commune	Jour de marché
Vernon	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi matin (place du Vieux René) • Jeudi – marché quartier des Blanchères • Samedi – place de Gaulle (marché principal 150 exposants) • Dimanche matin – quartier Vernonnet
Les Andelys	Samedi toute la journée
Pacy-sur-Eure	Jeudi matin
Ménilles	Dimanche matin
Gasny	Samedi matin
Ecouis	Vendredi matin
Tourny (Vexin-sur-Epte)	1 samedi par mois (nouveau)

Une armature commerciale structurée autour des 3 pôles urbains

Le territoire de SNA accueille 1 369 entreprises ayant une activité commerciale, dont 60% se situent dans les communes Vernon, Les Andelys et Pacy-sur-Eure. Ces 3 pôles urbains structurent les 3 zones de chalandises du territoire, auxquelles s'ajoutent la zone de chalandise rurale.

L'armature commerciale est structurée à partir d'un pôle majeur, celui de Vernon/Saint-Marcel/Saint-Just, qui propose une offre conséquente en hypermarchés et grandes surfaces spécialisées ainsi qu'un appareil commercial de centre-ville développé.

Les Andelys et Pacy-sur-Eure constituent les 2 pôles intermédiaires du territoire : ils assurent les besoins de la population dans une zone d'environ 15 km.

Ils sont complétés de pôles de proximité en milieu rural : Gasny, Ecouis, Bueil, Ménilles, Vexin-sur-Epte... Le reste de l'offre commerciale est diffuse sur le territoire.

Des actions pour le développement commercial du territoire

Les commerces de Vernon et des Andelys bénéficient d'un FISAC, initié par la CCAE et repris par SNA, afin de dynamiser leur développement commercial.

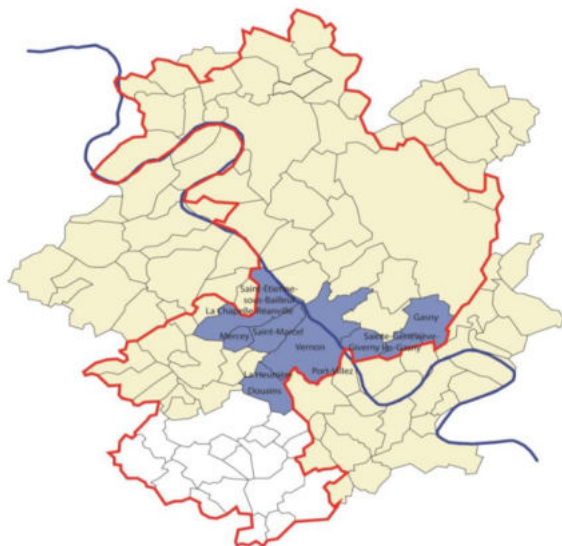
Un second FISAC a été déclenché le 28/08/2019 à l'échelle de SNA

Etablissements commerciaux par zone de chalandise

	Nombre de commerces sur la zone de chalandise du pôle	Nombre de commerces sur la commune
Vernon	795	520
Les Andelys	193	155
Pacy-sur-Eure	229	155
Zone rurale	152	-
Total	1 369	830 soit 60% des commerces de SNA

Source : INSEE / Manager centre-ville

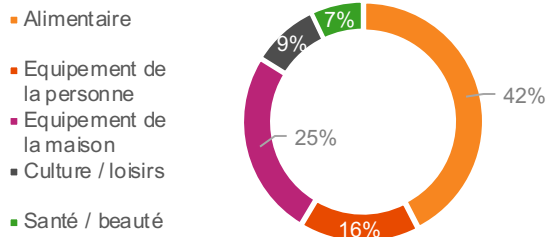
Localisation de la zone de chalandise de Vernon
(CCI Portes de Normandie, 2018)



Principales destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise (CCI Portes de Normandie, 2018)

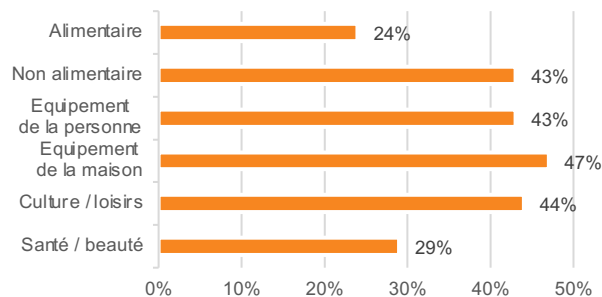
Pôle	CA en M€	% dans la polarité
Vernon / zone Leclerc	83	29%
St Marcel / zone Intermarché	78	28%
Vernon / centre-ville	46	17%
Vernon / zone Carrefour	29	10%
Saint Marcel / reste commune	15	5%
Vernon / reste commune	13	5%
Vernon / zone Lidl	4	1%
Vernon / zone Leclerc étendue	4	1%
Vernon / zone Sesame	3	1%
Vernon / Les Boutardes	3	1%
La Chapelle-Longueville / rue des saules	1	0%

Potentiel de consommation des ménages
: 524 M€



(Source : Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, Novembre 2017)

Taux d'évasion par famille de produit



(Source : CCI Portes de Normandie, 2018)

Zone de chalandise de Vernon : potentiel commercialisable, emprise et éviation (Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, 2017)

	Dépense commerc-ialisable	Emprise	Taux d'emprise	Evasion	Taux d'évasion
Ensemble des produits	524 M€	324 M€	65%	182 M€	35%
Alimentaire	220 M€	168 M€	76%	52 M€	24%
Équipement personne	85 M€	49 M€	57%	36 M€	43%
Équipement maison	131 M€	70 M€	53%	61 M€	47%
Culture/ loisirs	49 M€	27 M€	56%	22 M€	44%
Santé/ beauté	39 M€	28 M€	71%	11 M€	29%

Un pôle majeur, à l'offre commerciale de centre-ville diversifiée

La zone de chalandise de Vernon est composée de 795 entreprises commerciales. La commune de Vernon en concentre 520 à elle seule (65%), dont environ 84 cafés / hôtels / restaurants (soit 21%), 36 commerces d'hygiène et santé (soit 17%). Viennent ensuite les communes de Saint Marcel (145), Gasny (49), La Chapelle-Longueville (37), Giverny (26), etc.

Le centre-ville constitue le troisième pôle commercial de la zone de chalandise avec 46 M€ de chiffre d'affaires, soit une part de marché de 17%. Elle est stable depuis 2012.

La densité commerciale de Vernon est de 2,06 commerces pour 1 000 personnes (248 commerces actifs). Vernon attire 5 fois plus que la population de sa commune, grâce à son offre diversifiée.

Il existe 64 établissements commerciaux de plus de 300 m², dont 23 grandes surfaces alimentaires. Les autres grandes surfaces relèvent principalement de la vente de matériaux de construction et de jardinerie.

Des projets sont menés pour dynamiser le développement commercial de Vernon : « plan façades », développement du projet « Seine à Vélo », ateliers pour la pratique de l'anglais à destination des commerçants du centre-ville, digitalisation du parcours touristique du centre-ville...

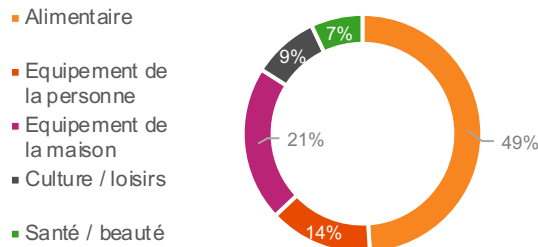
Principaux indicateurs commerciaux

- Evasion alimentaire : 24%
- Evasion non alimentaire : 43%
- Secteur le plus impacté par l'évasion : équipement de la maison, à 47%
- Taux de vacance : 7,5% (ville) et 7% (centre-ville)

Localisation de la zone de chalandise des Andelys (CCI Portes de Normandie, 2018)

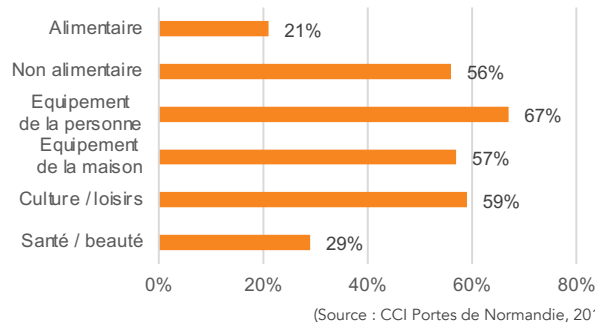


Potentiel de consommation des ménages : 57 M€



(Source : Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, Novembre 2017)

Taux d'évasion par famille de produit



(Source : CCI Portes de Normandie, 2018)

Principales destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise (CCI Portes de Normandie, 2018)

Pôle	CA en M€	% dans la polarité
Les Andelys / centre	16	34%
Les Andelys / zone Carrefour Market	14	30%
Les Andelys / zone Intermarché	14	29%
Les Andelys / reste commune	4	7%

Zone de chalandise des Andelys : potentiel commercialisable, emprise et évasion (Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, 2017)

	Dépense commerc-ialisable	Emprise	Taux d'emprise	Evasion	Taux d'évasion
Ensemble des produits	57 M€	35 M€	61%	22 M€	39%
Alimentaire	28 M€	22 M€	79%	6 M€	21%
Équipement personne	8 M€	3 M€	33%	5 M€	67%
Équipement maison	12 M€	5 M€	43%	7 M€	57%
Culture/ loisirs	5 M€	2 M€	41%	3 M€	59%
Santé/ beauté	4 M€	3 M€	71%	1 M€	29%

Un centre-ville toujours premier pôle commercial, mais en régression

Le zone de chalandise des Andelys est composée de 193 entreprises commerciales. La commune des Andelys en concentre 184 (95%), répartis entre le Petit-Andelys et le Grand-Andelys. Viennent ensuite les communes de la Roquette (4), de Bouafles (3) ou encore de Cuverville (1).

Le centre-ville constitue le premier pôle commercial de la zone de chalandise, avec un chiffre d'affaires de 16 M€, soit une part de marché de 34%. Elle est en régression depuis 2012 (37%), avec une perte de 18 points du chiffre d'affaires.

La densité commerciale des Andelys est élevée : 7,32 commerces pour 1 000 personnes (137 commerces). La commune attire 2,3 fois plus que son nombre d'habitants.

La zone des Andelys comporte 9 établissements de plus de 300 m², dont 4 grandes surfaces alimentaires.

Il existe un projet d'extension de l'Intermarché du Levant et un projet de réaménagement de la place Nicolas Poussin en cœur de ville, qui auront tous deux un impact direct sur les commerces à proximité.

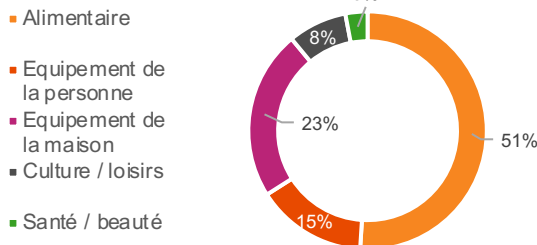
Principaux indicateurs commerciaux

- Evasion alimentaire : 21%
- Evasion non alimentaire : 56%
- Secteur le plus impacté par l'évasion : équipement de la personne, à 67%
- Taux de vacance : 9%

Localisation de la zone de chalandise de Pacy-sur-Eure (CCI Portes de Normandie, 2018)

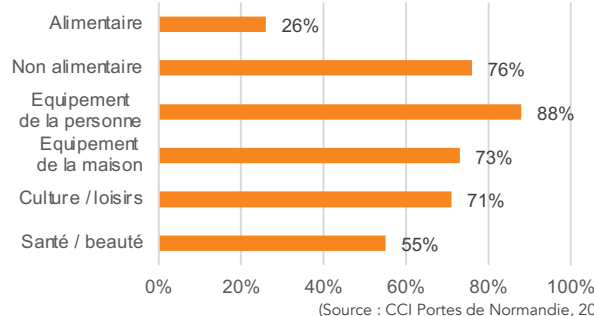


Potentiel de consommation des ménages : 73M€



(Source : Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, Novembre 2017)

Taux d'évasion par famille de produit



(Source : CCI Portes de Normandie, 2018)

Principales destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise (CCI Portes de Normandie, 2018)

Pôle	CA en M€	% dans la polarité
Pacy-sur-Eure / zone Super U	11	29%
Pacy-sur-Eure / zone Intermarché	10	27%
Pacy-sur-Eure / zone Carrefour Market	5	13%
Pacy-sur-Eure / centre ville	5	13%
Pacy-sur-Eure / reste commune	4	11%
Bueil / commune	2	5%

Zone de chalandise de Pacy-sur-Eure : potentiel commercialisable, emprise et éviation (Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, 2017)

	Dépense commerc-ialisable	Emprise	Taux d'emprise	Evasion	Taux d'évasion
Ensemble des produits	73 M€	36 M€	49%	37 M€	51%
Alimentaire	37 M€	28 M€	74%	10 M€	26%
Equipement personne	11 M€	1 M€	12%	9 M€	88%
Equipement maison	17 M€	4 M€	27%	12 M€	73%
Culture/ loisirs	6 M€	2 M€	29%	5 M€	71%
Santé/ beauté	2 M€	1 M€	45%	1 M€	55%

Un centre-ville en retrait, au profit des zones de grandes surfaces

Le zone de chalandise de Pacy-sur-Eure est composée de 229 entreprises commerciales, 155 sur la commune de Pacy-sur-Eure (soit 68%).

Le centre-ville de Pacy-sur-Eure ne constitue que le 4^e pôle de la zone de chalandise en termes de chiffre d'affaires, avec 5 M€, soit une part de marché de 13%. Il compte 89 commerces actifs.

La densité commerciale de Pacy-sur-Eure est également élevée avec 5,26 commerces pour 1 000 personnes. Pacy-sur-Eure attire 3,1 fois plus que sa population.

La zone de Pacy-sur-Eure comporte 6 établissements de plus de 300 m², dont 4 grandes surfaces alimentaires.

La commune prévoit la création d'un pôle culturel, d'un pôle multimodal ainsi que la construction de logements qui vont pouvoir dynamiser son développement commercial.

Principaux indicateurs commerciaux

- Evasion alimentaire : 26%
- Evasion non alimentaire : 76%
- Secteur le plus impacté par l'évasion : équipement de la personne, à 88%
- Taux de vacance : 2%

Localisation de la zone de chalandise rurale (CCI Portes de Normandie, 2018)

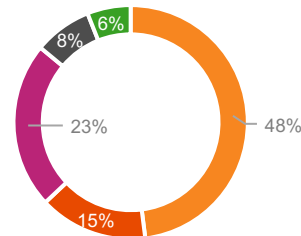


Principales destinations des dépenses des ménages de la zone de chalandise (CCI Portes de Normandie, 2018)

Pôle	CA en M€	% dans la polarité
Vernon / zone Leclerc	38	28%
St Marcel / zone Intermarché	29	22%
Vernon / centre-ville	14	10%
Pacy-sur-Eure / zone Intermarché	5	4%
Saint-Marcel / reste commune	5	4%
Vernon / zone Carrefour	5	4%

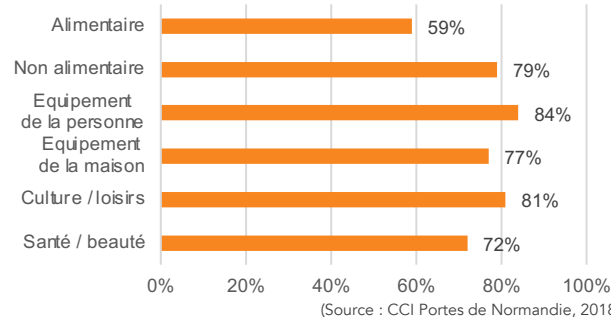
Potentiel de consommation des ménages : 386 M€

- Alimentaire
- Equipement de la personne
- Equipement de la maison
- Culture / loisirs
- Santé / beauté



(Source : Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, Novembre 2017)

Taux d'évasion par famille de produit



Zone de chalandise rurale : potentiel commercialisable, emprise et éviation (Observatoire de la demande, enquête ménages réalisée par le Cabinet AID Observatoire, 2017)

	Dépense commerc-ialisable	Emprise	Taux d'emprise	Eviation	Taux d'évasion
Ensemble des produits	386 M€	118 M€	31%	268 M€	69%
Alimentaire	186 M€	76 M€	41%	110 M€	59%
Equipement personne	56 M€	9 M€	16%	47 M€	84%
Equipement maison	88 M€	20 M€	23%	68 M€	77%
Culture/ loisirs	31 M€	6 M€	19%	25 M€	81%
Santé/ beauté	25 M€	7 M€	28%	18 M€	72%

Une zone caractérisée par l'offre commerciale et artisanale locale

La zone de chalandise rurale est constituée de l'ensemble des communes pour lesquelles les pôles urbains ont une emprise de moins de 70% sur la consommation. Elle représente donc une zone pour laquelle les offres commerciale et artisanale locales satisfont une partie conséquente des achats de proximité.

La zone de chalandise rurale est composée de 152 établissements commerciaux, dont 45,6% sur le territoire de Vexin-sur-Epte (77 unités) et 11% sur Ménilles. Les 59% des commerces restants sont diffus sur le territoire : il s'agit essentiellement de cafés, de services aux particuliers et de commerces alimentaires. La zone de chalandise rurale comporte 6 établissements de plus de 300 m², dont 4 grandes surfaces alimentaires.

Principaux indicateurs commerciaux

- Eviation alimentaire : 59%
- Eviation non alimentaire : 79%
- Secteur le plus impacté par l'évasion : équipement de la personne, à 84%

TOURISME

Les lieux touristiques majeurs de SNA

© CAPE Tourisme



Giverny, une locomotive touristique majeure dont les retombées sur le reste du territoire restent limitées

Le territoire de SNA accueille des sites touristiques de renommée régionale à internationale, dont la Fondation Claude Monet, le Musée des Impressionnistes et Château-Gaillard aux Andelys.

Le site de Giverny est le 1^{er} site touristique de l'Eure, et le 2^e site payant de Normandie, après l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Le territoire bénéficie donc de flux touristiques conséquents grâce à ce lieu (637 988 visiteurs en 2018). Les 3 lieux emblématiques du territoire connaissent une augmentation de leur fréquentation : il s'agit d'une opportunité réelle pour attirer plus de touristes sur le territoire. En 2018 on dénombre 182 886 visiteurs pour le musée des impressionnistes et 33 338 visiteurs pour le Château Gaillard en 2017.

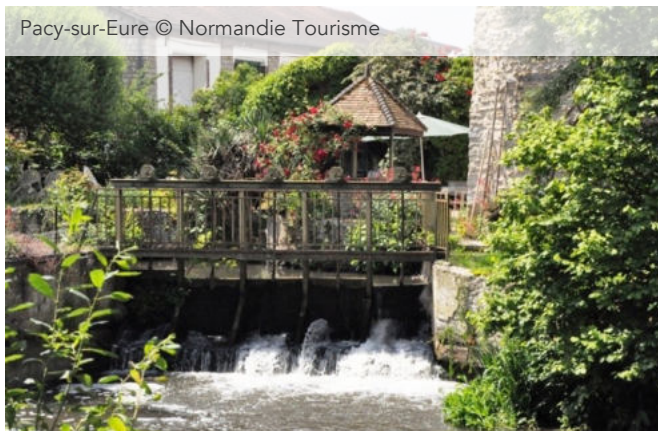
Le territoire bénéficie également d'une position privilégiée le long de la Seine et d'une bonne connexion aux métropoles de Paris et de Rouen. Son accessibilité depuis l'Île-de-France constitue un véritable atout pour attirer à la fois la clientèle francilienne, qui représente près de la moitié des nuitées dans l'Eure, mais également les touristes en visite à Paris.

Néanmoins, le territoire de SNA ne parvient pas réellement à retenir les touristes au-delà de la journée. Les pratiques touristiques consistent essentiellement en la visite d'un site, elles ne s'inscrivent généralement pas dans un circuit qui amène à rester sur le territoire.

Château de Gaillard © Eure Tourisme



Pacy-sur-Eure © Normandie Tourisme



Maison de Claude Monet © Fondation Claude Monet



Animations médiévales, Château-Gaillard (Normandie Nouvelle)



Parcours cyclable © Eure Tourisme



Musée de Vernon © Normandie Nouvelle



Une offre touristique basée sur le patrimoine et l'héritage culturel du territoire

L'offre touristique du territoire repose essentiellement sur les lieux qui font le patrimoine historique et culturel local. Elle s'appuie particulièrement sur l'héritage :

- Impressionniste : le Musée des Impressionnistes, la Fondation Claude Monet
- Classique : le Musée de Vernon, le Château de Bizy
- Médiévale : le Château-Gaillard, le Vieux Moulin de Vernon

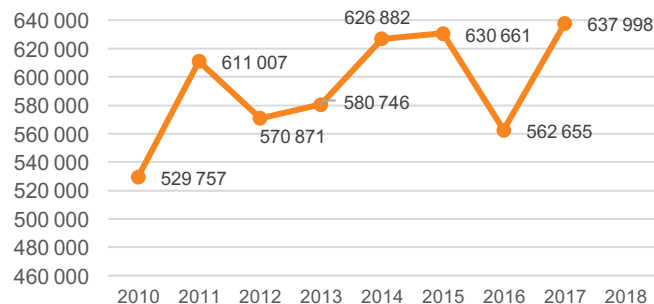
L'offre touristique se diversifie progressivement avec la mise en place de circuits nature et urbains, qui permettent de découvrir plus largement le territoire :

- Circuits nature : croisières, randonnées, escalade au Val Saint-Martin, chemin de Fer de la Vallée de l'Eure, survol de la vallée de l'Eure à bord d'un ULM, projet Seine à Vélo
- Circuits urbains : mise en place de circuits de centre-ville sur le Petit et Grand Andely, Giverny, Pacy-sur-Eure, jalonnement piéton sur Vernon
- Découverte du terroir : brasserie Le Goubelin, Pressoir d'or

Fondation Claude Monet © CAPE Tourisme

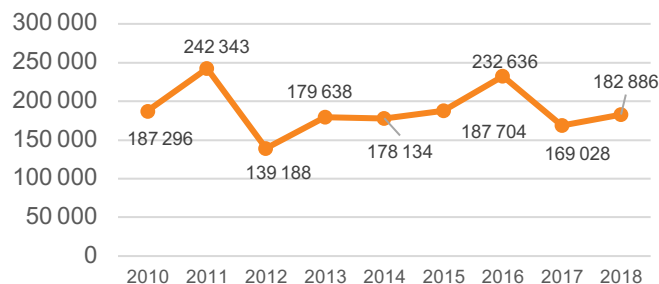


Fréquentation de la Maison et des Jardins de Claude Monet (2010-2018)



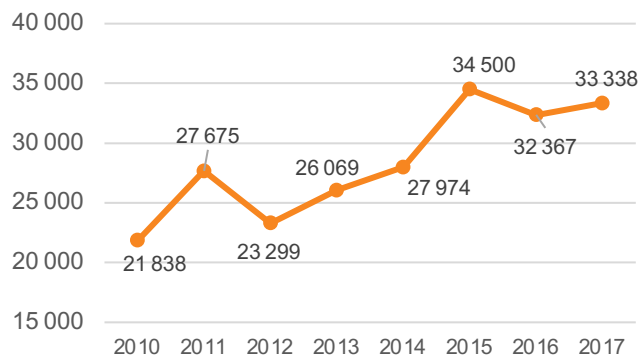
(Source : Comité régional de tourisme de Normandie, 2015 et Observatoire Touristique de l'Eure 2017 et 2018)

Fréquentation du Musée des Impressionnistes Giverny (2010-2018)



(Source : Comité régional de tourisme de Normandie, 2015 et Observatoire Touristique de l'Eure 2017 et 2018)

Fréquentation du Château-Gaillard aux Andelys (2010-2017)



(Source : Comité régional de tourisme de Normandie, 2015 et Observatoire Touristique de l'Eure 2017)

Musée des Impressionnistes Giverny CAPE Tourisme



Château-Gaillard © CAPE Tourisme



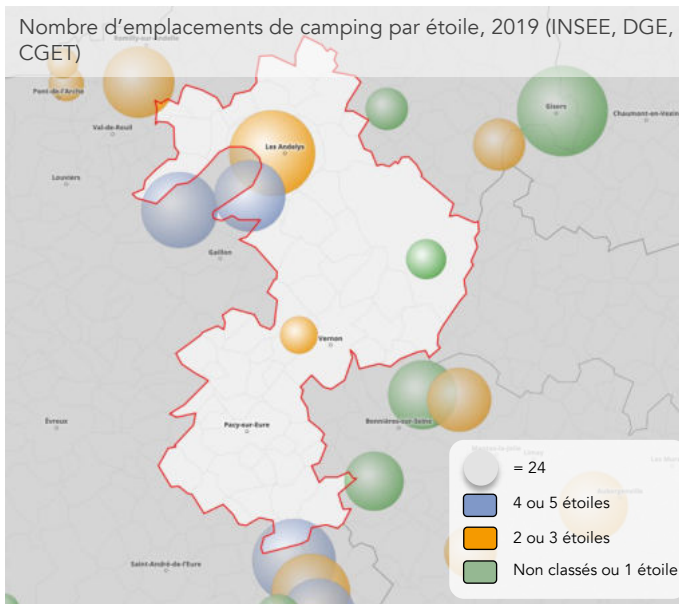
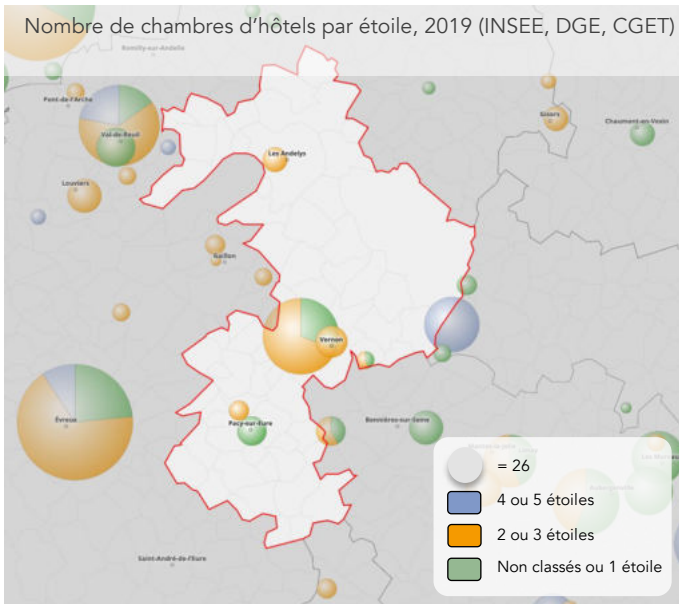
3 sites d'appel, qui attirent majoritairement des visiteurs étrangers

La Fondation Claude Monet - Giverny qui abrite la maison et les jardins du peintre est le 2^e site payant le plus fréquenté de Normandie. En 2018, il a accueilli 637 998 visiteurs. Sa fréquentation a augmenté de 31,5% entre 2010 et 2018, notamment de la part des visiteurs étrangers, qui constituent plus des deux tiers du nombre de visiteurs. Les touristes en provenance des Etats-Unis sont les plus nombreux sur le site, ils représentent un tiers des visiteurs étrangers.

Le Musée des Impressionnistes est le 8^e site payant le plus fréquenté de Normandie : il a reçu 182 886 visiteurs en 2018. Sa fréquentation a légèrement baissé entre 2010 et 2018 (-2,4%). De même, les touristes français sont de moins en moins présents sur le site, alors que la fréquentation des visiteurs étrangers augmente. Les touristes américains composent là aussi un peu plus d'un tiers de la clientèle.

La fréquentation du Château-Gaillard, Grand Site Classé à l'échelle nationale, est significativement plus faible que celle des sites de Giverny. En 2017, le site a accueilli environ 33 338 visiteurs. Néanmoins, sa fréquentation est en forte croissance : elle a augmenté de 53% entre 2010 et 2017.

TOURISME – HÉBERGEMENTS MARCHANDS ET NON MARCHANDS



Une offre en hôtels essentiellement située le long de l'axe Seine...

Il existe 14 hôtels sur SNA, dont 3 hôtels classés « 2 étoiles » et 6 hôtels classés « 3 étoiles ». Au total, les 14 hôtels du territoire offrent 455 chambres, dont plus de la moitié en hôtel « 3 étoiles » (282 chambres).

L'offre en hôtels est essentiellement située sur l'Axe Seine (5 hôtels à Saint-Marcel, 2 à Giverny, 1 à Vernon), puis aux Andelys (3) et sur la Vallée de l'Eure (3). Elle est absente dans le secteur de Vexin-sur-Epte.

...contre une offre d'hébergement de plein air concentrée au nord du territoire

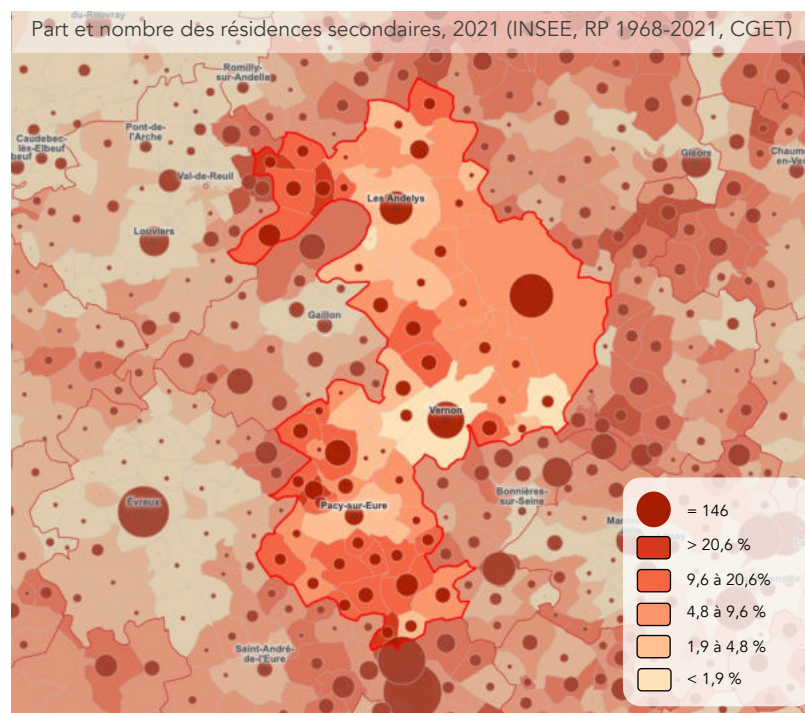
L'offre en hébergement de plein air est composée de 4 campings, de 1 à 4 étoiles. Sur 655 emplacements au total, quasiment les deux tiers (420) sont loués à l'année.

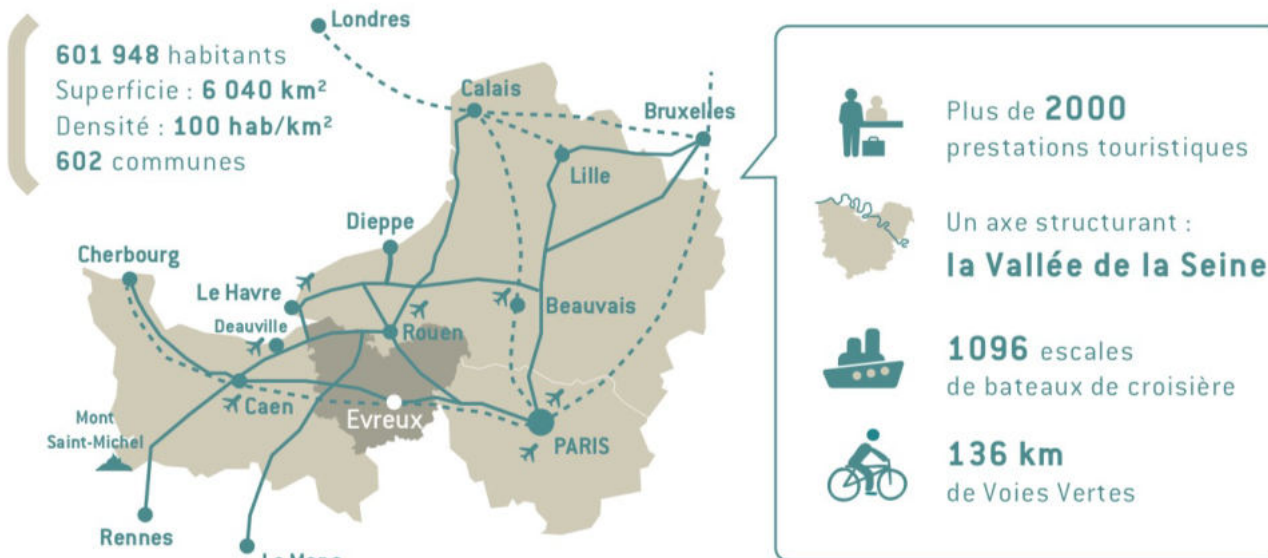
L'hébergement de plein air est essentiellement concentré sur les Andelys et Bouafles : les 2 campings du secteur regroupent 80% des emplacements disponibles sur SNA. Les autres campings du territoire sont situés à Saint-Marcel (63 emplacements) et à Vexin-sur-Epte (70 emplacements).

Le contrat de territoire 2017-2021 prévoit la création d'une offre d'hôtellerie de plein air et d'une aire de camping-cars.

Un taux de résidences secondaires faible

Les résidences secondaires représentent seulement 5,1% des résidences de SNA en 2021. Ce taux est largement inférieur à la moyenne normande (9,9%) et euroise (6,5%).





Les retombées économiques du tourisme sur le territoire eurois

A l'échelle de l'Eure, 4 062 emplois sont liés au tourisme (INSEE, 2014).

Les retombées économiques directes¹ du tourisme sur le territoire de l'Eure sont estimées à 121 M€ de chiffres d'affaires, dont 104 M€ pour les dépenses dans les hébergements marchands (Observatoire touristique de l'Eure, 2017). Un lit touristique y génère en moyenne 1 336 € par an.

Au-delà des retombées directes sur l'économie locale, le tourisme a des effets sur d'autres secteurs connexes, tels que les transports, la restauration, etc. Il impacte également directement les collectivités au travers de la fiscalité et des taxes de séjour.

Les retombées économiques indirectes² sur le territoire de l'Eure sont estimées à 152 M€ de chiffres d'affaires, tandis que les retombées induites³ le sont à 109 M€.

Au total (retombées économiques directes et indirectes), le tourisme génère 274 M€ à l'échelle de l'Eure.

Les touristes y dépensent en moyenne 55€ par jour et par individu.

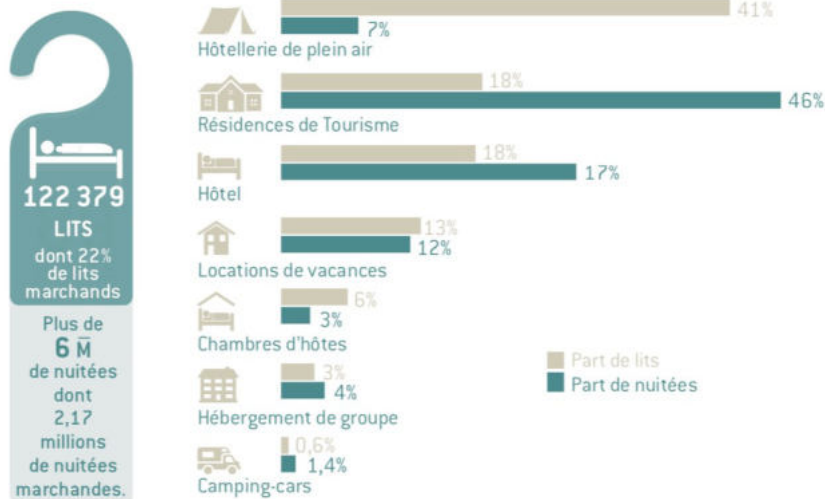
¹ **Retombées économiques directes** : Dépenses des touristes et excursionnistes sur les parties hébergements et loisirs (activités 100% touristiques, hors restauration)

² **Retombées économiques indirectes** : Dépenses des touristes et excursionnistes sur les parties restauration, achats divers, transport et alimentation (activités qui ne sont pas 100% touristiques)

³ **Retombées économiques induites** : Dépenses effectuées par les entreprises touristiques auprès de leurs fournisseurs

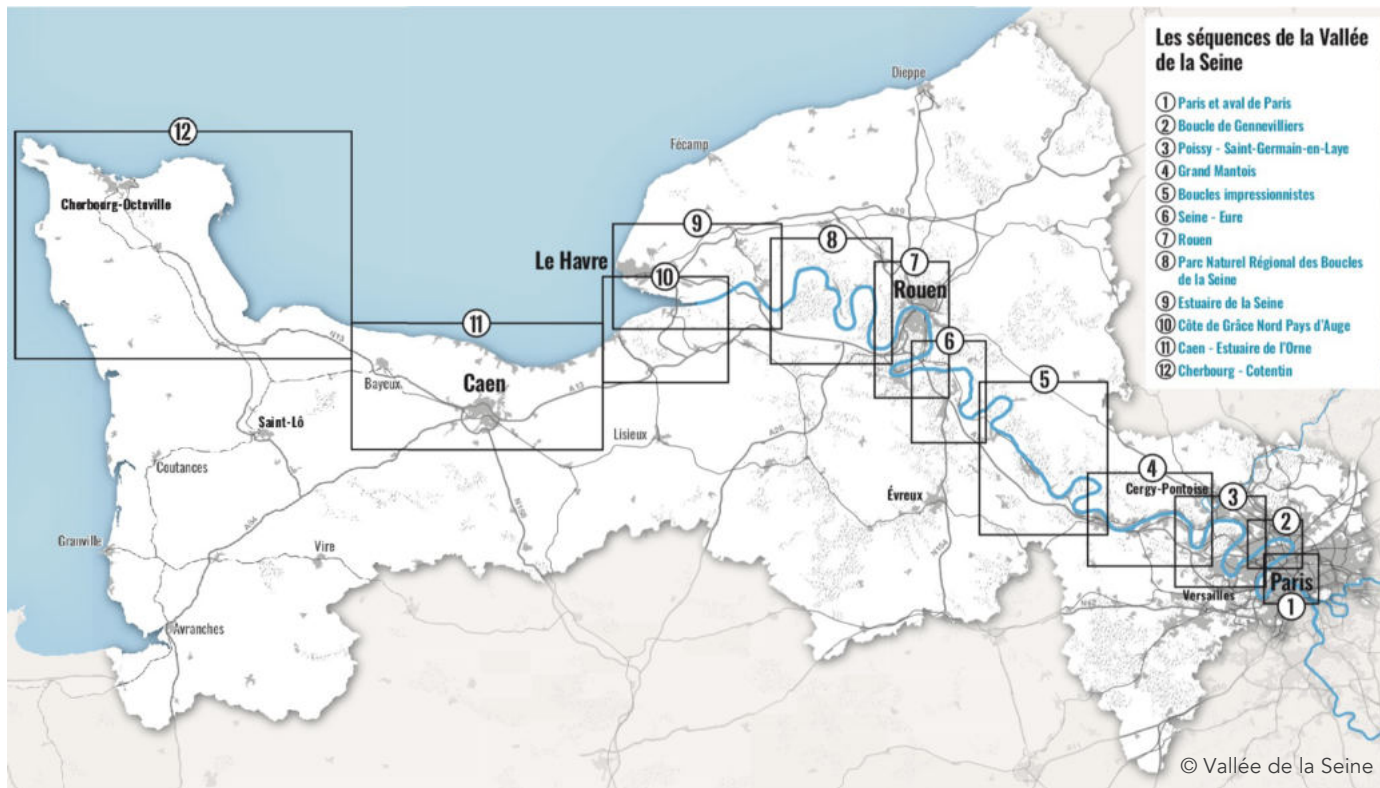
Caractéristiques touristiques du territoire eurois

© Observatoire touristique de l'Eure



Répartition des lits et des nuitées par type d'hébergement marchand

© Observatoire touristique de l'Eure



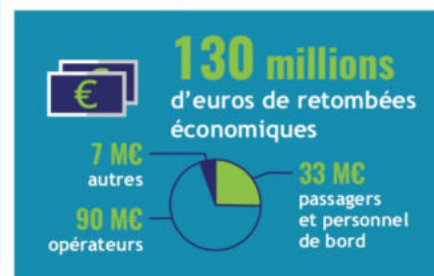
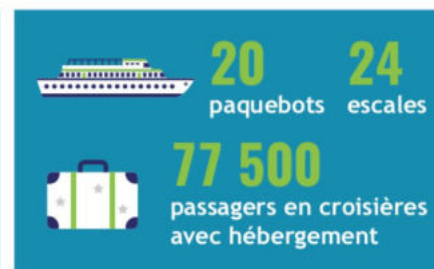
L'axe Seine : un atout pour le développement touristique du territoire

- Le tourisme fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine connaît un véritable essor. Porté notamment par l'augmentation du nombre de croisières sur le fleuve, le retour au fleuve opéré tout au long de la Vallée de la Seine pose la question des nouveaux usages qui vont pouvoir y être associés. La réhabilitation de quais, l'ouverture de lieux de baignade ou de lieux de loisirs, les projets liés à la Seine à Vélo essaient auprès du fleuve depuis Paris jusqu'au Havre.
- Pour SNA, cela s'illustre notamment dans le cadre du contrat de territoire 2017-2021. La moitié des projets liés au tourisme portent sur le développement des activités nautiques ou des infrastructures liées à la Seine :

- développement du tourisme fluvial par l'optimisation et l'extension du quai croisière de Vernon
- désenvasement et réaménagement de la halte fluviale / base nautique des Tourelles à Vernon
- création d'un pôle de loisirs fluvestre à Vernon / redynamisation des bords de Seine

Zoom sur la Vallée de la Seine en 2017

Réseau à grand gabarit : accepte les bateaux de plus de 90 m



© VNF

Espace Naturel Sensible : le sentier du Genévrier © Eure Tourisme



Circuit le Mont Pivin aux Andelys © Eure Tourisme



Canoë-kayak sur une rivière euroise © Eure Tourisme



Une valorisation du patrimoine nature qui alimente les offres week-end

L'Agence de Développement touristique de l'Eure met en avant une offre touristique portée sur la découverte et le retour à la nature. Des animations, notamment gratuites, sont mises en place :

- « Découvrez la nature dans l'Eure » : avec « La faune nocturne s'éveille » (Aux Andelys) : découverte de la faune nocturne ; « Rally'ânes à dos de coteau » (Plessi-Hébert) : découverte des richesses écologiques de l'espace naturel de « la côte des fourneaux » ; « Teintures et couleurs aux jardins » (Giverny) : atelier de peinture végétale et découverte des plantes appréciées des impressionnistes, etc.
- « Nos beaux espaces naturels » : sentiers organisés sur les espaces naturels sensibles du territoire, dont le sentier du Genévrier, le sentier des Rossignols

L'Eure propose également de nombreuses randonnées thématiques (les tourbières, le patrimoine industriel, les maisons à colombages...) dont le circuit le Mont Pivin aux Andelys.

De même, les activités associées à l'eau (canoë, kayak, sensibilisation sur la faune et la flore aquatique...) permettent la découverte du paysage local et de sa biodiversité.

AGRICULTURE

LEXIQUE DU DIAGNOSTIC AGRICOLE

SAU : Surface Agricole Utilisée, instrument statistique employé à l'évaluation des territoires destinés à la production agricole. Parmi ces espaces, on compte notamment les terres arables, les surfaces en herbe et les cultures. (geo.fr)

UGB : Unité de Gros Bétail, Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'unité gros bétail tous aliments (UGBTA) compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés. L'unité gros bétail « alimentation grossière » (UGBAG) les compare selon leur consommation en herbe et fourrage et ne concerne que les herbivores.

RPG : Recensement Parcelaire Graphique, base de données géographiques servant de référence à l'instruction des aides de la politique agricole commune (PAC).

RGA : Recensement Général Agricole. Le recensement s'effectue dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne et selon les recommandations des Nations unies. Pour répondre aux obligations internationales et communautaires, tous les pays de l'Union européenne ont effectué un recensement agricole entre 2009 et 2010, ce qui permet de comparer leur agriculture. Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations. (agreste.fr)

EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée, mode de gestion individuel entrepreneurial d'une exploitation agricole unipersonnelle pouvant posséder des associés.

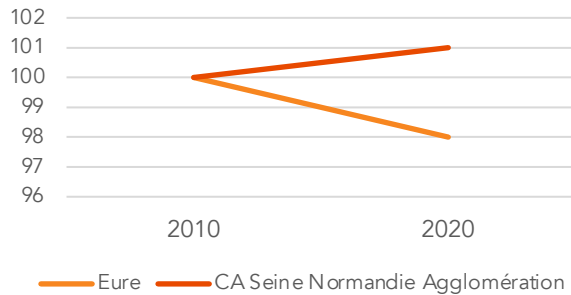
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, société civile agricole de personnes permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole, composée d'au moins 2 associés. C'est une société civile de droit commun qui a pour objet l'exploitation ou la gestion d'un ou de plusieurs domaines agricoles, de forêts et de terres bâties et non bâties. La superficie exploitée n'est pas plafonnée pour ce type de société.

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

AOC/AOP : Appellation d'Origine Contrôlée / Protégée

Évolution de la SAU en base 100 de 2010 à 2020
(Agreste, atopia)



Une concentration des exploitations, qui sont plus grandes au sein du territoire que dans l'Eure

La SAU du territoire a légèrement augmenté entre 2010 et 2020, passant de 43 748 ha à 44 329 ha (+1%).

Cette tendance est l'inverse de celle observée au sein du département de 376 981 en 2010 à 369 884 en 2020 (-2%) selon l'Agreste.

SNA recense environ 400 exploitations agricoles. A l'instar des tendances observées au niveau régional, la baisse structurelle du nombre d'exploitations est une réalité locale : -1,4% d'exploitations/an.

Le nombre d'installations par an (16 en moyenne sur la période 2010-2018) ne peut compenser les départs en retraites et se traduit pour partie par une hausse constante de la taille moyenne des exploitations.

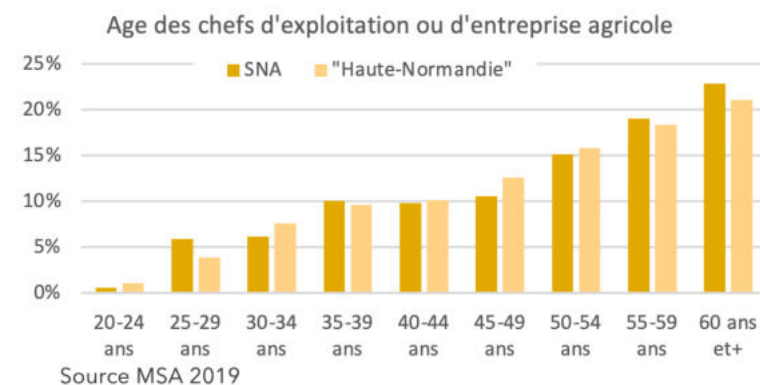
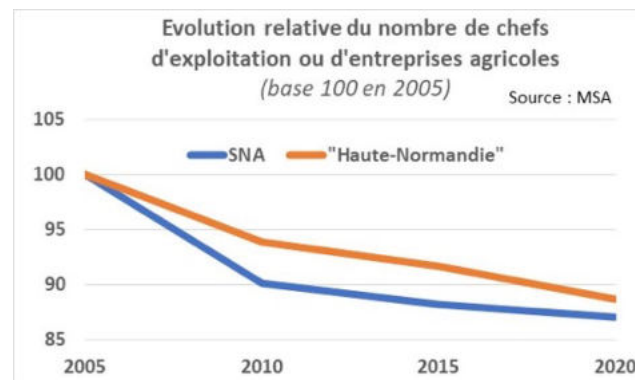
Champ de colza et silo moderne (atopia)



Le phénomène sociétaire est également en cours de développement au détriment du statut de chef d'exploitation. De nouveaux types sociétaires se substituent progressivement aux formes sociétaires traditionnelles (GAEC, EARL).

En tout état de cause, le recul de l'exploitation familiale traditionnelle au profit parfois de sociétés de capitaux et le corollaire de la hausse des tailles moyennes des exploitations se traduisent par divers effets :

- développement du salariat au détriment d'agriculteurs-entrepreneurs,
- moindre présence d'actifs de ce secteur dans les communes rurales participant à la dilution de la notion de ruralité,
- arrivée de capitaux extérieurs au seul secteur agricole avec l'absence de lien avec le local pour ces apporteurs de capitaux.



Selon les données communiquées par la mutuelle sociale agricole (MSA), la part des chefs d'exploitation âgés de 55 ans et plus seraient plus importante qu'à l'échelle régionale. Cette donnée interpelle à la fois la pérennité des exploitations mais également la poursuite du phénomène de concentration des terres et le développement des modes de faire-valoir sociétaires.

L'agriculture du Vexin est celle qui génère le plus d'emplois sur le territoire

L'agriculture présente sur le territoire est support d'emplois. Au regard des données de l'INSEE, l'emploi agricole est significativement présent dans le Vexin Bossu et le Vexin Gambon, où la part de l'emploi agricole par rapport à l'ensemble des emplois répertoriés dans la commune est supérieure à 25%.

A Heubécourt-Haricourt, Le Thuit et Cuverville en particulier, plus de 50% des actifs travaillent dans l'agriculture.

La production agricole génère une économie aval et amont (coopératives céréalières, machinisme agricole, industries/transformateurs, etc.). Concernant la fabrication de produits laitiers, 81% des effectifs salariés de l'Eure se situent à SNA. Pour autant, les grandes unités de transformation/valorisation (abattoir, teillage du lin, sucrerie) sont situées en dehors du territoire.

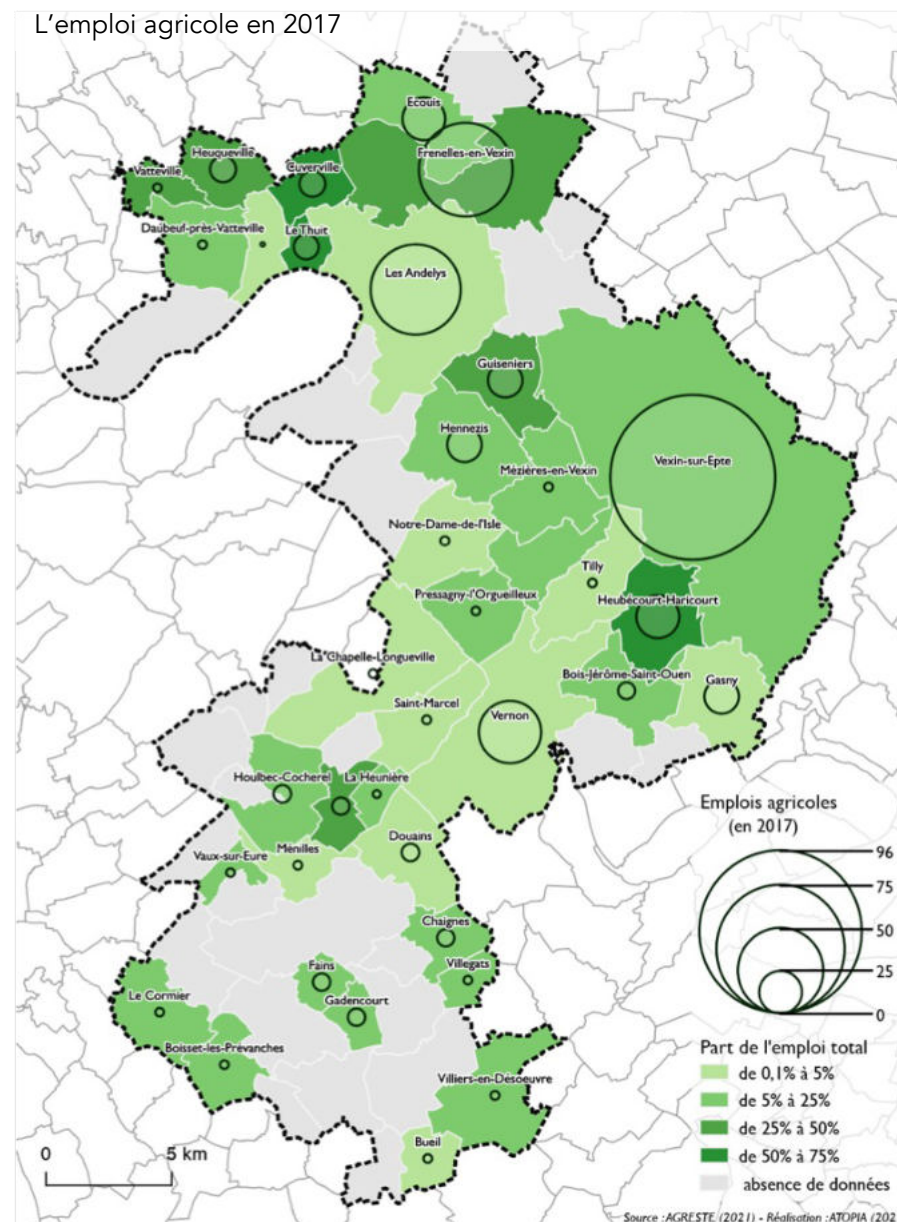
Selon l'INSEE, l'emploi agricole comprend « toutes les personnes qui travaillent, à temps plein ou partiel, sur une exploitation agricole, au sens du Service de la statistique et de la prospective (SSP) au ministère chargé de l'agriculture »

Etablissements et effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire et du commerce de gros selon le secteur d'activité en 2015

groupe ou sous groupe	CA Seine Normandie Agglomération		Eure	
	nombre d'établissements	effectif salarié au 31/12	nombre d'établissements	effectif salarié au 31/12
Fabrication de produits laitiers	2	145	5	178
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	1	14	2	27
Fabrication d'autres produits alimentaires	1	27	21	1 292
Fabrication de boissons	1	1	7	167
Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	10	62	80	423
Total industrie agroalimentaire	15	249	140	2 862
Total industrie manufacturière	140	5 643	1 146	35 813

Source : Insee - Clap 2015

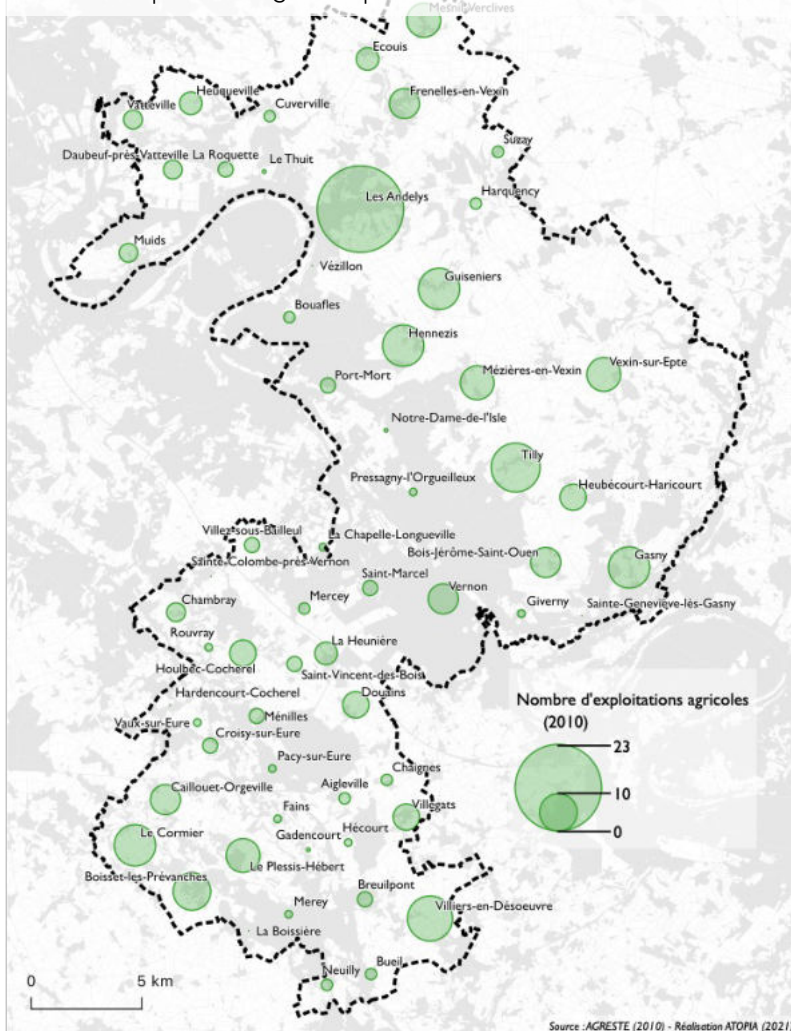
L'emploi agricole en 2017



AGRICULTURE – UNE FILIERE ECONOMIQUE COMPOSITE

Le nombre d'exploitations est plus important sur les plateaux (Vexin, Madrie et St André), cependant les plus grosses exploitations ne sont pas forcément présentes sur les plateaux. Les plus grosses exploitations du territoire sont présentes sur le Vexin et la vallée de l'Eure. Le plateau du Vexin semble se distinguer par une activité agricole productive de valeur qui permet un nombre plus important d'exploitations qui sont aussi les plus importantes en taille du territoire.

Nombre d'exploitation agricoles par commune



Vexin Gambon

Exploitations plus petites et moins nombreuses que dans le Vexin Bossu.

Vexin Bossu

Concentration des plus grandes exploitations répertoriées sur le territoire.

Vallée de la Seine

Présence de quelques exploitations relativement petites, s'explique par l'urbanisation qui caractérise ce secteur.

Plateau de Madrie

Implantation et taille des exploitations similaire au secteur Vexin Gambon.

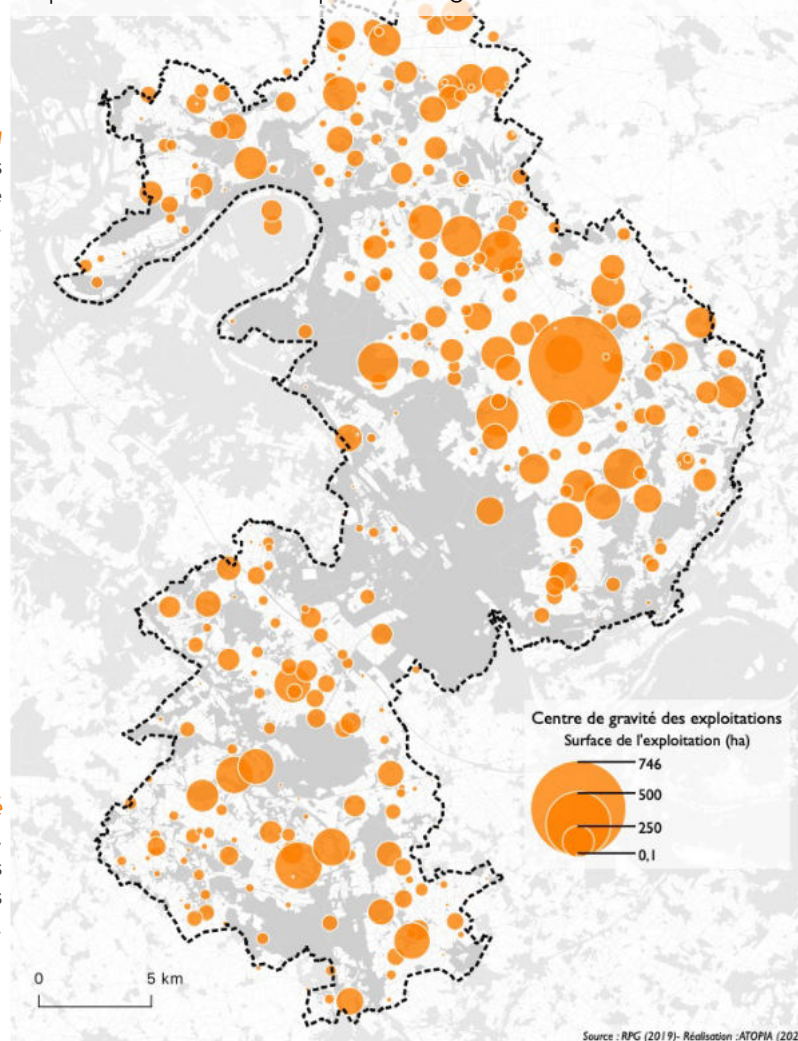
Vallée de l'Eure

Peu d'exploitations par commune, mais taille relativement importante des exploitations.

Plateau d'Evreux Saint André

A l'inverse de la vallée de l'Eure, beaucoup d'exploitations dans les communes de ce secteur, mais petite taille des exploitations.

Implantation et taille des exploitations agricoles



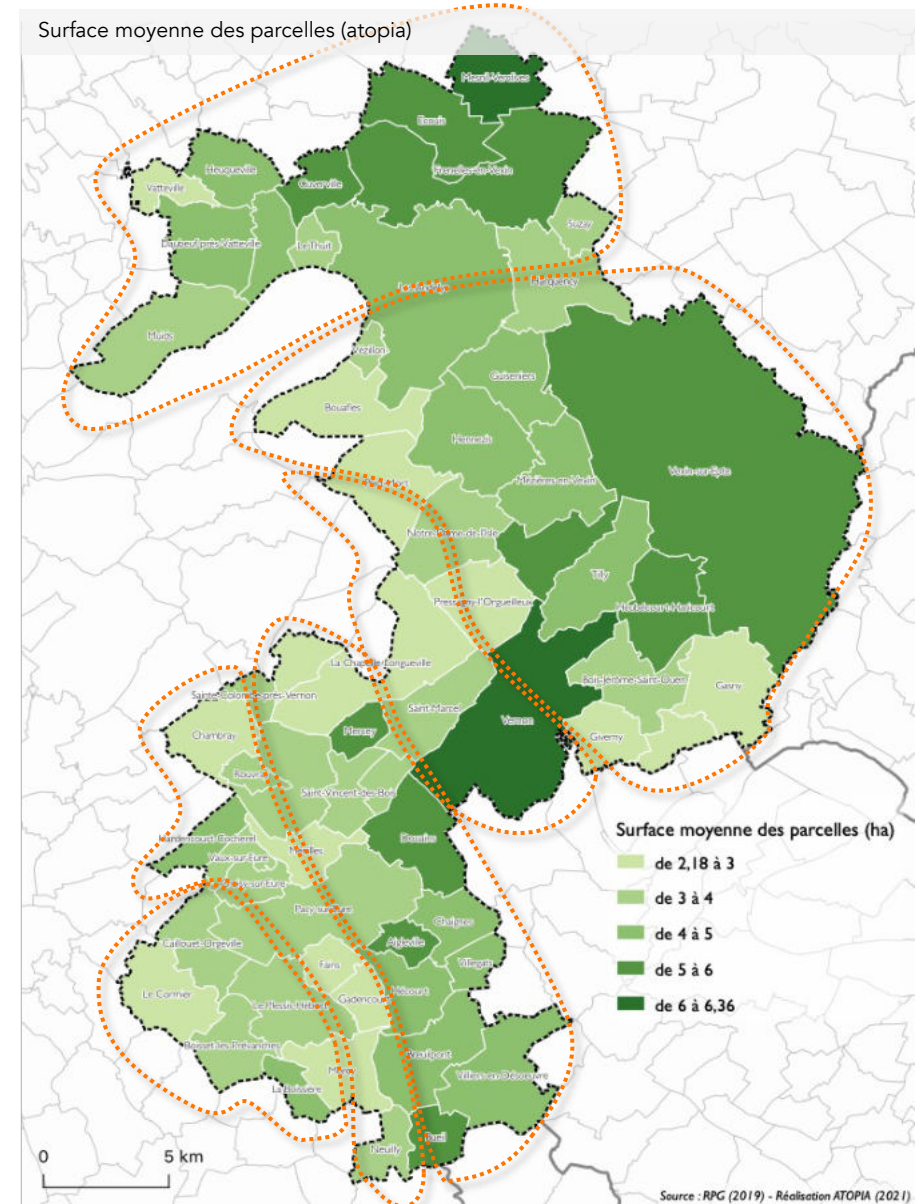
Au-delà de l'organisation spatiale des exploitations, il est intéressant d'analyser l'assise de l'économie agricole à l'échelle parcellaire. Les caractéristiques des parcelles agricoles (taille, forme, localisation etc.) et leur évolution dans le temps permettent de constater, de manière pragmatique, la fonctionnalité des espaces agricoles dans leur ensemble.

Les plateaux et notamment le Vexin apparaît comme un espace aménagé et optimisé pour les pratiques agricoles de grande culture.

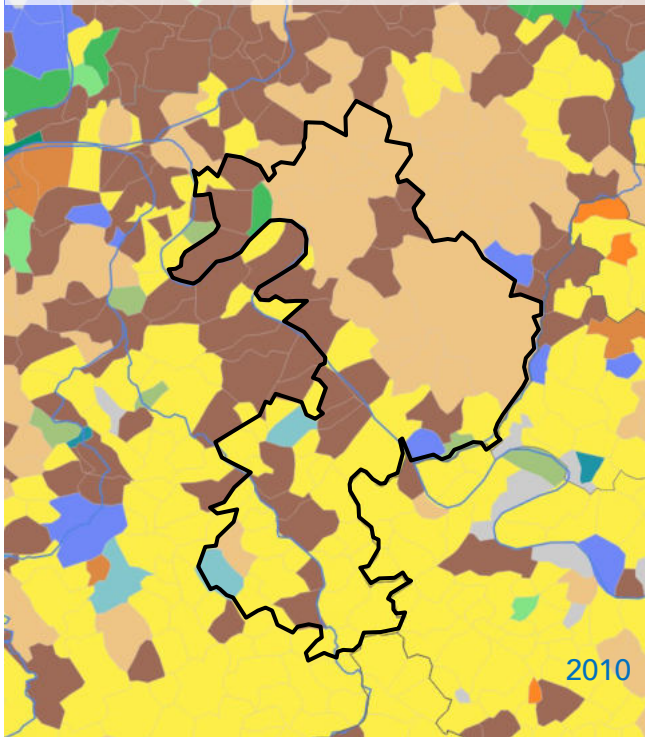
Sur les plateaux (Vexin Bossu, Vexin Gambon) la surface moyenne des parcelles agricoles par commune, est supérieure à cinq hectares. A l'inverse, dans les vallées (Vallée de la Seine, Vallée de l'Eure mais aussi dans la vallée sèche au sud du territoire) les parcelles cultivées font en moyenne moins de quatre hectares.

« La compacité et la proximité des parcelles sont des atouts, alors que le morcellement et la dispersion de parcelles induisent un surcoût d'exploitation en termes de temps de travail, de carburant, etc. »

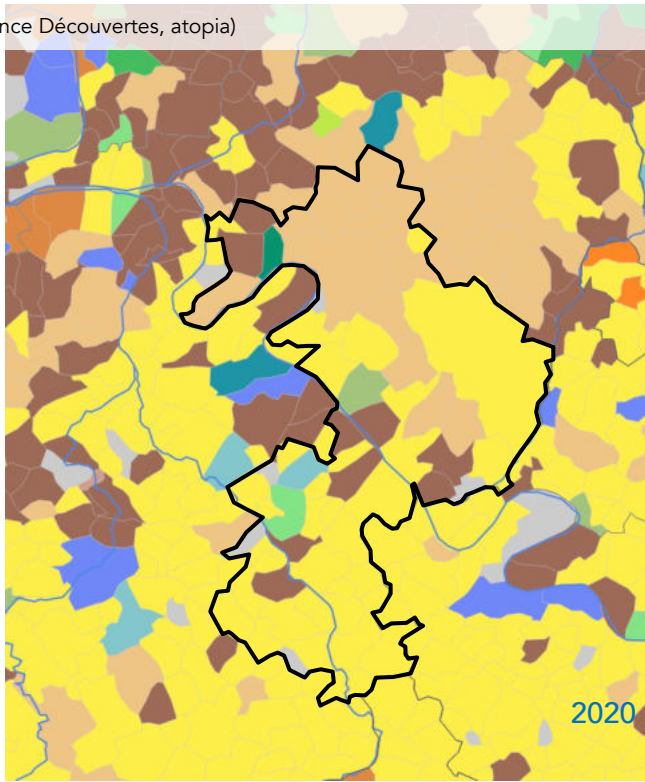
source : Institut Paris Région, *Réaliser une analyse fonctionnelle des espaces ouverts*.



Orientation technico-économique du territoire en 2010 et 2020 (France Découvertes, atopia)



2010



2020

Agriculteur dans son champ de maïs, à Gasny (atopia)



Vaches paissant dans leur pré, à Harquency (atopia)



Page suivante : cartographie et répartition des parcelles par type de cultures en 2014 (RPG 2014, INSEE, atopia)

Une prédominance des cultures céréalières

À lui tout seul, le blé tendre représente près de la moitié des superficies cultivées sur le territoire, suivi par le colza (15%) et l'orge (8,6%). Le reste de la surface cultivée se répartit entre les cultures industrielles (betteraves), le maïs, les plantes à fibres, les légumes et les protéagineux.

On note une grande diversité de cultures sur le plateau du Vexin, qui est exploité non seulement à travers des cultures de céréales et de protéagineux mais aussi des plantations de légumes, de fleurs et de cultures industrielles. À l'inverse, le plateau de Madrie (entre Seine et Eure) est plus spécialisé dans les cultures céréalières et protéagineuses.

Les espaces de prairies permanentes et temporaires cumulent 7,3% de la SAU. Elles se situent principalement dans les fonds des vallées, notamment celles de l'Eure et de l'Andelle.

Les cultures permanentes (arbres fruitiers...), déjà marginales en 1988, sont inexistantes en 2020 selon le Recensement Général Agricole (RGA).

La SAU du territoire est donc composée en très grande majorité de terres labourables, dont près des deux tiers sont exploitées via la culture de céréales.

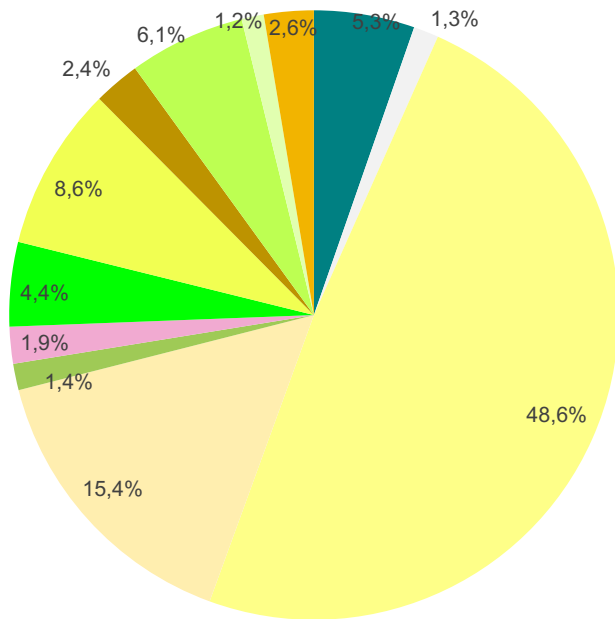
Des grandes cultures de plus en plus présentes

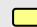





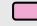

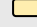



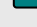
Seine Normandie Agglomération est située sur les plateaux du Vexin et du Drouais, propices aux grandes cultures de céréales et de protéagineux.

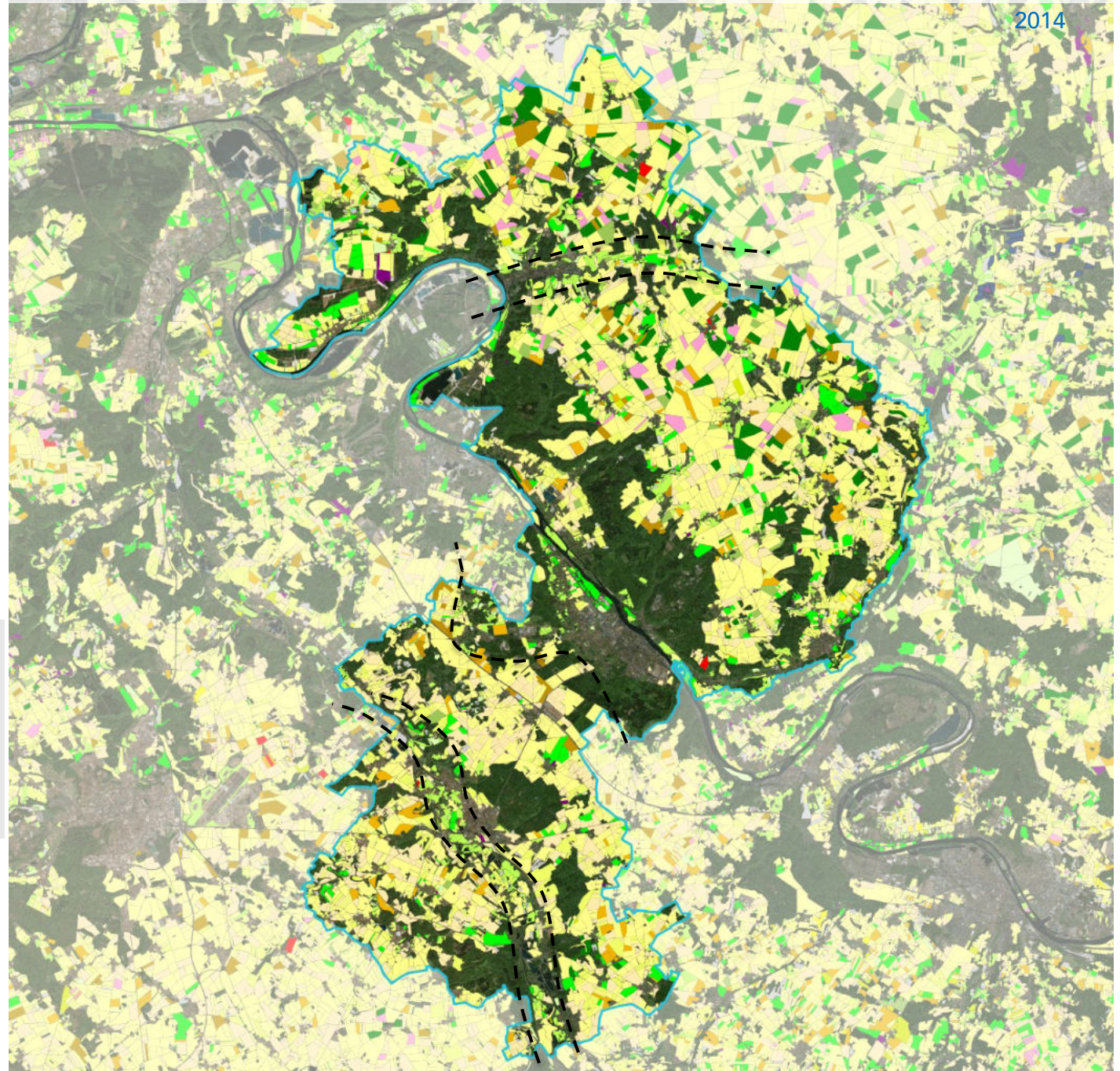
Les activités d'élevage tendent à régresser sur le territoire : alors que la polyculture-élevage représentait l'orientation technico-économique de 15 communes en 2010, cette orientation ne concerne plus que 9 communes en 2020, au profit des grandes cultures.

AGRICULTURE – SURFACE AGRICOLE

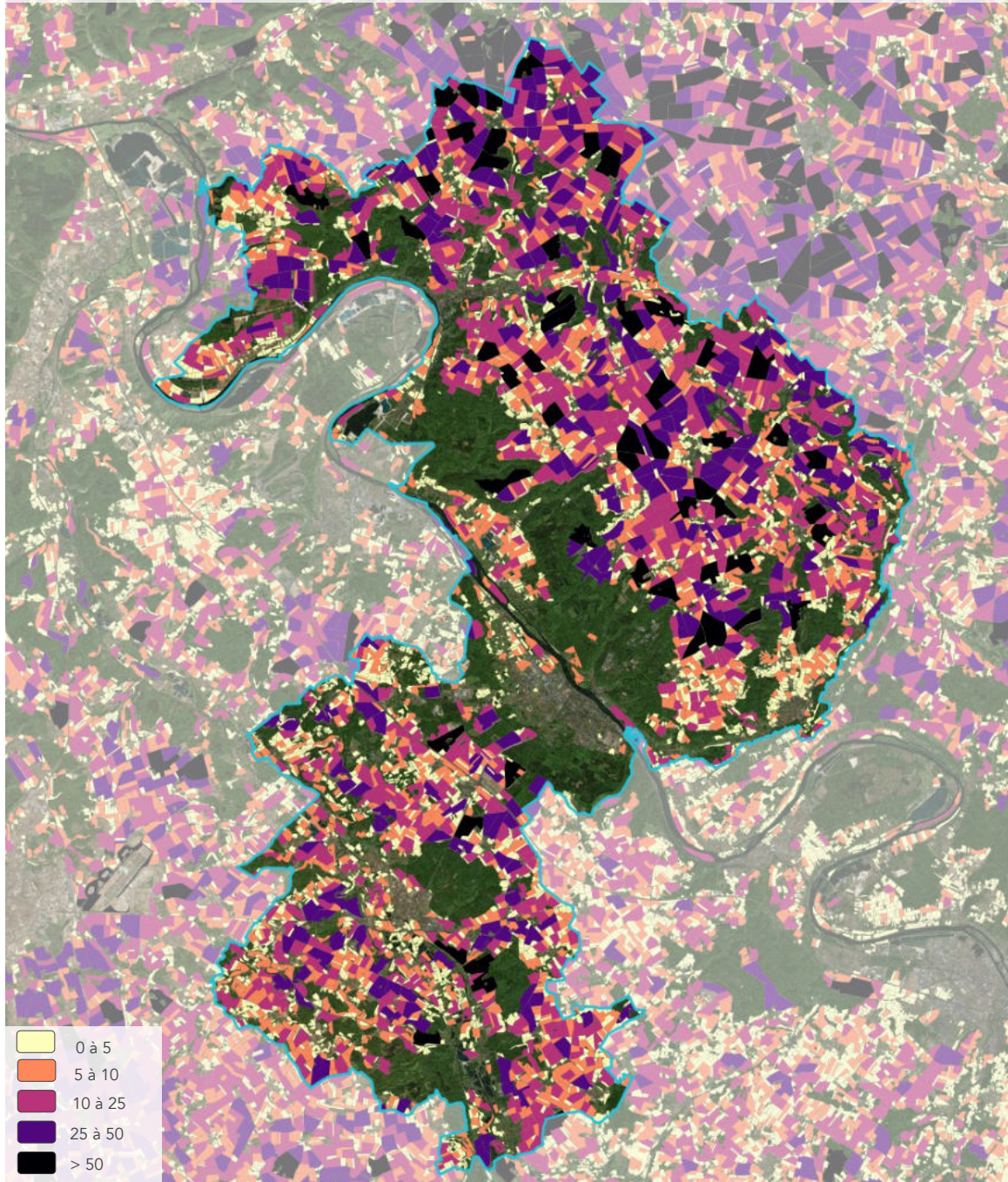
Recensement Parcellaire Graphique de 2021 : classement des parcelles par type de cultures (RPG 2020, INSEE, atopia)



- | | |
|--|--|
|  Blé tendre |  Autres gels |
|  Maïs grain et ensilage |  Plantes à fibres |
|  Orge |  Fourrage |
|  Légumes – fleurs |  Estives landes |
|  Colza |  Prairies permanentes |
|  Protéagineux |  Prairies temporaires |
|  Cultures industrielles | |



Recensement Parcellaire Graphique de 2020 : classement des parcelles par taille en ha (RPG 2020, atopia)



De grandes parcelles sur les plateaux et une concentration des petites parcelles dans les fonds de vallée

Grâce à une topographie favorable, les espaces agricoles situés sur le plateau du Vexin sont découpés en grandes ou très grandes parcelles (plus de 25 ha).

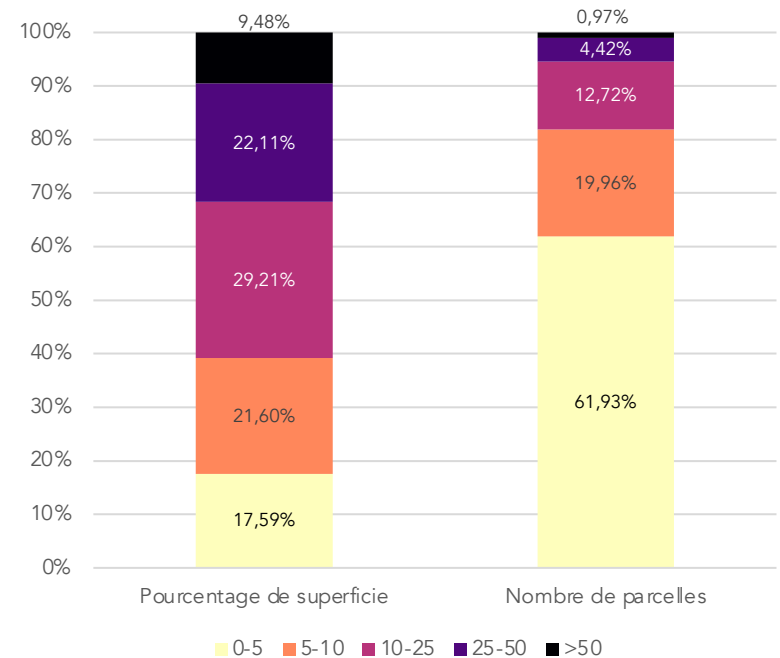
Les plateaux du sud du territoire sont découpés en parcelles généralement plus petites.

Elles représentent 31% de la SAU pour seulement 5% du nombre de parcelles.

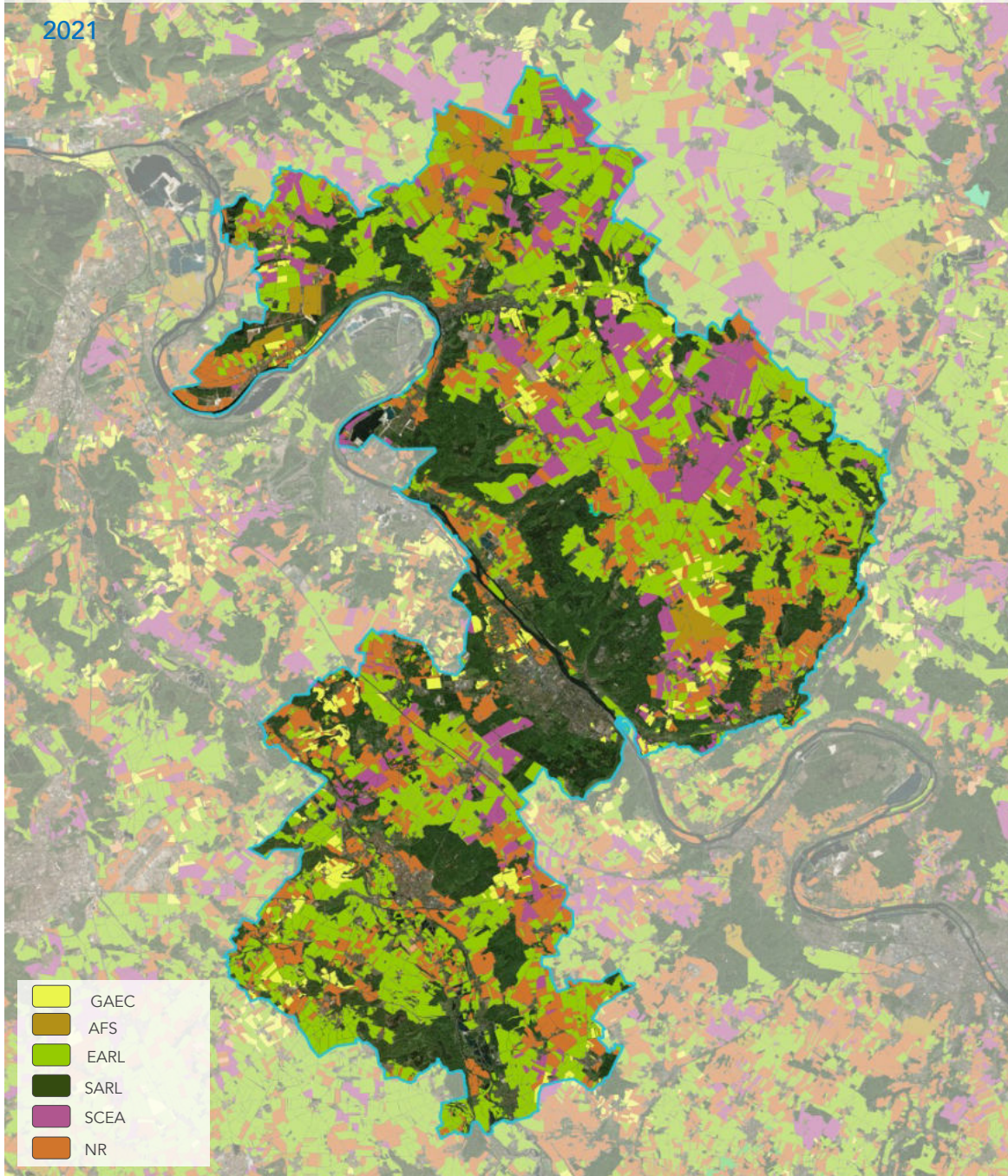
Les parcelles les plus petites (0 à 5 ha) correspondent à moins de 18% de la SAU pour 61% du nombre d'entités. Elles sont principalement situées dans les fonds de vallée et près des espaces urbanisés des plateaux.

Cette typologie confirme un territoire agricole remembré au profit des grandes cultures.

Répartition de la SAU par taille de parcelles (ha) en 2020 (RPG 2020, atopia)



Recensement Parcellaire Graphique de 2021 : classement des parcelles par forme juridique (RPG 2021, INSEE, atopia)



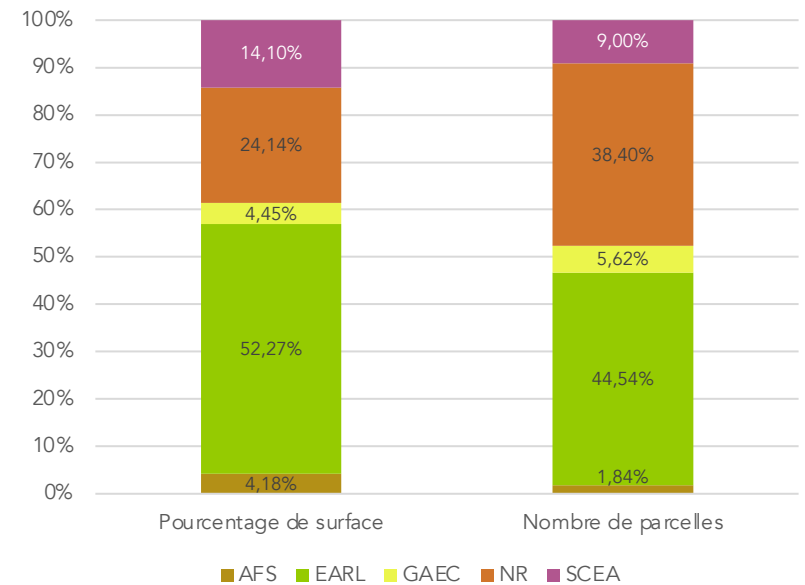
Des formes entrepreneuriales prédominantes sur les plateaux

Le statut d'entreprise agricole individuelle (EARL) est majoritaire sur le territoire, à la fois en nombre de parcelles (44,5% des parcelles) et en superficie cultivée (52,3%). Ce sont ainsi des grandes parcelles qui sont exploitées sous cette forme juridique, ce qui correspond à leur localisation géographique : on retrouve cette forme principalement sur les plateaux du Vexin et de la Madrie. Les sociétés agricoles (SCEA), exploitent également des grandes parcelles et sont principalement situées autour de Vexin-sur-Epte.

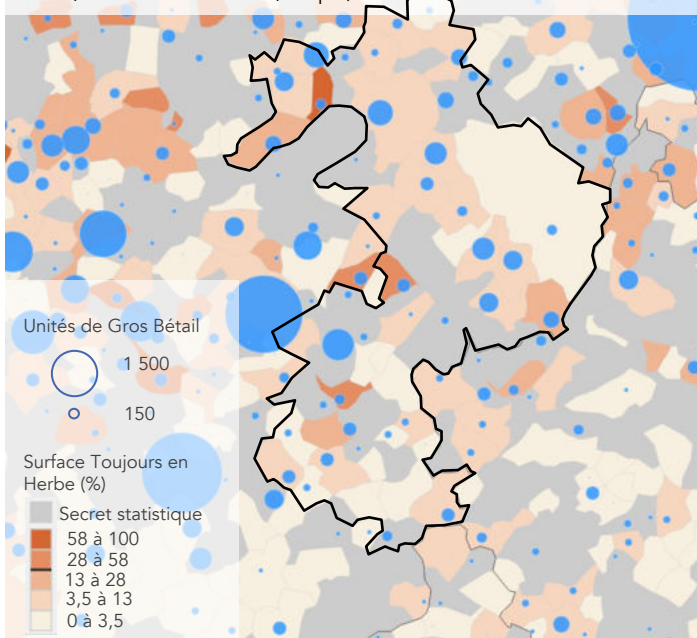
Les exploitations individuelles (NR) représentent 38,4% du nombre de parcelles mais seulement 24% de la surface cultivée, permettant d'affirmer que ce mode d'exploitation correspond à des parcelles de petite ou moyenne taille. Elles sont réparties plus fréquemment dans les vallées et sur les coteaux.

Enfin, le statut GAEC, largement minoritaire (5% des parcelles) se retrouve sur des parcelles de petite taille, généralement des prairies en fond de vallée.

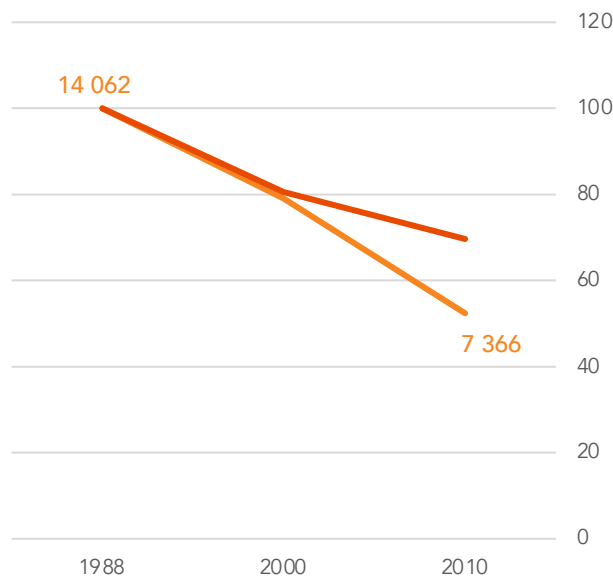
Répartition de la SAU statut juridique d'exploitation en 2021 (RPG 2021, atopia)



Cheptel et surface toujours en herbe par commune en 2020 (RGA 2020, France Découvertes, atopia)



Évolution du cheptel en UGB, en base 100 de 1988 à 2010



Une présence de l'élevage plus faible que dans le reste de la Normandie

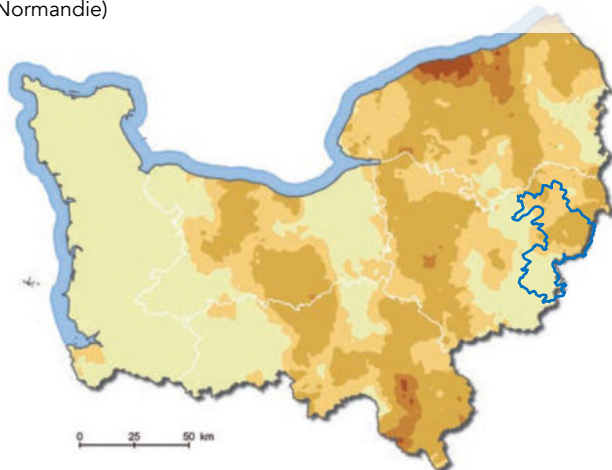
Entre 1988 et 2010, le cheptel du territoire a été divisé de moitié, passant de 14 602 à 7 366 Unités de Gros Bétail.

Cette baisse des pratiques d'élevage est en corrélation avec la diminution de la surface en herbe de 48% sur cette période (voir page «Données de cadrage»).

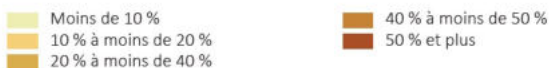
En 2010, celui-ci se concentrait dans les communes de Houlbec-Cocherel (833 UGB), Les Andelys (570 UGB) et Heuqueville (526 UGB).

L'élevage représente une activité complémentaire des cultures pour la majeure partie des agriculteurs du territoire, plus qu'une production spécifique, contrairement à l'importance de celui-ci dans d'autres parties de la Normandie (Pays de Caux, Manche etc.)

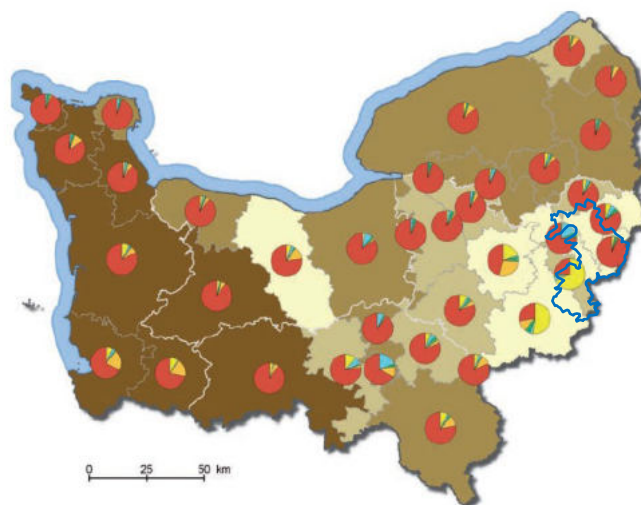
Part de la polyculture-élevage viande dans la SAU en 2020 (DRAAF Normandie)



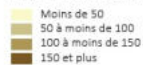
POLYCLTURE-ÉLEVAGE VIANDE DANS LA SAU (*):



Densité d'UGB et répartition du cheptel en 2020 (DRAAF Normandie)



DENSITÉ D'UGB POUR 100 HA DE SAU :

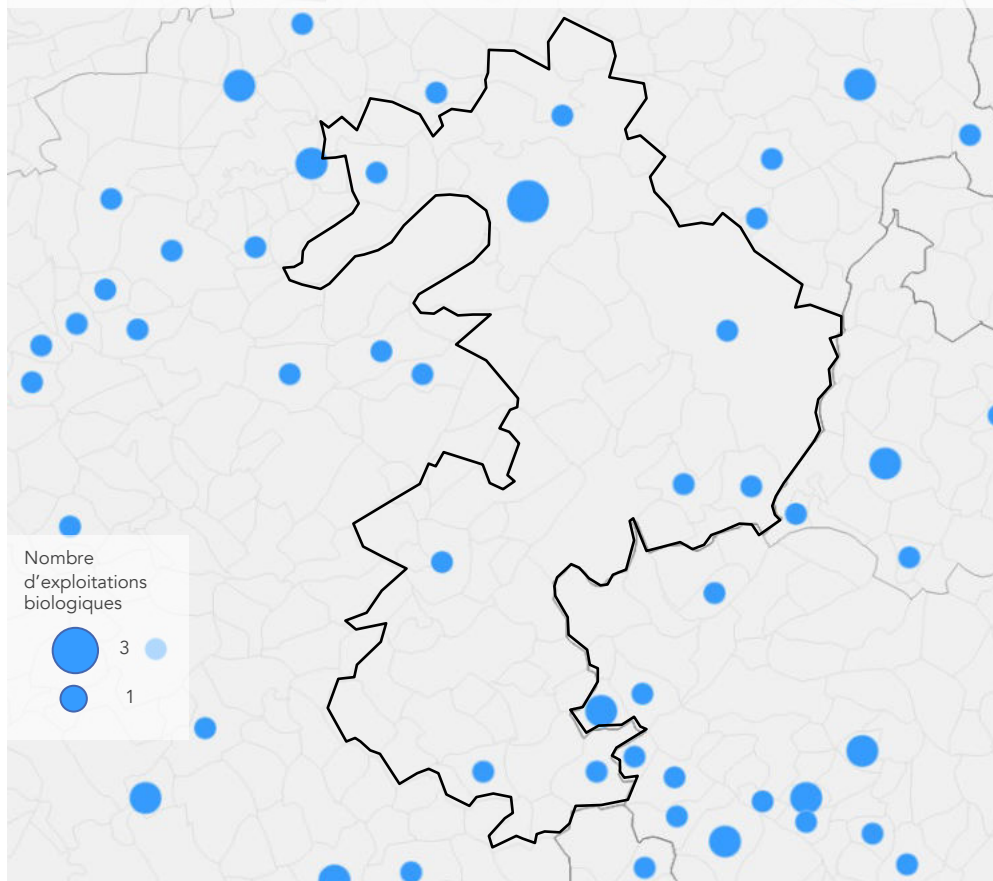


RÉPARTITION DU CHEPTEL :

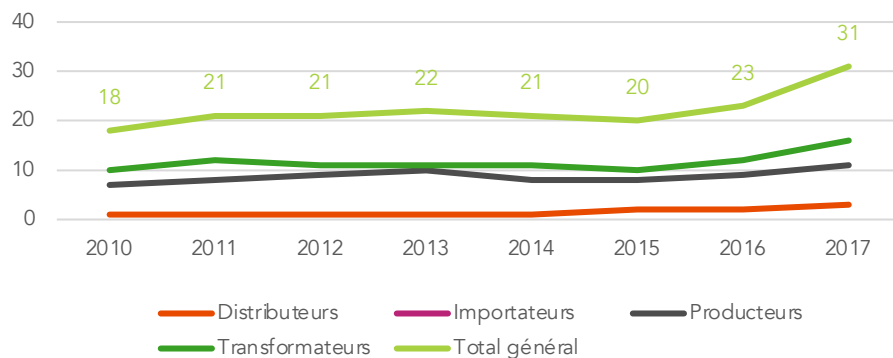


La partie est du territoire dispose d'un cheptel principalement bovin (près de 90% du cheptel), tandis que le sud-ouest de Seine Normandie Agglomération concentre la plus importante proportion de lapins et volailles de la région Normandie.

Exploitations en agriculture biologique en 2017 (Agence Bio, Observatoire des territoires, atopia)



Nombre d'opérateurs engagés en agriculture biologique entre 2010 et 2017 (Agence Bio, atopia)



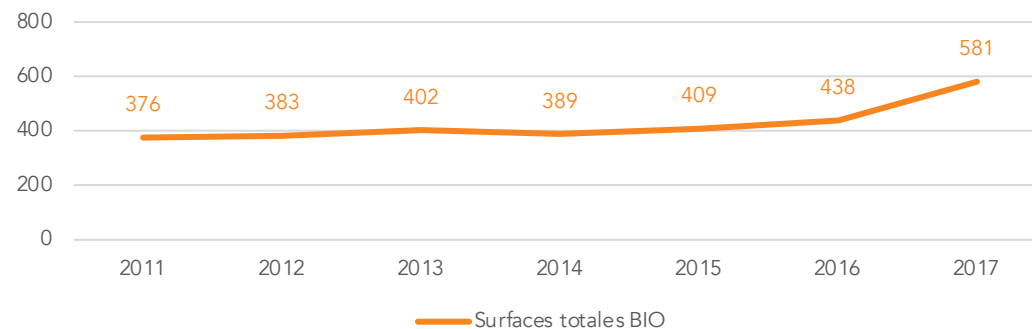
Une montée en puissance de l'agriculture biologique depuis 2021, mais une présence qui reste faible

Entre 2011 et 2017, l'agriculture biologique a progressé sur le territoire :

- la SAU consacrée à ce mode de production a crû de 64%, passant de 376 ha en 2011 à 581 ha en 2017, avec une progression particulièrement marquée sur la fin de la période. Cette tendance est également observée sur le département, avec une augmentation de +70% de la SAU biologique.
- le nombre d'opérateurs engagés en agriculture biologique a également augmenté, passant de 18 en 2010 à 31 en 2017 (dont 11 producteurs). Là aussi, la progression est importante sur la période 2015-2017, avec 11 nouveaux opérateurs engagés.

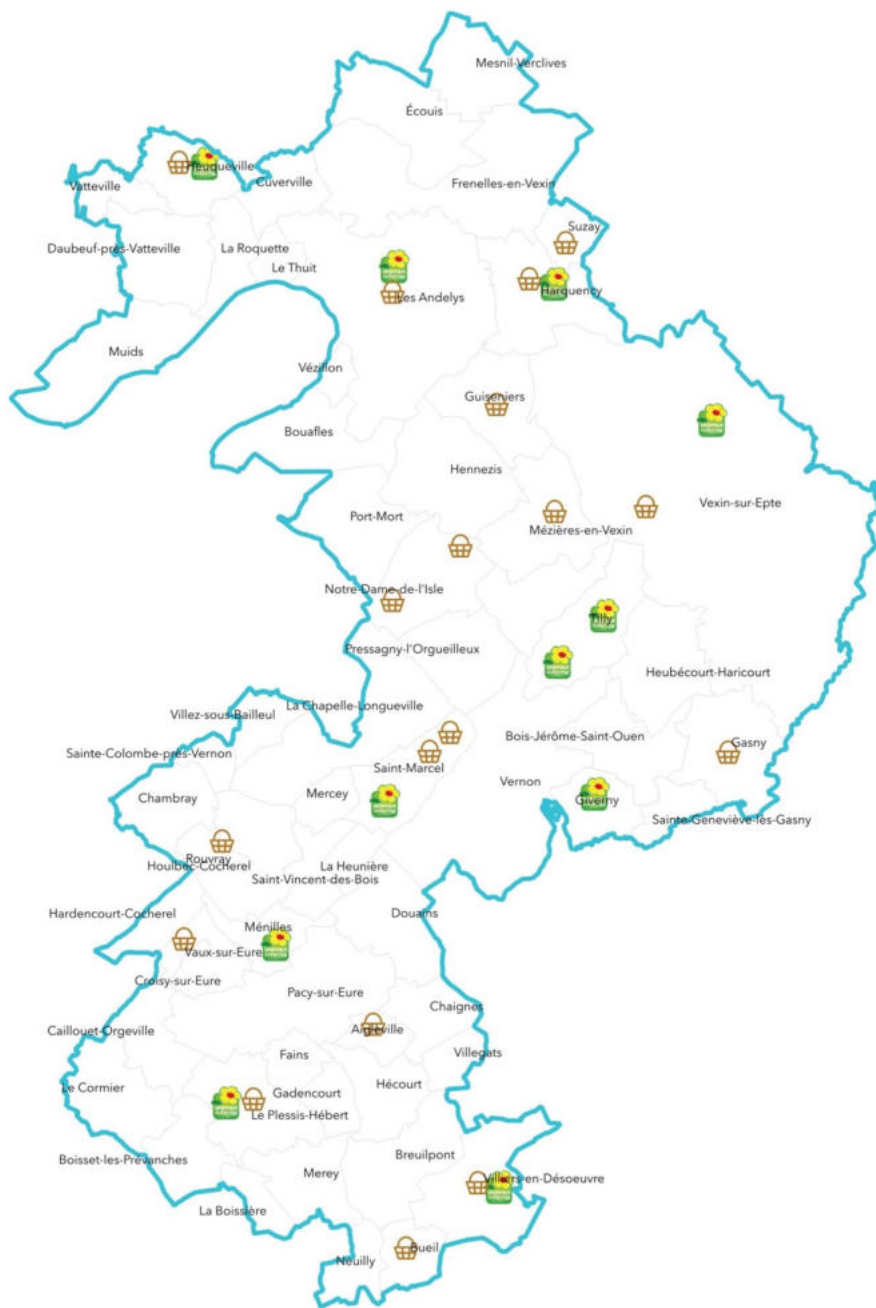
Cependant, la part de l'agriculture biologique reste modeste par rapport à la dynamique agricole du territoire : la SAU biologique représente 1,7% des surfaces cultivées (contre 1,3 à l'échelle du département). Cela peut s'expliquer par l'importance des grandes exploitations et de l'orientation technico-économique du territoire marquée par les grandes cultures de céréales.

Évolution de la SAU biologique entre 2011 et 2017 en ha (Agence Bio, atopia)



AGRICULTURE – CIRCUITS COURTS

Exploitations proposant la vente directe et membres du réseau Bienvenue à la Ferme en 2019 (acheteralasource.fr, bienvenuealaferme.fr, IGN BD-Topo ©, atopia)



Ferme en vente directe (atopia)



Vexin-sur-Epte : boulangerie en vente directe (atopia)



Breuilpont : brasserie artisanale (atopia)



De nombreux points de vente directe qui correspondent aux attentes d'une clientèle en recherche du «vivre à la campagne»

Seine Normandie Agglomération est pourvue d'une importante offre de points de vente directe, diversifiée et répartie de manière homogène sur le territoire.

Cette offre se répartit entre les fruits (vergers d'Houlbec-Cocherel, verger de Giverny etc.), les produits issus de l'élevage (ferme de l'Écouffe à St-Marcel, ferme de Corbie à Tilly etc.), les boulangeries (fournil SIPMA à Vexin-sur-Epte etc.). Les produits de maraîchage sont moins représentés.

Le territoire compte également 9 fermes intégrées à la démarche « Bienvenue à la Ferme » et un magasin de producteurs locaux à Ménéville.

Cette offre importante répond aux attentes d'une partie de la population du territoire, recherchant un rapprochement avec la campagne normande et ses produits du terroir. Elle contribue également à la diversification des revenus pour les agriculteurs impliqués dans la démarche.

Dans le cadre de son PCAET, l'ancienne CA Portes de l'Eure (CAPE) a réalisé une étude pour le développement des circuits courts (mode de distribution faisant appel à maximum 1 intermédiaire). Cette étude a permis d'interroger 33 producteurs de la CAPE et des environs. Selon cette étude, la vente directe à la ferme représente 47% du chiffre d'affaires des producteurs interrogés, suivis par les marchés (25%), les commerces de proximité (6%) et les grandes surfaces (5%). La vente aux restaurateurs et aux collectivités est marginale (resp. 4% et 1% du CA).

L'agriculture confrontée aux dynamiques urbaines

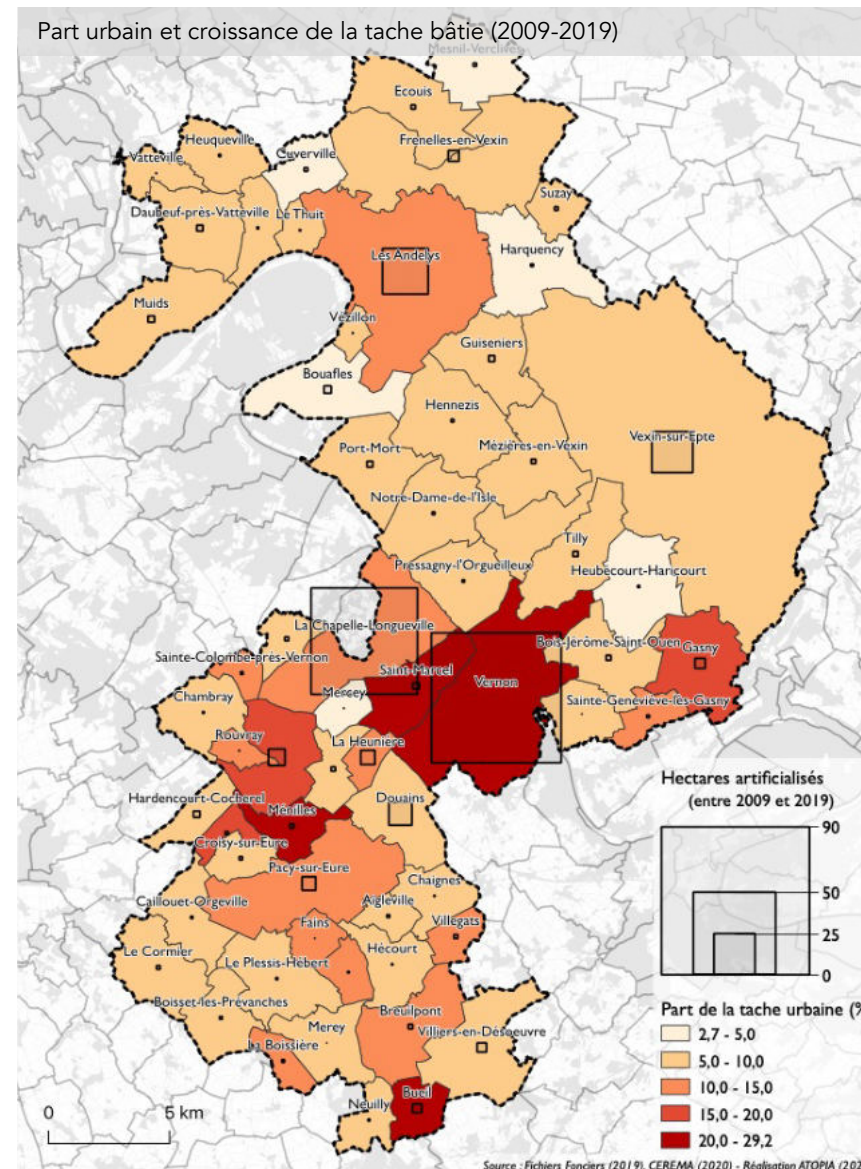
Les communes les plus urbanisées sur le territoire sont situées dans la vallée de la Seine et la vallée de l'Eure.

De manière générale, les communes les plus urbanisées (celles dont la part de l'espace urbain par rapport à la superficie totale du territoire communal est la plus importante) sont également celles qui ont connu la dynamique d'artificialisation la plus soutenue entre 2009 et 2019.

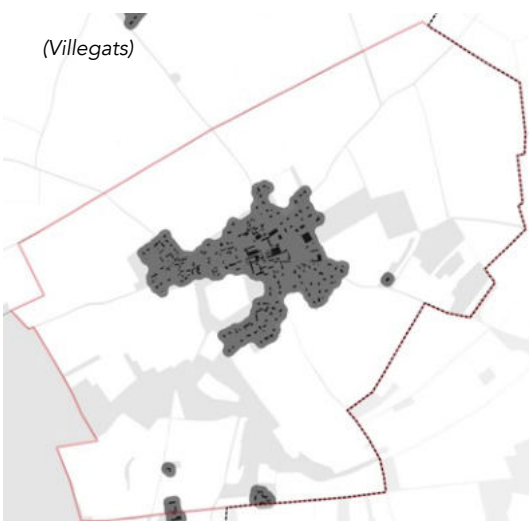
La croissance de l'urbain intervient en concurrence vis-à-vis des autres usages de l'espace et notamment les activités agricoles.

Les secteurs du territoire qui présentent un fort niveau d'urbanisation et une forte croissance de l'urbanisation correspondent à des secteurs de pression vis-à-vis de l'agriculture. Le développement de l'activité agricole peut être plus contraint, voire la pérennité de l'activité questionnée dans ces parties du territoire.

Le CEREMA définit l'artificialisation comme « la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...) ».



Méthodologie



Tache urbaine : zone tampon de 25m autour des bâtiments

Calcul de l'aire de la tache urbaine

Rapport de l'aire de la tache urbaine par rapport à l'aire de la surface de la commune

AGRICULTURE – LES ENJEUX D'AMENAGEMENT LIES AUX ACTIVITES AGRICOLES

Afin d'identifier la pression urbaine qui s'exerce sur les parcelles agricoles, l'étude s'est concentrée sur les espaces à moins de 100 mètres des zones urbaines. Plus la part de l'agriculture est importante dans ces espaces, plus la pression urbaine est élevée. Aujourd'hui, toutes les communes ont des parcelles agricoles dans leur tache urbaine, soit à moins de 25 mètres des habitations.

Les communes précédemment identifiées comme les plus urbanisées ne sont pas celles qui exercent le plus de pression foncière sur les espaces agricoles. Ce sont les communes périphériques aux communes les plus peuplées du territoire qui exercent le plus de pression urbaine sur les espaces agricoles.

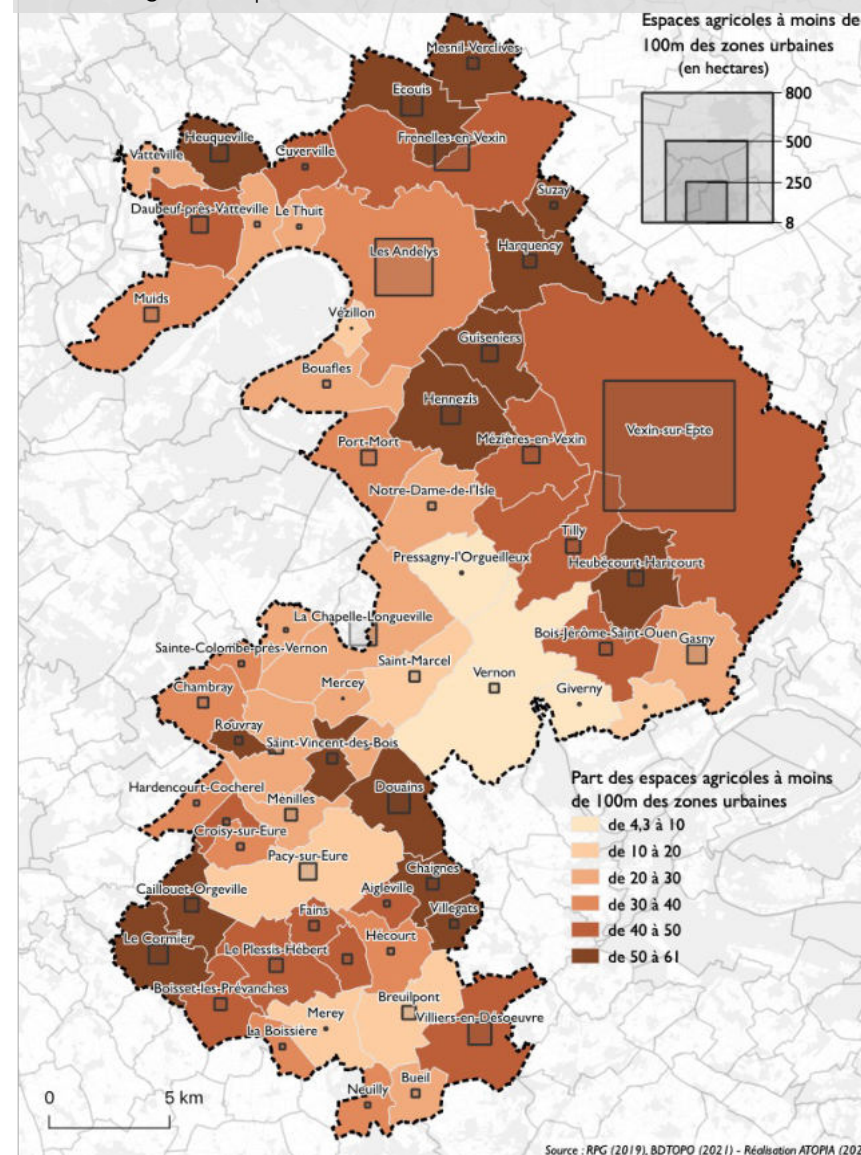
Au-delà de la pression foncière, les conséquences sont directes sur les pratiques agricoles, notamment pour l'épandage des produits phytosanitaires avec la mise en place en 2020 des ZNT (zones de non traitement) : adaptation des itinéraires techniques, mise en place de couverts à bas niveau d'intrants, implantation d'espèces pérennes, etc.

Espaces agricoles affectés par des projets d'urbanisation futurs

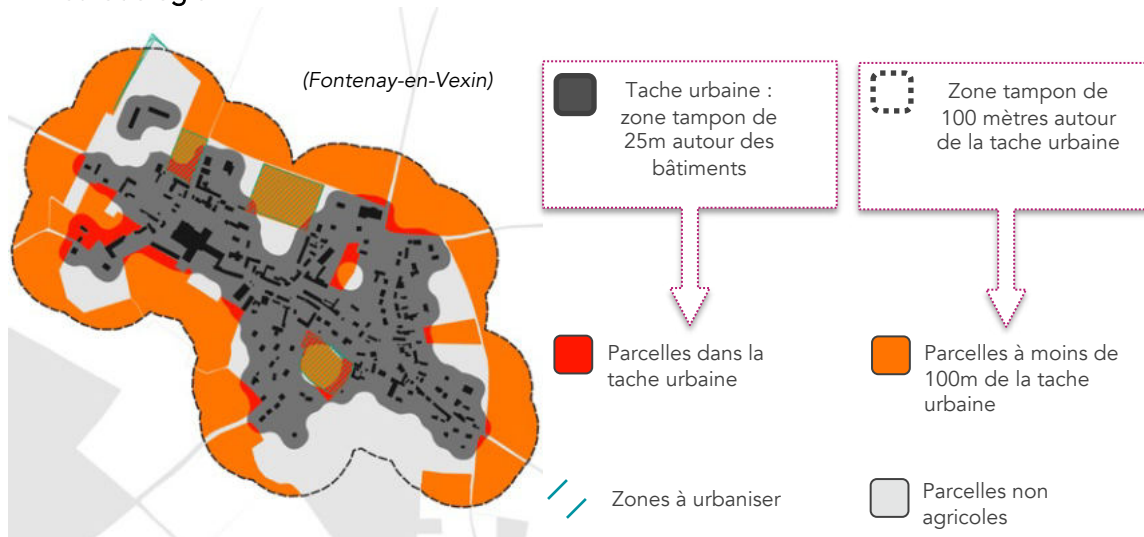
	Total	
	en ha	En %
Dans la tache urbaine	408	1%
A moins de 100 mètres de la tache urbaine	4576	11%
Foncier agricole à proximité des zones urbaines	4984	12%
Dans les zones à urbaniser	96	0%

Source : Registre Parcellaire Graphique (2019)

Parcelles agricoles à proximité des zones urbaines et à urbaniser



Méthodologie



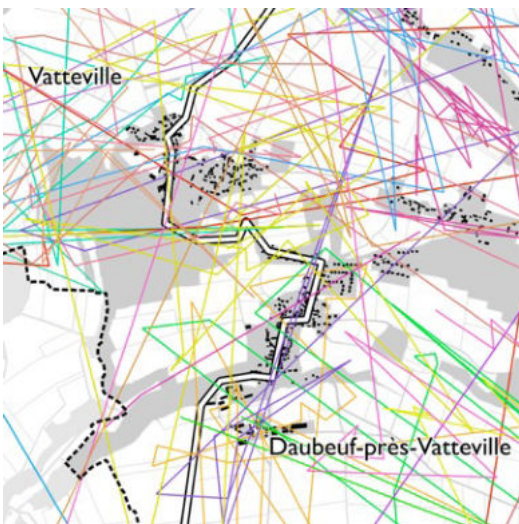
Les conflits d'usage potentiels en lien avec les pratiques agricoles

Au-delà de l'implantation statique des bâtiments, il est important d'analyser les dynamiques qui en résultent, notamment les flux d'engins agricoles.

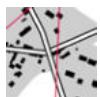
Cette analyse s'effectue au regard de la dispersion des parcelles cultivées d'une même exploitation sur le territoire et ses abords.

L'intersection de ces liens théoriques avec les axes routiers (hors autoroute) permet d'identifier les axes routiers qui présentent le risque potentiel de conflit entre les flux routiers et les flux agricoles.

Méthodologie



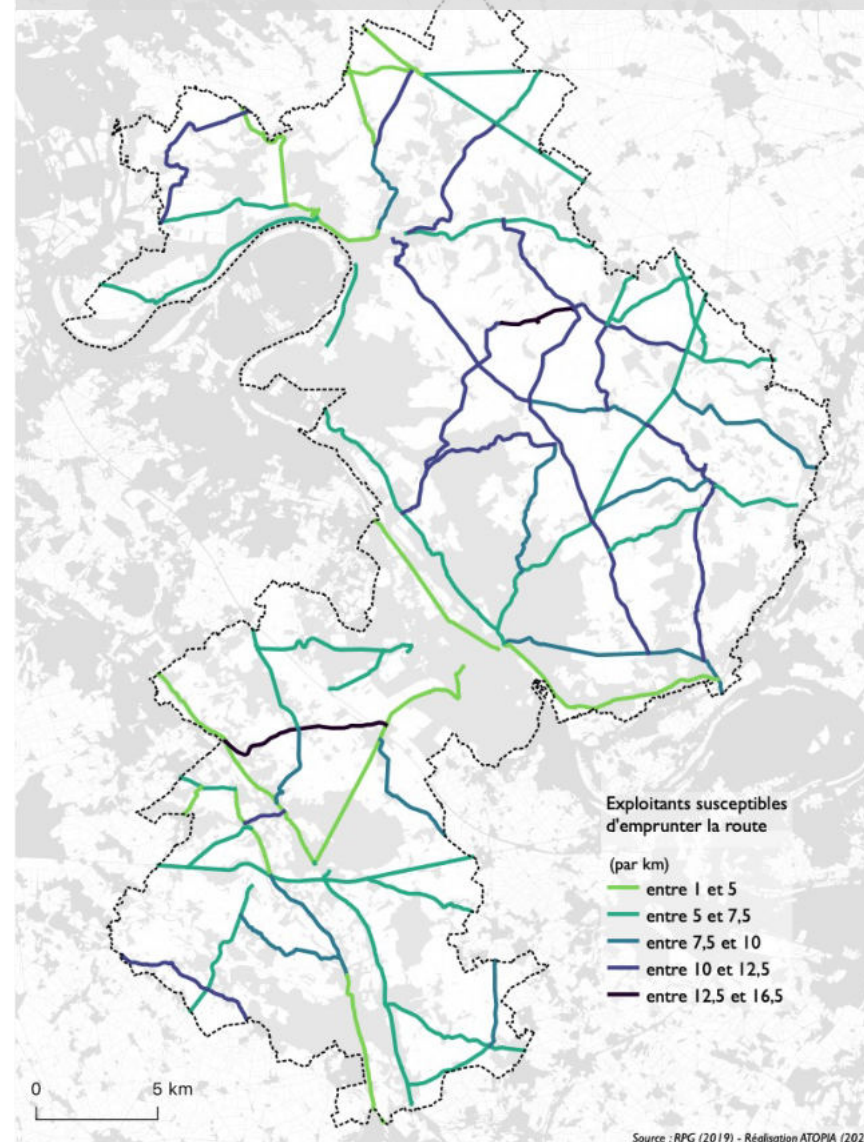
Modélisation du lien entre les différentes parcelles d'un même exploitant (chemin à vol d'oiseau).



Sélection des routes départementales et intercommunales dans l'espace d'étude

- Compte du nombre de liens entre les différentes parcelles d'un même exploitant coupant les routes sélectionnées.
- Calcul du rapport entre le nombre de liens coupant les tronçons de route et la longueur des routes, pour obtenir l'indice suivant : « il y a x exploitants par km susceptibles d'emprunter la route y ».

Routes susceptibles d'être empruntées par les exploitants



Le morcellement des exploitations, l'approvisionnement des exploitations en matière première (produits pour les cultures : engrais, etc.), la commercialisation de la production des exploitations (vente de céréales ou de bétail, etc.) génèrent des déplacements significatifs d'engins agricoles ou de camions sur le réseau routier local voire au-delà.

Plusieurs axes routiers sont identifiés comme étant "sensibles" pour la circulation de ces engins agricoles ou camions :

- la RD 181 et notamment la difficulté à franchir la Seine à partir du pont de Vernon ;
- la RN 13 est également empruntée ou franchie par ces engins agricoles. Le projet de mise à 2X2 voies de cette RN pourrait encore complexifier les échanges entre le plateau de la Madrie et le plateau de Saint-André ;
- les RD 316 et RD 125, notamment dans les abords et traversées des Andelys.

Au-delà des difficultés de partage de voirie avec les autres véhicules motorisés, plusieurs **problématiques connexes** sont identifiées :

- certains aménagements de centre-bourgs apparaissent peu propice aux circulations d'engins agricoles ;
- certaines bandes roulantes apparaissent sous calibrées pour supporter le tonnage des engins agricoles ;
- les travaux de voirie sont souvent réalisées en période estivale alors même que cette période correspond à un pic de circulations d'engins agricoles, les travaux sur les cultures d'automne (maïs, betterave) peuvent, selon les années, générer de manière importante de la boue sur la voirie ;
- Certains aménagements routiers ou de voirie douce réduisent l'accessibilité des engins agricoles aux parcelles, etc.

Quelques tendances et/ou pistes de travail sont évoquées pour limiter les besoins de mobilité des engins agricoles.

Une part significative des mobilités agricoles est en **lien avec la commercialisation des productions végétales**, particulièrement céréalières :

- les coopératives ou stockeurs privés encouragent désormais le stockage à la ferme ;
- l'acheminement des céréales par péniche vers le port de Rouen va se développer à l'instar des investissements récents réalisés sur le port de Limay ;
- une réflexion sur l'évolution à long terme du maillage des silos de stockage sur le territoire pourrait s'avérer intéressante (le silo de Pacy-sur-Eure a par exemple, été abandonné en raison de sa difficile accessibilité) ;
- concernant les campagnes betteravières, une réflexion sur le maillage des aires de stockage avant leur transport par camion vers la sucrerie d'Etrépagny pourrait s'avérer pertinente, etc.

L'évolution des modèles économiques

Les objectifs affichés des politiques publiques locales en termes d'approvisionnement des cantines sur le territoire (50% de produits locaux et/ou de produits locaux biologiques dans les cantines scolaires), la volonté d'appuyer la création d'outils de transformation au service de cette alimentation en circuits-courts et de qualité (réflexion sur le soutien à la création d'une légumerie-conserverie), ou encore la création d'espaces tests sur une trentaine d'hectares pour y installer des agriculteurs, positionne SNA comme un acteur important et pro actif. L'atteinte des objectifs ambitieux affichés par SNA nécessiteront sans doute de porter des efforts particuliers pour promouvoir ces circuits-courts auprès des agriculteurs, pour contractualiser avec ces mêmes agriculteurs dans la durée afin de garantir les débouchés. En effet, des initiatives individuelles existent et se développent (conserverie, atelier de découpe, vente à la ferme, etc.) mais elles nécessiteront d'être mises en synergie et découpler si SNA souhaite atteindre ses objectifs.

De même, SNA souhaite affermir sa destination touristique « Nouvelle Normandie » à partir des ses grands attracteurs nationaux/internationaux que sont le tourisme "impressionnisme », le tourisme médiéval , le tourisme fluvial, le tourisme de nature.

L'agritourisme avec ses offres de produits fermiers (vente-cueillette à la ferme, sur les marchés, dans les restaurants locaux, etc.) et ses offres d'hébergements (gîtes et chambres d'hôtes) constitue une réelle opportunité pour des clientèles en recherche de produits ancrés au territoire visité (typicité, terroir, etc.). Dans cet objectif, les principaux itinéraires cyclables générateurs de grands flux de cyclotouristes (Seine et à vélo, voire, Eure à vélo) apparaissent comme des opportunités de nouveaux débouchés pour les produits locaux. Les exploitations situées à proximité de ces axes sont les plus concernées.

Par ailleurs, au-delà des débouchés énergétiques de produits ou co-produits de l'agriculture (miscanthus, paille et effluents d'élevage, coupe de haies bocagères, etc.), la demande de biomatériaux notamment dédiés à la construction se développe sur le territoire. L'offre locale apparait faible et pourrait se structurer en réelle filière à partir de commandes publiques exemplaires (construction de bâtiments publics par exemple à l'instar d'une réalisation sur la commune de Vexin-sur-Epte).

Exploitations proposant la vente directe et membres du réseau Bienvenue à la ferme en 2019



L'évolution des modèles économiques

Le Projet Alimentaire Territorial identifie également le développement de pratiques agro-environnementales comme levier d'amélioration de la qualité de la ressource en eau sur le territoire. Des aires de captage en eau sont situées sur le territoire. La limitation de la propagation d'intrants et par conséquent, le développement de l'agriculture biologique au sein de ces espaces est un levier pouvant être mis en place afin d'améliorer la ressource en eau de manière qualitative.

Le développement de l'agriculture biologique est un objectif du PAT. En effet, celui-ci recommande l'accompagnement de dix agriculteurs dans leur transition vers l'agriculture biologique.

Cet accompagnement permet de renforcer la tendance de développement des surfaces de cultures biologiques ayant eu lieu entre 2017 et 2019. L'accompagnement de 10 agriculteurs représente une multiplication par deux du nombre total d'exploitations biologiques par rapport à la situation du territoire en 2019 (11 exploitations certifiées ou en conversion d'après l'INSEE).

Un accompagnement d'agriculteurs disposant de parcelles situées à proximité des aires de captage permettrait de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire.

Evolution de la surface des cultures biologiques de SNA



Source : CartoBio, 2019

Exploitations proposant la vente directe et membres du réseau Bienvenue à la ferme en 2019



DYNAMIQUE PAYSAGÈRE PAYSAGES, FORMES URBAINES, PATRIMOINES



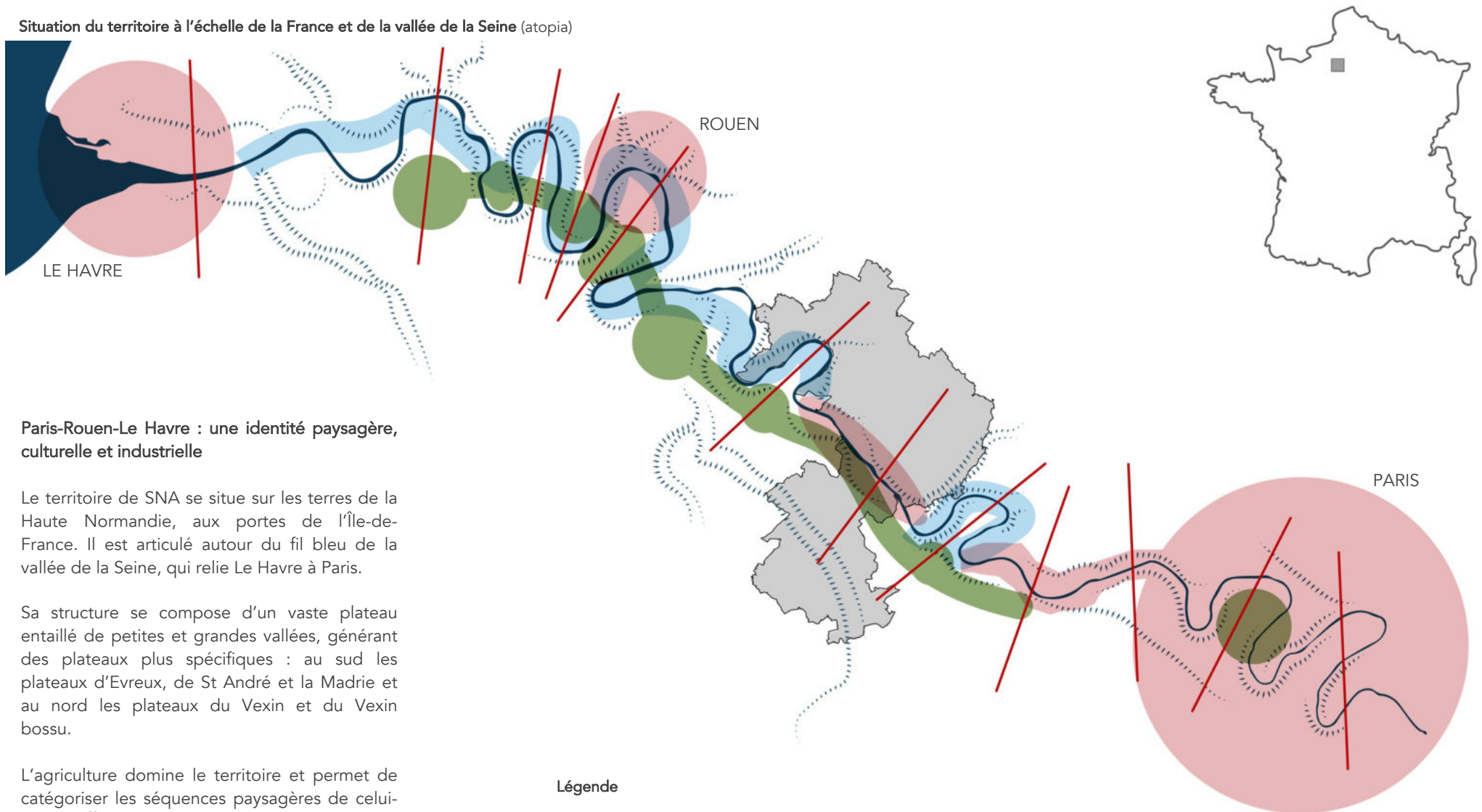


SOCLE DU TERRITOIRE

1. Situation du territoire
2. Evolution historique
3. Géologie
4. Relief et hydrographie
5. Couvert végétal
6. Perceptions et transitions du paysage

I. SOCLE DU TERRITOIRE

Situation du territoire à l'échelle de la France et de la vallée de la Seine (atopia)



Paris-Rouen-Le Havre : une identité paysagère, culturelle et industrielle

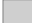





Le territoire de SNA se situe sur les terres de la Haute Normandie, aux portes de l'Île-de-France. Il est articulé autour du fil bleu de la vallée de la Seine, qui relie Le Havre à Paris.

Sa structure se compose d'un vaste plateau entaillé de petites et grandes vallées, générant des plateaux plus spécifiques : au sud les plateaux d'Evreux, de St André et la Madrie et au nord les plateaux du Vexin et du Vexin bossu.

L'agriculture domine le territoire et permet de catégoriser les séquences paysagères de celui-ci, en différenciant notamment les paysages de vallées et de plateaux, avec des parcellaires variables en fonction de la géomorphologie.

Vallées et plateaux montrent des paysages contrastés et très différents d'un bout à l'autre du territoire : ouverts sur les plateaux, accidentés sur les coteaux, fermés et complexes dans les fonds de vallées.

Légende

-  Territoire de SNA
-  Zones urbanisées principales
-  Trame verte schématique
-  Trame bleue schématique
-  Ligne de crête principale
-  Transition paysagère forte

I. SOCLE DU TERRITOIRE



Carte de Cassini : XVIII^e siècle

Historiquement, la vallée de la Seine était un axe fluvial stratégique très utilisé par la navigation, notamment pour les transports de marchandises. Les productions des carrières et les cultures en étage sur les coteaux (notamment de vergers et de vignes) étaient ensuite transportées par voie fluviale. On recense quelques villes fortifiées sur le territoire à cette époque : Vernon, Les Andelys et Pacy-sur-Eure, des communes situées le long des cours d'eau.



Carte d'Etat-major : 1820-1866

Les axes principaux de circulation se dessinent progressivement, notamment ceux dans les fonds de vallées qui relient Paris au Havre et ceux qui relient les principales villes du territoire.

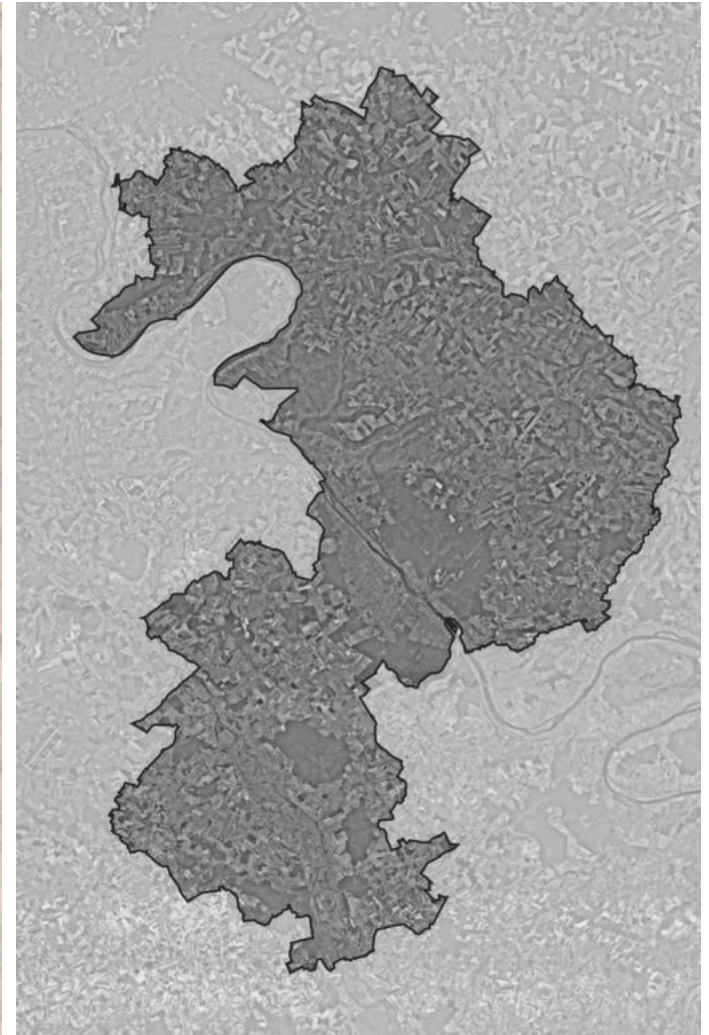
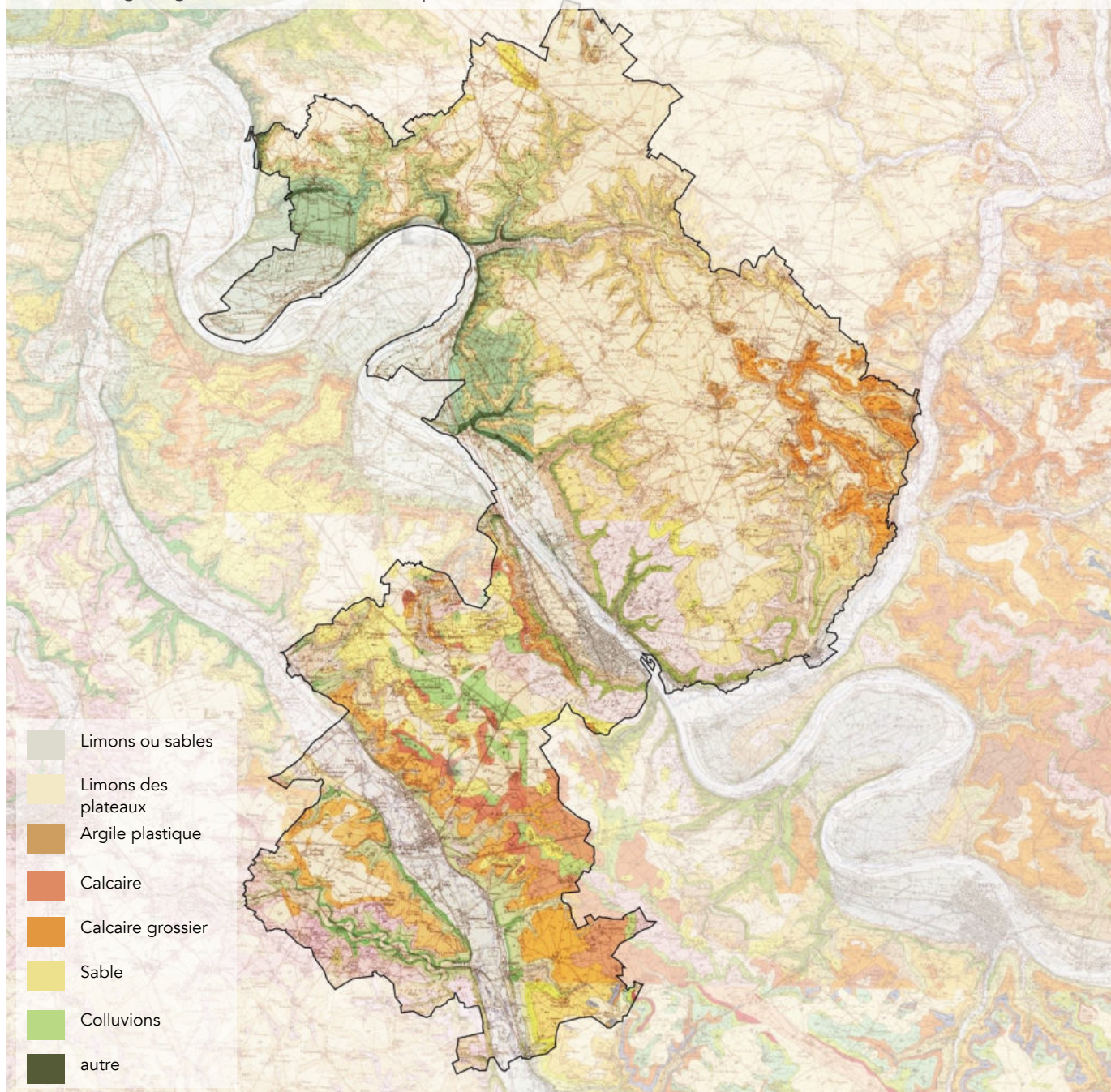


Photo aérienne : 1950

A proximité du fleuve navigable, l'axe routier de la Seine est emprunté par la RN15 et la voie ferrée qui relie Paris à Rouen. Cette particularité a favorisé le développement de Vernon. De plus, on remarque que le relief ainsi que les boisements denses ont contraints considérablement les développements de l'urbanisation sur l'ensemble du territoire, notamment Vernon qui se retrouve dans une cuvette, entre les pentes accidentées et les massifs boisés.

I. SOCLE DU TERRITOIRE

Carte de la géologie du territoire (BRGM ; atopia)



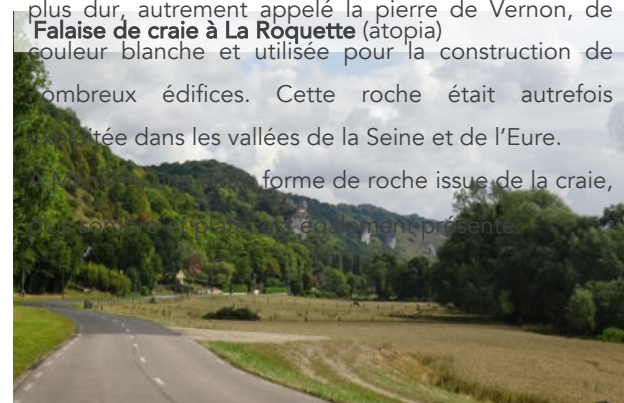
Un épais socle de craie, entaillé profondément par les cours d'eau

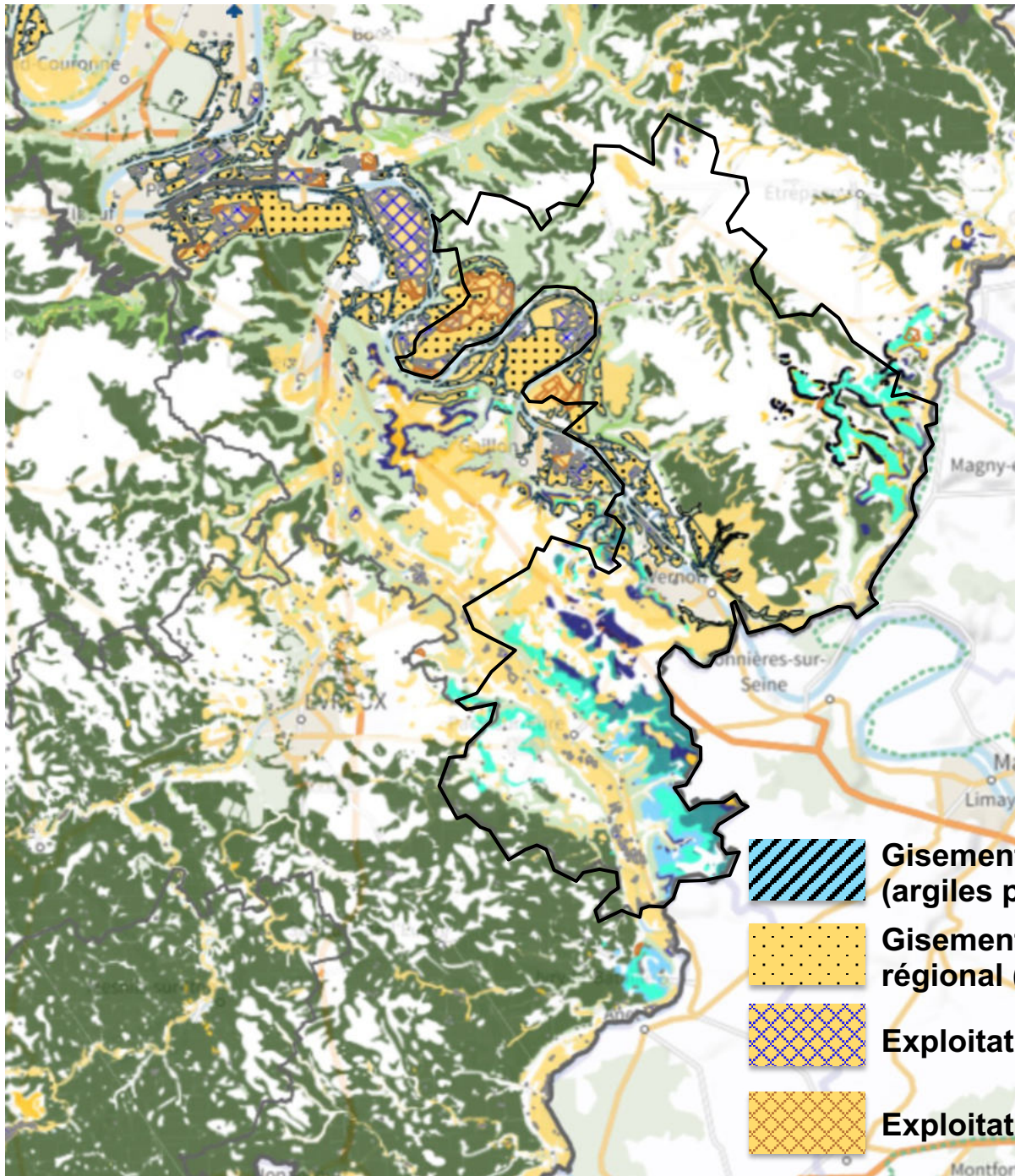
Le sous-sol du territoire de SNA est constitué en majorité d'un épais couvercle crayeux, sur lequel repose des socles géologiques liées aux formations des vallées : alluvions, colluvions, limons et sable. Sur les plateaux, d'autres roches plus spécifiques sont présentes : argile à silex, calcaire, sables argileux et limons. Cette diversité des sols génère des paysages différents et influe sur la végétation naturelle, les pratiques agricoles et les matériaux utilisés pour le bâti.

On recense de nombreux affleurements de craie, situés essentiellement sur les coteaux des grandes vallées, dans les secteurs où les pentes sont raides. Les vallons affluents à ses vallées sont eux aussi recouvert de craie, sensible à l'érosion par les eaux de ruissellement. Ces pentes de craies ont données naissances à des pelouse rases, constituées de bruyères (genévriers en majorité) et de forêts dégarnies.

Cette craie locale forme à certains endroits un calcaire plus dur, autrement appelé la pierre de Vernon, de **Falaise de craie à La Roquette** (atopia) couleur blanche et utilisée pour la construction de nombreux édifices. Cette roche était autrefois présente dans les vallées de la Seine et de l'Eure.

Cette forme de roche issue de la craie, est encore présente





Le territoire de SNA est concerné par plusieurs gisements, d'intérêts régionaux et nationaux. Ces gisements concernent majoritairement des sables et graviers alluvionaires en bordure de Seine.

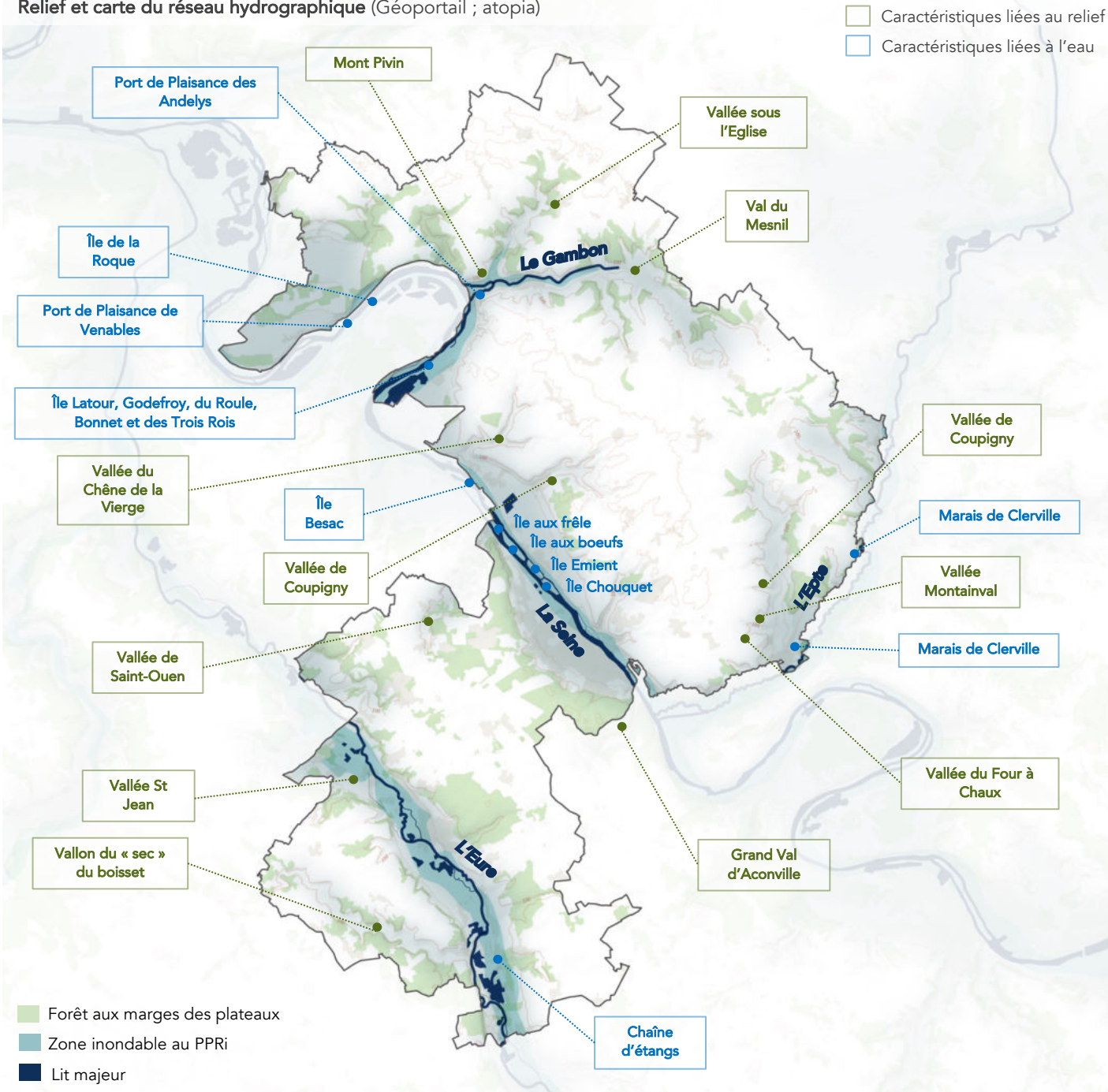
Plusieurs carrières sont encore en activité sur le territoire et continuent de façonner le paysage.

Sur le reste des gisements, un potentiel d'exploitation est présent.

- Au sud avec des caillasses, des marnes et des argiles plastiques
- Au nord, des sables et des argiles à silex majoritairement.

I. SOCLE DU TERRITOIRE

Relief et carte du réseau hydrographique (Géoportail ; atopia)



Un relief dynamique, creusé par de nombreuses vallées

Le territoire de SNA est entaillé par de nombreux cours d'eau aux caractéristiques très différentes. On y retrouve des ambiances considérablement variées, entre des séquences de vallées ouvertes et d'autres fermées, des cours d'eau étroits et sinueux ou encore larges et très linéaires. Ainsi, dans un ordre de grandeur, on recense :

- La vallée de la Seine, au cours d'eau large et en mouvement, très navigué, aussi bien par des bateaux de tourisme que des bateaux de transports de marchandises. Le territoire est implanté de part et d'autre de ce cours d'eau très linéaire et structurant.
- La vallée de l'Eure, tout aussi large mais au cours d'eau considérablement plus petit, sinueux et encaissé dans le fond de vallée. Les ambiances y sont plutôt intimes et bucoliques.
- La vallée de l'Epte, une vallée secondaire à la charpente étroite, au cours d'eau fin et discret, dissimulé dans une végétation dense.

Carte des bassins versants (atopia)

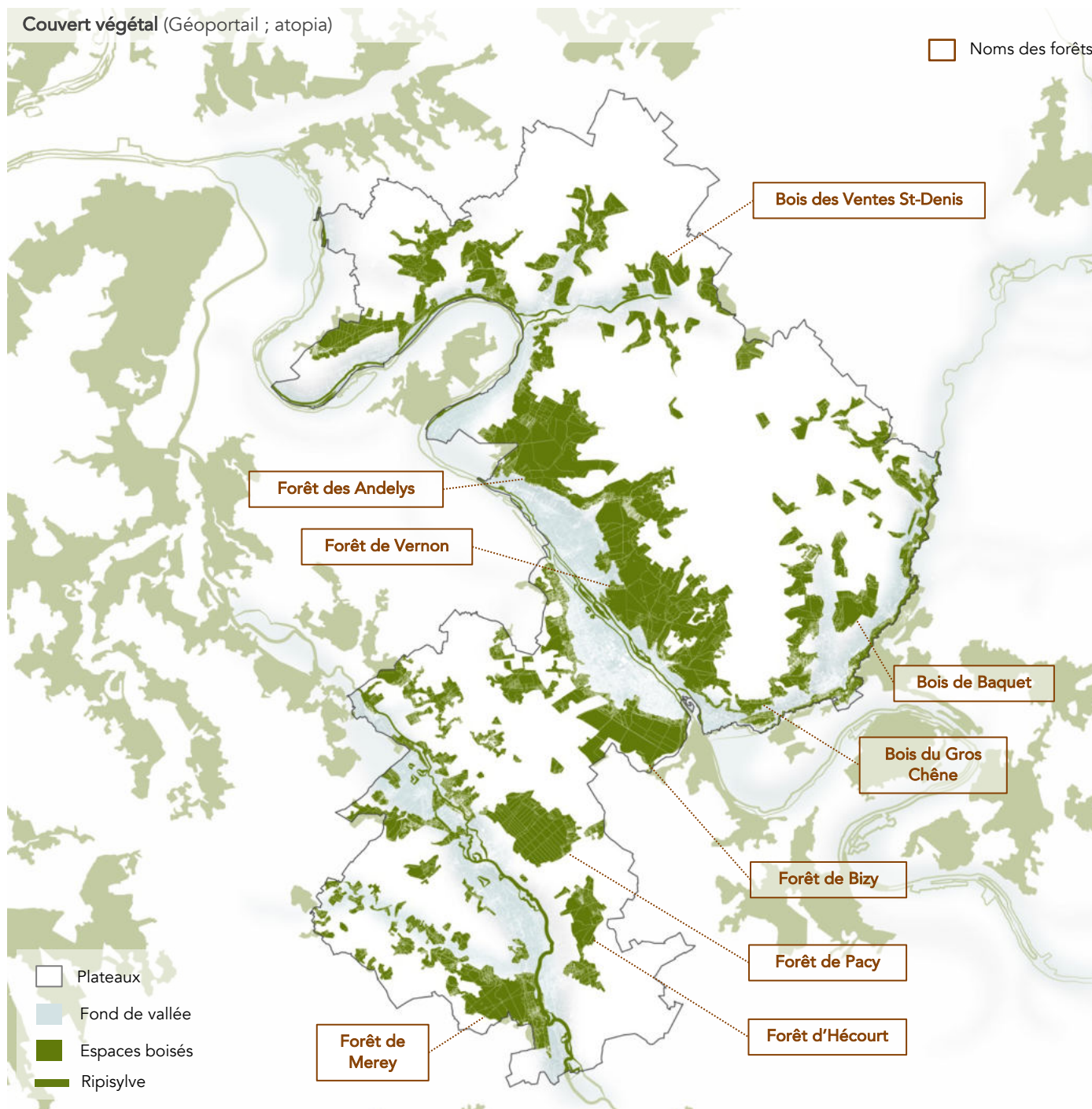
- La vall... se situe aux Ai... de la commi...



■ Bassin versant de la Seine

I. SOCLE DU TERRITOIRE

Couvert végétal (Géoportail ; atopia)



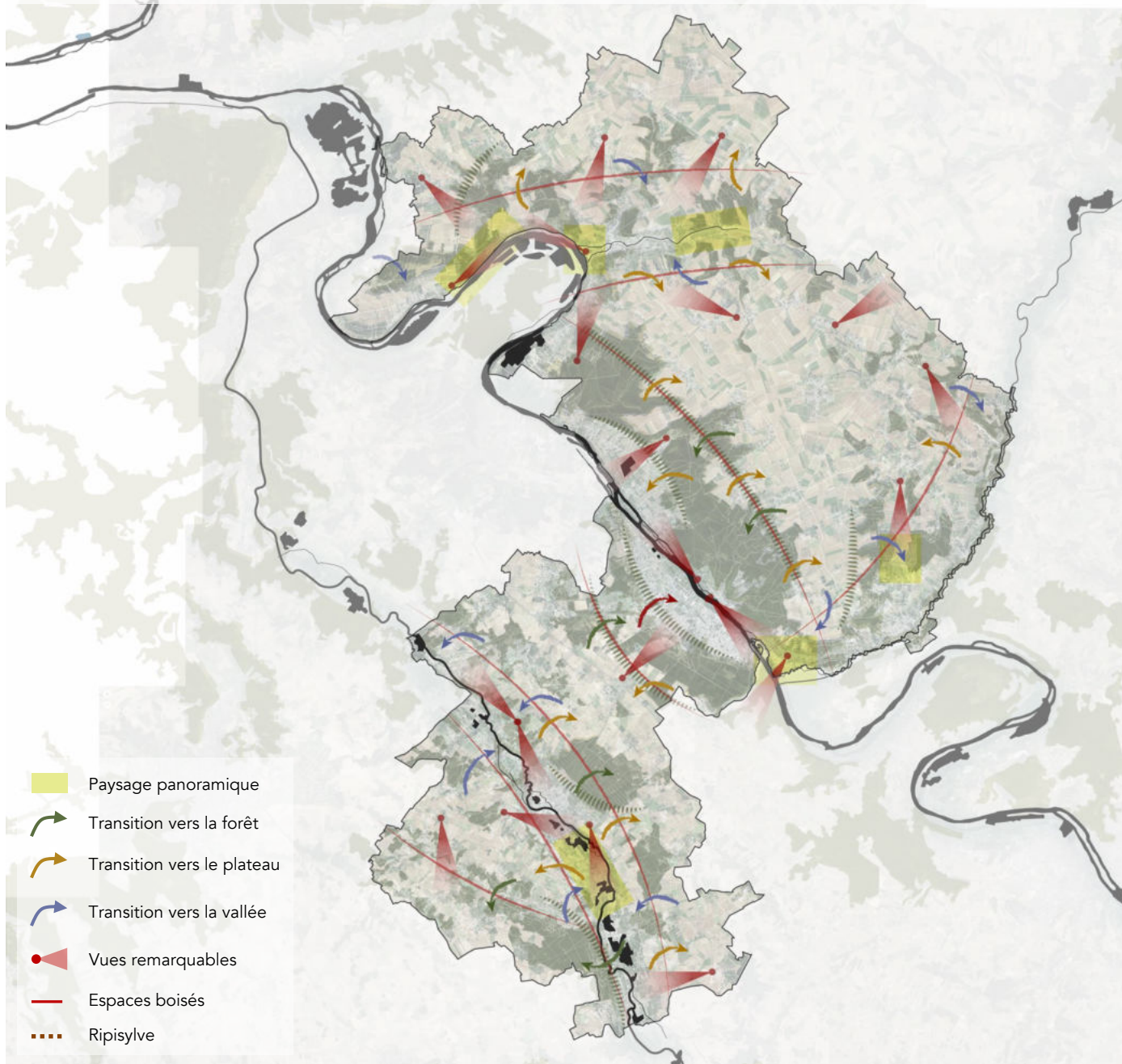
Un couvert végétal composé principalement de coteaux plantés et de plateaux boisés

On recense différentes typologies végétales sur le territoire. Leurs implantations dépendent de la composition des sols et de la géomorphologie du territoire.

Ainsi, on recense :

- Une typologie végétale propre aux marges des plateaux. En effet, on recense notamment un couvert végétal dense qui se situe sur les coteaux de la vallée de la Seine, de la vallée de l'Épte, du Gambon et également de l'Eure. C'est la séquence de la vallée entre Vernon et Gaillon qui est la plus dense, formant une ceinture végétale continue.
- Une typologie végétale liée aux fonds des vallées, représentée principalement par une ripisylve plus ou moins dense. On recense également, dans les vallées les plus larges, des espaces de prairies et des boisements qui ponctuent les fonds des vallées (notamment sur l'Eure et la Seine).
- Une typologie végétale liée aux plateaux, avec de nombreux bosquets ponctuels qui se densifient à mesure que l'on se rapproche des vallées. Plusieurs autres motifs sont également présents (haies, arbres isolés, etc.) mais sont négligeables à l'échelle du territoire.

Perceptions paysagères (atopia)



Perceptions et transitions de paysage

Le relief est un important support de découverte sur le territoire. En effet, la présence de nombreuses vallées et d'ondulations généreuses sur certains plateaux, engendre une grande variété de points de vue et de panoramas remarquables.

Ainsi, SNA est scénarisé par de multiples séquences de découvertes et de transitions qui traduisent des typologies de paysages riches aux caractéristiques très différentes d'un bout à l'autre du territoire. Les transitions paysagères sont progressives et se déroulent du nord au sud, sous différentes formes : lisières boisées franches, marges des plateaux, fonds de vallée boisé, cours d'eau, zones urbaines denses.

Le territoire est progressif et la répartition homogène des entités, vallées et plateaux, génère une certaine harmonie au sein de celui-ci.

I. SOCLE DU TERRITOIRE

Les plateaux agricoles dégagent des vues remarquables sur les étendues cultivées (atopia)



La vallée de la Seine laisse apprécier des vues profondes et végétales sur le cours d'eau (atopia)



La vallée de l'Eure, par sa profondeur et sa largeur, dégagne de nombreuses vues, permettant ainsi de profiter de sa diversité d'occupation du sol (atopia)



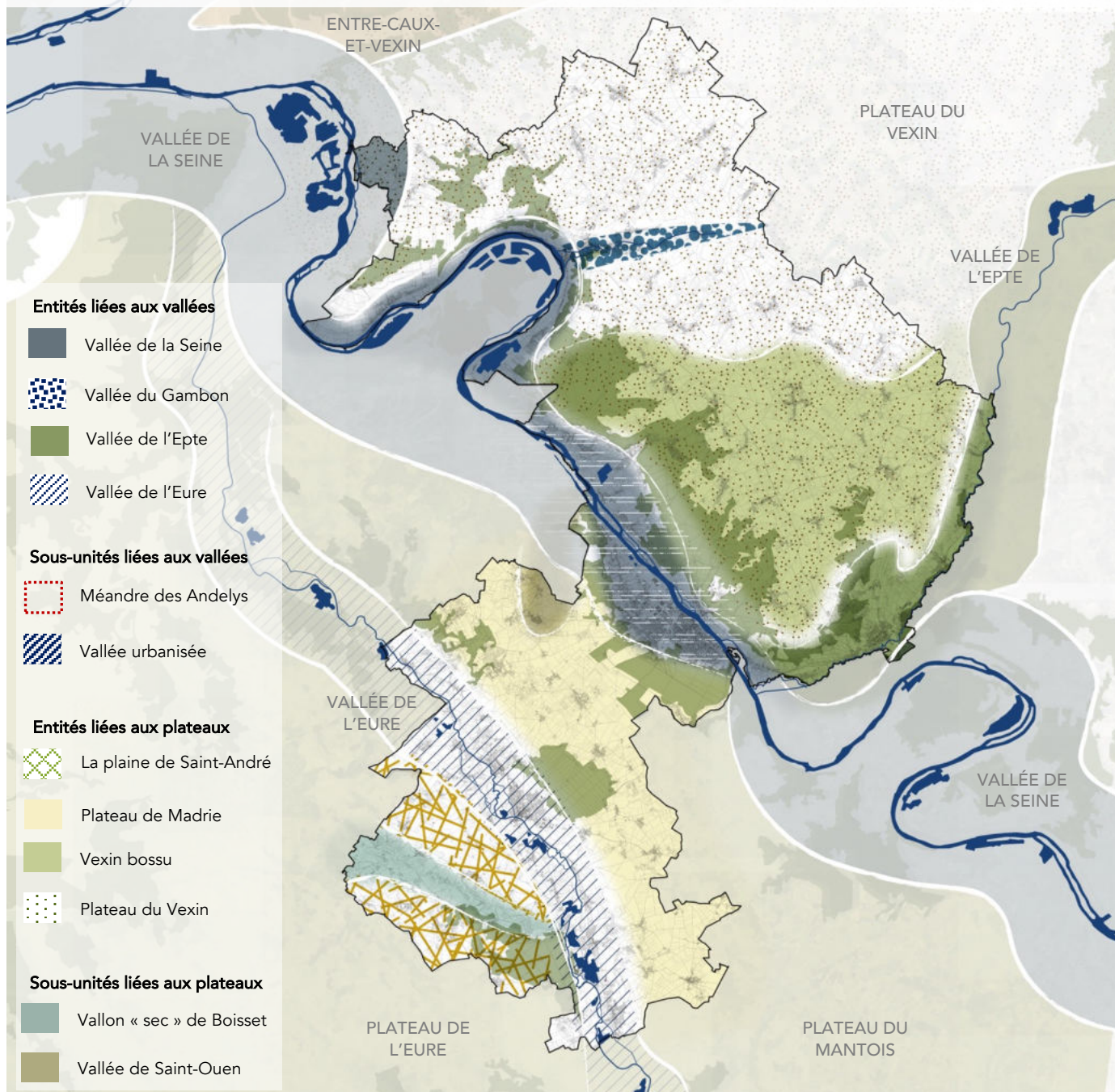


ENTITÉS PAYSAGÈRES

1. Présentation des entités
2. La vallée de la Seine
3. Les vallées de l'Epte et du Gambon
4. La plaine de Saint-André et le plateau de Madrie
5. Les plateaux du Vexin et du Vexin bossu

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : PRÉSENTATION

Entités paysagères du territoire (Atlas des paysages ; atopia)



Les entités paysagères liées aux vallées principales

Vallée de la Seine : La Seine constitue le « fil bleu et vert » sur le territoire de SNA, regroupant l'ensemble des entités paysagères.

Vallée de l'Eure : Bien que son échelle soit similaire à celle de la Seine, cette vallée possède des caractéristiques et des occupations du sol sensiblement différentes.

Vallée de l'Epte et du Gambon : L'Epte longe le plateau du Vexin Bossu et débute son parcours à Giverny tandis que la vallée du Gambon se situe plus au nord du territoire et s'ouvre depuis la Seine sur la commune des Andelys. Elles génèrent toutes deux des paysages très spécifiques.

On recense quelques sous-unités liées à la vallée de la Seine :

- La vallée urbanisée entre Vernon et Gaillon
- Les méandres des Andelys

Les entités liées aux plateaux

Quatre vastes plateaux s'étirent sur le territoire de SNA : la plaine de Saint-André au sud et le plateau de Madrie au sud et le plateau du Vexin et du Vexin bossu au nord. Tous montrent des paysages d'openfield, constitués principalement de vastes étendues agricoles dégagées où les haies, les arbres et les prairies sont quasiment absents. La rareté des chemins et des points de repères génèrent une image de paysage dénudé.

On recense quelques sous-unités paysagères sur les plateaux :

- Le vallon de St-Ouen ;
- Le vallon « sec » de Boisset.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE

Panorama sur la vallée de la Seine et les Méandres des Andelys (atopia)



Une terre et des hommes : un héritage agricole qui a façonné les paysages de la vallée

Les dynamiques fluviales, humaines et l'histoire ont engendré une multitude de paysages, témoins de la pérennité des terroirs dans la vallée de la Seine. On peut citer notamment : des villages perchés entremêlés d'une agriculture vivrière et de reliquats de vignobles dont on relève encore aujourd'hui les traces dans le parcellaire en lanière. Ces formes d'agricultures ont laissé de nombreuses traces : terrasses alluviales, inondées ou occupées par des marais et des prairies.

La vallée de la Seine était le premier site de culture de vigne en France au 18^{ème} siècle. Le vignoble s'étendait de la Marne jusqu'à Rouen et couvrait entre 20 à 40% des terres cultivées sur les coteaux et les affluents de la Seine. C'est la proximité de la voie fluviale qui explique une telle occupation, facilitant les transports et donc les interactions consommateurs/producteurs. Des cultures de vergers étaient également présentes sur les coteaux. Aujourd'hui, quelques reliquats de parcelles de fruitiers témoignent de ce passé agricole.

C'est l'anthropisation de la vallée qui a engendrée, par les pratiques et évolutions de l'agriculture, les paysages d'aujourd'hui.

On recense sur les coteaux et jusque dans les fonds des vallées un étagement de l'occupation des sols, hérité de la gestion et l'organisation ancienne du terroir. Ce mode d'exploitation permettait de structurer le paysage.

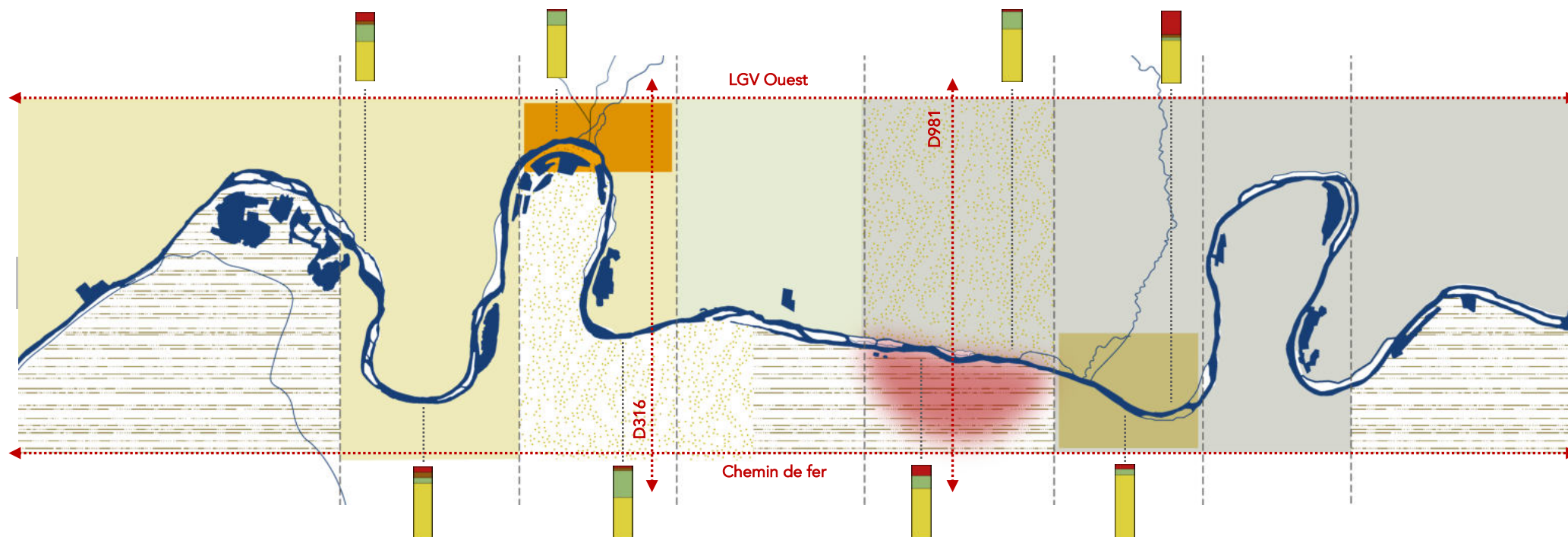
Cet étagement a laissé place à de multiples occupations du sol. Les terrasses autrefois utilisées pour l'agriculture ont ensuite évolué et se sont urbanisées peu à peu : domaines royaux et aristocratiques (17^e et 18^e siècle). Les villes se sont ensuite progressivement développées jusqu'à occuper une partie très importante des coteaux et devenir des villages perchés.

Vue profonde sur la rive gauche de la Seine depuis le pont de Vernon (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE

Schématisation des occupations de la vallée de la Seine (atopia)



Des rives qui évoluent d'amont en aval : génératrices d'un paysage changeant et évolutif

La vallée de la Seine possède une charpente paysagère évolutive qui génère des transitions remarquables lorsqu'on la longe. D'amont en aval, les coteaux et les berges évoluent, dégageant des ambiances particulières, parfois intimes, d'autres grandioses.

Ainsi, en amont, entre Muids et Les Andelys, le paysage est structuré par des coteaux abrupts, aux affleurements de craie. Cette sensation de « falaise » structure la Seine et génère de larges ouvertures sur la rive gauche, contrastées par la verticalité des roches de la rive droite. Le bâti y est essentiellement linéaire, face à la Seine, et dégage un caractère pittoresque, adossé au coteau.

Sur la séquence entre Les Andelys et Port-Mort, le paysage

s'élève et permet de profiter de panoramas sur la confluence crayeuse de la vallée du Gambon. Une fois passé la commune de Port-Mort, et ce jusqu'à Pressagny-l'Orgeuilleux, le paysage s'ouvre, les coteaux sont plus doux, et les lisières boisées s'éloignent. Le paysage dégage une ambiance agricole, avec des cultures de céréales.

En progressant vers Vernon, la rive droite se referme, les coteaux deviennent de nouveau abrupts et boisés, avec une végétation ripisylve qui s'accroît considérablement. Tandis que la rive gauche s'urbanise, la rive droite devient plus accessible par des aménagements piétons et cyclables de qualité.

A l'approche de Giverny, l'ouverture de la confluence entre la Seine et l'Epte se ressent par un vaste élargissement de celle-ci. Les fonds de vallées sont cultivés et pâturés et l'ouverture paysagère s'intensifie.

Légende : les natures des berges

- Les méandres des Andelys
- Confluence Epte-Seine
- Vernon
- Agriculture – coteaux crayeux
- Forêt – agriculture – pente douce
- Forêt – coteau abrupt
- Parc de loisir - patrimoine
- Ville – agriculture - patrimoine

Légende : les occupations des boucles

- Zone industrielle
- Ville
- Zone agricole
- Forêt

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE

Chemin de halage à Notre-Dame-de-L'Isle (atopia)



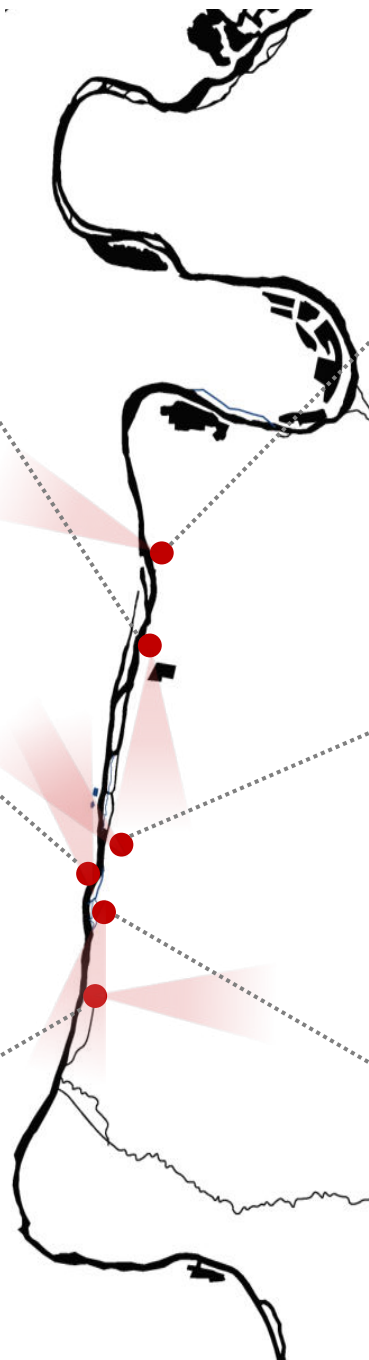
Piste cyclable et piétonne rive gauche à Vernon (atopia)



Voie verte entre Vernon et Giverny (atopia)



PAYSAGES LIÉS AUX BERGES



Chemin de halage à Port-Mort (atopia)



Continuité piétonne à Vernon (atopia)



Chemin piéton rive droite à Vernon (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE

Coteau crayeux et boisés (atopia)



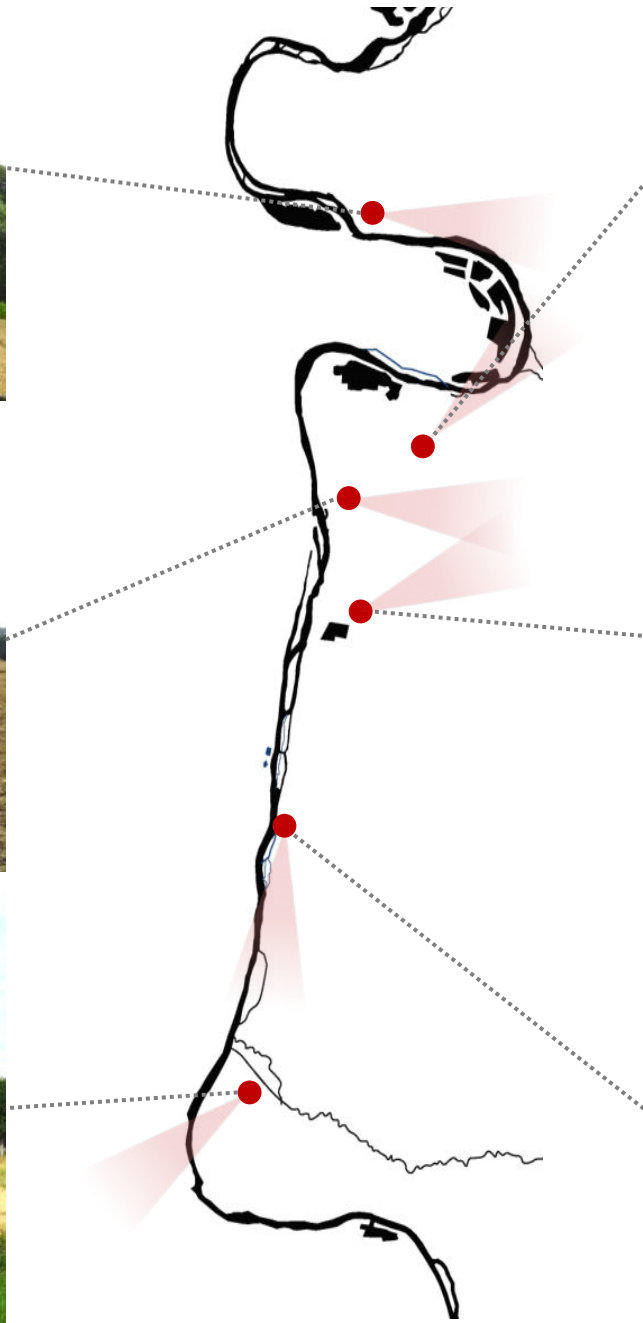
Ouverture agricole (atopia)



Ouverture paysagère à la confluence Seine-Epte (atopia)



AMBIANCES PAYSAGÈRES ANTHROPIQUES ET NATURELLES



Vue sur les méandres des Andelys (atopia)



Limite boisée au marge du plateau du Vexin (atopia)



Ripisylve structurée sur la rive droite de Vernon (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE

Tissu urbain au pied du coteau à La Roquette (atopia)



Espace boisé au marge du plateau à Port-Mort (atopia)



Entrée de la commune de Port-Mort (atopia)



PAYSAGES URBAINS



Rive de la Seine aux Andelys (atopia)



Chemin menant à la Seine à Notre-Dame-de-L'isle (atopia)

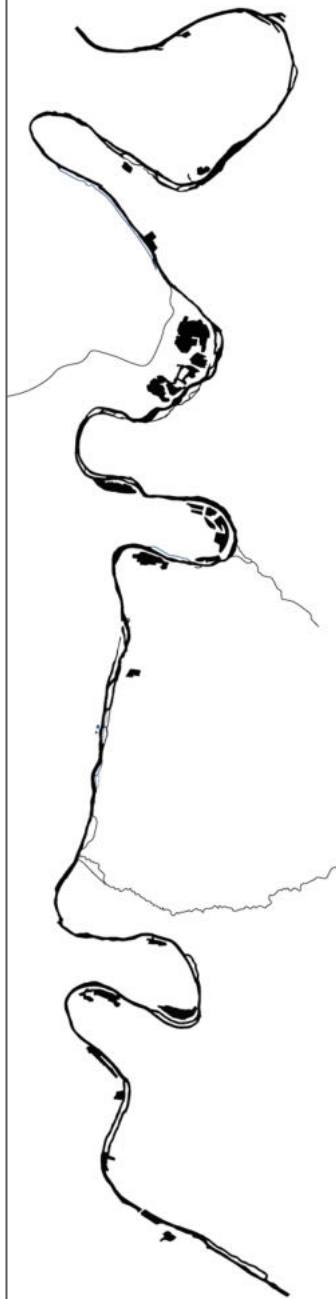


Ripisylve apparente depuis Giverny (atopia)

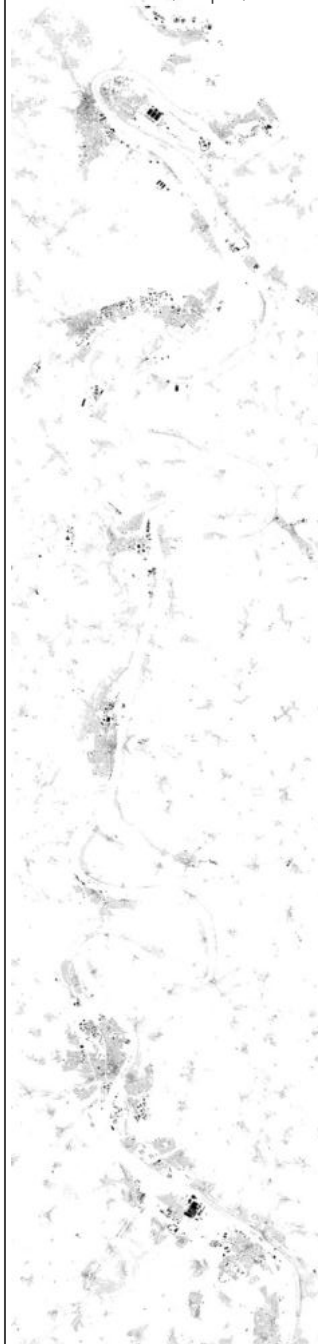


II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE

Cours d'eau (atopia)



Urbanisation (atopia)



Trame végétale (atopia)



Réseau routier (atopia)



De multiples éléments qui s'articulent autour de la vallée de la Seine

Cette vallée ample et profonde, au profil dissymétrique, se caractérise par des coteaux raides et essentiellement boisés sur la rive gauche et une pente plus douce sur la rive droite qui accueille des hauts de coteaux boisés, une urbanisation importante et des cultures sur la pente.

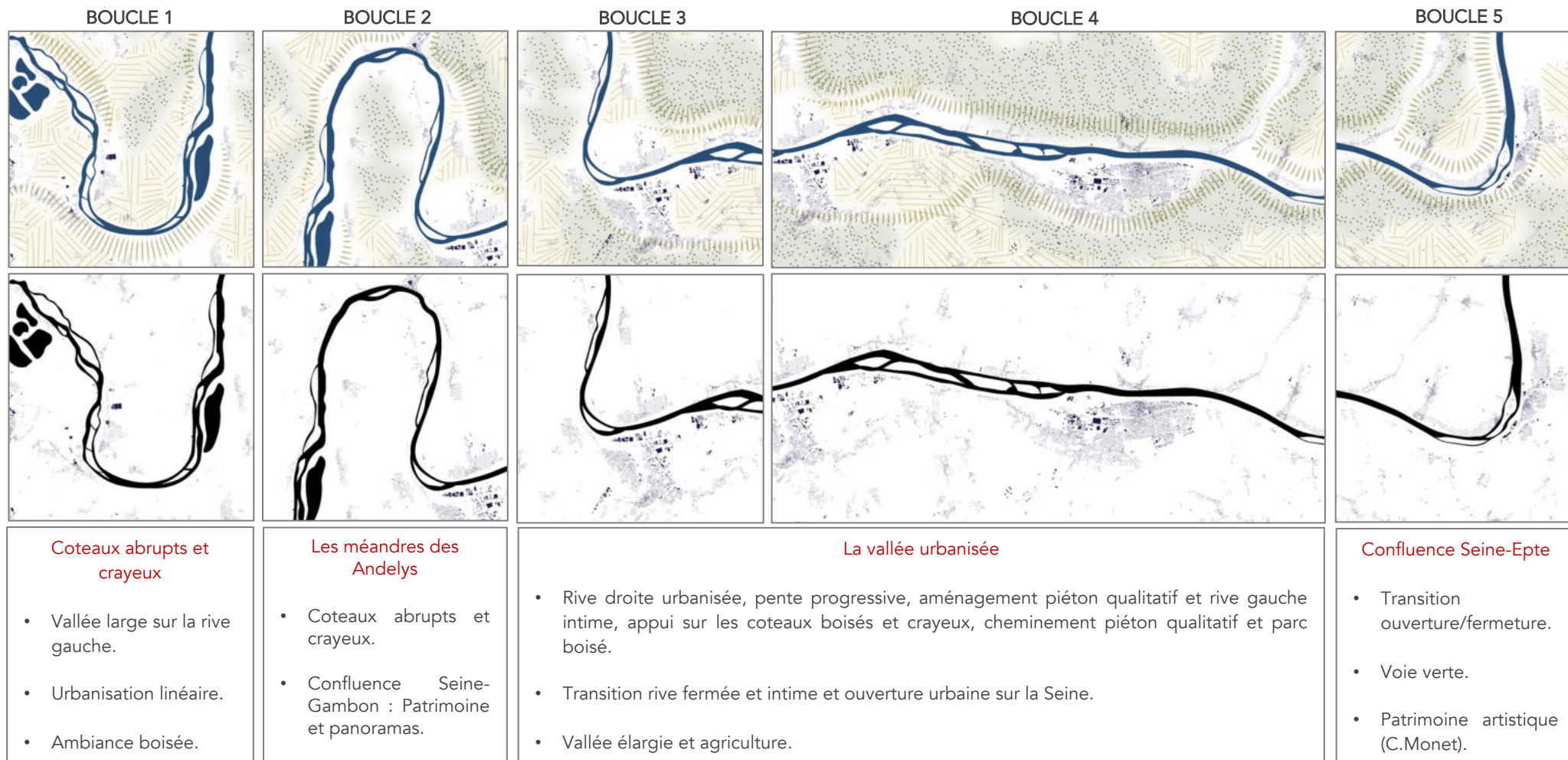
Vernon et les communes voisines sont implantées en majorité sur la rive droite de la vallée de la Seine et forment une continuité urbaine quasi ininterrompue. La vallée est un vecteur d'urbanisation entre Le Havre et Paris mais reste encadré par de nombreux éléments naturels (relief et massifs boisés).

L'urbanisation se décompose en plusieurs formations :

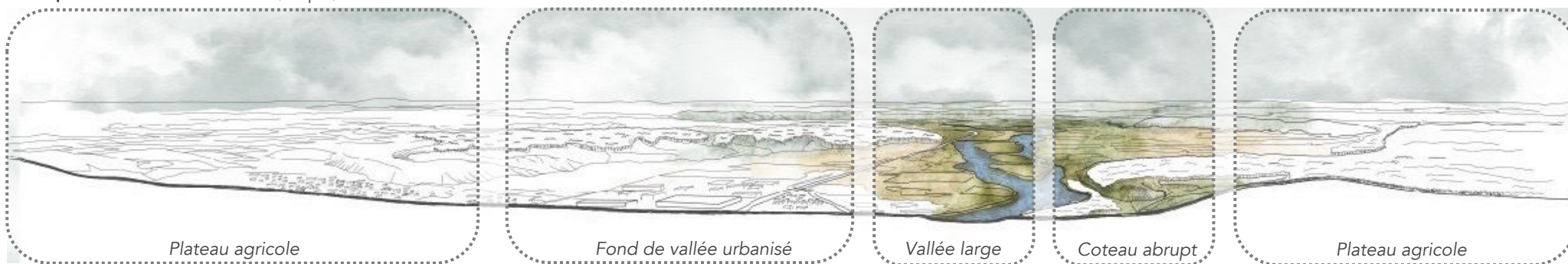
- Dans le fond de la vallée et à flancs de coteaux, déployant un profil plutôt longiligne car contrainte par le relief ;
- Sur les coteaux, notamment sur la rive droite où la pente est plus douce ;
- Sur les marges du plateau, sous forme de village perché ;

A Vernon, la vallée s'élargi et se rétréci aux Méandres des Andelys. De nombreux petits vallons, étroits et profonds, entaillent la vallée à plusieurs endroits, générant des paysages d'exceptions sur sa linéarité.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA VALLÉE DE LA SEINE



Coupe de la vallée de la Seine (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EURE

Terrasse agricole et boisée (atopia)



Frontière visuelle, coteau abrupt boisé (atopia)



Une occupation de la vallée importante (atopia)



Transition urbaine et agricole très nette (atopia)



Le fil de l'Eure se glisse entre les boisements (atopia)



Vallons occupés par une végétation dense (atopia)



Vallée de l'Eure : une vallée large à fond plat

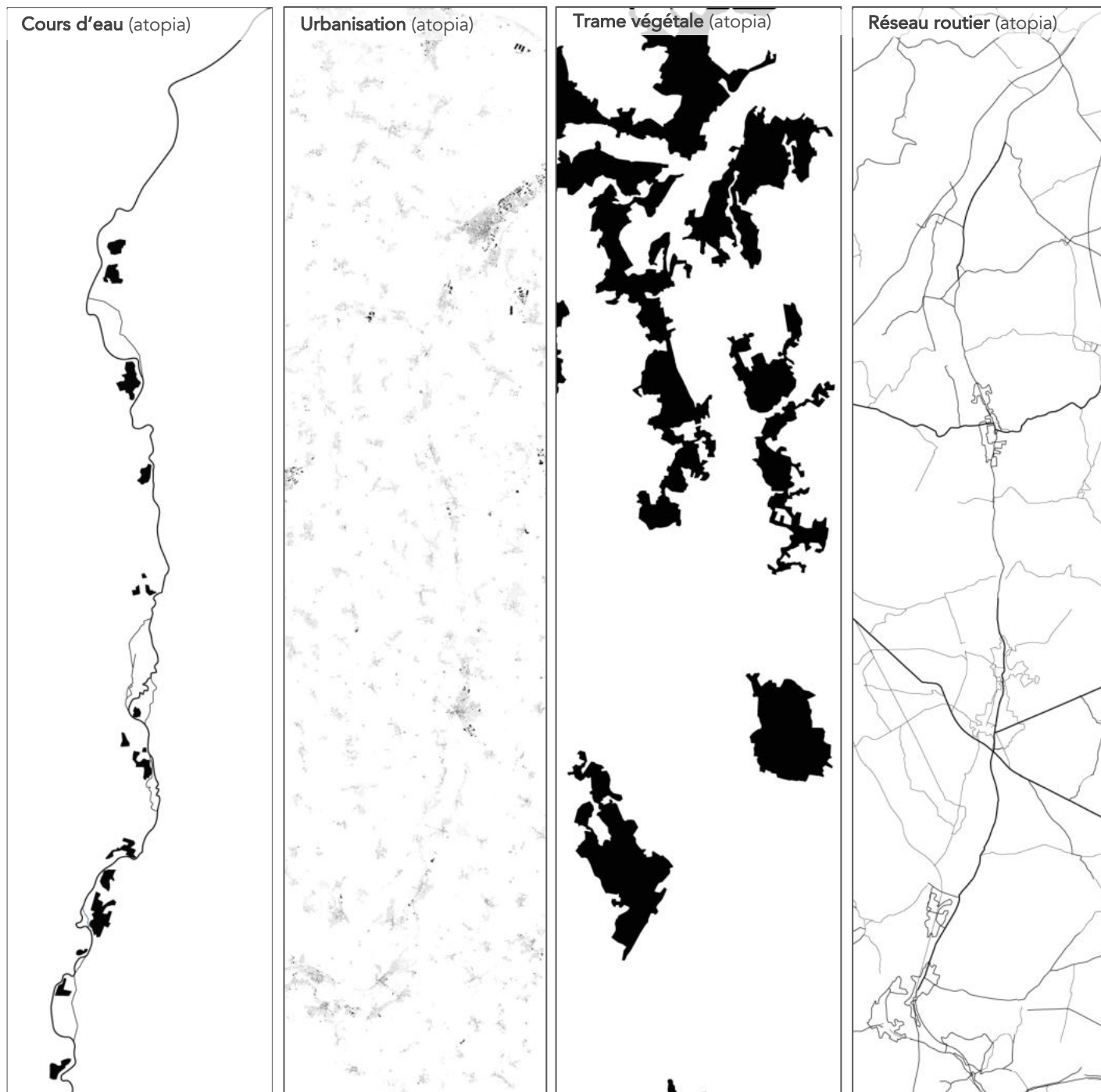
La vallée de l'Eure traverse le sud-ouest du territoire en l'entaillant dans le plateau du même nom, créant une séparation naturelle entre la plaine Saint-André et le plateau de Madrie. Ce cours d'eau prend sa source dans le Perche et s'écoule sur 70 km en Haute-Normandie de Saint-Georges-Motel jusqu'à Pont-de-L'arche. Cette large vallée se compose de plusieurs occupations qui s'entremêlent tantôt sur les coteaux et tantôt dans le fond de la vallée.

On y trouve de nombreuses villes, des infrastructures routières, des espaces agricoles, de grandes zones humides et des boisements conséquents. Les versants de la vallée sont le domaine de diverses activités humaines, dégageant un caractère à la fois urbain, rural et industriel. La séquence concernée par le territoire du SNA possède une identité très urbaine. Sa largeur moyenne est de deux kilomètres.

Le climat de la Haute-Normandie est de type tempéré et océanique, caractérisé par une faible variabilité des précipitations, avec des températures relativement douces et des vents dominants d'ouest. Sous l'influence du climat du bassin parisien, le sud de l'Eure contraste avec le reste de la vallée, avec un climat soumis au régime d'influence méridionale.

La région Haute-Normandie repose sur d'épaisses strates de craie. Situés à l'ouest du Bassin Parisien, les sols à substrat crayeux du sud de l'Eure ont subi des érosions dues aux gels et dégels durant l'ère géologique du Tertiaire, générant la formation d'argile à silex. La majorité du site d'étude est donc sous l'influence du substrat de craie blanche à silex.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EURE



Vallée de l'Eure : une mosaïque d'occupation du sol

L'agriculture est l'activité qui occupe le plus d'espace dans la vallée, tant dans la plaine alluviale que sur les coteaux. Le paysage agricole s'est considérablement simplifié ses dernières décennies, pour une agriculture intensive avec la présence de grandes parcelles cultivées ponctuées de boisements. Autrefois, les bas des coteaux étaient couverts de vignes et de vergers.

Le fond de vallée, autrefois occupé par de nombreuses prairies pâturées ou plantées de vergers sont aujourd'hui recouvertes par des boisements spontanés, qui se sont développés après la déprise des prairies. La vallée se referme peu à peu, encore davantage par la présence des peupleraies. La vallée de l'Eure est donc soumise à la problématique de la fermeture paysagère.

Là où les coteaux sont trop raides pour l'exploitation des terres, les boisements ont pris de l'ampleur, jusqu'à donner une sensation de « mur » boisé au paysage, comme à Mery ou à Breuil-pont. On recense de nombreux vallons qui festonnent et entaillent les coteaux, générant un paysage dynamique et intime.

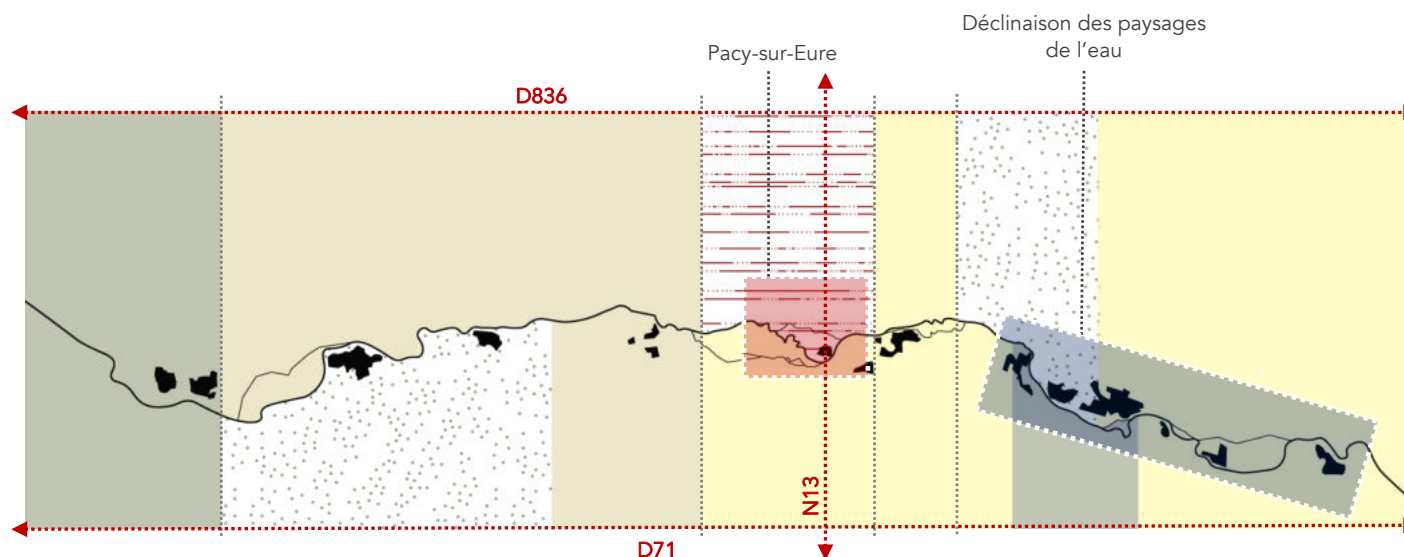
La pression urbaine s'intensifie, notamment autour de Pacy-sur-Eure où l'emprise de l'urbanisation prend de l'ampleur, investissant les prairies de la vallée tout comme les pentes des coteaux.

Ainsi, on retrouve plusieurs formations urbaines dans la vallée de l'Eure :


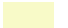



- Dans les fonds de vallées, de part et d'autre du cours d'eau de l'Eure ;
- A flanc de coteau et sur les pentes douces ;
- Dans les vallons adjacents qui s'encaissent aux marges du plateau.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EURE

Schématisation des occupations de la vallée de l'Eure (atopia)



Légende des natures d'occupations

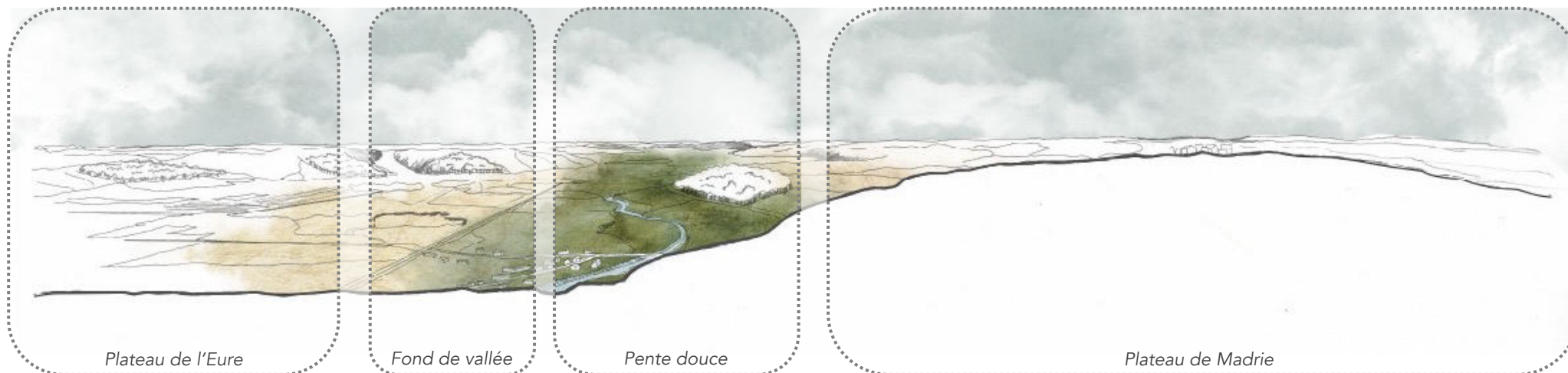
	Coteau boisé et abrupt		Séquence d'agriculture céréalière
	Séquence mixte		Séquence urbaine
	Marge du plateau boisé		

Des séquençages de paysages dans la vallée de l'Eure

Les fonds de vallées montrent des paysages très variés et évolutifs. Ainsi, on relève trois séquences aux ambiances spécifiques :

- Entre Bueil et Merey, le paysage est dominé par des étangs d'anciennes gravières qui ferment considérablement le paysage, notamment par la privatisation des plans d'eau. La vallée présente une végétation très dense, notamment sur la rive gauche, occupée par un coteau boisé très abrupt. Sur la rive droite, les pentes sont plus douces et favorisent la transition avec le plateau agricole.
- Une fois passé Breuilpont, jusqu'à Chambray, la vallée s'ouvre et son occupation se diversifie. On y retrouve prairies humides, terres agricoles, pâtures d'élevage bovins, des vergers, des chênes isolés et une ripisylve dense et sinueuse.
- La commune de Pacy-sur-Eure crée une séquence de rupture avec son urbanisation qui interrompt la lisibilité du cours d'eau. Une fois passé ce nœud urbain qu'elle forme avec la commune de Mesnil, la vallée devient majoritairement agricole, avec des boisements ponctuels sur les marges des plateaux.

Coupe de la vallée de l'Eure, près de Breuilpont (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EURE

Cours d'eau sinueux de l'Eure (atopia)



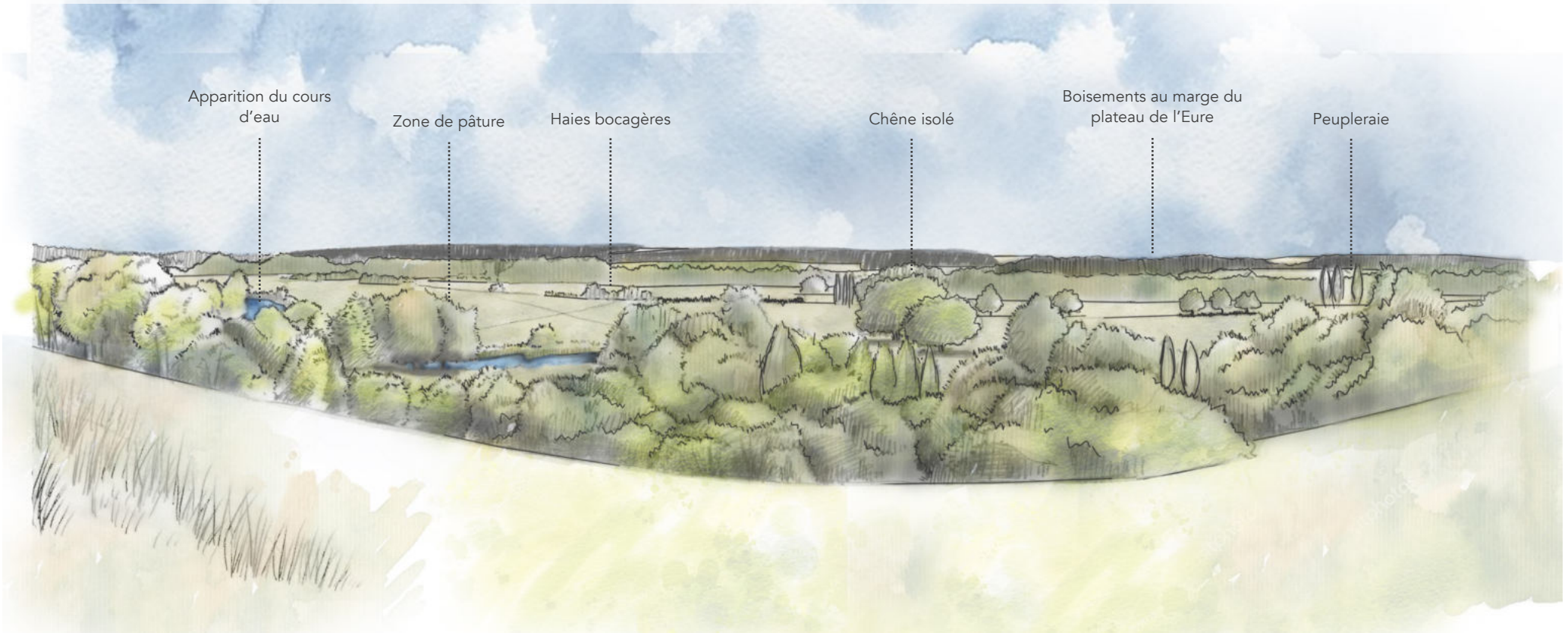
Ouverture sur des structures végétales variées (atopia)



Mosaïque de prairies pâturées (atopia)



Panorama sur la vallée de l'Eure entre Breuilpont et Pacy-sur-Eure depuis la D836 (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EPTE ET DU GAMBON

La confluence entre la Seine et l'Epte (atopia)



Prairies pâturées en fond de vallée à l'approche de Vernon (atopia)



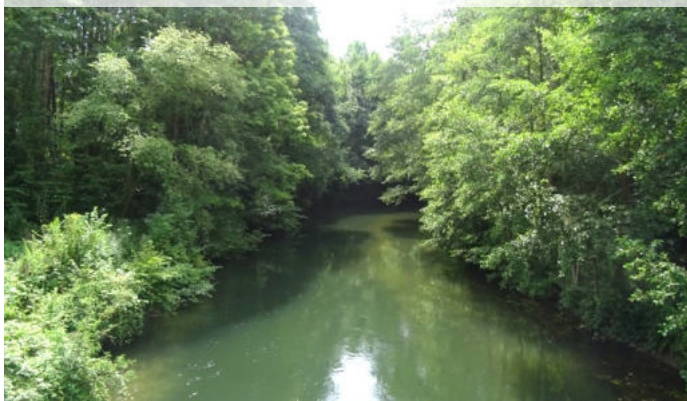
Formation de vallons à l'approche de la vallée de l'Epte (atopia)



Les terres agricoles dans les fonds de la vallée (atopia)



Le cours de l'Epte, discret et protégé par sa ripisylve (atopia)



Village agricole encaissé dans un vallon adjacent à la vallée de l'Epte (atopia)



Des vallées discrètes et encaissées

La vallée de l'Epte se rattache à la Seine en formant un coude à 90 degré. Entre Gasny et Giverny, la vallée s'élargit avant de retrouver un profil plus étroit. La rive droite correspond à un coteau raide et prend des allures de mur vert. Sur la rive gauche, le versant remonte en pente douce cultivée dans la boucle de Bennecourt. Les fonds de vallées humides se transforment en terres cultivées à l'approche de la Seine.

Un paysage agricole ouvert au début du 20^e siècle. A travers les tableaux de Claude Monet, on constate l'évolution des paysages et des pratiques agricoles du coteau de la vallée de l'Epte. En effet, par l'abandon des pratiques agricoles sur les pentes fortes des coteaux et le développement des peupleraies en fond de vallée, le paysage s'est transformé et s'est fermé sur lui-même. Les boisements spontanés et les plantations de peupliers ont peu à peu envahies les espaces ouverts, jusqu'à fermer quasi-totalement les paysages et les vues.

La vallée du Gambon rejoint la Seine sous l'unité paysagère des Méandres des Andelys, dans une ouverture remarquable de coteaux crayeux. Celle-ci est très étroite dans sa partie aval, lovée dans la ville des Andelys tandis qu'elle rejoint le plateau Vexin plus largement dans sa partie amont.

Cette vallée est profonde et génère, par son relief très étroit et encaissé, des points de vue remarquables. Les espaces naturels se concentrent sur les pentes tandis que le cours d'eau se dissimule discrètement dans le fond de la vallée, marqué par sa ripisylve.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EPTE ET DU GAMBON

Panorama sur la vallée de l'Epte : perception lointaine sur la confluence Seine-Epte (atopia)

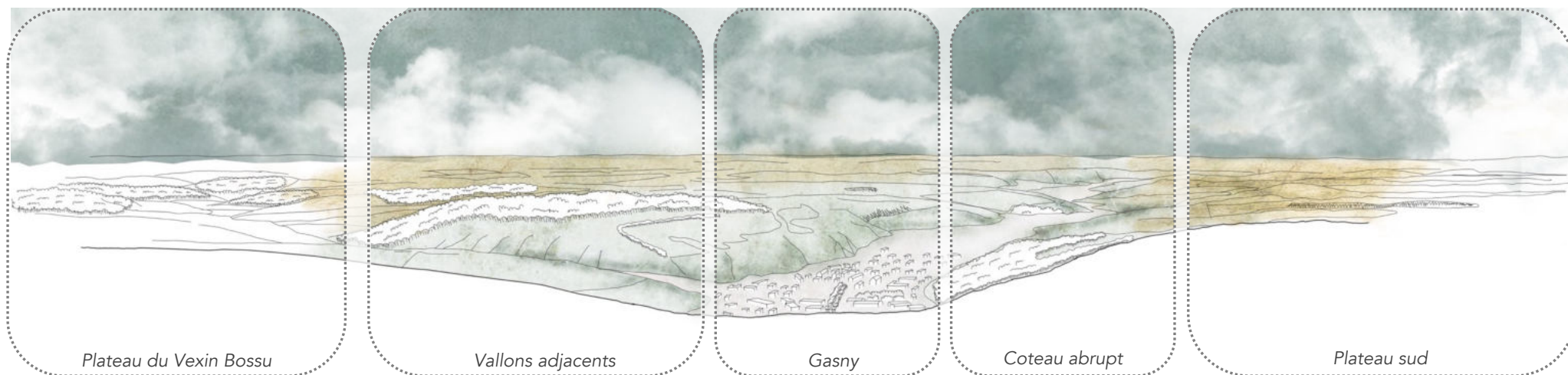


La vallée de l'Epte : une vallée aux influences artistiques et historiques

En amont de Fourges, la vallée est encadrée par deux coteaux raides, animés de vallons affluents. Frontière historique entre le Vexin normand et le Vexin français, on retrouve sur son tracé de nombreuses ruines de forteresses féodales, notamment sur la rive droite.

La séquence entre Giverny et Fourges génère une ambiance bucolique, où se déploie une vallée pittoresque. En progressant en aval, la vallée s'élargit et retrouve un profil asymétrique : un coteau raide sur la rive droite et un versant doux sur la rive gauche. Cette séquence de la vallée est aussi une entité artistique, lieu de résidence et d'inspiration du peintre Claude Monet. Son jardin et sa maison de Giverny sont des lieux de tourisme privilégiés dans la vallée. Les vergers, rivières et peupliers, meules de foin, coquelicots et prairies fleuries sont autant d'éléments de représentation de la vallée à travers ses tableaux. Zone inondable, le fond de la vallée est relativement bien préservé avec des formations de villages « groupés », au pied des coteaux ou encaissés dans les talwegs.

Coupe de la vallée de l'Epte, près de Gasny (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : VALLÉE DE L'EPTE ET DU GAMBON

Des berges anciennement ouvertes et des chemins de halages accessibles (Claude Monet)



La cathédrale de Vernon comme repère dans le paysage (Claude Monet)



Une pression urbaine qui modifie les profils urbains d'origines

Les tableaux peints par Claude Monet retranscrivaient des paysages qui ont évolués à nos jours et sont des témoignages de formes paysagères aujourd'hui disparues. L'abandon des pratiques agricoles sur les pentes ainsi que le développement des ripisylves et notamment des peupleraies ont entraînés une fermeture paysagère des vallées et un accès difficile des chemins de halages.

L'influence de la Région Parisienne dans le développement urbain de la vallée joue également un rôle très important. Toutefois, si Giverny bénéficie d'un développement urbain maîtrisé grâce aux mesures de protection du site classé autour de la maison de Claude Monet, les autres communes de la vallée telles que Gasny se développent sous une pression urbaine importante.

Des peupleraies en retrait des berges (Claude Monet)



Des espaces cultivés et des structures végétales (Claude Monet)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA PLAINE DE SAINT ANDRÉ ET LE PLATEAU DE MADRIE

Des plateaux ouverts et ponctués de villages et de structures végétales (atopia)



Des fermes ponctuelles réparties dans la plaine (atopia)



Des routes structurées par des alignements d'arbres (atopia)



Des lisières boisées qui marquent les horizons (atopia)



Des structures indépendantes de corps de ferme et de ceinture verte dense (atopia)



Des éléments repères qui annoncent les entrées des villages (atopia)



Paysages de plateaux agricoles au sud

La plaine de Saint-André issue du plateau de l'Eure et le plateau de Madrie sont deux entités au sud du territoire de SNA, toutes deux appartiennent à des plateaux agricoles.

La plaine de Saint-André est un espace agricole ouvert sur une étendue d'openfield, ponctuée d'éléments de verticalités : haies, arbres et bosquets. On retrouve des grandes parcelles cultivées de blé, d'orge ou de betterave. Dans cette immensité plate, ces éléments de verticalité ont leur importance, peu importe leur nature. Les petits bois et bosquets d'arbres en timbre poste donnent une échelle et une profondeur à ces espaces de plaine. On parle de paysage à coulisse. Les villages et les clochers d'églises dessinent des silhouettes qui servent de repère dans l'espace rural.

A l'approche des vallées de l'Eure et des vallons, des boisements accompagnent le relief, dessinant des franges boisées aux limites de la plaine. Les plus grands massifs boisés sont la forêt d'Evreux, la forêt de Morey et la forêt d'Ivry.

Le plateau de Madrie est une entité agricole et forestière, avec de longues étendues couvertes de blé, de colza et d'orge, entremêlées de forêts, de lisières irrégulières générant de la profondeur et de la tenue dans le paysage. Binaire, le plateau se divise en deux paysages majeurs : un espace agricole à l'ouest et un espace boisé occupant les marges du plateau à l'est.

Cette entité est marquée par la présence des deux vallées qui la délimite, ce qui engendre une harmonie paysagère et un équilibre dans les occupations des sols. Cette confrontation entre agriculture et forêt était déjà présente au 18^e siècle. La sous-unité du vallon de Saint-Ouen, verdoyante et pittoresque, représente un profil en V et est parcourue par une petite rivière. Son paysage est plus riche et rythmé que les grandes vallées, avec de nombreux motifs.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LA PLAINE DE SAINT ANDRÉ ET LE PLATEAU DE MADRIE

Des façades de craie et de calcaire structurent les rues (atopia)



Les mares sont des motifs caractéristiques des villages agricoles (atopia)



Des formations de villages ruraux régulièrement réparties sur la plaine

Dans la plaine de Saint-André, les espaces agricoles sont les plus anciens de l'Eure et de la Normandie. La faible qualité des limons, moins épais, n'empêche pas un développement favorable à l'agriculture des grands champs. La mécanisation a permis d'agrandir les parcelles et a supprimé les chemins et les arbres isolés. Quelques parcelles de vergers sont encore présentes autour des villages.

Les villages sur le plateau sont de taille moyenne bien espacés les uns des autres. On recense des fermes, des maisons, des hangars implantés dans le tissu urbain. La plupart des villages sont constitués de places enherbées, avec des mares et des alignements d'arbres le long des axes de circulation historiques.

Sur le plateau de Madrie, les villages ruraux sont soumis à une forte pression foncière étant donné leur situation géographique avantageuse et propice au développement urbain (bonne desserte, proximité avec Pacy-sur-Eure et Vernon, etc.). Les villages sont répartis de manière similaire que sur la plaine de Saint-André.

Ces villages génèrent des ambiances urbaines de qualité, avec un patrimoine architectural riche et constitués de moellons de pierre calcaire principalement ainsi que des espaces publics qui conservent un aspect très traditionnel.

Des corps de ferme intégrés au tissu urbain (atopia)



Les églises sont systématiques dans les villages (atopia)



Les clochers sont des éléments repères dans le paysage (atopia)



Les façades ont des teintes claires et ocres dans la plupart des villages (atopia)



II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LE PLATEAU DU VEXIN ET DU VEXIN BOSSU

Des vallons secs encaissés sur la plaine (atopia)



Des ponctuations de bosquets sur les hauts des talwegs (atopia)



Les boisements du plateau forment des lisières boisées structurantes (atopia)



Des mosaïques de cultures agricoles sur le plateau (atopia)



Des lisières boisées qui intensifient l'effet du relief (atopia)



Les exploitations agricoles sont nombreux sur le plateau (atopia)



Le plateau du Vexin et du Vexin bossu

Ce deux entités forment le plateau du Vexin normand avec des déclinaisons de paysages à l'approche des vallées.

Le plateau Vexin se caractérise par de larges ondulations et des ouvertures sur le ciel. Le plateau trouve ses limites dans les vallées de la Seine, de l'Epte et de l'Andelle, et offre un paysage de « vagues », de cultures de blé, de lin ou de betterave. Ces inflexions des terrains animent considérablement le territoire sur des « strates » successives. Bosquets, lisières forestières, accompagnement végétal des villages prennent des formes variées. Le relief est relativement plat et la qualité des terres limoneuses du sous-sol sont favorables aux grandes cultures. Ce paysage a été également très impacté, tout comme le sud, par les disparitions des haies.

Les villages étaient autrefois entourés de grandes parcelles de pommiers jusque dans les années 60. C'est à partir de 1953, après que le gouvernement français ait inauguré un décret d'arrachage des pommiers et qu'il ait cessé toute politique de soutien des vergers, que la plupart des parcelles ont été supprimées des paysages traditionnels.

Le Vexin bossu, transition entre le plateau du Vexin et la vallée de l'Epte, se traduit par un paysage au relief bien plus accentué que sur le plateau. Ce paysage en « bosse » est unique sur le territoire et provient de l'érosion irrégulière du calcaire lacustre, plus résistant que la craie, lors de l'ère Tertiaire. Le plateau s'est peu à peu creusé en sillons multiples dans la craie et les argiles de surface. Par conséquent, les points hauts de cette séquence sont des roches dures.

Le relief de ce territoire a engendré un découpage plus complexe du parcellaire et a rendu l'exploitation des terrains difficiles à certains endroits. Les parcelles céréalières sont de superficies modestes et se mêlent à des prairies et des polycultures d'élevage.

II. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES : LE PLATEAU DU VEXIN ET DU VEXIN BOSSU

Le bocage s'intensifie à l'approche des vallées (atopia)



Quelques parcelles de vergers persistes sur ce plateau (atopia)



Une urbanisation de qualité sur le plateau du Vexin Normand

Les tissus bâtis du Vexin se regroupent en villages ou en hameaux à la croisée des axes routiers. Les fermes sont en général intégrées à même la structure et ne sont pas isolées sur la plaine comme au sud. Cachées derrière de grands murs en calcaire, les fermes sont peu visibles au sein du tissu. Les constructions mêlent ici une pluralité de matériaux et plus seulement du calcaire et de la craie. On retrouve régulièrement des constructions de briques et des alternances de calcaire et de silex.

Les jardins et les abords des villages sont souvent végétalisés, par des bosquets, des vergers ou encore des prairies. Les silhouettes des villages sont donc ainsi dissimulées derrière des frontières végétales protectrices.

Dans l'entité du Vexin bossu, les villages sont similaires à ceux du plateau mais les tissus viennent s'adapter au relief, s'accrocher aux pentes et se dissimuler dans les boisements. Ils occupent en majorité les flancs des vallons, là où la terre est moins propice aux cultures.

Les villages subissent moins de pressions que dans la vallée de l'Epte et sont de taille moyenne.

Des structures urbaines ancrées dans le relief (atopia)



De nombreuses formes urbaines sont imbriquées dans les boisements (atopia)



Un regroupement d'éoliennes isolées sur le plateau du Vexin Normand (atopia)



Les profils urbains sont repérables de loin dans le paysage de la plaine (atopia)





CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- 1- Paysage agricole et boisé
- 2- Paysage de l'eau
- 3- Paysage urbain

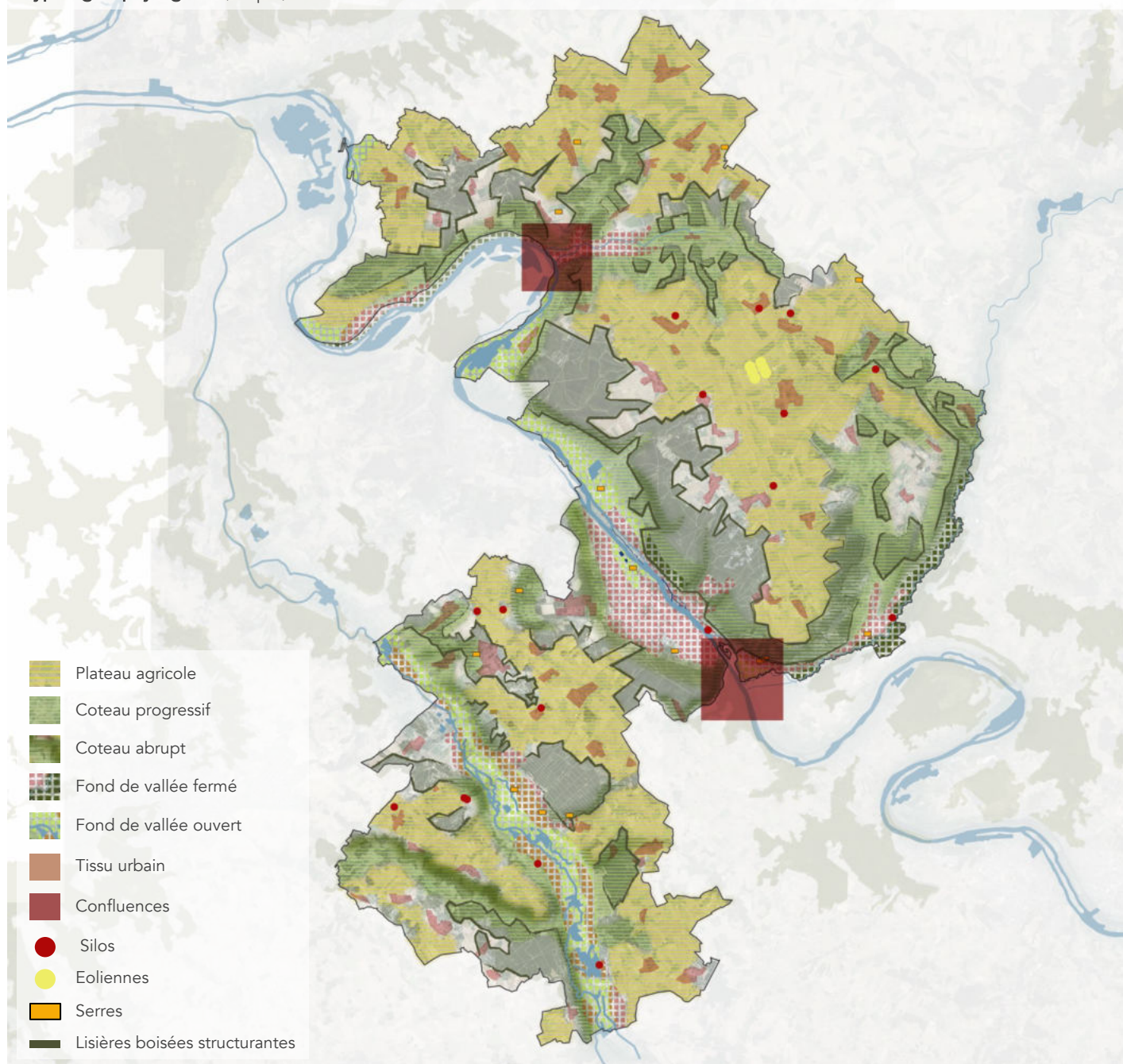


PAYSAGE AGRICOLE ET BOISÉ

1. Typologies paysagères
2. Palette chromatique liée à l'agriculture et aux boisements

III. PAYSAGE AGRICOLE ET BOISÉ : TYPOLOGIES PAYSAGÈRES

Typologies paysagères (atopia)



Paysage agricole et boisé : un territoire fortement impacté par l'anthropisation

L'agriculture intensive de type « grandes cultures » occupe la majorité de surfaces des plateaux et des fonds de vallées ainsi que les coteaux les moins abrupts. Cette occupation est la première « productrice de paysages », de part l'étendue des surfaces qu'elle occupe.

Les dernières décennies ont vu l'agriculture « s'intensifier », notamment sur les plateaux où le paysage présente peu de nuances.

Les vastes étendues cultivées aux dimensions parcellaires démesurées, la faible diversité de cultures (majoritairement du colza et des céréales) ainsi que la rareté des arbres et l'absence de haies génèrent des paysages dégarnis aux horizons lointains.

Les vues sont ainsi très ouvertes, parfois limitées par des lisières de boisements. Les villages et les fermes isolées constituent les seuls éléments de repères sur ces étendues cultivées.

Les vallées ont également évolué par l'intensification de l'agriculture qui est venue s'étendre sur les coteaux aux pentes douces ou dans les fonds de vallées larges. Seuls les coteaux accidentés aux pentes trop abrupt ainsi que les fonds de vallées humides et denses sont préservés des pressions agricoles.

Le paysage des vallées génère donc des strates qui alternent entre agriculture et boisement sur les coteaux et des séquences ouvertes/cultivées ou fermées/boisées dans les fonds de la vallée.

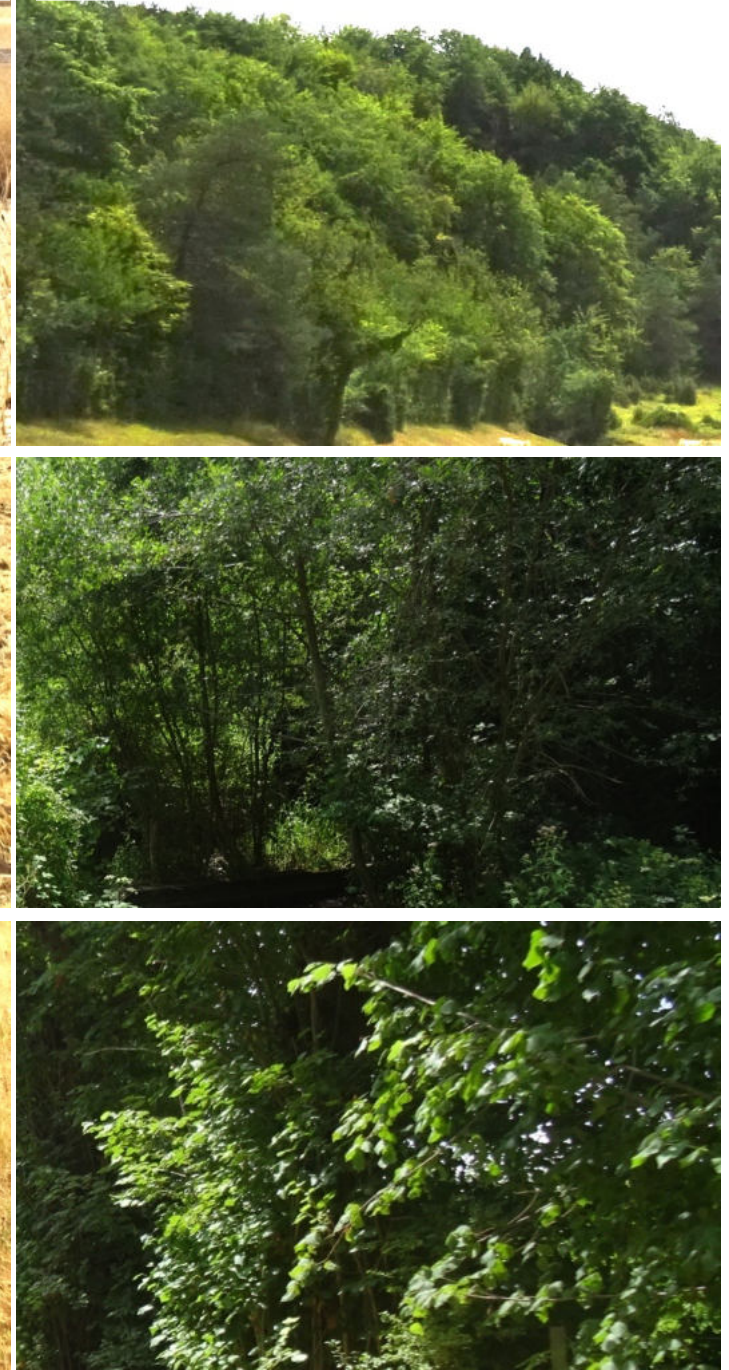
Sur les cartes anciennes, on constate la présence de prés et de vergers, qui constituaient autrefois la transition et le liant entre les espaces boisés et agricoles. Antérieure aux remembrements, les

III. PAYSAGE AGRICOLE ET BOISÉ : PALETTE CHROMATIQUE LIÉE À L'AGRICULTURE ET AUX BOISEMENTS

Palette chromatique agricole (atopia)



Palette chromatique boisée (atopia)



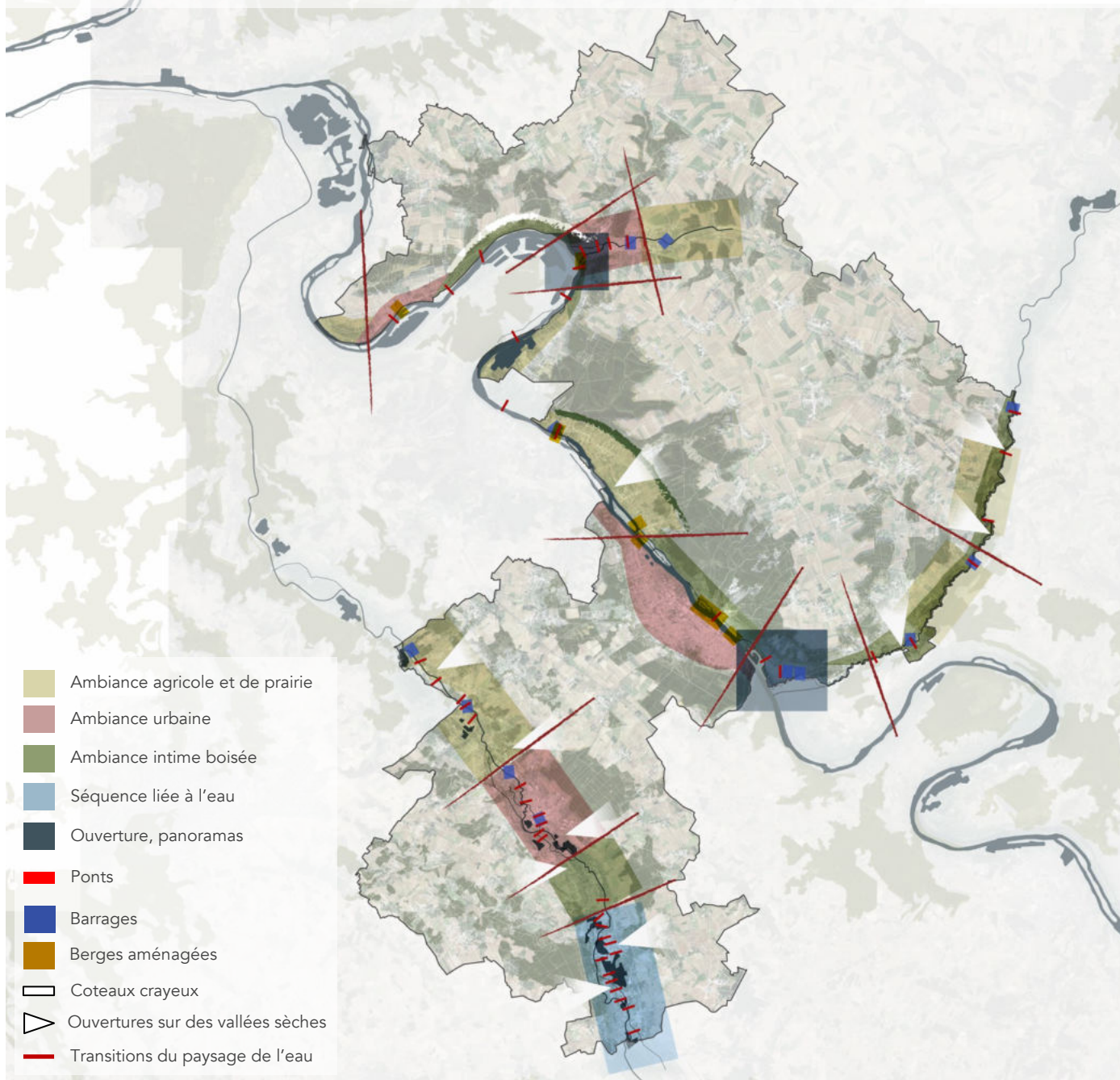


PAYSAGE DE L'EAU

1. Déclinaison du paysage de l'eau
2. Patrimoine lié à l'eau
3. Palette chromatique de l'eau

III. PAYSAGE DE L'EAU : DECLINAISON DU PAYSAGE DE L'EAU

Ambiances et transitions du paysage de l'eau (atopia)



Des paysages d'eau très différents d'une vallée à une autre

L'eau est un élément très présent sur le territoire de SNA, se manifestant sous la forme de fleuves, rivières, étangs et mares. Ces paysages de l'eau génèrent des ambiances bucoliques, avec des séquences ouvertes et d'autres fermées par la végétation. Autrefois à vocation essentiellement utilitaire, telle que la pêche, les cours d'eau étaient investis par l'homme, notamment par des moulins, des lavoirs, la batellerie sur la Seine et diverses usines. Aujourd'hui, les paysages d'eau sont voués à des vocations d'agrément essentiellement, nourrissant des attentes fortes pour les usages du territoire.

- La Seine

La partie centrale de la commune de Vernon est directement liée à la Seine et à ses rives par de nombreux espaces publics (promenade plantée sur la rive gauche, et contre-halage en rive droite). Toutefois, ces aménagements ne suffisent pas à assurer la continuité des usages et la qualité des bords du fleuve.

Sur la rive droite, les chemins de halage ne sont pas continus et sont peu entretenus, notamment dans les zones industrielles.

- L'Epte et l'Eure

Ces deux vallées possèdent un patrimoine lié à l'eau très important. On recense notamment des moulins, des lavoirs, des ouvrages des biefs, etc. Les fonds de vallées sont assez fermés et les chemins d'accès sont rares. La pratique du canoë est courante sur le cours d'eau de l'Eure, permettant de découvrir le paysage.

Toutefois ces vallées sont soumises à certains problèmes majeurs : le manque d'aires publiques et le peu de cheminements le long du cours d'eau.

III. PAYSAGE DE L'EAU : PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

Lavoir à Breuilpont (atopia)



Bief et ancien moulin à Breuilpont (atopia)



Lavoir près de Chambray (atopia)



Traversée de l'Eure près de Mery (atopia)



Ambiance de village adossé au cours d'eau (atopia)



Ancien moulin à Vernon sur la Seine (atopia)



Un patrimoine lié à l'eau

En parcourant les différentes vallées et en longeant les cours d'eau sur lesquels se situent maintes villages, on recense une grande diversité de petit et grand patrimoine sur le territoire.

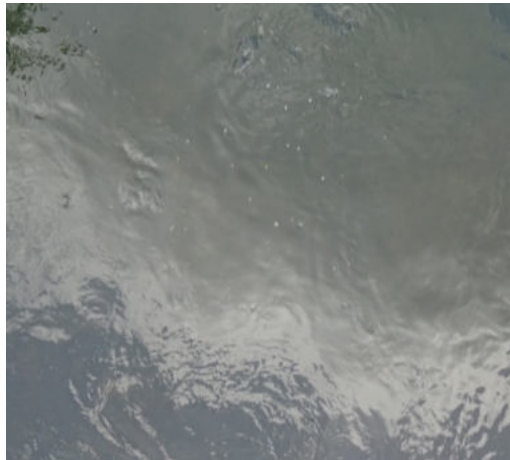
Ainsi, on retrouve au détour des cours d'eau, lavoirs, ponts, moulins et biefs qui génèrent une ambiance bucolique et pittoresque au paysage de l'eau.

C'est dans la vallée de l'Eure, où le cours d'eau principal fut canalisé et détourné à de nombreuses reprises pour traverser les villages, que l'on retrouve une grande quantité de petits patrimoines. Les villages des fonds de vallées entretiennent un rapport étroit avec le fil de l'eau, s'articulant autour de sa sinuosité. C'est le cas également de la vallée de l'Epte et du Gambon.

La vallée de la Seine, au cours d'eau plus large et profond, possède une ripisylve plus dense, haute et sauvage que les autres vallées du territoire. Le petit patrimoine y est moins présent, en raison de la non-proximité avec le cours d'eau mais également de l'aspect plus « enrichi » des berges et des chemins de halage. C'est dans la commune de Vernon que quelques éléments de patrimoine sont présents au bord de l'eau : notamment des moulins.

III. PAYSAGE DE L'EAU : PALETTE CHROMATIQUE DE L'EAU

Palette chromatique liée à l'eau (atopia)





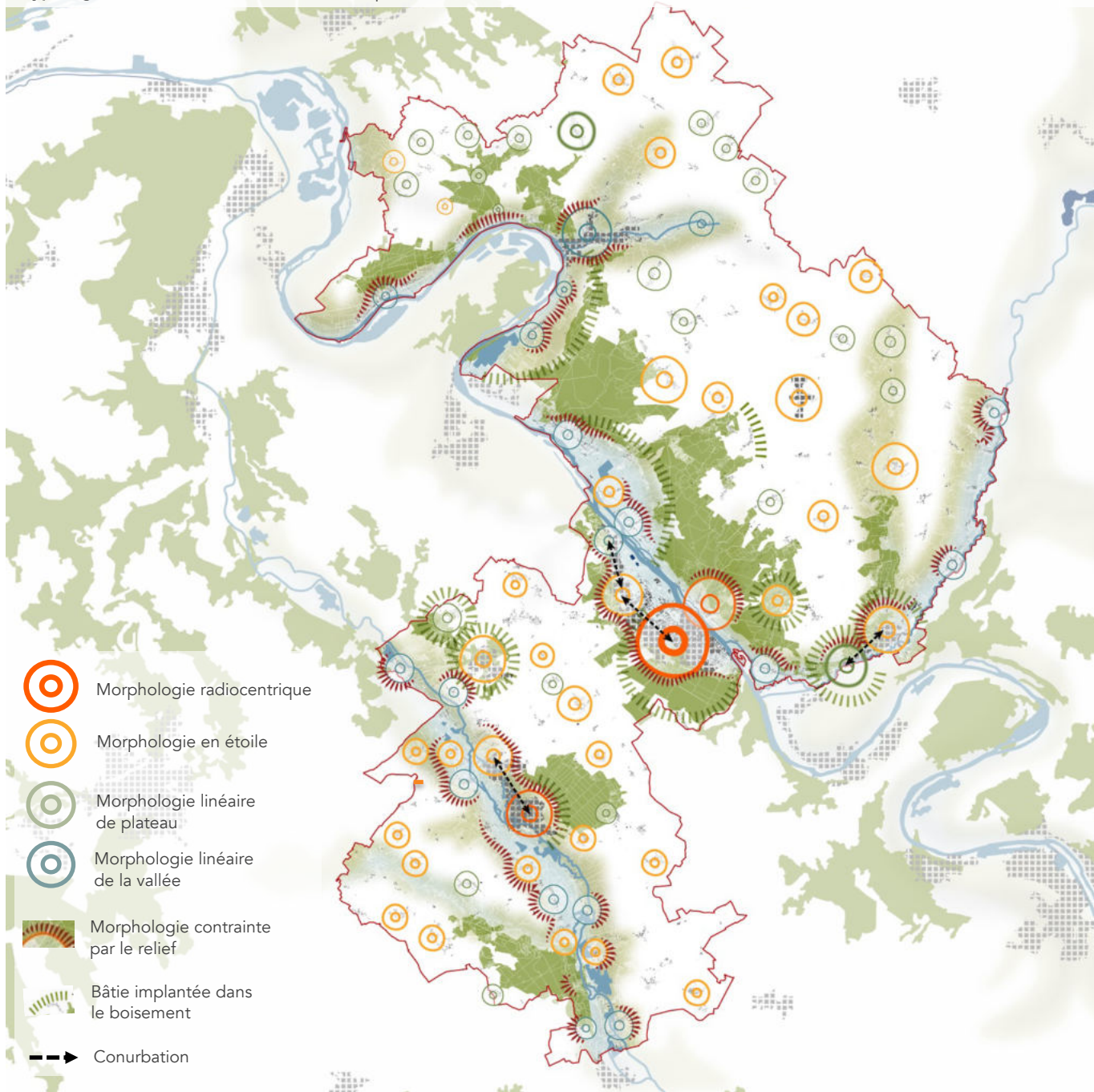
PAYSAGE BÂTI

Dynamique et évolution

- 1- Typologies urbaines
- 2- Exemples de développement urbain
- 3- Extraits d'opérations de développement urbain
- 4- Profils urbains
- 5- Ambiances urbaines
- 6- Patrimoine urbain
- 7- Matériaux de construction
- 8- Enjeux de développement urbain

III. PAYSAGE BÂTI : TYPOLOGIES URBAINES

Typologie d'habitats sur le territoire (atopia)



Des typologies d'habitats adaptées à la géomorphologie de territoire

Les formes urbaines traditionnelles sur le territoire ont développé une adaptation aux conditions géomorphologiques. On relève une première forme d'habitat en « village-groupé » sous forme de morphologie en étoile sur les plateaux et une seconde forme d'habitat en « village-rue » sous forme de morphologie linéaire, principalement dans les vallées, par les contraintes du relief et de l'inondation (surtout dans les vallées de l'Eure et de l'Epte).

Formations urbaines des plateaux

Sur les plateaux, on recense majoritairement des villages de taille moyenne, répartis uniformément sur le territoire. Très peu contraint, ces formations urbaines sont de types étoilées et linéaires pour la plupart.

On retrouve cependant une exception dans le Vexin bossu où les villages se sont implantés dans les creux des vallons générés par le relief ou bien à même les masses boisées. On retrouve également cette forme d'implantation dans les boisements sur le plateau de Madrie.

Formations urbaines liées aux vallées

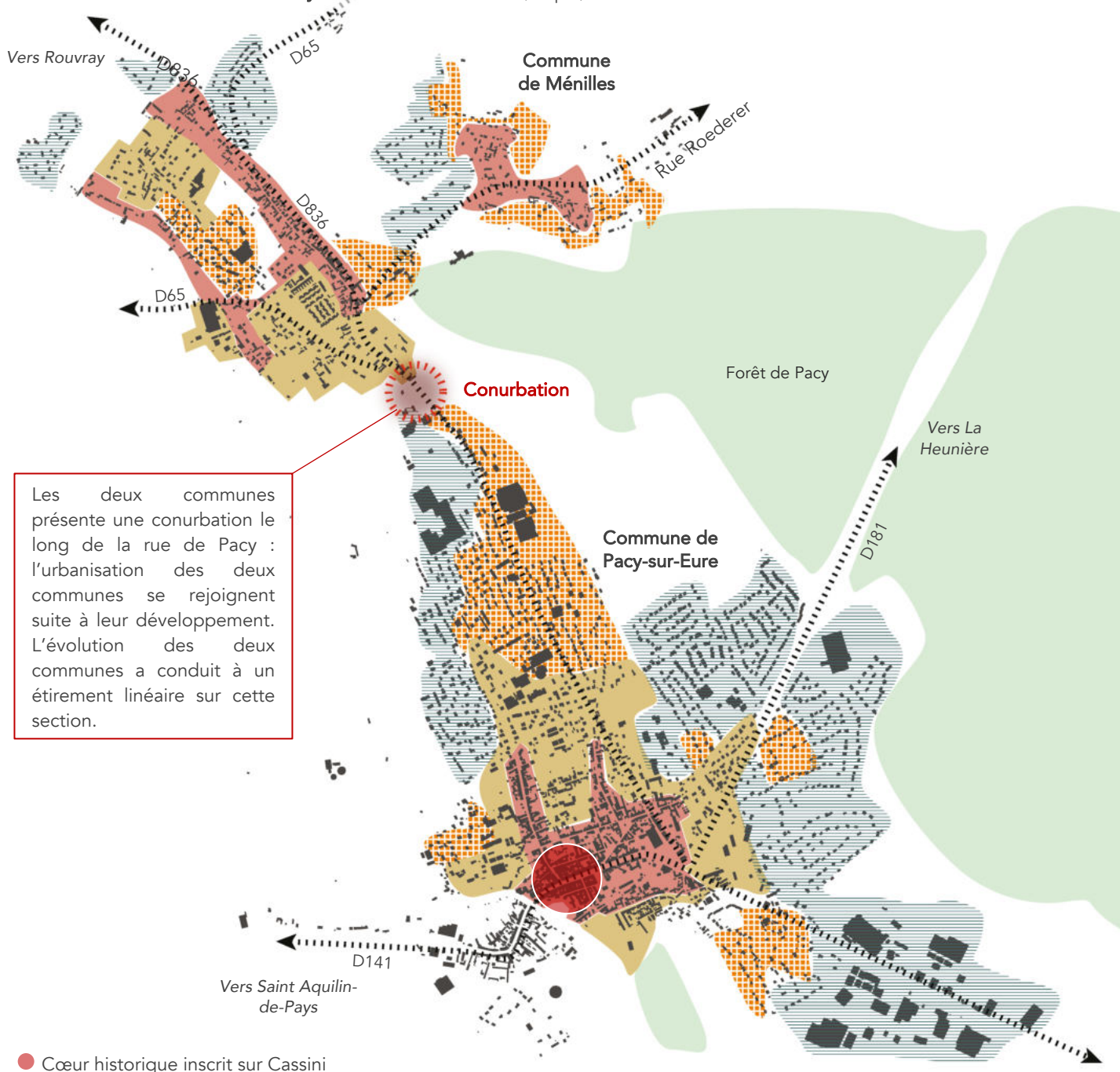
Dans les vallées, les contraintes liées au relief et au risque d'inondation contraignent considérablement les développements des villages, qu'il s'agisse de grandes villes telles que Vernon et Pacy-sur-Eure ou de petits bourgs.

Ainsi, les formes d'habitats sont restreintes à des morphologies linéaires pour la plupart et à des morphologies étoilées pour les vallées les plus larges.

Toutefois, au vu de leurs positionnements et de leurs fréquentations, les communes de Vernon et de Pacy-sur-Eure ont su se développer de manière radiocentrique.

III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de Pacy-sur-Eure et de Ménéilles (atopia)



Les deux communes présente une conurbation le long de la rue de Pacy : l'urbanisation des deux communes se rejoignent suite à leur développement. L'évolution des deux communes a conduit à un étirement linéaire sur cette section.

Un développement radiocentrique à Pacy-sur-Eure

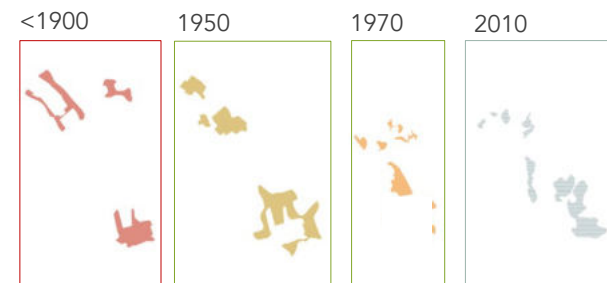
Les deux communes ont un développement très différent avec une évolution progressive. La commune de Pacy-sur-Eure s'est établie sur la rive droite de l'Eure, autour d'une place centrale, avant de se développer autour des axes de circulation principaux.

Dans les années 50-70, de nouvelles opérations autour du noyau central viennent s'implanter, notamment dans le prolongement des axes déjà urbanisés. La zone la plus urbanisée est un espace industriel qui s'est établi le long de la rue Albert Camus.

Une seconde vague de développement a agrandi considérablement la commune, s'étalant sur la pente du coteau sous la forme d'une évolution semi-concentrique, notamment entre les départementales D141, D181 et la rue Albert Camus.

Un développement polynucléaire à Ménéilles qui abouti à une forme en étoile

Ménéilles a établi son centre ancien sur deux noyaux historiques, l'un proche du cours d'eau et l'autre sur la pente du coteau (correspondant principalement à des fermes). Son développement dans les années 50 jusqu'à aujourd'hui est plus maîtrisé que sa commune voisine, avec un développement concentrique autour du tissu traditionnel, respectant sa continuité. Les deux morcellements urbains se rejoignent et forment une morphologie en étoile.



● Cœur historique inscrit sur Cassini

III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de Vernon (atopia)



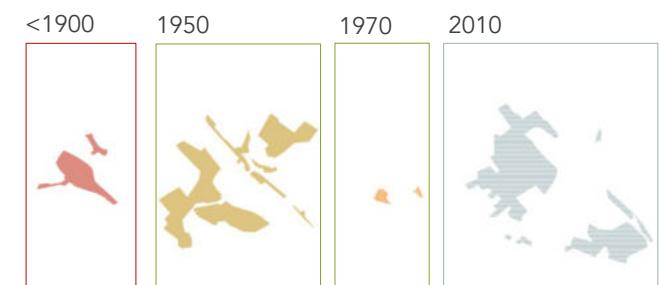
Un développement radiocentrique à Vernon, limitée par le relief et les forêts

La commune de Vernon s'est développée de part et d'autre du cours d'eau de la Seine. Contrainte par le relief, elle a évolué prioritairement sur la rive droite où la pente est plus douce que le coteau de la rive gauche, crayeux et abrupt. Ainsi, le tissu urbain a évolué progressivement en suivant la courbe de la pente, de manière semi-concentrique entre l'avenue des Capucins et la rive.

Limitée par la forêt de Bizy en marge du plateau de Madrie, la commune a évolué ensuite en suivant le cours d'eau de la Seine, en développant notamment des zones industrielles sur le coteau, très visible depuis le fond de la vallée.

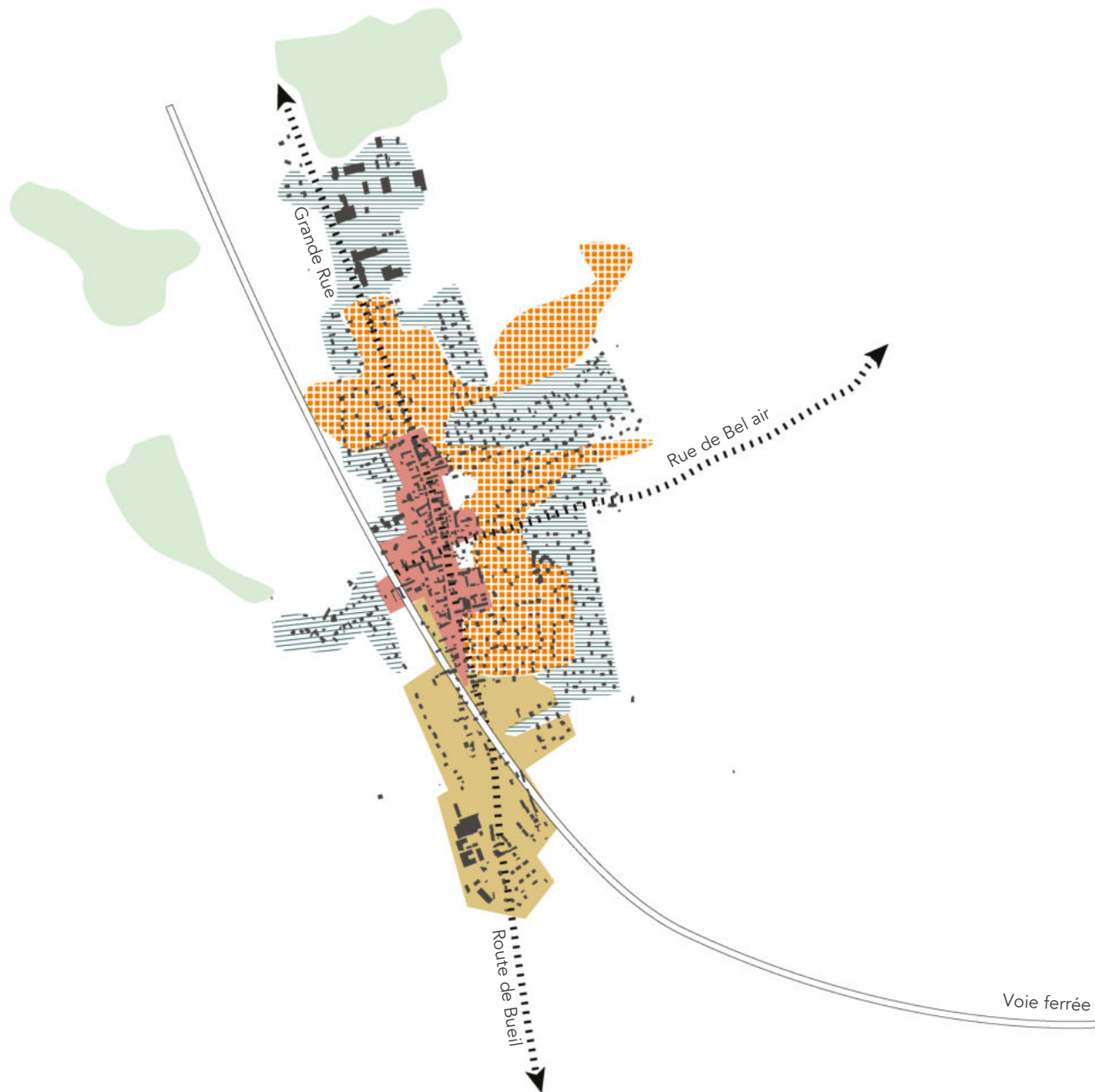
La rive gauche laisse peu de possibilité au développement de Vernon. Le tissu s'est principalement établi le long de la rive et dans les creusements des vallons du coteau. Un morcellement urbain s'est également implanté de façon originale dans la forêt de Vernon, on y retrouve un espace industriel et des logements.

● Fortification inscrite sur Cassini



III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de Beuil dans la vallée de l'Eure (atopia)

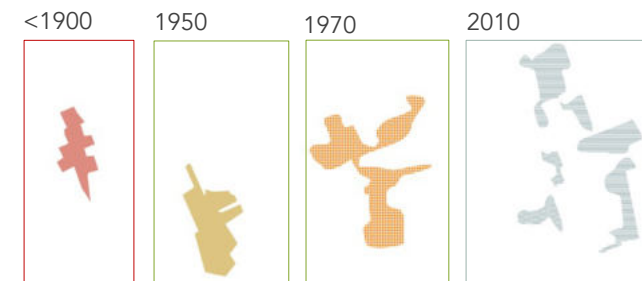


Un développement linéaire à Beuil

La commune du Bueil se situe sur la rive droite du cours d'eau de l'Eure. Elle s'est établie tout d'abord dans le fond de la vallée le long de la Grande Rue. Son développement a évolué sur cette même rue, en implantant des logements individuels et une zone industrielle.

Après 1950, la commune va se développer différemment en se déployant de manière radiale sur la pente douce du coteau en s'appuyant sur la rue de Bel air. Bueil ne se développera pas vers le fond de la vallée mais suivra le profil longiligne du flanc du coteau, dans la continuité de la voie ferrée. Deux espaces industriels sont implantés aux deux extrémités de la commune, le long de la Grande Rue.

Entre les années 2000 et 2010, on constate une dynamique d'épaississement du bourg par des nouvelles opérations de logements individuels, notamment à l'est.



III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de Hennezis sur le plateau du Vexin (atopia)



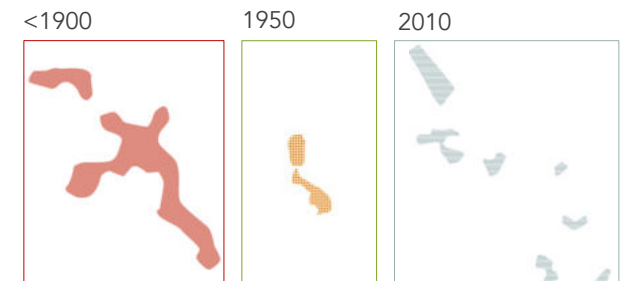
Une forme étoilée

Historiquement, Hennezis s'est implantée sous une forme étoilée avec un développement majeur sur la rue principale où se situe l'église : la rue de Boursonne.

On trouve sur cette rue historique des bâtis anciens et quelques corps de fermes, protégés par des murs de calcaire.

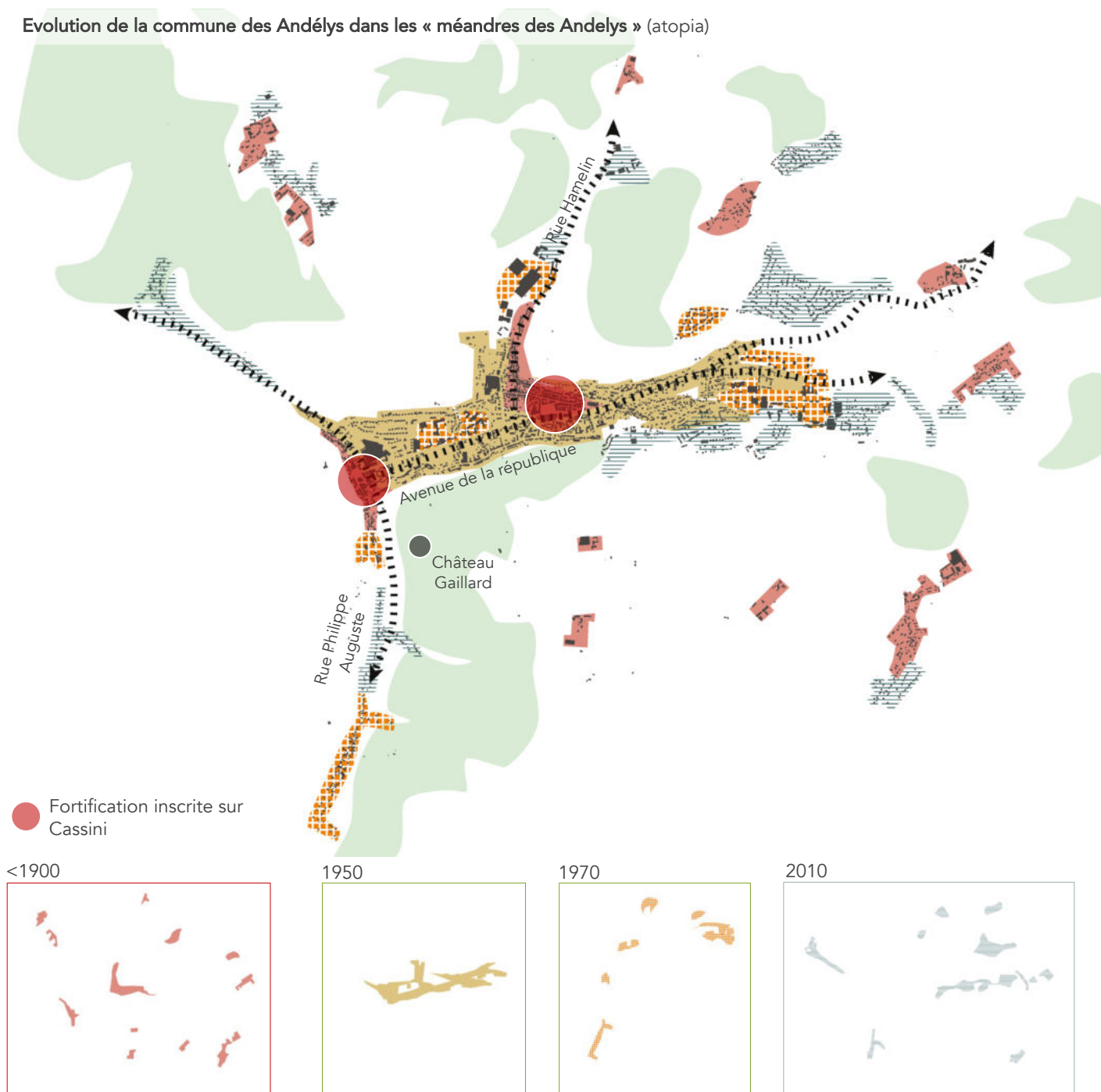
Le développement de Hennezis est très modeste et s'est fait assez tardivement. De nouvelles opérations sont venues s'implanter le long de la rue Boursonne et dans la continuité des axes adjacents, notamment la rue Cauchoise, la rue de Castenay et la rue de l'Épinay.

Une opération urbaine récente s'est implantée en dehors de la structure urbaine principale, le long du Clos aux Pommiers. Cet isolement génère une rupture dans le paysage.



III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune des Andelys dans les « méandres des Andelys » (atopia)



Un développement linéaire qui épouse les courbes accidentées du relief

Les Andelys est une commune encaissée dans la vallée du Gambon, au cœur de l'une des boucles de la vallée de la Seine. Le tissu urbain historique s'est implanté près du cours d'eau du Gambon, dans le creux du relief. Au bord de la Seine était implanté un port de plaisance où l'on retrouve aujourd'hui un quai d'amarrage de navires-croisières et le long duquel s'est construit de nombreuses demeures anciennes.

La commune s'est développée ensuite progressivement en commençant par les flancs des coteaux, le long de l'axe de circulation principal : l'avenue de la République. Autrefois occupés par du maraîchage, les fonds de vallées ont peu à peu été construits, densifiant considérablement la vallée malgré son inondabilité, notamment par des zones industrielles.

Un développement a ensuite eu lieu plus tardivement le long de la rive gauche de la Seine, sur la rue Philippe Auguste. On constate également un développement urbain le long d'un vallon adjacent à la vallée du Gambon et qui a progressé vers la plaine agricole du Vexin.

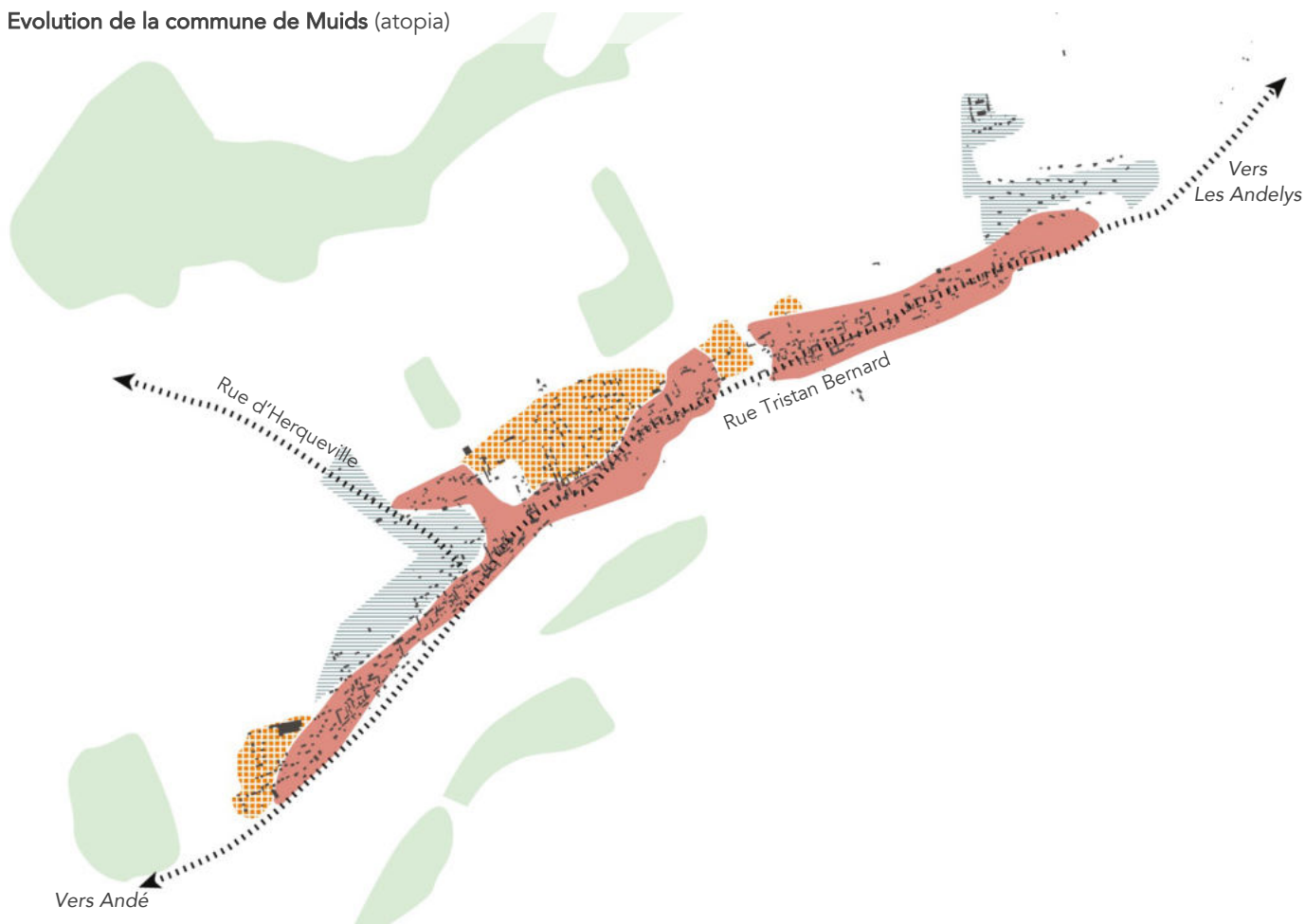
Après les années 70, les coteaux et les marges du plateau du Vexin ont été urbanisés.

Malgré cette évolution urbaine importante, la commune des Andelys a su mettre en avant son patrimoine historique et ces nombreuses places publiques végétalisées.

On constate également sur la commune une évolution secondaire polynucléaire, avec des zones urbaines anciennes qui se sont implantées dans les vallons et sur le plateau (ça ne concerne pas les fermes isolées). Ces noyaux ont aussi bénéficié d'une évolution urbaine avec des opérations récentes. Ainsi, sans contact avec le tissu principal, ce développement a généré des morcellements sur le territoire communal.

III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de Muids (atopia)

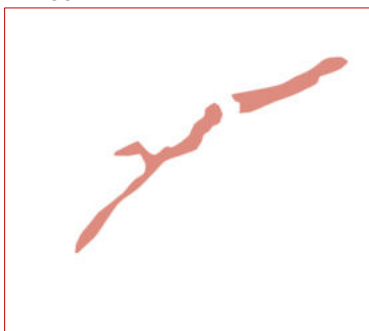


Un développement linéaire le long de la vallée de la Seine

Muids s'est établi sur une des boucles de la Seine. Légèrement contrainte par le relief sur la rive gauche et par la présence de la Seine, la commune a développé un profil linéaire, le long de la rue Tristan Bernard. Un chemin de halage en parallèle permet d'accéder au plus près de l'eau et de générer une continuité piétonne le long du tissu urbain. Ce profil génère un étalement urbain considérable le long de la Seine et de ce fait limite l'espace public.

De nouvelles opérations se sont implantées dans le prolongement de la structure principale et sur les pentes, générant de l'épaisseur à la linéarité urbaine.

<1900



1970

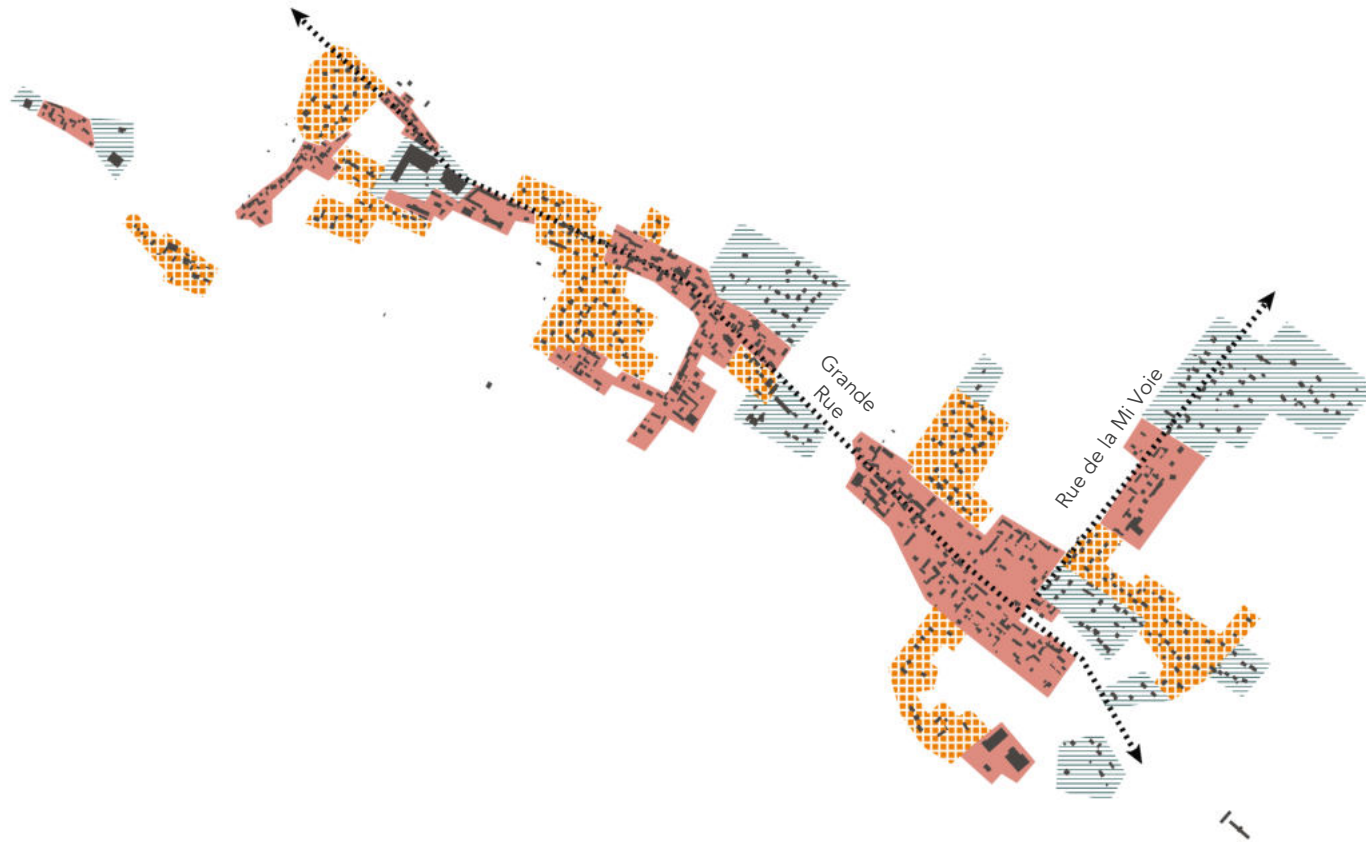


2010



III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de Port-Mort (atopia)



Un développement linéaire dans la plaine alluviale de la Seine

Port-Mort s'est établi le long de la vallée de la Seine, sur son versant gauche, dans un espace ouvert et agricole.

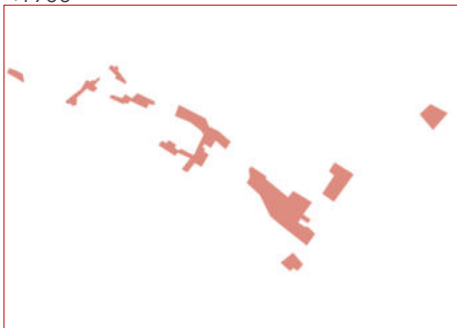
Historiquement, la commune s'est implantée selon un profil urbain linéaire, avec un tissu ancien morcelé sur le même axe : la Grande Rue.

Son développement tardif s'est implanté de manière dans le prolongement des différents tissus traditionnels, générant une forme urbaine linéaire.

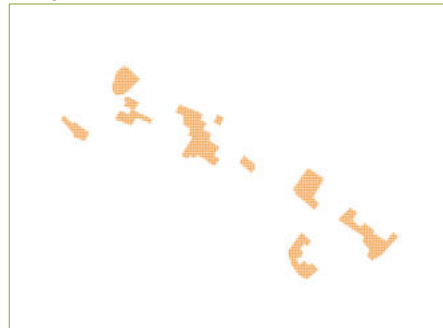
Quelques opérations récentes se sont mises en place dans la même logique d'implantation du bâti, dans une dynamique d'épaississement par rapport au bâti existant.

On remarque toutefois une excroissance qui se développe progressivement sur la pente du coteau, le long de la Rue de la Mi Voie.

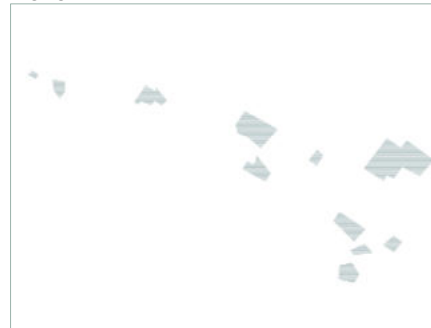
<1900



1970

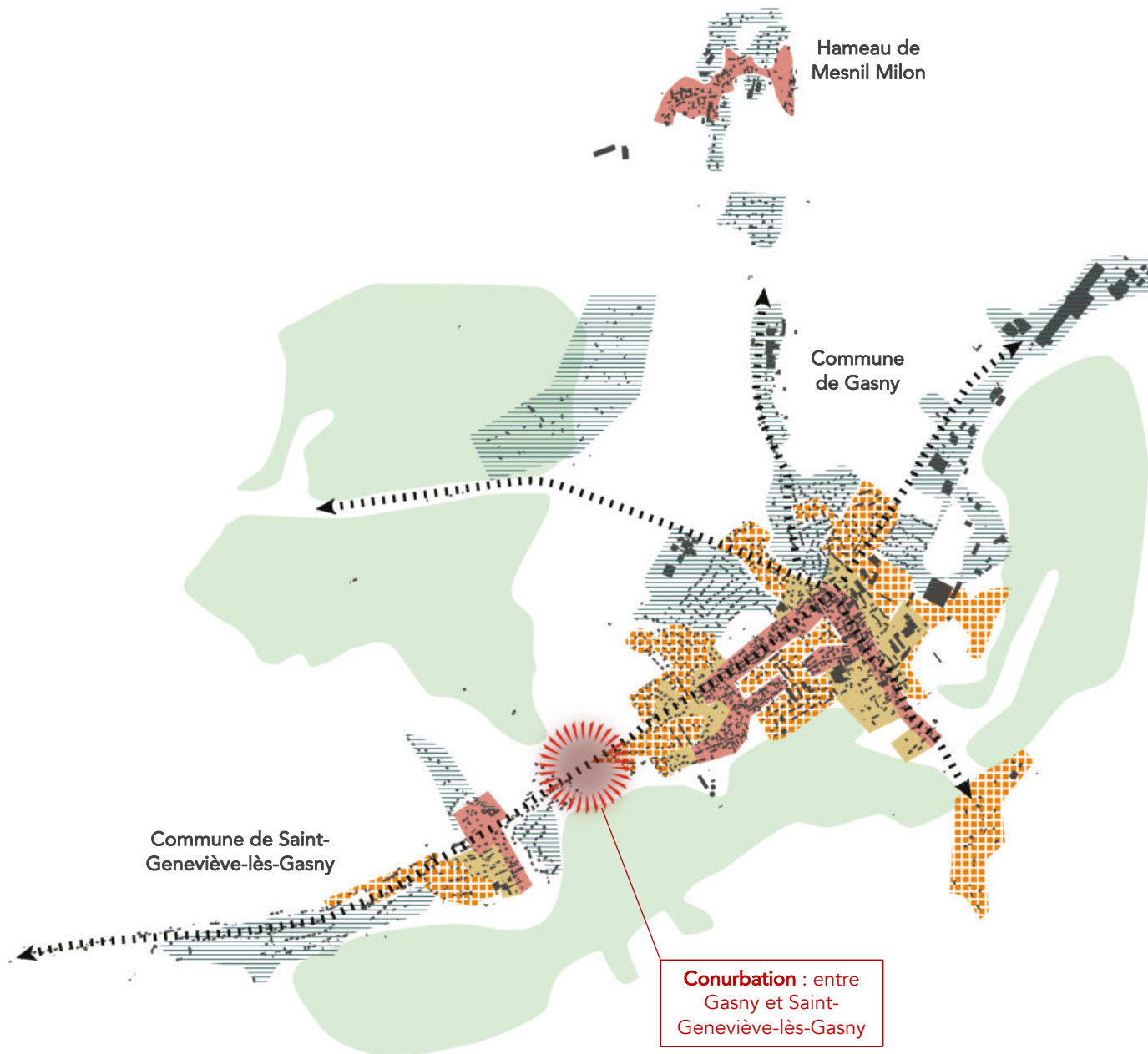


2010



III. PAYSAGE BÂTI : EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT

Evolution de la commune de la commune de Gasny (atopia)



Un développement important soumis à une forte pression urbaine

La commune de Gasny est encaissée dans la vallée de l'Epte, contrainte par le relief et par les boisements qui s'appuient sur les hauts des coteaux. Son tissu historique s'est implanté sur la Rue de Vernon (axe qui longe le cours d'eau) et la Rue de Paris (axe qui s'oriente vers le fond de la vallée).

La restriction engendrée par le relief a incité la commune à se développer dans un premier temps de manière concentrique autour du tissu urbain historique. Ensuite, à partir des années 1970, la commune a évolué le long des axes de circulations principaux : le long de la rue de Vernon et le long des axes qui s'orientent vers le plateau du Vexin Bossu, notamment l'Avenue du Général de Gaulle et la Route d'Ecos. Ce développement a conduit à une typologie urbaine en étoile et à la formation d'une conurbation avec la commune de Saint-Geneviève-lès-Gasny à l'ouest.

On recense également un hameau ancien ancré dans un vallon au nord, le hameau de Mesnil Milon, qui se situe sur la Route d'Ecos. Cet hameau s'est développé avec des nouvelles opérations de logements individuels dans les années 2000.



III. PAYSAGE BÂTI : EXTRAITS DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Densités de référence sur le territoire : tableau récapitulatif des opérations antérieures aux années 2000 (développé sur les pages suivantes) (Géoportail-atopia)

Localisation sur les plans	Commune	Adresse/localisation	Type de bâti	Année de construction	Surface (en m ²)	Nombre de logement	Densité brute moyenne (log/ha)
1	Gasny	Avenue du Général de Gaulle	Lotissement individuel diffus	Années 1970-2000	10 000	10	10
2	Vernon	Rue de Normandie / Rue Chico Mendes	Lotissement individuel groupé	Années 1990-2000	18 000	25	13,8
3	Hennezis	Rue de Bousonne	Lotissement individuel linéaire	Années 1970-2000	10 000	6	6
4	Muids	Rue des Carreaux	Lotissement individuel groupé	Années 1990-2000	10 000	8	8
5	Les Andelys	La Côte de Mantelle	Lotissement individuel groupé	Années 1990-2000	13 000	15	11,5
6	Port-Mort	Rue Haguerite	Lotissement individuel linéaire	Années 1970-2000	17 000	7	4,1
7	Hennezis	Rue des Fiefs	Lotissement individuel groupé	Années 1990-2000	7 000	6	8,6

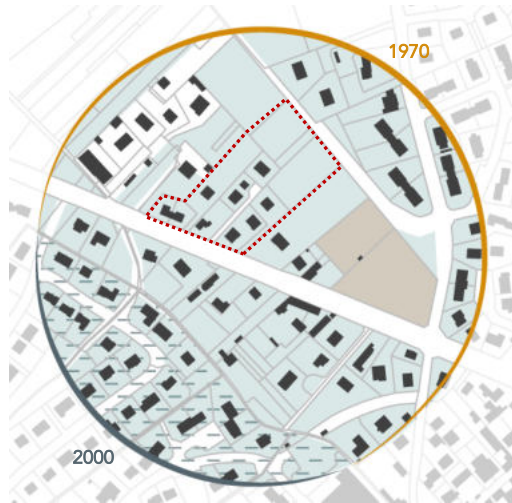
III. PAYSAGE BÂTI : EXTRAITS DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Densités de référence sur le territoire : tableau des extensions urbaines des pages suivantes (Majic-atopia)

Localisation sur les plans	Commune	Adresse/localisation	Type de bâti	Année de construction	Surface (en m ²)	Nombre de logement	Densité brute moyenne (log/ha)
1	Les Andelys	Rue de Renard	Lotissement en bande	Années 2007-2017	23 880	23	9,6
2	Vexin-sur-Epte (commune déléguée Ecos)	Rue de la Côte Blanche	Lotissement individuel groupé	Années 2007-2017	17 570	21	12
3	Pacy-sur-Eure	Chemin de Douains	Lotissement individuel groupé	Années 2007-2017	15 280	14	9,2
4	La Heunière	Rue des Champs	Lotissement individuel groupé	Années 2007-2017	40 600	22	5,4
5	Villers (hameau des Andelys)	Rue des Mille Raies	Lotissement individuel groupé	Années 2007-2017	40 880	27	6,6
6	Gasny	Rue des Coudes	Lotissement individuel groupé	Années 2007-2017	49 310	62	12,6
7	Bueil	Grande Rue	Lotissement individuel groupé	Années 2007-2017	25 400	8	3,1

III. PAYSAGE BÂTI : EXTRAITS DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS L'ENVELOPPE URBAINE

1. Extrait d'un développement dit « radiocentrique », le cas de Gasny (atopia)



Cette séquence est issue d'un développement radiocentrique appartenant à deux périodes d'urbanisation différentes. La forme du parcellaire varie selon les types d'opérations. On recense un habitat diffus pour les opérations de 1970, implantées à proximité des voies de circulations principales. Ensuite, on relève des opérations plus récentes où l'organisation urbaine tend vers de l'habitat individuel groupé, inscrit dans un parcellaire quadrillé.

- Surface de l'îlot : 1ha
- Nombre de log : 10 logts
- Densité : 10 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 685 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C



2. Extrait d'un développement dit « radiocentrique », le cas de Vernon (atopia)



La commune de Vernon s'est développée sur la pente douce de la vallée de la Seine avec de nombreuses opérations d'habitats individuels groupés. Ainsi, autour du tissu ancien principal, on recense plusieurs îlots où l'habitat est implanté avec un léger recul par rapport à la rue et constituant des cœurs végétaux. Quelques opérations d'habitats collectifs sont intégrées dans l'organisation urbaine, générant des ouvertures dans l'espace public.

- Surface de l'îlot : 1ha8
- Nombre de log : 25 logts
- Densité : 13,8 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 454 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C



3. Extrait d'un développement dit « étoilé », le cas de Hennezis (atopia)

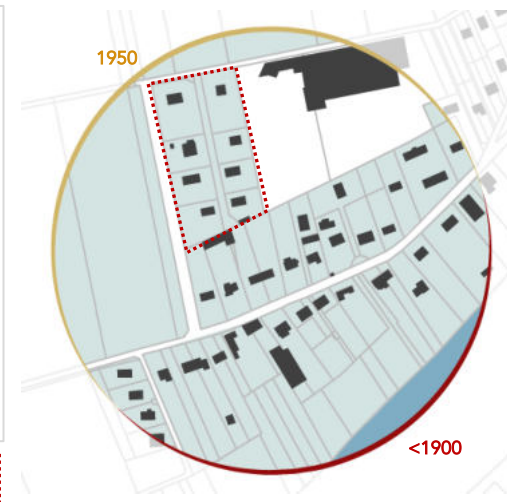


Le développement linéaire de la commune a généré des opérations récentes d'habitats individuels dans le prolongement du tissu traditionnel. Les nouveaux logements sont éloignés des axes viaires principaux et sont reliés par des nouvelles voies en impasses. L'habitat est en retrait des voies et les parcelles sont assez larges et profondes pour accueillir des espaces verts. On distingue plusieurs opérations de nature différente, dégageant de l'hétérogénéité dans l'organisation urbaine.

- Surface de l'îlot : 0,7ha
- Nombre de log : 6 logts
- Densité : 8,6 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 1025 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C



4. Extrait d'un développement dit « linéaire », le cas de Muids (atopia)



La commune de Muids, contrainte par son relief, s'est développée le long de la Seine, privilégiant des implantations linéaires de logements individuels dont les façades sont pour beaucoup exposées sur rue. Parmi les nouvelles opérations, on recense des logements implantés le long de l'axe principal et sur les coteaux. Ces nouvelles opérations génèrent de l'habitat en recul par rapport à la voirie, implanté sur des parcelles assez profondes, générant des espaces de verdure.

- Surface de l'îlot : 1ha
- Nombre de log : 8 logts
- Densité : 8 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 1123 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C



III. PAYSAGE BÂTI : EXTRAITS DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

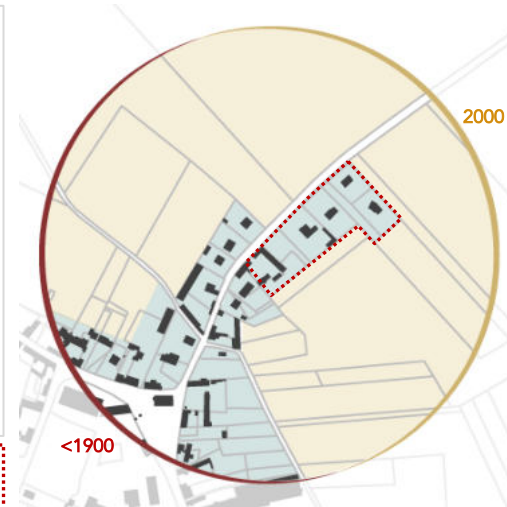
5. Extrait d'un développement dit « linéaire », le cas des Andelys (atopia)



Le développement des Andelys s'est effectué au sein de la sinuosité de l'Epte. Ainsi, on recense des opérations de logements dans le fond de la vallée mais également sur les coteaux. Habitats individuels et collectifs s'entremêlent. La densité de logement y est très importante avec des implantations bâties en retrait de la voirie. L'organisation urbaine semble étriquée et hétérogène, principalement dû à des opérations de nature très différentes.

- Surface de l'îlot : 1ha3
- Nombre de log : 15 logts
- Densité : 11,5 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 900 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C

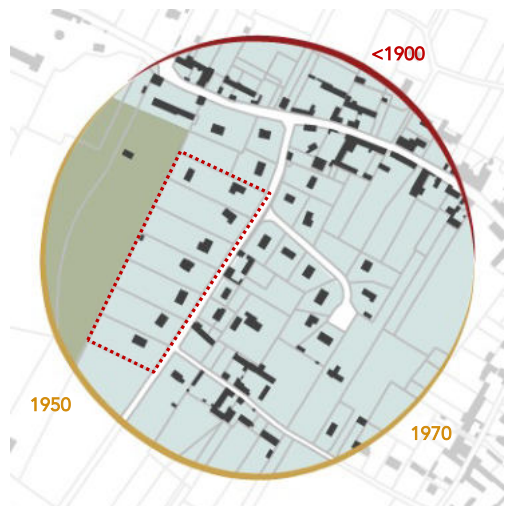
7. Extrait d'un développement dit « étoilé », le cas de Hennezis (atopia)



Plusieurs autres opérations se sont implantées le long des axes principaux, de part et d'autre de la voirie. Comme les autres opérations de logements de la commune, l'habitats individuels est principalement en retrait par rapport à la rue.

- Surface de l'îlot : 1ha
- Nombre de log : 6 logts
- Densité : 6 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 1013 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C

6. Extrait d'un développement dit « linéaire », le cas de Port-Mort (atopia)



La commune de Port-Mort présente un profil linéaire qui s'est épaissi avec quelques opérations de nouveaux logements sur des axes adjacents à la rue principale. Les profils des parcelles varient considérablement, avec des surfaces importantes pour les opérations les plus anciennes et des parcelles très étroites pour les opérations les plus récentes. La profondeur des parcelles et la non-occupation de certains genres des espaces végétalisés assez importants.

- Surface de l'îlot : 1ha7
- Nombre de log : 7 logts
- Densité : 4,1 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 2100 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C

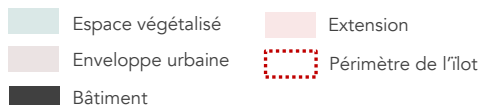
III. PAYSAGE BÂTI : EXTRAITS DES EXTENSIONS URBAINES

1. Extrait d'un morcellement polynucléaire, le cas des Andelys (atopia)



La commune des Andelys présente un développement polynucléaire, avec de nombreux hameaux et morcellements urbains qui se sont développés en retrait de la structure urbaine principale de la ville. Plusieurs opérations urbaines récentes se sont implantées en extension de ses morcellements pour créer des groupements de logements individuels. L'îlot ainsi relevé s'est implanté en 2010, dans la logique de construction des logements antérieurs périphériques.

- Surface de l'îlot : 2,3 ha
- Nombre de log : 23 logts
- Densité : 9,6 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 775 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C

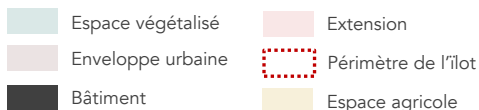


2. Extrait d'une extension issue d'un développement concentrique, le cas d'Ecos (atopia)



L'enveloppe urbaine de l'ancienne commune d'Ecos présente une forme épaisse et digitée. De nouvelles opérations se sont implantées de manière semi-concentrique autour du tissu bâti traditionnel ainsi que le long des axes principaux de circulation. L'opération analysée ici est une des plus récentes de la commune, exposée plein champs et regroupé de logements individuels aux formes architecturales identiques, créant une rupture urbaine dans le tissu.

- Surface de l'îlot : 1,8 ha
- Nombre de log : 21 logts
- Densité : 12 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 590 m²
- Hauteur des bâtis : R+C

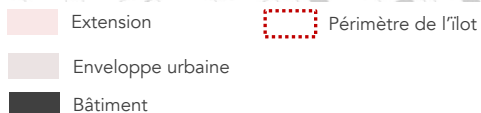


3. Extrait d'une extension sur la pente douce d'un coteau, le cas de Pacy-sur-Eure (atopia)

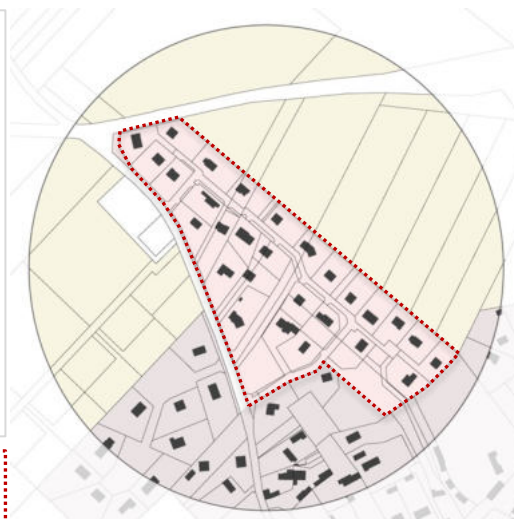


Cet extrait provient d'un mouvement de développement urbain dans les années 1980. De nombreuses opérations sont venues s'implanter de l'autre côté de la voie ferrée, sur la pente douce du coteau en formant une dynamique d'évolution semi-concentrique. La plupart des logements sont individuels, regroupés autour du collège Georges Pompidou et de l'entreprise Schneider Inverter Europe. L'opération analysée ici était un terrain vacant jusqu'en 2010 et qui a commencé à être occupé en 2012.

- Surface de l'îlot : 1,8 ha
- Nombre de log : 21 logts
- Densité : 12 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 590 m²
- Hauteur des bâtis : R+C



4. Extrait d'un développement linéaire, le cas de la Heunière (atopia)



La commune est sous la forme d'un village-groupé, établie à proximité de l'intersection entre la D181 et l'A13. Deux grosses opérations se sont implantées entre 2017 et aujourd'hui, toute deux proche de l'autoroute. Cette extension présentée ici est issue d'un développement linéaire le long de la D75, organisée en bande et exposée sur des terres agricoles. L'organisation urbaine génère de l'hétérogénéité au sein de la commune, initialement équilibrée entre végétal et bâti.

- Surface de l'îlot : 4 ha
- Nombre de log : 22 logts
- Densité : 5,4 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 1100 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C



III. PAYSAGE BÂTI : EXTRAITS DES EXTENSIONS URBAINES

5. Extrait d'une extension dans le prolongement d'un hameau, le cas de Villers (atopia)

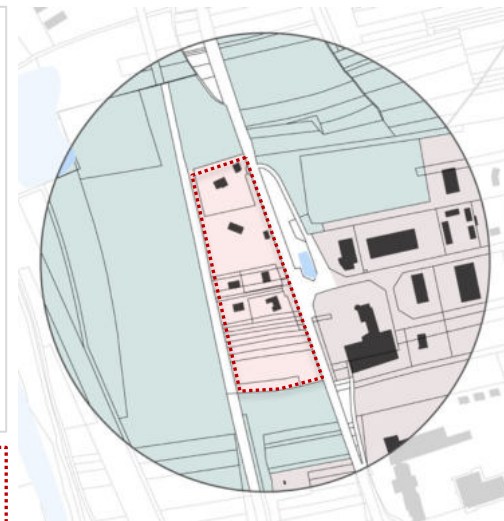


Villers est un hameau ancien des Andelys. Il est incrusté dans un vallon de la vallée du Gambon, au sud de la commune. Accroché au boisement, sa forme initiale est linéaire, et s'est développée le long de la rue des Milles Raies. Son extrémité sud s'est développée avec des opérations récentes de logements individuels, desharmonisant le tissu initial par des formes parcellaires différentes de celles existantes.

- Surface de l'îlot : 4,1 ha
- Nombre de log : 27 logts
- Densité : 6,6 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 1020 m²
- Hauteur des bâtis : R+C

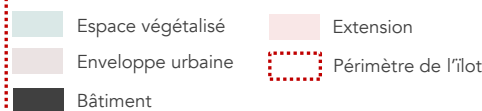


7. Extrait d'une extension au fond de la vallée, le cas de Beuil (atopia)

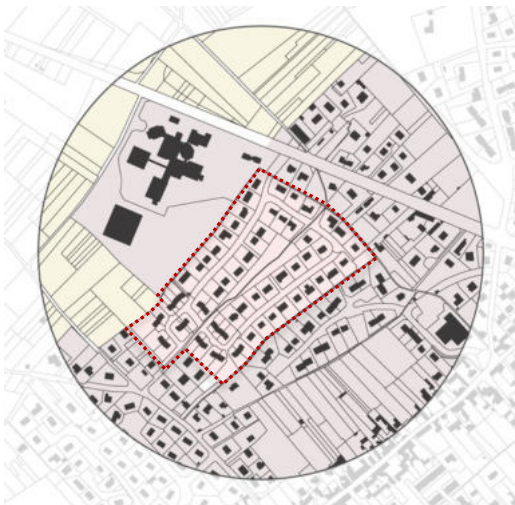


Contrainte par le relief de la vallée de l'Eure, la commune de Beuil s'est développée de manière linéaire avant de s'épaissir par des dynamiques de développement semi-concentrique, principalement sur la pente du coteau à l'est. Cette extension très récente s'est établie en retrait du tissu bâti continu, face à une zone d'activité. Implantée sur une pente, elle profite d'une vue remarquable sur la vallée et sa végétation.

- Surface de l'îlot : 2,5 ha
- Nombre de log : 8 logts
- Densité : 3,1 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 2372 m²
- Hauteur des bâtis : R+C



6. Extrait d'une extension issue d'un développement semi-concentrique, le cas de Gasny (atopia)



Cette extension s'est implantée sur la pente de la vallée de l'Epte, dans la continuité du développement urbain concentrique de la commune de Gasny. L'opération s'est incrustée parmi d'autres opérations moins récentes et du collège Marc Chagall et de ses équipements sportifs. Regroupement de logements individuels de différentes formes et gabarits, cette opération renforce l'urbanisation du coteau et obstrue les vues sur le paysage.

- Surface de l'îlot : 5 ha
- Nombre de log : 62 logts
- Densité : 12,6 logts/ha
- Taille moyenne des parcelles : 618 m²
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1



III. PAYSAGE BÂTI : PROFILS URBAINS DANS LE PAYSAGE

Village ancré à flanc de coteau (atopia)



Village ancré dans un vallon (atopia)



Village implanté dans un boisement (atopia)



Village imbriqué dans le creux d'un vallon (atopia)



Profil de ferme isolée sur le plateau (atopia)



Village perché sur le coteau de la vallée de l'Eure (atopia)



III. PAYSAGE BÂTI : AMBIANCES URBAINES INTERNES

Place végétalisée d'un village agricole (atopia)



Falaise de craie à Menilles (atopia)



Alignement de tilleul à la traversée d'un village (atopia)



Ambiance d'un village intégré dans un bois (atopia)



Ambiance urbaine traditionnelle (atopia)

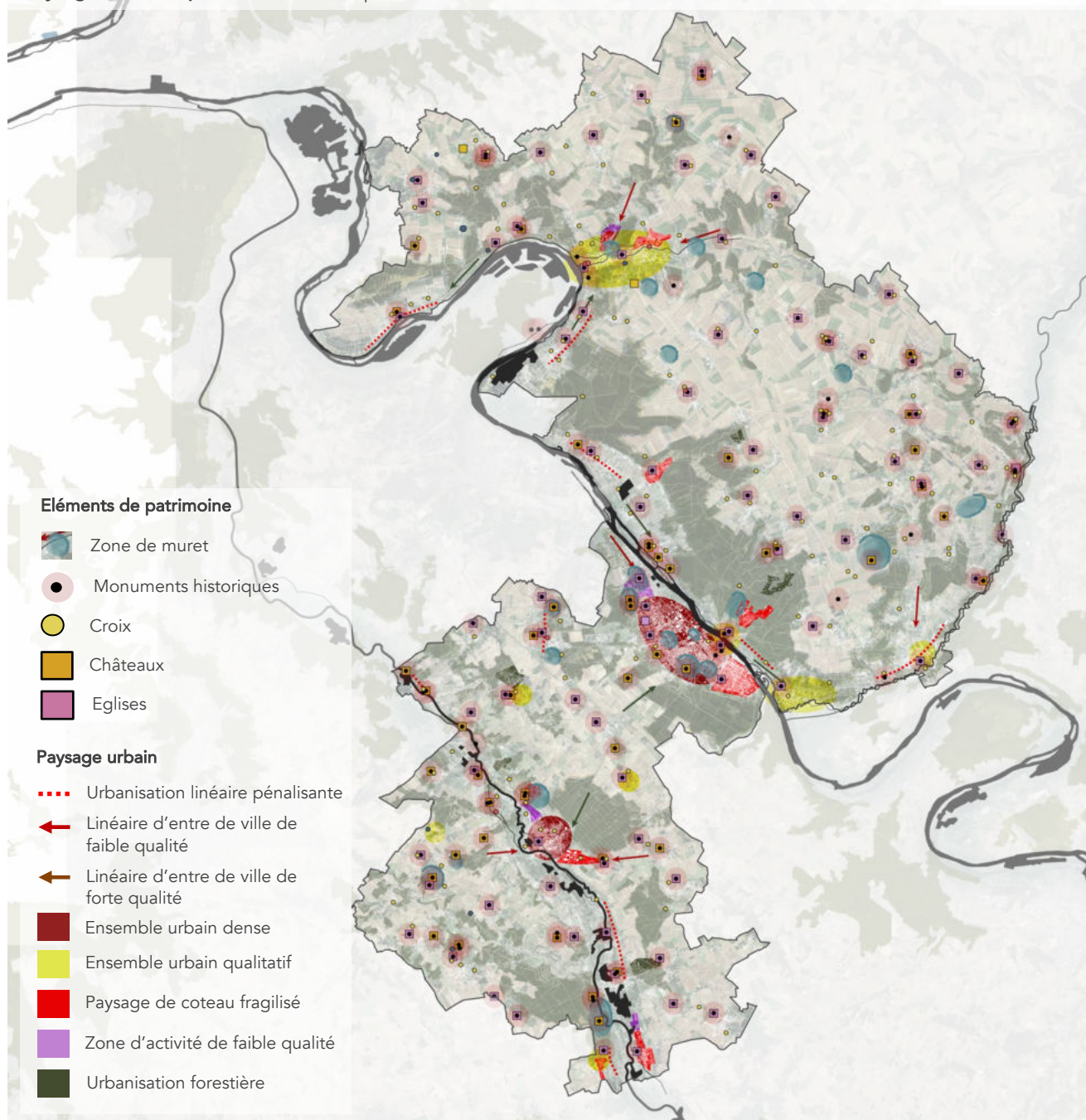


Ambiance urbaine au cœur d'un bourg (atopia)



III. PAYSAGE BÂTI : PATRIMOINE URBAIN

Paysage urbain et patrimoine bâti (atopia)



Un patrimoine bâti riche sur le territoire

Le territoire de SNA regroupe une grande diversité d'éléments de patrimoine :

- Des ruines qui témoignent des anciennes fortifications liées à la frontière normande, située le long de la vallée de l'Epte. Plusieurs croix et regroupements de murets sont également très présents, constituant l'essentiel des paysages.
- Des châteaux en très grand nombre sur le territoire, répartis de manière homogène et dont la plupart sont classés Monuments historiques. Certains ont un caractère remarquable, tel que le château Gaillard situé sur les falaises de craie des Andelys.
- De nombreuses églises aux matériaux diversifiés, composées de pierre calcaire, de craie et de brique au nord. De nombreuses églises sont classées Monuments historiques.

Des catégorisation d'ambiances urbaines

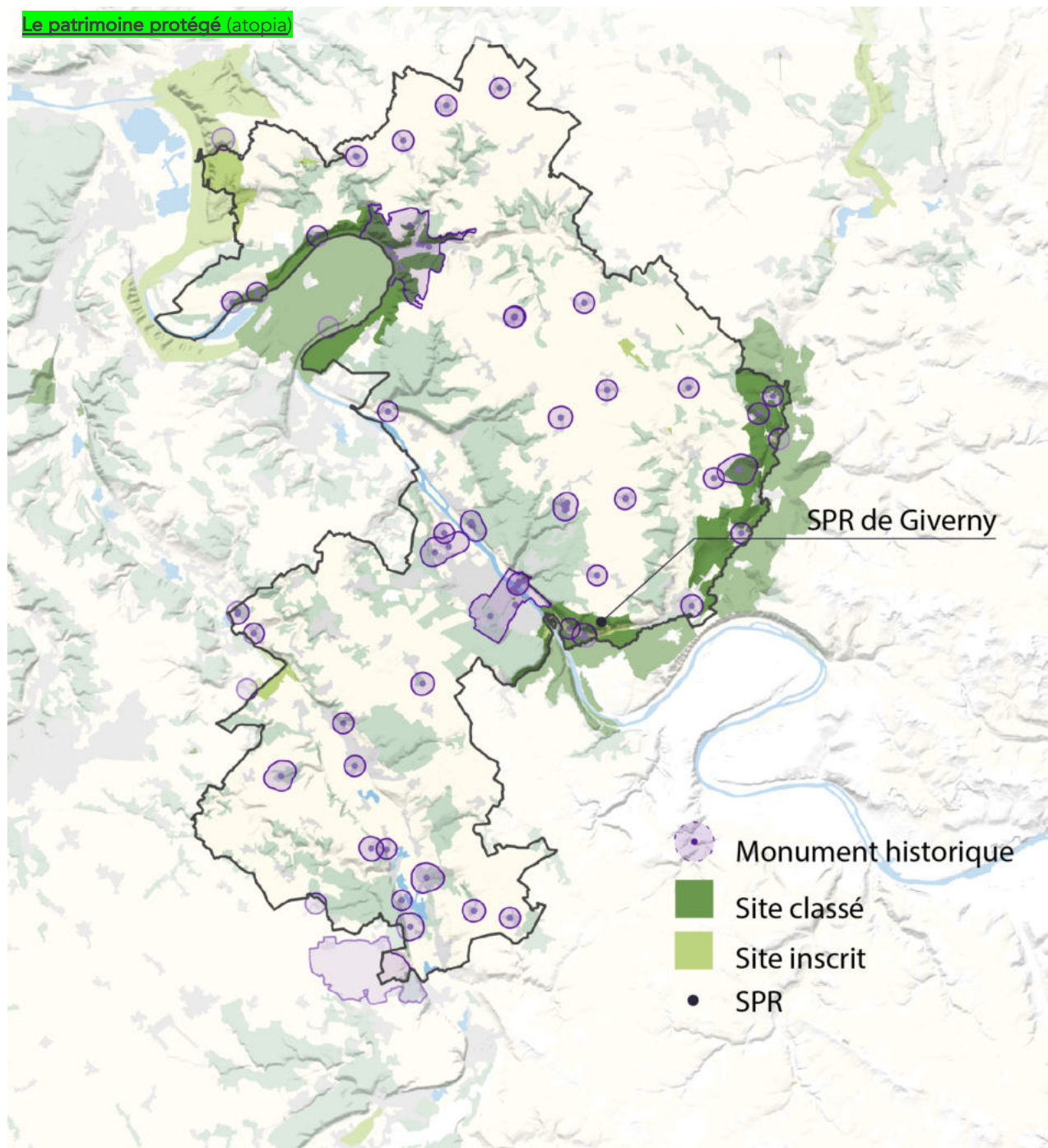
Les ambiances des paysages urbains sont riches, liées aux différentes typologies et formes que l'on retrouve sur le territoire. Ainsi, une catégorisation des ambiances urbaines peut s'effectuer au travers :

- Des communes urbaines denses, constituées de Pacy-sur-Eure et de Vernon, qui sont des pôles importants sur le territoire. Elles génèrent par leur taille une ambiance mixte.
- Des communes aux caractères anciens et aux influences historiques et artistiques, qui génèrent une ambiance plus traditionnelle, poétique. C'est le cas de Giverny ou des Andelys.
- Des bourgs agricoles et des villages « humides » de vallées.

D'autres paysages urbains, révélant des enjeux de développement, présentent des ambiances et des vues déqualifiées dans le paysage. On peut citer le cas des urbanisations linéaires consommatrices d'espaces, des formations urbaines sur les coteaux ou des zones industrielles en entrée de ville.

III. PAYSAGE BÂTI : PATRIMOINE URBAIN

Le patrimoine protégé (atopia)



Le patrimoine protégé

Le territoire du SCoT de SNA est concerné par trois sites classés, situés principalement dans les vallées : la vallée de la Seine, avec une partie des boucles dessinées par le fleuve au nord et une seconde partie au sud du territoire, ainsi que la vallée de l'Epte, à l'est, qui marque la frontière avec le département du Val-d'Oise.

Une grande partie des monuments historiques est également répartie le long des vallées (vallée de la Seine, vallée de l'Epte, vallée de l'Eure, petite vallée du Gambon).

Le territoire comprend un seul Site Patrimonial Remarquable (SPR), celui de Giverny. Ce SPR englobe à la fois le bâti traditionnel, les espaces naturels/paysagers environnants et les cônes de vue vers le grand paysage.

III. PAYSAGE BÂTI : PATRIMOINE URBAIN

Château de brique sur le plateau de Madrie (atopia)



Château sur le plateau de Madrie (atopia)



Un patrimoine ferroviaire le long de l'Eure (atopia)



Château dans le fond de la vallée de l'Eure (atopia)



Eglise et place publique sur la vallée de l'Eure (atopia)



Gare du Bueil (atopia)



Elément de patrimoine en pierre calcaire dans le Vexin (atopia)



Eglise d'inspiration Normande, de grosses pierres calcaires et pans de bois sur certains détails (atopia)



L'ancienne voie se fond dans le paysage (atopia)



III. PAYSAGE BÂTI : MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Façade de pierre calcaire et de pans de bois à Vernon (atopia)



Façade en briques rouges et angle en grosse pierre calcaire (atopia)



Façade de pierre calcaire avec enduit sur le plateau de Madrie (atopia)



Mixte de pierre calcaire et de détails architecturaux en briques rouges sur la plaine de Saint André (atopia)



Forme architecturale traditionnelle à Houlbec-Cocherel (atopia)



Ensemble de façades de pierres calcaires de différentes teintes sur la plaine de Saint-André (atopia)



Une diversité géologique lisible dans le bâti traditionnel : *une dominance de calcaire sur la moitié sud*

La diversité du sous-sol du territoire se reflète à travers les constructions du bâti traditionnel que l'on retrouve dans les tissus urbains des fonds de vallée et des plateaux.

Le calcaire reste dominant au sud du territoire et prends des teintes et des aspects différents (couleur beige, gris et ocre, formation de moellons ronds ou aplatis).

On retrouve, dans les communes situées sur la vallées de l'Eure, quelques constructions mixtes de silex associées à la craie, à la brique, à la terre mais également aux pans de bois.

III. PAYSAGE BÂTI : MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Mixte de pierre calcaire et silex à Giverny (atopia)



Façade irrégulière de calcaire à Gasny (atopia)



Façade de brique rouge, inspiration normande (atopia)



Alignement de façade aux toits de tuiles brune (atopia)



Bâtiment de ferme traditionnelle sur le plateau du Vexin (atopia)



Inspiration normande au Andélyls (atopia)



Une diversité géologique lisible dans le bâti traditionnel : *une diversité dans les matériaux au nord*

L'influence normande sur le plateau du Vexin est très forte et se distingue très nettement du reste du territoire. En effet, en plus du calcaire que l'on retrouve sur la globalité du territoire, on souligne une très forte utilisation de la brique. La mixité des matériaux est également plus prononcée avec des superpositions de couches de craie, de calcaire et de silex sur une même façade. Ces mélanges se retrouvent moins au sud du territoire.

Les pans de bois ne sont plus de l'ordre du détail architectural mais sont utilisés pour des façades entières (*voir modèle urbain aux Andelys*).

Les formes architecturales sont également très différentes, notamment pour les constructions des fermes anciennes, qui prennent des formes traditionnelles normandes (longère, tuile plus rouge, etc).

III. PAYSAGE BÂTI : ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Entrée de ville sur la plaine de Saint-André (atopia)



Nouvelles constructions exposées sur un vallon agricole dans la vallée de l'Epte (atopia)



Transition nette entre un village perché de la vallée de l'Eure et la plaine agricole de Madrie (atopia)



Nouvelle opération exposée sur le fond de vallée de la Seine (atopia)



Exposition du bâti sur le coteau de la vallée de l'Epte (atopia)



Transition urbaine et agricole sur une pente douce de la vallée de l'Eure (atopia)



De nombreux enjeux de développement au sein des différentes entités

Le développement urbain sur le territoire s'est effectué de différentes manières en fonction des communes et de leurs positionnements sur le territoire. On recense des évolutions importantes pour certaines communes telles que Vernon et Pacy-sur-Eure et des évolutions maîtrisées sur les bourgs agricoles sur les plateaux agricoles. Contraintes par le relief, certaines communes se sont adaptées à certains obstacles qui ralentissaient ou empêchaient leur développement. C'est notamment le cas pour les communes dans les vallées.

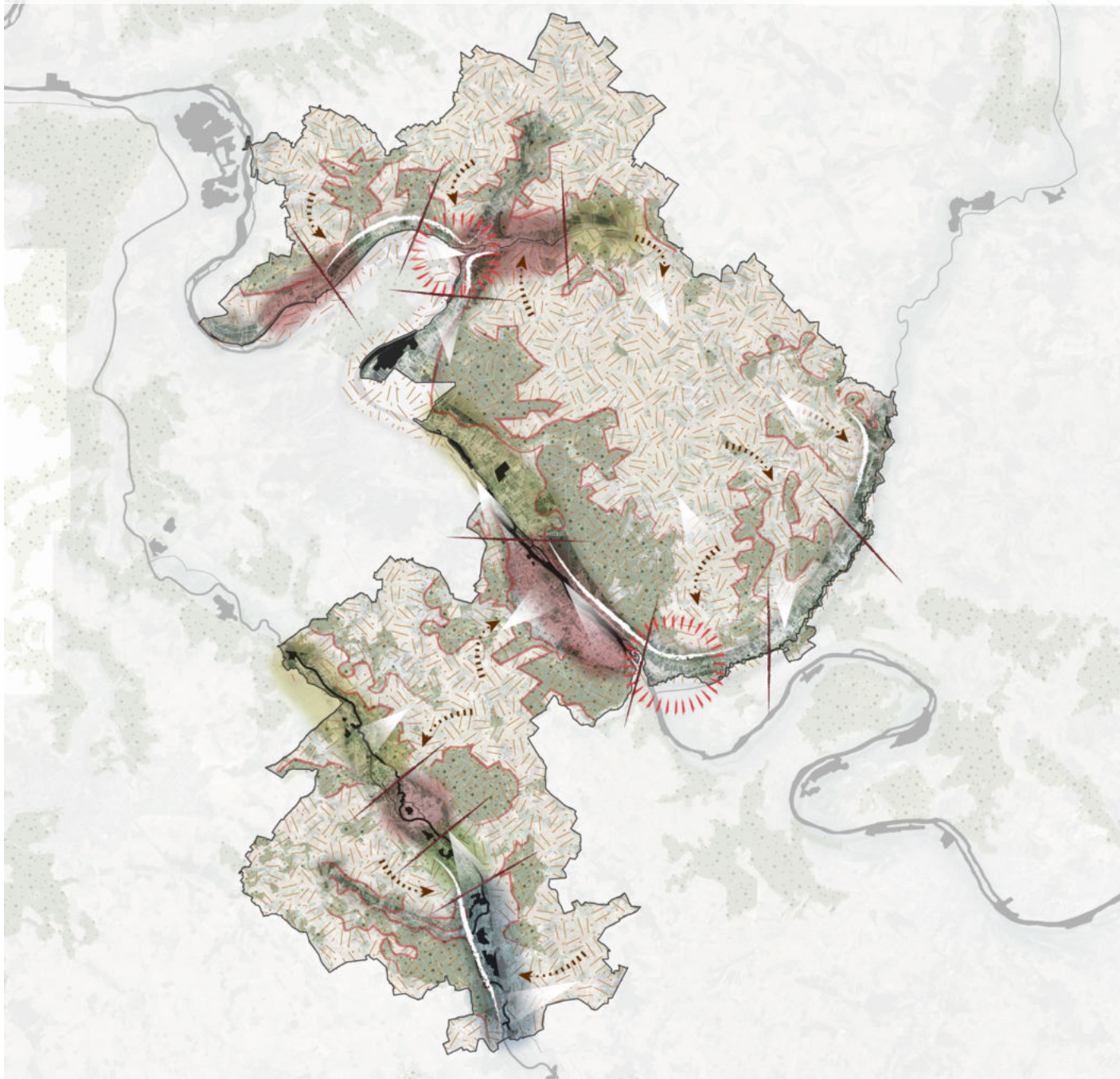
Sur les plateaux, les enjeux de développement sont spécifiques aux bourgs agricoles traditionnels :

- Perte des ceintures vertes végétales protectrices ;
- Diminution voir disparition des parcelles de pommiers qui étaient autrefois abondants ;
- Perte d'harmonie et de qualité architecturale suite à l'implantation de nouveaux bâtis ;
- Déqualification des entrées de ville par l'implantation directe de nouvelles opérations ou de zones industrielles aux extrémités des structures urbaines.







Sur les vallées, les enjeux de développement sont sensiblement différents au vu de leur relief important. Les villages ont tendances à tendre vers des profils urbains linéaires ou encore à s'étendre progressivement sur les pentes des coteaux, obstruant les vues sur le paysage.

D'autres encore, se développent sur les marges des plateaux, formant des villages perchés qui floutent les transitions plateau/vallée. Ces développements ont participer aux défrichements de nombreux coteaux et à la perte des espaces de prairies en fond de vallée. Les vues de coteau à coteau ont également évoluer.


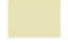



Carte de synthèse (atopia)



Symboles

-  Paysage à caractère remarquable
-  Transition paysagère progressive
-  Transition paysagère nette
-  Vues remarquables
-  Coteaux remarquables
-  Interruption visuelle boisée

Aplats

-  Espace agricole
-  Fond de vallée cultivé
-  Zone urbaine dense
-  Déclinaison de l'eau (gravières)
-  Boisements denses